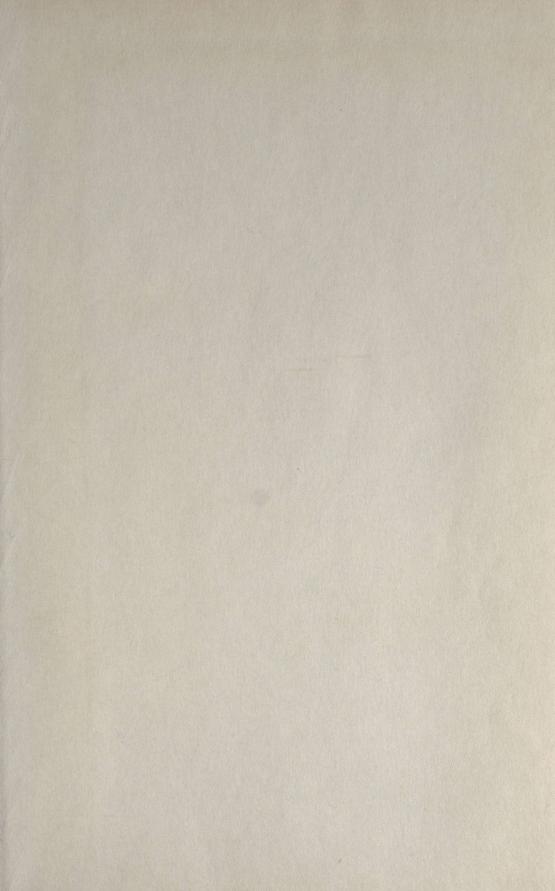
J CANADA. PARLEMENT. SENAT.

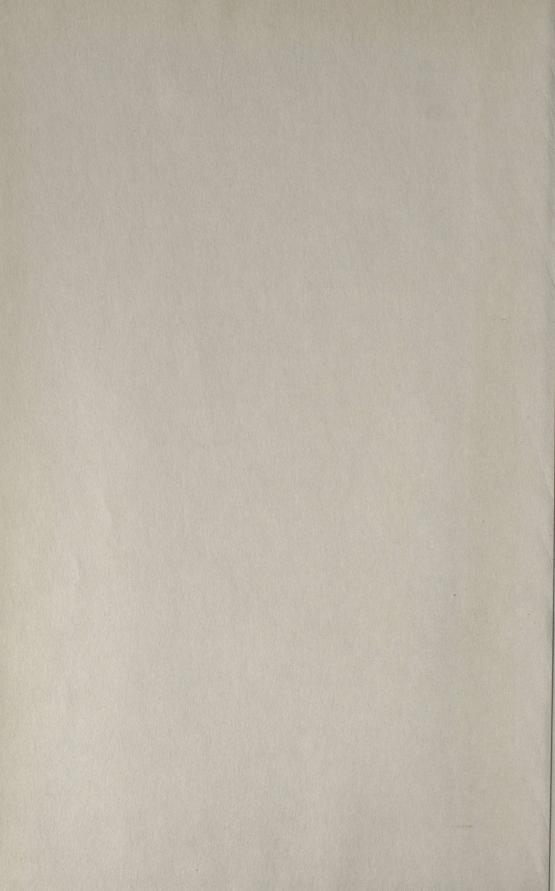
103

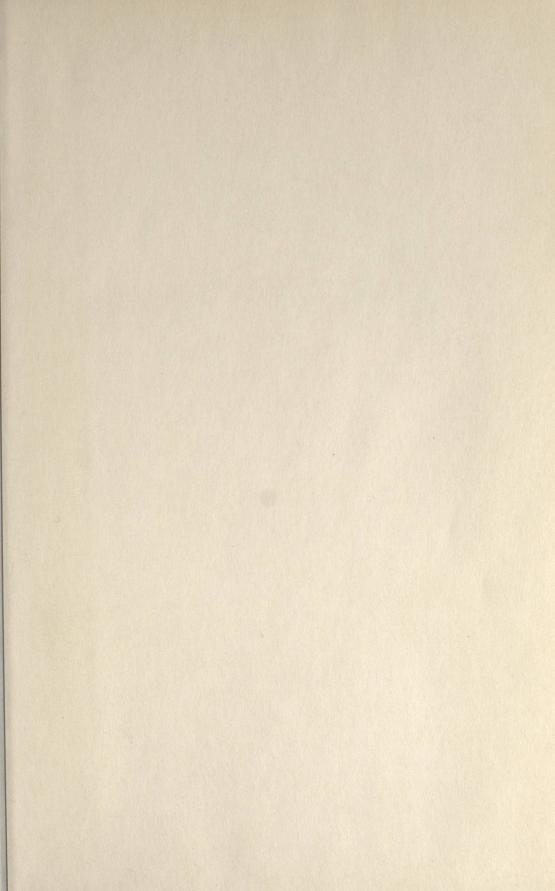
H43 Procès-verbaux.

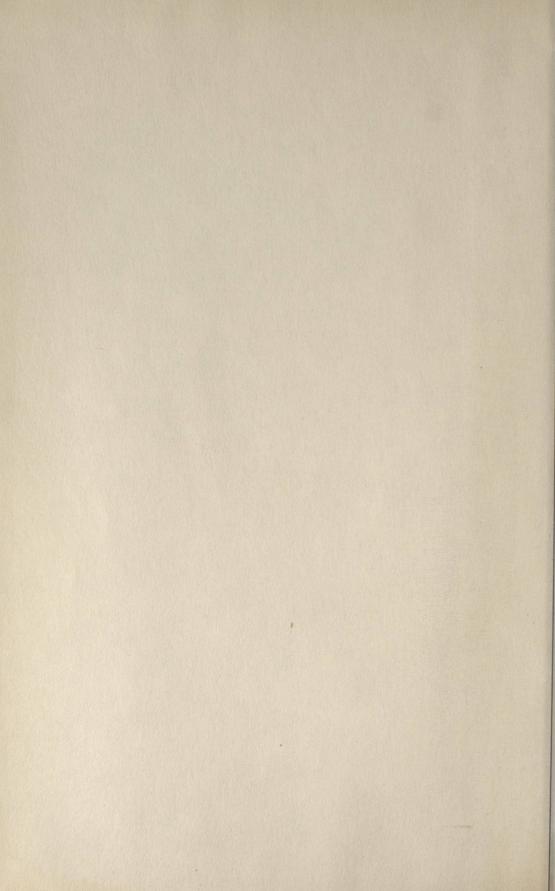
1882

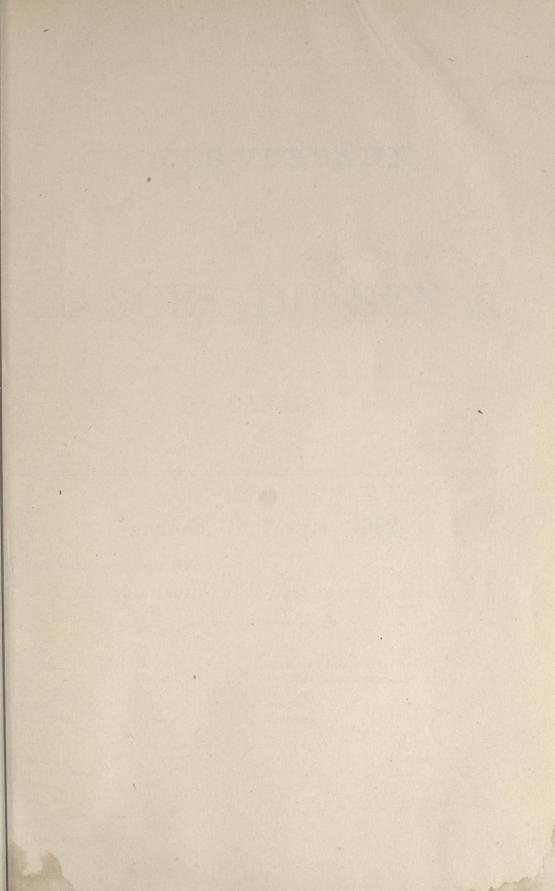
NAME NOM

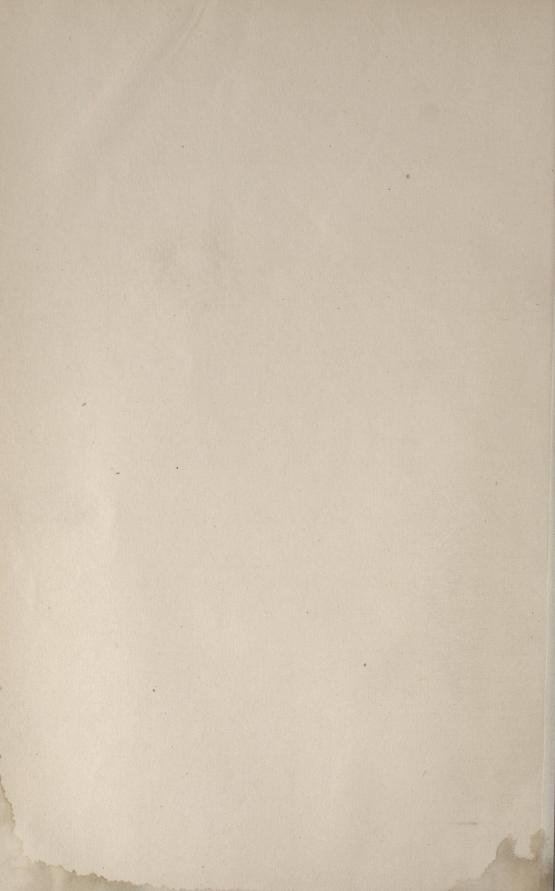












PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 10 Février, 1882.

Les membres présents étaient :-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

4ikins,	Carvell,	Grant,	Ogilvie,					
Alexander,	Chaffers,	Hamilton (Inkerman), Påquet, Hamilton (Kingston), Pelletier,						
Allan,	Chapais,							
Archibald,	Cochrane,	Haythorne,	Pozer,					
4rmand,	Cormier,	Howlan,	Price,					
Baillargeon,	Dever,	Kaulbach,	Read,					
Bellerose,	Dickey,	Leonard,	Reesor.					
Benson,	Dumouchel,	MacKay,	Scott,					
Botsford,	Ferguson,	Mc Master,	Simpson,					
Boucherville, de,	Ferrier,	Macdonald,	Skead,					
Bourinot,	Flint,	Montgomery,	Smith.					
Boyd,	Gibbs,	Muirhead,	Sutherland,					
Bureau,	Girard,	Northwood,	Vidal,					
Tampbell,	Glasier,	Odell.	Wark.					
(Sir Alexander),	College Similarus	no are a winder of the arms of the						

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. McInnes (Hamilton),—De l'association canadienne des utilisateurs de vapeur de Toronto.

L'honorable Président a présenté à la Chambre des états des baptêmes, mariages, et sépultures dans les districts d'*Ottawa*, de *Kamouraska* et de *Joliette*, et dans le comté de *Gaspé*, pendant l'année 1880.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

(Voir documents de la session.)

L'honorable Président a présenté à la Chambre le rapport du bibliothécaire, sur l'état de la bibliothèque du Parlement.

Le dit rapport a été lu par le greffier et il est comme suit :

A L'HONORABLE SÉNAT DU CANADA, RÉUNI EN PARLEMENT.

Le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque expose respectueusement:

Que pour les raisons mentionnées dans le dernier rapport annuel, la somme disponible pour achat de livres pendant l'année écoulée, n'a été que la moitié du montant ordinaire. En conséquence les volumes nouveaux, ajoutés à la bibliothèque générale, ont été relativement peu nombreux. Le bibliothécaire s'est cependant efforcé de rendre aussi complètes que possible, les sections consultées par les membres pendant les sessions du Parlement.

L'acquisition et la reliure des principaux journaux publiés dans les différentes provinces de notre vaste pays—tout en étant une affaire d'une nécessité indubitable et d'une valeur de plus en plus considérable pour l'avenir—constitue cependant une dépense sérieuse. Mais considérant le caractère exceptionnel de cette dépense, le bibliothécaire a demandé au Trésor d'augmenter le fonds du contingent de la bibliothèque pour faire face aux frais de reliure encourus au Canada.

L'achat de rapports judiciaires du *Canada*, pour nos échanges avec les bibliothèques à l'étranger a aussi, dernièrement, entraîné des dépenses considérables. Cependant à la demande du comité mixte de la bibliothèque, le gouvernement a consenti à porter le prix de ces rapports au compte auquel il est d'usage d'imputer les achats de livres canadiens choisis ou approuvés par le gouvernement pour les mêmes fins.

Il est à espérer que grâce à ces arrangements, le crédit voté par le Parlement pour la bibliothèque n'aura plus à supporter des dépenses qui, bien qu'elles doivent être faites, diminuent, cependant, sérieusement les ressources disponibles pour l'achat

de livres en Europe et aux Etats-Unis.

Les progrès rapides que fait maintenant le Canada en population et dans la voie de la prospérité matérielle impriment naturellement un essor à l'activité intellectuelle et aux études littéraires dans les rangs de notre peuple. Afin de marcher de front avec ce progrès et dans le but d'encourager parmi nous le développement de la science et l'avancement intellectuel en général, il est indispensable que cette bibliothèque, la seule qui soit publique dans notre pays, ne reste pas en arrière. Pour éviter un tel malheur, le bibliothècaire s'adresse avec instances à la générosité du Parlement. Déjà les littérateurs et les amis de la science, de tous les points du pays, ont recours à la bibliothèque. La science ainsi mise à la portée des personnes studieuses a déjà produit de grands avantages qui augmenteront de plus en plus, à mesure que notre collection deviendra plus complète dans ses différentes sections de sciences, d'arts et de littérature.

Le bibliothécaire a remarqué avec regret et désappointement, que lorsque l'on a transporté la Cour Suprême dans un local plus commode, il n'a pas été jugé à propos de rendre l'appartement qu'elle a quitté à sa destination primitive et à son ancien occupant, pour les fins de la bibliothèque. En vue de cet évènement, il avait

fait voir à maintes reprises, dans ses rapports précédents, les avantages qu'on retirerait en rendant cet appartement à la bibliothèque. Il sait bien cependant qu'en ce moment les besoins de la Chambre des Communes semblent exiger l'utilisation de ces chambres pour d'autres fins plus urgentes à l'heure actuelle. Mais il ose demauder respectueusement permission d'enregistrer son opinion, que dans un avenir rapproché, lorsque la bibliothèque exigera nécessairement plus d'espace, il sera impossible de répondre plus convenablement à ce besoin qu'en incorporant à la bibliothèque l'appartement quitté par la Cour Suprême; tandis qu'en ajoutant une aile peu considérable au corps principal de l'édifice du Parlement, on obtiendrait un local bien supérieur pour les besoins de la Chambre des Communes et ce tout près de la Chambre même.

Les dons reçus et les ouvrages déposés en vertu de l'acte de la propriété littéraire, pendant l'année écoulée, ont été exceptionnellement nombreux, comme il

appert de la liste ci-annexée.

Le nombre des volumes de la bibliothèque était l'an dernier à 98,196; depuis ce nombre a été porté à environ 100,800.

Le tout respectueusement soumis.

ALPHEUS TODD,

Bibliothécaire.

B BLIOTHÈQUE DU PARLEMENT, 9 février, 1882.

(Pour la liste des dons, des ouvrages déposés, etc., voir documents de la session No.)

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque Molson en date du 31 janvier 1882.

Et aussi, une liste des actionnaires de la banque Nationale, en date du 15 avril

1881.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit :

(Voir documents de la session.)

L'honorable M. McInness (Hamilton) propose, secondé par l'honorable M. Ogilvie:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, afin d'offrir les remerciements respectueux de cette Chambre à Son Excellence pour le gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement.

A Son Excellence le Très Honorable Sir John Douglas Sutherland Campbell (communément appelé le marquis de Lorne) Chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, Chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de St-Michel et St-George, Gouverneur Général du Canada, et Vice-Amiral du Canada, etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE--

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada assemblé en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours

qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous partageons le sentiment de Votre Excellence que l'espoir, exprimé par Elle à la fin de la dernière session, qu'à la prochaine réunion du parlement nous aurions à nous féliciter d'une saison de paix et de prospérité, s'est réalisé pleinement: le Canada a eu l'avantage d'une année de grande prospérité; les cultivateurs ont eu une abondante récolte, et leurs produits se sont vendus à des prix avantageux; ses industries manufacturières et autres se sont développées et continuent à se développer sous de favorables auspices; ses affaires et son commerce ont régulièrement augmenté, et la paix et l'ordre règnent dans les limites de ses frontières. De ces divers bienfaits nous ne saurions être assez reconnaissants envers le Dispensateur de tous biens.

Le président des *Etats-Unis* ayant péri par la main d'un assassin, nous sentons qu'il convient que l'affliction causée à notre population par une perte qui n'était pas seulement celle de nos amis et voisins, soit mentionnée par Votre Excellence comme une preuve nouvelle de la sympathie fraternelle qui unit l'Empire britannique

à la république américaine.

Nous apprenons avec beaucoup de satisfaction que, pendant les vacances du parlement, Votre Excellence a eu le plaisir de visiter la province de *Manitoba* et de traverser les vastes prairies du *Nord-Ouest*, et qu'après s'être ainsi renseignée par Elle-même, Elle peut sincèrement féliciter le *Canada* de posséder une région si magnifique et si fertile, qui, avec le temps, sera habitée, nous en avons la confiance, par des millions de sujets de Sa Majesté, vivant dans la prospérité et le contentement.

Nous connaissons le fait que les immigrants ne se sont pas fixés seulement au *Manitoba* ou dans son voisinage, mais qu'ils sont répartis dans la région de l'Ouest jusqu'au pied des montagnes Rocheuses, et depuis la frontière internationale jusqu'aux rives de la *Saskatchewan* du Nord. Nous croyons, comme Votre Excellence, que le temps est venu de diviser les territoires en quatre districts provisoires, ou un plus grand nombre, désignés sous des noms convenables. Quand cette question nous sera

soumise, elle sera l'objet d'un examen très attentif de notre part.

Nous apprenons avec plaisir que, dans le cours du voyage de Votre Excellence, nombre de tribus sauvages sont venues à sa rencontre, et que toutes lui ont exprimé leur confiance de voir continuer le système traditionnel de bienveillance et de justice qui a marqué, jusqu'à ce jour, les relations du gouvernement avec les aborigènes; mais, en même temps, nous partageons le regret de Votre Excellence de voir que la nécessité de fournir aux Sauvages un supplément à leurs provisions alimentaires existe encore et continuera vraisemblablement à exister pendant quelques années.

Nous sommes bien aises de voir que tous les efforts ont été faits pour établir les bandes sauvages sur des réserves et pour les induire à se livrer à l'élève du bétail et à la culture du sol, et que ces efforts ont assez bien réussi; mais nous comprenons que c'est seulement par la longue pratique d'une fermeté patiente que nous pouvons espérer d'induire ces fils de la prairie et de la forêt à abandonner leurs habitudes nomades, à ne compter que sur eux-mêmes, et, par suite, à contribuer à l'accroissement de la richesse industrielle du pays. Nous savons que l'arrivée d'une population de blancs a grandement augmenté le danger de conflits entre les colons et les Peaux-Rouges, et nous remarquons que Votre Excellence est d'avis qu'une augmentation de l'effectif de la police à cheval est devenue urgente: nous donnerons donc toute notre attention à la sanction de l'augmentation que Votre Excellence croira nécessaire de demander.

Nous apprenons avec satisfaction que le deuxième rapport de la commission nommée pour étudier l'organisation actuelle du service civil nous sera soumis, et nous prendrons volontiers en considération toute mesure qui nous sera soumise sur ce sujet.

Nous savons que, le recensement décennal ayant été fait l'année dernière, il est de notre devoir de considérer et répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes ; et nous examinerons avec soin toute mesure sur ce sujet qui sera

mise devant nous.

Nous apprenons avec le plus vif intérêt que plusieurs autres mesures importantes seront soumises à nos délibérations, et qu'entre autres se trouveront des projets de loi concernant la liquidation des affaires des banques, compagnies d'assurances et corporations commerciales en faillite; la refonte et l'amendement des lois relatives aux terres fédérales; l'amendement des actes relatifs à la Cour Suprême du Canada, et des projets de loi concernant l'occupation de charge des juges des cours de comté, et les criminels fugitifs réfugiés dans l'empire, et que l'on appellera aussi notre attention sur la position anormale dans laquelle se trouve actuellement la juridiction de vice-amirauté. Nous apporterons la plus grande attention à toutes ces mesures, lorsqu'elles nous seront présentées.

Nous recevons avec beaucoup de satisfaction l'information que nous donne Votre Excellence au sujet du chemin de fer Canadien du Pacifique, et nous sommes heu-

reux d'apprendre que l'on presse en ce moment l'achèvement des travaux de construction de cette partie du dit chemin de fer comprise entre Prince-Arthur's-Landing et Winnipeg, et que l'on espère avec confiance qu'au mois de juillet prochain les communications par chemin de fer seront établies entre ces deux points; que la section qui relie le Portage du Rat à Winnipeg, dont le parcours est de cent trente-cinq milles, a été achevée et transférée, aux termes du contrat, à la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, qui l'exploite actuellement; que l'on a fait un progrès considérable sur la section de l'Est, à partir de la station de Callander, et que l'on a pris des mesures vigoureuses pour continuer les travaux sur cette partie de la ligne durant la présente année;

Qu'à la Colombie-britannique, les travaux de la section qui relie Savona's-Ferry à Emory's Bar se continuent avec toute apparence qu'ils seront exécutés dans la période de temps spécifiée au contrat, et que la ligne qui relie la seconde de ces localités à Port-Moody, et qui a été soigneusement tracée pendant la dernière saison, va être donnée à l'entreprise, en vue de son achèvement à la même date que la section

qui relie Savona's-Ferry à Fmory's-Bar;

Que sur les sections que la compagnie du chemin de fer est tenue de construire, les travaux ont été poussés avec la plus grande énergie; que, pendant l'été dernier, la ligne a été nivelée sur un parcours de deux cent dix-huit milles, et que cent soixante

et un milles de ce parcours sont ouverts à la circulation;

Et qu'en outre la compagnie a nivelé quatre-vingt-neuf milles d'embranchements. Nous partageons le plaisir qu'éprouve Votre Excellence en nous informant que le mouvement du commerce sur le chemin de fer Intercolonial a considérablement augmenté, et que, pendant la dernière année fiscale, pour la première fois depuis sa mise en opération, cette ligne a été exploitée sans perte pour le pays.

Nous sommes heureux d'apprendre que les travaux du canal Welland sont assez avancés pour que l'on ait pu y introduire, en juin dernier, les eaux du lac Erié, et qu'au mois de septembre la nouvelle section du canal, qui relie Allanburg à Port-

Dalhousie, a été ouverte à la circulation.

Nous voyons avec plaisir qu'un service mensuel de bateaux à vapeur, subventionné avec l'autorisation du parlement, se fait actuellement entre le Canada et le

Brésil, avec bon espoir d'établir ainsi un commerce mutuellement profitable.

Nous lirons avec le plus grand intérêt le rapport d'une commission royale nommée pour étudier la question de la main-d'œuvre dans les manufactures et les meilleurs moyens d'assurer le confort et le bien-être à l'ouvrier et à sa famille, sans nuire au développement de nos industries manufacturières, rapport que Votre Excellence nous dit devoir nous être soumis, et auquel nous consacrerons notre plus sérieuse attention.

Votre Excellence peut être sûre que nous donnerons toute notre attention aux divers sujets qu'Elle mentionne et aux affaires générales qui nous seront soumises; et nous remercions Votre Excellence de son expression de confiance dans notre habileté et dans notre patriotique désir de travailler au développement des intérêts les plus importants du pays.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la Justice, a présenté à la Chambre le rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1881.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table, et il est comme suit :

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, le premier rapport de la commission du service civile, avec appendices, 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No .)

Sur motion de sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que le greffier soit autorisé à recevoir la déclaration de qualification de l'honorable David Edward Price.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte concernant les banques, les compagnies d'assurances et les corporations commerciales en faillite."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi, le 20 du courant.

L'honorable sir Alezander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte concernant les juges des cours de comté";

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi, le 20 du courant.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte concernant les criminels fusitifs, passés en Canada d'autres parties des possessions de Sa Majesté";

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte concernant la pelice des havres et des rivières du Canada."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte quarante Victoria, chapitre trente, intitulé: "Acte pour établir des dispositions contre l'usage abusif des armes à feu."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi, le 20 du courant.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte à l'effet de proroger pour un certain temps l'acte quarante trois Victoria chapitre trente-six."

Le dit bill a été lu la première fois, et il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau 'l'acte concernant les matelots, 1873'";

Le dit bill a été lu la première fois, et il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi, le 20 du courant.

L'honorable M. Aikins ministre du revenu de l'intérieur, a présenté à la Chambre le rapport avec les états et statistiques du revenu de l'Intérieur de la Puissance du Canada pour l'année qui a fini le 20 juin 1880.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

L'honorable M. Aikins, ministre du revenu de l'intérieur, a présenté à la Chambre, le rapport sur la falsification des substances alimentaires, supplément No. 3 du rapport du département du revenu de l'Interieur, 1881; Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit.

17

(Voir documents de la session

L'honorable M. Aikins, ministre du revenu de l'Intérieur, a présenté à la Chambre, le huitième rapport sur les poids et mesures, supplément No. 2 du rapport du département du revenu de l'Intérieur, 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit

(Voir documents de la session No. .)

Alors, sur motion de sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, La Chumbre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 13 Février, 1882.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mardi, 14 Février, 1882.

1882.

Par l'honorable sir Alexander Campbell:

1|10 Février—Que les comités permanents pour la présente session soient respectivement composés ainsi qu'il suit :

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE.

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

ALEXANDER, ALLAN, ALMON, BAILLARGEON, BELLEROSE, BOUCHERVILLE, DE, McINNES, DONALD, BOURINOT.

CAMPBELL, (Sir Alexander), CHAPAIS. HAYTHORNE, MONTGOMERY ODELL,

REESOR, RYAN, SCOTT. STEVENS, TRUDEL, WARK.

COMITÉ MIXTE DES IMPRESSIONS.

Les honorables messieurs

AIKINS, HAYTHORNE, ODELL, BUREAU, KAULBACH, REESOR, COCHRANE, MACFARLANE, SIMPSON, FERRIER, McCLELAN (Hopewell), SKEAD, GUÉVREMONT, NORTHWOOD, WARK.

ORDRES PERMANENTS ET BILLS PRIVES.

Les honorables messieurs

AIKINS, FERRIER, NELSON, FLINT, ALMON, ODELL, GIRARD, ARCHIBALD, PAQUET. ARMAND, GLASIER, PELLETIER, GRANT, BELLEROSE, POWER, GUÉVREMONT, BOTSFORD, POZER, HAYTHORNE, BOURINOT, READ, BOYD, HOWLAN, REESOR, CAMPBELL, MACFARLANE, SCOTT, (Sir Alexander), McINNES, T. R., SUTHERLAND CARVELL, McKAY, TRUDEL, DEVER, MONTGOMERY, VIDAL. DICKSON.

BANQUES ET COMMERCE.

Les honorables messieurs

CHINIC, AIKINS, PAQUET, COCHRANE, ALLAN, PELLETIER, ARCHIBALD, FERRIER, RYAN, BELLEROSE, GIBBS, SIMPSON, HAMILTON (Inkerman), SKEAD, HAMILTON (Kingston), SMITH, BENSON, BOTSFORD, BOUCHERVILLE, DE, HOPE, THIBAUDEAU, BOYD. LEWIN TRUDEL. CAMPBELL. McMASTFR. VIDAL, (Sir Alexander), MILLER, WARK.

CHEMINS DE FER, TÉLÉGRAPHES ET HAVRES.

Les honorables messieurs

ALEXAN DER, ALLAN, BOUCHERVILLE, DE, HAMILTON (Inkerman), PAQUET, BOYD, KAULBACH, POWER, BUREAU, CAMPBELL (Sir Alexander), CARVELL, CHAPAIS. COCHRANE, DICKEY, FERGUSON,

LEONARD, MACDONALD, McINNES, D. (Hamilton), McKAY, MONTGOMERY, MUIRHEAD,

PRICE. RYAN, SCOTT SKEAD. STEVENS, SUTHERLAND, VIDAL.

COMPTABILITÉ.

Les honorables messieurs

ALEXANDER, ARMAND, BOTSFORD, CAMPBELL (Sir Alexander), CHAFFERS, CORMIER, DICKEY, DICKSON,

DUMOUCHEL. GIRARD, GRANT. HAM1LTON (Inkerman), POZER, LEONARD, McCLELAN (Hopewell), MACFARLANE, McINNES, T. R., McKAY,

McMASTER. MILLER, NELSON, READ, RYAN, SCOTT, SKEAD, SMITH.

COMPTE-RENDU DES DÉBATS.

Les honorables messieurs

BOYD, BOUCHERVILLE, DE, MACFARLANE, GIBBS.

HOPE, SCOTT, TAIBAUDEAU, TRUDEL, VIDAL.

MPRIME PAR MACLEAN ROGER ET OTTAWA: 20 山、 D 7 0 H 20 U

S 一 Z

PROCES-VERBAU

Vendredi, 10 février 1882.

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, No. 01

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 13 Février, 1882.

Les membres présents étaient :-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Hamilton (Kingston), Pelletier, Aikins, Carvell, Pozer, Haythorne, Alexander. Chaffers, Howlan, Price, Chapais, Allan, Read, Cochrane, Kaulbach, Archibald, Reesor, Leonard, Cormier, Armand, McInnes, Ryan, Baillargeon, Dever. Scott, Dickey, Bellerose, McKay, Simpson, Mc Master, Benson, Dumouchel, Macdonald, Skead, Botsford, Ferguson, Smith, Boucherville, de, Ferrier, Muirhead, Northwood, Stevens, Flint. Bourinot, Odell, Sutherland, Gibbs, Boyd, Vidal. Ogilvie, Bureau. Girard, Wark. Paquet, Campbell Glasier, (Sir Alexander), Grant,

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Ogilvie,—De la compagnie d'assurance sur la vie dite Sun Mutual de Montréal,—De J. P. Haynes, M.D., et autres, des comtés de Missisquoi, Iberville et St-Jean, province de Québec,—et de M. H. Gault et autres, de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. McKay,—De Theodore Holand, président, et de E. M. Kierstead, secrétaire de la Convention Baptiste des provinces maritimes.

Par l'honorable M. Ryan,—Du bureau de commerce de Montréal,—et de l'association de la halle aux blés de Montréal.

Par l'honorable M. *Pelletier*,—Du conseil de la corporation du bureau de commerce de *Québec* (deux pétitions),—et de la compagnie d'assurance sur le feu et sur la vie la *Stadacona*.

Par l'honorable M. Power,—De la banque d'Echange de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Read, - Du bureau de commerce de la cité de Belleville.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque d'*Hochelaga*, en date du 31 décembre, 1881.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(Voir documents de la session No.)

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le comté de Saguenay pour l'année 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(Voir documents de la session No.)

L'honorable M. Bellerose a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l' 'Acte d'assurance refondu de 1877.'"

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Ryan, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 14 Février, 1882.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS

Pour Mardi, 14 Février, 1882.

1882.

Par l'honorable sir Alexander Campbell:

1|10 Février—Que les comités permanents pour la présente session soient respectivement composés ainsi qu'il suit :

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE.

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

ALEXANDER. ALLAN, ALMON, BAILLARGEON, BELLEROSE, BOURINOT,

CAMPBELL, (Sir Alexander), CHAPAIS. HAYTHORNE, MONTGOMERY, BOUCHERVILLE, DE, McINNES, DONALD, ODELL,

REESOR, RYAN, SCOTT. STEVENS, TRUDEL, WARK.

COMITÉ MIXTE DES IMPRESSIONS.

Les honorables messieurs

AIKINS, BUREAU. COCHRANE, FERRIER, GUÉVREMONT, HAYTHORNE, KAULBACH, MACFARLANE, McCLELAN (Hopewell), NORTHWOOD,

ODELL. REESOR. SIMPSON, SKEAD, WARK.

ORDRES PERMANENTS ET BILLS PRIVES.

Les honorables messieurs

AIKINS, ALMON, ARCHIBALD, ARMAND, BELLEROSE, BOTSFORD, BOURINOT, BOYD, CAMPBELL, CARVELL, DEVER, DICKSON,

FERRIER, FLINT, GIRARD. GLASIER, GRANT, GUÉVREMONT, HAYTHORNE, HOWLAN, MACFARLANE, (Sir Alexander), McINNES, T. R., McKAY, MONTGOMERY,

NELSON, ODELL, PAQUET, PELLETIER, POWER. POZER, READ. REESOR, SCOTT. SUTHERLAND TRUDEL, VIDAL.

BANQUES ET COMMERCE.

Les honorables messieurs

AIKINS, ALLAN, ARCHIBALD, BELLEROSE, BENSON, BOTSFORD, BOUCHERVILLE, DE, HOPE, BOYD, CAMPBELL, (Sir Alexander),

CHINIC, COCHRANE, FERRIER, GIBBS, HAMILTON (Inkerman), SKEAD, HAMILTON (Kingston), SMITH, LEWIN McMASTFR, MILLER,

PAQUET, PELLETIER, RYAN, SIMPSON, THIBAUDEAU, TRUDEL, VIDAL, WARK.

CHEMINS DE FER, TÉLÉGRAPHES ET HAVRES.

Les honorables messieurs

ALEXANDER, ALLAN. BOYD,

FERRIER, GIBBS, BOUCHERVILLE, DE, HAMILTON (Inkerman), KAULBACH,

NELSON, OGILVIE, PAQUET, POWER,

BUREAU, CAMPBELL (Sir Alexander), CARVELL, CHAPAIS. COCHRANE, DICKEY, FERGUSON,

LEONARD. MACDONALD, McINNES, D. (Hamilton), McKAY, MONTGOMERY, MUIRHEAD,

PRICE, RYAN. SCOTT. SKEAD, STEVENS, SUTHERLAND, VIDAL.

COMPTABILITÉ.

Les honorables messieurs

ALEXANDER, ARMAND, BOTSFORD. CAMPBELL (Sir Alexander), CHAFFERS. CORMIER, DICKEY. DICKSON,

DUMOUCHEL. GIRARD, GRANT, HAM1LTON (Inkerman), POZER, LEONARD, MACFARLANE, McCLELAN (Hopewell), McINNES, T. R., McKAY,

McMASTER. MILLER, NELSON. READ, RYAN. SCOTT, SKEAD, SMITH,

COMPTE-RENDU DES DÉBATS.

Les honorables messieurs

BOYD. BOUCHERVILLE, DE, MACFARLANE, GIBBS,

HOPE, SCOTT, TAIBAUDEAU, TRUDEL, VIDAL.

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Lundi, 13 fevrier 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

O'TTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE,

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 14 Février, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Hamilton (Inkerman), Pelletier, Aikins, Chapais, Hamilton (Kingston), Power, Cochrane, Alexander, Pozer, Haythorne, Cormier, Almon, Price, Howlan, Archibald, Dever, Armand, Dickey, Kaulbach, Read, Reesor, Leonard. Dumouchel, Baillargeon, Ryan, McKay, Fabre, Bellerose, Scott, McMaster, Ferguson, Benson, Simpson, Macdonald, Botsford, Ferrier, Skead, Macfarlane, Boucherville, de, Flint, Montgomery, Smith, Bourinot, Gibbs, Stevens, Muirhead, Boyd, Girard, Sutherland, Northwood, Glasier. Bureau. Vidal. Odell, Carvell. Grant, Wark. Paquet, Chaffers, Guévremont,

PRIÈRES:

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Hamilton (Kingston),—De la compagnie de crédit et de prêt du Canada.

Par l'honorable M. Skead, - De J. M. Currier et autres, de la cité d'Ottawa.

Par l'honorable M. Girard,—De J. H. Ashdown et autres, de la province de Manitoba; et de la compagnie du chemin de fer du Portage, de Westbourne et du Nord-Ouest.

Par l'honorable M. McKay,—De la compagnie d'assurance contre l'incendie et maritime de la Puissance.

Par l'honorable M. Gibbs,—De William Frederick Cowan et autres, d'Oshawa et Bowmanville, province d'Ontario; et de William Brien, de Trillick, Tyrone, Irelande.

Par l'honorable M. Chapais,—De Chrysologue Roy, maire, et autres, du comté de Bellechasse, province de Québec.

Par l'honorable M. Sutherland,—D'Alexander Logan et autres, de la province de Manitoba.

Par l'honorable M. Scott,—De Peter McLaren et autres, des comtés de Lanark et Grenville, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De l'association canadienne des utilisateurs de vapeur; demandant qu'il soit passé un acte pour lui permettre de changer son nom et le mode d'élection de ses directeurs.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque d'Ottawa, en date du 8 février, 1882.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir docunents de la session, No.)

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Résolu, que les honorables messieurs Alexander, Allan, Almon, Baillargeon, Bellerose, Boucherville, de, Bourinot, Campbell (sir Alexander), Chapais, Haythorne, Montgomery, McInnes (Donald), Odell, Reesor, Ryan, Scott, Stevens, Trudel et Wark, composent un comité pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés et pour agir au nom de cette Chambre comme comité mixte des deux Chambres pour la bibliothèque.

Ordonné, que la précédente résolution soit communiquée à la Chambre des Com-

munes par l'un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Résolu, que les honorables messieurs Aikins, Bureau, Cochrane, Ferrier, Guévremont, Haythorne, Kaulbach. McClelan (Hopewell), Macfarlane, Northwood, Odell, Reesor, Simpson, Skead et Wark, composent un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session et agir de la part de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes, comme un comité conjoint des deux Chambres des impressions.

Ordonné, que la précédente résolution soit communiquée à la Chambre des Com-

munes par l'un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Aikins, Almon, Archibald, Armand, Bellerose, Bostford, Bourinot, Boyd, Campbell (sir Alexander), Carvell, Dever, Dickson, Ferrier, Flint, Girard, Glasier, Grant, Guévremont, Haythorne, Howlan, Macfarlane, McInnes (New Westminster) McKay, Montaomery. Nelson, Odell, Pâquet, Pelletier, Power, Pozer, Read, Reesor, Scott, Sutherland, Trudel et Vidal, composent un comité des ordres permanents et des bills privés, avec pouvoir de faire l'examen et de s'enquérir de toutes telles matières et choses qui seront renvoyées au dit comité, de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur icelles, et d'envoyer quérir personnes et documents.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Aikins, Allan. Archibald, Bellerose, Benson, Botsford, Boucherville, de, Boyd, Campbell (sir Alexander), Chinic, Cochrane, Ferrier, Gibbs, Hamilton (Kingston), Hamilton (Inkerman), Hope, Lewin, McMaster, Miller, Pâquet, Pelletier, Ryan, Simpson, Skead, Smith, Thibaudeau, Trudel, Vidal et Wark, composent un comité des banques et du commerce, pendant la présente session, auquel seront renvoyé tous les bills sur le sujet.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Alexander, Allan, Boucherville, de, Boyd, Bureau, Campbell (sir Alexander), Carvell, Chapais, Cochrane, Dickey, Ferguson, Ferrier, Gibbs, Hamilton (Inkerman), Kaulbach, Leonard, Macdonald, McInnes, Hamilton, McKay, Montgomery, Muirhead, Nelson, Ogilvie, Páquet, Power, Price, Ryan, Scott, Skead, Stevens, Sutherland et Vidal, composent un comité des chemins de fer, télégraphes et havres, pour la présente session, auquel seront renvoyé tous les bills sur ces sujets.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Alexander, Armand, Botsford, Campbell (sir Alexander), Chaffers, Cormier, Dickey, Dickson, Dumouchel, Girard, Grant, Hamilton (Inkerman), Leonard, McClelan (Hopewell), McInnes, (New Westminster), McKay, Macfarlane, McMaster, Miller, Nelson, Power, Pozer, Read, Ryan, Scott, Skead et Smith, composent un comité pour examiner les comptes contingents et en faire rapport pendant la présente session.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Ordonné, que les honorables messieurs Boyd, Boucherville, de, Gibbs, Hope, Macfarlane, Scott, Thibaudeau, Trudel et Vidal, composent un comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compterendu exact des débats et délibérations du Sénat et de faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Ryan, La Chambre s'ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 15 Février, 1882.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Avis de motions.

PROCES-VERBAUX

20

山

NOE

0

SEN

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882

Mardi, 14 février 1882.

No. 4.

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE...

OTTAWA:

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 15 Février, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Hamilton (Inkerman), Pelletier, Aikins, Chapais, Hamilton (Kingston), Power, Alexander. Cochrane. Pozer, Almon, Haythorne, Cormier, Dever, Price. Archibald, Howlan, Read, Armand, Dickey, Kaulbach, Baillargeon, Dumouchel, Reesor, Leonard, Bellerose, Fabre, McKay, Ryan, Scott, Benson, Ferguson, McMaster, Botsford, Ferrier, Macdonald, Simpson, Skead, Boucherville, de, Flint. Macfarlane, Gibbs, Bourinot, Stevens, Montgomery, Boyd, Sutherland, Girard, Muirhead, Bureau. Glasier, Trudel, Northwood, Vidal, Carvell. Grant, Odell, Chaffers, Wark. Guévremont, Paquet,

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Bureau,—De l'honorable R. Thibaudeau, de Montréal.

Par l'honorable M. McMaster, - Du bureau de commerce de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Gibbs,—De l'association mutuelle sur la vie du Canada,—De la compagnie du téléphone Bell, du Canada,—De la compagnie du chemin de fer de Québec et d'Ontario,—De la compagnie du télégraphe de Montréal,—De J. H. Long et autres, du comté et de la province d'Ontario,—De la compagnie du pont du Sud du Canada,—De la compagnie du chemin de ter du Sud du Canada,—De la compagnie du chemin de fer de l'Erié et Niagara,—De la compagnie du pont de la Grande Ile de Niagara,—et de la compagnie du télégraphe et du câble Américain.

Par l'honorable M. Vidal,—De Simon J. Dawson et autres, de la Puissance du Canada,—et d'Edward Augustus Wild et autres, aussi de la Puissance du Canada.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie d'assurance sur la vie dite Sun Mutual de Montréal; demandant qu'il soit passé un acte qui leur permettra de changer son nom en celui de "La compagnie d'assurance sur la vie due Sun du Canada," qui amendera la qualification de ses directeurs, et qui s'occupera du paiement de ses fonds.

De J. S. Haynes, M.D., et autres, des comtés de Missisquoi, Iberville et St-Jean, province de Québec; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie du pont du Richelieu.

De M. H. Gault et autres, de la cité de Montréal; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie d'assurance maritime du St-Laurent du Canada.

De Theodore H. Rand, président, et de E. M. Kierstead, secrétaire de la convention Baptiste des provinces maritimes; demandant qu'il ne soit fait aucuns amendements hostiles à "l'Acte Scott," mais qu'il soit maintenu dans toute son intégrité ou rendu plus efficace.

Du bureau de commerce de *Montréal*; demandant la révocation des droits de timbre sur les billets promissoires et les lettres de change.

De l'association de la halle aux blés de Montréal; demandant la révocation des droits sur la fleur, les grains et autres céréales importés au Canada, et qu'il soit pris à ce sujet des mesures propres à promouvoir les intérêts commerciaux du Canada et à diminuer les fardeaux des classes industrielles.

Du bureau de commerce de Québec; demandant la révocation des droits de timbre sur les billets promissoires et les lettres de change.

Du dit bureau de commerce de Québec; demandant la construction immédiate d'une ligne télégraphique, entre la Pointe-des-Monts et Forteau.

De Ch. A. E. Gagnon et autres, de la cité de Québec, liquidateurs de la compagnie d'assurance la Stadacona; demandant certains amendements à l'Acte 43 Victoria, chapitre 70, donnant à la dite compagnie le pouvoir de renoncer à sa charte et de pourvoir à la liquidation des affaires de la dite compagnie.

De la banque d'Echange de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse; demandant qu'il soit passé un acte pour lui permettre de réduire son capital versé de trente par cent.

Et du bureau de commerce de la cité de Belleville, province d'Ontario; demandant la révocation des droits de timbre sur les billets promissoires et les lettres de change.

L'honorable M. Dickey, du comité spécial des chemins de fer, des télégraphes et des havres, a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archihald, il a

été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son premier rapport, recommandant la réduction du dit comité à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand,

il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme

suit:

CHAMBRE DE COMITÉ, 15 février, 1882.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son

second rapport

Votre comité recommande que le délai fixé pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés, lequel expire aujourd'hui, soit prolongé à mercredi, le premier jour de mars prochain; aussi que le délai fixé pour présenter des bills privés au Sénat, lequel expirera jeudi, le vingt-trois du courant, soit prolongé à lundi, le sixième jour de mars prochain.

Le tout respectueusement soumis.

J. H. Bellerose, Président.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ, 16 février, 1882.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter

son troisième rapport:

Votre comité a examiné la pétition de l'association canadienne des utilisateurs de vapeur, demandant qu'il soit passé un acte pour lui permettre de changer son nom et le mode d'élection de ses directeurs, et a trouvé suffisant l'avis donné de cette pétition.

Le tout respectueusement soumis.

J. H. Bellerose, Président. L'honorable M. Ferrier, du comité des banques et du commerce, a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Bourinot, il

a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES, Jeudi, 14 février, 1882.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien s'unir à cette Chamhre dans la formation d'un comité mixte des deux Chambres, au sujet des impressions du Parlement, et les informant que les membres du comité permanent des impressions, savoir : l'honorable M. Bowell, messieurs Bannerman, Bourassa, Bunting, Charlton, Costigan, Desjardins, Lantier, McDonald, (Cap-Breton), Ross (Middlesex), Stephenson, Tassé, Thompson, Trow et Wallace (Norfolk), agiront comme membres du dit comité mixte des impressions.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. Bourinot, Greffier des Communes.

L'honorable P résident, a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque Standard du *Canada*, en date du 1er janvier, 1882.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit;

(Voir documents de la session, No.)

Alors, sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Ryan, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 16 Février, 1882.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Vendredi, 17 Février, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Power:

1 | 15 Février—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Genéral, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance, des pétitions, pièces, rapports et des ordres en conseil relatifs à un acte de la législature de la province d'Ontario, intitulé: "Acte pour protéger les intérêts publics dans les rivières, cours d'eau et ruisseaux," lequel a été désavoué par Son Excellence en conseil, ainsi qu'une copie du dit acte.

Par l'honorable M. Power:

2 15 Février—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire
transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance, des
télégrammes, pétitions, pièces, rapports et des ordres en conseil
relatifs à un acte de la législature de la province de Manitoba,
intitulé: "Acte pour constituer légalement la compagnie du
chemin de fer du sud-est de Winnipeg," lequel a été désavoué
par Son Excellence en conseil, ainsi qu'une copie du dit acte.

1882

Par l'honorable M. Power :

15 Février—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire
transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance, des
pétitions, rapports et des ordres en conseil qui sont relatifs à des
actes des législatures provinciales passés depuis le 1er janvier,
1880, ou à des bills des législatures provinciales réservés pour la
signification du plaisir de Son Excellence depuis cette date, et
qui n'ont pas encore été demandés par une adresse ou un ordre
de cette Chambre.

ORDRE DU JOUR.

Jeudi, 16 Février, 1882.

1 | 15 Février—Seconde lecture (Bill H) pour amender l'acte d'assurance refondu.—
(Hon. M. Bellerose.)

le Kingware Men Eller Milanen, des								
OTTAWA: [MPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE., 1882.	construction of the constr	SÉANCES DU SÉNAT	DES	PROCES-VERBAUX	conditions of the second secon	Mercredi, 15 février 1882.	4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.	No. 5.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 16 Février, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins, Chapais, Hamilton (Inkerman), Pelletier, Alexander, Cochrane, Hamilton (Kingston), Power, Pozer, Almon. Cormier, Haythorne, Dever, Archibald. Howlan, Read, Armand, Kaulbach, Dickey, Reesor, Baillargeon, Dumouchel, Leonard, Ryan, Bellerose, Fabre, McKay, Scott, Benson, Ferguson, McMaster, Simpson, Botsford, Ferrier, Macdonald, Skead, Boucherville, de, Flint, Macfarlane, Stevens, Bourinot, Gibbs. Montgomery, Sutherland. Boyd, Girard, Muirhead, Thibaudeau, Bureau. Glasier, Northwood, Trudel, Carvell. Grant. Odell, Vidal. Chaffers, Guévremont, Paquet, Wark.

PRIÈRES:

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Thomas Robert McInnes a été introduit entre l'honorable M.

Aikins et l'honorable M. Macdonald.

L'honorable M. McInnes (New Westminster) a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :



CANADA.

P. L. Macdougall, Général.

[L. S.] VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé Thomas Robert McInnes, écuier, M.D., de notre province de la Colombie-Britannique, dans notre Puissance du Canada:—

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance. Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

En Foi de Quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada: Témoin, notre très-fidèle et bien aimé Général Sir Patrick Leonard Macdougall, chevalier commandeur de notre très-illustre ordre de St-Michel et St-Georges, administrateur du gouvernement du Canada et commandant de nos forces, etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'Ottawa, en notre Puissance du Canada, ce vingt-quatrième jour de décembre de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un, et de notre Règne la quarante-cinquième.

Par ordre, R. Pope,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

L'honorable M. McInnes (New-Westminster) s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Robert Lemoine, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable Thomas Robert McInnes (New Westminster), membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. McKay,—De Richard Fuller et autres, des cités de Hamilton et Kingston, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Cochrane,—De J. Camvent et autres, et de Richard M. Heneker et autres, de la cité de Sherbrooke.

Par l'honorable M. Gibbs, -- De Thomas Clarke et autres, du comté de Lincoln, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Guévremont,—De James Armstrong, C.M.G., et autres, de la ville de Sorel, province de Québec.

Par l'honorable M. Boyd, — De E. F. Clement et autres, de Yarmouth, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Baillargeon,—De John Fraser, de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. Ryan, - De John Fraser, de la cité de Montréal.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De William Chapman, commissaire de la compagnie de crédit et de prêt du Canada; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'autoriser la dite compagnie à étendre ses opérations à toute la Puissance, et de lui permettre de s'entendre avec les emprunteurs sur le taux de l'intérêt qui doit leur être chargé, et d'émettre les actions-débentures.

De J. M. Currier et autres, de la cité d'Ottawa; demandant un acte d'incorporation sous le nom de la compagnie de chemin de fer de jonction d'Ottawa et d'Arnprior.

De James H. Ashdown et autres, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, demandant à être incorporés sous le nom de Banque du Manitoba.

De la compagnie du chemin de fer de Westbourne et du Nord-Ouest; demandant qu'il soit passé un acte déclarant que ce chemin est d'utilité générale au Canada, en lui donnant le pouvoir de construire une ligne de chemin de fer dans les territoires du Nord-Ouest, avec des embranchements au sud de la ligne, aussi de construire et d'opérer une ligne de télégraphe, d'avoir et maintenir des bâteaux à vapeur et autres, d'acheter des terres du gouvernement au profit de la compagnie; aussi, d'avoir le pouvoir d'émettre des bons et des actions préférentiels; de déclarer certains actes passés par la législature du Manitoba des actes spéciaux au lieu de l'acte des chemins de fer de 1879, et de donner le pouvoir à la dite compagnie de se fusionner avec d'autres chemins de fer.

De la compagnie d'assurance contre l'incendie et maritime de la Puissance; demandant qu'il soit passé un acte qui lui donne le pouvoir de mettre fin à ses transactions et de liquider ses affaires.

De William Frederick Cowan et autres, des villes d'Oshawa et Bowmanville, province d'Ontario; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La première banque Nationale du Canada."

De Chrysologue Roy, maire, et autres, du township d'Armagh, comté de Bellechasse, province de Québec; demandant que les droits sur la vente et la manufacture du tabac canadien soient réduit.

D'Alexander Logan et autres, de la cité de Winnipeg; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie du pont de Winnipeg et de Springfield."

De Peter Mc Laren et autres, des comtés de Lanark et Grenville, province d'Ontario, et des comtés de Vaudreuil, etc., de la province de Québec; demandant un acte pour les incorporer sous le nom de "La compagnie du chemin de fer de Montréal et du Canada Central.

L'honorable M. Aikins, ministre du revenu de l'intérieur, a informé la Chambre qu'il a reçu un message de Son Excellence le gouverneur-général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à la Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier comme suit.

Lorne.

Le gouverneur-général transmet pour l'information du sénat, un exemplaire du recensement numérique de la Puissance du Canada, en vertu de l'acte 42 Vict., chap. 21.

Hôtel du Gouvernement, Ottawa, 16 février, 1882.

(Pour le recensement, voir documents de la session, No)

L'honorable M. Aikins, ministre du revenu de l'intérieur, a présenté à la Chambre, le rapport du maître général des postes pour l'année expirée le 30 juin, 1881.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(Voir documents de la session, No)

L'honorable M. Aikins, ministre du revenu de l'intérieur, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 4 mars, 1881, priant son Excellence de vouloir bien transmettre à cette Chambre:

lo Un état de la quantité des monnaies d'argent canadiennes émises par le gouvernement du *Canada*, du ler juillet, 1867, au 1er mars, 1881, avec indignation de la quantité de pièces des dénominations respectives de cinquante, vingt-cinq, dix et cinq centins;

20 Le prix payé pour l'argent fin en lingots ou l'argent au titre de la Monnaie

Royale, lors de chaque nouvelle émission de ces monnaies d'argent ;

30 Le poids d'argent fin ou d'argent au titre de la Monnaie Royale des pièces

de ces différentes dénominations;

40 Ce qu'a coûté au gouvernement la quantité intégrale de chacune de ces différentes espèces de monnaies, et le pourcentage ou seigneuriage retenu par le gouvernement sur la fabrication de ces monnaies.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No)

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender "l'Acte d'assurance refondu de 1877,"

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a

été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Odell, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 17 Février, 1882.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Vendredi, 17 Février, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Power:

1|15 Février—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouver neur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance, des pétitions, pièces, rapports et des ordres en conseil relatifs à un acte de la législature de la province d'Ontario, intitulé: "Acte pour protéger les intérêts publics dans les rivières, cours d'eau et ruisseaux," lequel a été désavoué par Son Excellence en conseil, ainsi qu'une copie du dit acte.

Par l'honorable M. Power:

2|15 Février—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire
transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance, des
télégrammes, pétitions, pièces, rapports et des ordres en conseil
relatifs à un acte de la législature de la province de Manitoba,
intitulé: "Acte pour constituer légalement la compagnie du
chemin de fer du sud-est de Winnipeg," lequel a été désavoué
par Son Excellence en conseil, ainsi qu'une copie du dit acte.

1882.

Par l'honorable M. Power :

3|15 Février—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire
transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance, des
pétitions, rapports et des ordres en conseil qui sont relatifs à des
actes des législatures provinciales passés depuis le 1er janvier,
1880, ou à des bills des législatures provinciales réservés pour la
signification du plaisir de Son Excellence depuis cette date, et
qui n'ont pas encore été demandés par une adresse ou un ordre
de cette Chambre.

Par l'honorable M. Reesor:

4 16 Février—Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera, demain, soit ajournée à jeud prochain.

ORDRES DU JOUR.

Vendredi, 17 Février, 1882.

- 1|10 Février—Seconde lecture (Bill C) relatif aux délinquants fugitifs réfugiés en Canada.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
- 2 10 "Seconde lecture (Bill B) relatif à la police de port et de rivière.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
- 3 10 "Seconde lecture (Bill F) pour proroger l'acte 43 Vic., relatif à l'administration de la justice criminelle dans les territoires en contestation.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
- 4 16 "Seconde lecture (Bill H)—Amendement de l'acte d'assurance refondu.—(Hon. M. Bellerose.)

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Jeudi, 16 février 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE.,
1882.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 17 Février, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins. Chaffers, Hamilton (Inkerman), Paquet, Alexander, Chapais, Hamilton (Kingston), Pelletier, Allan, Cochrane. Haythorne, Power, Almon, Cormier, Pozer, Howlan, Archibald, Dever, Kaulbach, Read, Armand, Dickey, Leonard, Reesor, Baillargeon, Dumouchel, McClelan, Ryan, Bellerose, Fabre, McInnes, Scott, Benson, Ferguson, McKay, Simpson, Botsford, Ferrier, McMaster, Skead, Boucherville, de, Flint, Macdonald, Stevens, Bourinot, Gibbs. Macfarlane, Sutherland, Boyd. Girard, Montgomery, Thibaudeau, Bureau, Glasier, Muirhead, Trudel, Campbell, Grant, Northwood, Vidal. (Sir Alexander). Guévremont. Odell, Wark. Carvell,

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honcrable M. Allan, - De la banque d'Ontario.

Par l'honorable M. Skead, De la compagnie assurance d'agricole d'Ottawa.

Par l'honorable M. Gibbs,—De l'honorable John Sutherland et autres, de Winnipeg,—De la compagnie du crédit foncier du Canada,—et de John Mather et autres, de la Puissance du Canada.

Par l'honorable M. Read, - De William Elliott et autres.

Par l'honorable M. Ferrier,—De Mathew Gardinier, autrefois du township de Sydenhan, dans le comté de Grey, province d'Ontario, et maintenant de Rapid City, province de Manitoba.

Par l'honorable M. Pelletier,—De John Wilson et autres, propriétaires de bateaux à vapeur de Québec et de Lévis et autres intéressés dans la navigation du St-Laurent.

Par l'honorable M. Hamiiton (Inkerman),—De la compagnie d'assurance Britannique Américaine.

Conformément à l'orde du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De l'honorable R. Thibaudeau, de Montréal; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de prolonger le délai fixé pour commencer et compléter les travaux projetés de la compagnie des bateaux traversiers du chemin de fer du St-Laurent et du Pacifique.

Du bureau de commerce de la cité de Toronto; demandant la révocation des droits de timbre sur les billets promissoires et les lettres d'échange.

De l'association mutuelle sur la vie du Canada; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de changer son nom en celui de "l'Association sur la vie du Canada," et pour d'autres fins.

De la compagnie du têléphone Bell, du Canada; demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

De la compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender la dix-neuvième section de son acte d'incorporation.

De la compagnie du télégraphe de *Montréal*; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de réfondre les actes concernant la dite compagnie et déclarant leur véritable sens et intention, et lui accordant les mêmes pouvoirs et priviléges dont jouissent les autres compagnies de télégraphe.

De J. H. Long et autres, du comté et de la province d'Ontario; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La Banque du Nord-Ouest."

De la compagnie du pont du Sud du Canada; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de prolonger le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux projetés à une période de quatre années.

De la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et de la compagnie du chemin de fer de l'Erié et de Niagara; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de réviser les droits et pouvoirs des dites compagnies pour construire et compléter sa ligne principale et ses embranchements et de prolonger le délai fixé pour son achèvement.

De la compagnie du pont de la *Grande Ile de Niagara*; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux.

De Thos. J. Eckert, président, et D. H. Bates, secrétaire, de la compagnie du télégraphe et du câble américain; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'accorder à la dite compagnie le droit d'agir comme co-opération dans la Puissance du Canada.

De Simon J. Dawson et autres; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie du chemin de fer du Lac Supérieur à la baie James.

Et de Edward Augustus Wilder et autres; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie du chemin de fer de la Baie-du-Tonnerre et du Minnesota.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SENAT,

CHAMBRE DE COMITÉ, No. 8, Vendredi, 17 février, 1882.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis

donné de chacune d'elles:

De Ch. A. E. Gagnon et autres, de la cité de Québec, liquidateurs de la compagnie d'assurance, la Stadacona, demandant certains amendements à l'acte 43 Vic., chapitre 70, autorisant la dite compagnie à renoncer à sa charte et à établir un mode de liquider ses affaires;

De M. H. Gault et autres, de la cité de Montréal, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie d'assurance maritime la St. Laurent du

Canada."

De la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie de *Montréal*, dite "le Soleil" demandant qu'il soit passé un acte pour changer son nom en celui de "Compagnie d'assurance sur la vie du *Canada*, dite 'le Soleil," pour amender la qualification de ses directeurs et les autoriser à opérer le placement de ses fonds;

De William Frederick Cowan et autres, des villes d'Oshawa et de Bowmanville, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "La

Première Banque Nationale du Canada".

Le tout respectueusement soumis.

J. H. BELLEROSE,

Président.

L'honorable M. Simpson, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son premier rapport recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Glasier, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le greffier soit autorisé à recevoir la déclaration de qualification de

l'honorable Hector Fabre,

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Almon, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son, Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance, des pétitions, pièces, rapports et des ordres en conseil relatifs à un acte de la législature de la province d'Ontario, intitulé: "Acte pour protéger les intérêts publics dans les rivières, cours d'eau et ruisseaux," lequel a été désavoué par Son Excellence en conseil, ainsi qu'une copie du dit acte.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général, par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Almon, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance, des télégrammes, pétitions, pièces, rapports et des ordres en conseil relatifs à un acte de la législature de la province de Manitoba, intitulé: "Acte pour constituer légalement la compagnie du chemin de fer du Sud-Est de Winnipeg," lequel a été désavoué par Son Excellence en conseil, ainsi qu'une copie du dit acte.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Páquet, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance, des pétitions, rapports et des ordres en conseil qui sont relatifs à des actes des législatures provinciales passés depuis le 1er janvier, 1880, ou à des bills des législatures provinciales réservés pour la signification du plaisir de Son Excellence depuis cette date, et qui n'ont pas encore été demandés par une adresse ou un ordre de cette Chambre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Consel Privé.

L'honorable M. Vidal a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte pour "amender l'acte d'incorporation de l'association d'assurance canadienne des utilisa- "teurs de vapeur et changer le nom de la dite compagnie en celui de la compagnie d'assurance et d'inspection des chaudières à vapeur du Canada."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. Gibbs a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte pour "incorporer la Première Banque Nationale du Canada."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les motssuivants:

> CHAMBRE DES COMMUNES, Jeudi, 16 février, 1882.

Résolu, Qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a nommé les honorables messieurs Anglin, Blake, Laurier, Mills, Mousseau, sir Richard Cartwright, messieurs Brecken, Cameron (Huron), Colby, Daly,

Fortin, Houde, MacDonnell (Inverness), McCarthy, Tassé et Wright pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres d'un comité mixte des deux Chambres au sujet de la bibliothèque.

Ordonné, Que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant les délinquants fugitifs passés en Canada d'autres parties des possessions de Sa Majesté,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant la police des hâvre et des rivières du Canada,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet de proroger pour un certain temps l'acte quarante-trois Victoria, chapitre trentequatre,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: " Acte à l'effet d'amender l'acte d'assurance refondu de 1877,"

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque des Townships de l'Est, Sherbrooke, province de Québec, en date du 2 janvier, 1882.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir document de la session No)

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 20 Février, 1882.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS

Pour Lundi, 20 Février, 1882.

1882

Par l'honorable M. Reesor:

1 17 Février—Que lorsque cette Chambre s'ajournera, demain, elle soit ajournée à jeudi prochain.

Par l'honorable M. Paquet :

2 17 "Que lorsque cette Chambre s'ajournera, demain, elle soit ajournée à mardi, le 28 du courant, à huit heures du soir.

ORDRES DU JOUR.

Lundi, 20 Février, 1882.

1	10	Février—Seconde lecture (Bill A) relatif aux banques et corporations de commerce devenues insolvables.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
2	10	" Seconde lecture (Bill B) relatif aux juges des cours de comté.—(Honsir Alexander Campbell.)
3	10	" Seconde lecture (Bill E) relatif à l'usage abusif des armes à feu(Hon. sir Alexander Campbell.)
4	10	" Seconde lecture (Bill G)—Amendant de nouveau l'acte relatif aux matelots, de 1873.—(Hon. sir Alexander Campbell.)

No. 7.

46 Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Vendredi, 17 février 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE, 1882.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 20 Février, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Hamilton (Kingston), Paquet, Aikins, Chaffers, Alexander, Cochrane, Haythorne, Pelletier, Allan, Cormier, Howlan, Power, Almon, Dever, Pozer, Kaulbach, Archibald, Dickey, Leonard, Read, Armand, Dumouchel, McClelan, Reesor, Baillargeon, Fabre, McInnes, Scott, Bellerose, Ferguson, McKay, Simpson, Benson, Ferrier, McMaster, Skead, Botsford, Macdonald, Stevens. Flint, Boucherville, de, Gibbs, Macfarlane, Sutherland, Bourinot, Trudel. Girard, Montgomery, Bureau, Vidal. Muirhead, Glasier, Campbell. Grant, Northwood, Wark. (Sir Alexander), Odell. Guévremont, Carvell.

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Wark, - Du très-révérend John, lord évêque de Saskatchewan, et certains prêtres, doyens et laïques de l'église d'Angleterre.

Par l'honorable M. Gibbs, - De l'honorable John Norquay, M.P., de la cité de Winnipeg, premier de la province de Manitoba, et autres.

Par l'honorable M. Read, - De John S. Newberry et autres, - De William Ray, maire, et autres, du village de Hemmingford, De J. P. Cain, maire, et autres, de la ville de St-Jean, - Du révérend A. S. Tassé et autres, du village de Napierville, -De Ransom Roire et autres, du village d'Athetstane, - De James Barr, maire, et autres, du township d'Havelock, - De William Anderson et autres, du township de Hindmarsh, -Du révérend J. C. Garrett et autres, du township de Franklin, -et de la compagnie du chemin de fer de jonction de Napierville, tous de la province de Québec ; demandant qu'il soit passé un bill à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie de jonction de chemin de fer et des carrières de Napierville.

Par l'honorable M. Chapais,—Du révérend M. Houde et autres,—Du révérend M Rainville et autres, -De S. A. Lavogue et autres, de Bellechasse, -De Charles Parsons et autres, -De Leboutillier frères, et autres, de Gaspé, -De Ross et Cie, et autres, de Québec, — De L. G. Desjardins et autres, de Lévis, tous de la province de Québec.

Par l'honorable M. McMaster, - De la compagnie d'assurance contre le feu la Souveraine du Canada.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Richard Fuller et autres, des cités d'Hamilton et Kingston, province d'Ontario; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie du chemin de fer de la Saskatchewan et de la rivière La Paix."

De J. Carment, de la cité de Sherbrooke, province de Québec. et autres ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie de bois de construction de Québec" (à responsabilité limitée.)

De Richard M. Heneker et autres, de la cité de Sherbrooke, province de Québec; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "l'Association mutuelle de bienveillance de Sherbrooke.'

De Thomas Clark et autres, du comté de Lincoln, province d'Ontario; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie du pont péninsulaire de Niagara."

De James Armstrong, C.M.G., et autres, de la ville de Sorel, province de Québec; demandant un acte d'incorporation sous le nom de " La compagnie du chemin de ter du Grand Oriental.'

De E. F. Clements et autres, de Yarmouth, province de la Nouvelle Ecosse; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie des bateaux à vapeur Clements" (à responsabilité limitée.)

De John Fraser, de la cité de Montréal; demandant d'être entendu à la barre de cette Chambre sur des faits concernant les biens et succession de feu Hugh Fraser.

L'honorable M. Simpson, du comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Skead, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Simpson, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ, 17 février, 1882.

Le comité mixte des deux Chambres concernant les impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son second rapport :—

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants, et recommande qu'ils

soient imprimés, savoir :-

Etat des paiements portés aux dépenses imprévues, en vertu d'arrêtés du Conseil, depuis le 1er juillet, 1881, jusqu'à date, conformément à l'acte 44 Victoria, chap tre 2, cédule B. (No. 15).

Rapport du bibliothécaire du Parlement. (No. 13). (Dans les documents de la

ession seulement)

Second rapport de la commission du service civil, datée d'Ottawa, le 28 juillet

1881. (No. 32).

Memorandum de la minorité de la commission du service civil, signé par MM. Taché et Tilton, membres de la dite commission. (No. 32a). (Ces deux documents devront être imprimés en nombre suffisant pour en donner deux copies extra aux députés.)

Etat de toutes les indemnités et gratifications octroyées depuis la date du dernier état, en vertu de l'acte 33 Vict., chap. 4, intitulé: "Acte pour mieux assurer l'efficacité du service civil du Canada, en pourvoyant à la retraite, en certains cas particuliers,

des personnes qui y sont employées." (No. 33).

Etat des mandats spéciaux émis par le gouverneur général conformément à l'acte 41 Victoria, chapitre 7, clause 32, pour l'exercice 1880-81; et un état semblable pour

lexercice 1881-82. (No. 34).

Réponse à ordre, —Etat indiquant, en détail, les dépenses encourues par les divers membres du gouvernement, et toute autre personne ou personnes au service du gouvernement ou payées par le gouvernement, qui ont été envoyées en Angleterre, ou ailleurs, dans l'intérêt du gouvernement, depuis le 10 février, 1880, jusqu'à date. (No. 35).

Réponse à adresse, - Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement

d'Ontario et les autorités fédérales au sujet de l'arbitrage des limites. (No. 37).

Réponse à adresse,—Copie de tous documents et de toute correspondance qui n'ont pas encore été soumis à cette Chambre au sujet des limites nord et ouest d'Ontario. (No. 37a.)

Votre comité recommande que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:

Réponse à ordre,—État des recettes et dépenses de la Cie du chemin de fer Grand Occidental au sujet du havre de Port-Stanley pendant l'année dernière; aussi, copie de toute correspondance relative à la perte du bâteau-remorqueur le Hall, dans le havre de Port-Stanley, en novembre dernier. (No. 19).

Réponse à adresse,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et différentes personnes, au sujet de l'établissement entre Québec et Lévis, d'un système de bateaux traversiers devant relier l'Intercolonial au chemin de fer de

Québec, Montréal, Ottawa et Occidental; etc., etc. (No. 23).

Réponse à ordre,—Copie de tout contrat ou marché passé entre le nommé Ham McMicken, agissant en son propre nom, ou au nom d'une prétendue compagnie, ou comme agent, et T. J. Lynskey, surintendant de la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien, de Emerson à St. Boniface, concernant le voiturage et la livraison, à Winnipeg, des marchandises transportées par le chemin de fer, etc., etc. (No. 24.)

Réponse à ordre,—Copie de toutes lettres, documents, etc., etc., se rapportant aux difficultés qui ont eu lieu l'été dernier (1880) entre un certain Ham McMicken, ou T. J. Lynskey, surintendant, et Robert Tait, écuier, travers er licencié par licence du gouvernement local, au sujet de la traverse entre St. Boniface et Winnipeg (No. 25).

Réponse à ordre, - Etat indiquant les terrains que possède le gouvernement dans

la ville de Sorel, leur étendue, et le revenu depuis le 1er juillet, 1867. (No. 26.)

Réponse à ordre,—Copie de tout document se rapportant à la mission de M. Lang, du département de l'Intérieur, l'été dernier, au Manitoba, au sujet des terres non patentées de cette province. (No. 27).

Réponse à ordre,—Copie de toute correspondance relative à la remise d'intérêt faite aux acquéreurs de terre sur la réserve des sauvages dans le canton d'Anderson,

comté d'Essex (No. 28).

Réporse à ordre,—État faisant connaître le coût des explorations et du tracé des seconds 100 milles du chemin de fer du Pacifique, à l'ouest de la rivière Rouge, depuis le ler janvier, 1879, au 1er février, 1881. (No. 29).

Réponse à ordre, - Copie de toute correspondance relative à des demandes de

patentes pour des terres dans la paroisse de St-Pierre. (No 30.)

Réponse à ordre,—Etat donnant le coût de chacune des expéditions faites dans le but d'explorer la contrée avoisinant la rivière de la Paix et la Skeena et les routes nord, pour un chemin de fer allant à l'océan Pacifique. (No. 3!.)

Réponse à ordre,—Copie de la correspondance et des documents relatifs au monnoyage d'un approvisionnement de monnaies d'argent suffisant pour satisfaire aux

pesoins du commerce et du public en Canada. (No. 36.)

Réponse à adresse, — Etat de la quantité des monnaies d'argent canadiennes émises par le gouvernement du Canada, du 1er juillet, 1867, au 1er mars, 1881, avec in l'cation de la quantité de pièces de chaque dénomination; le prix payé pour l'argent fin en lingots; le poids d'argent fin, et ce qu'a coûté au gouvernement la quantité intégrale de chacune de ces différentes espèces de monnaies, et le pourcentage ou seigneuriage retenu par le gouvernement sur la fabrication de ces monnaies. (No. 36a)

Message transmettant copie du recensement numérique de la Puissance du

Canada, fait en vertu de l'acte 42 Vict., chap. 21. (No. 38.)

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,

Président, Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, jeudi prochain.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, le quatorzième rapport du département de la marine et des pêcheries, pour l'année fiscale expirée le 30 juin, 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No.).

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, certaine correspondance entre le gouvernement impérial et le gouvernement canadien, au sujet du bill proposé relatif aux délinquants fugitifs.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No.).

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date de 19 mars, 1881, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette

Chambre toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada, le gouvernement impérial, M. Sandford Fleming et autres personnes sur le projet de M. Sandford Fleming de relier le Canada à l'Asie par un télégraphe sous-marin, avec aussi tous autres documents relatifs à ce projet.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(Voir documents de la session, No. .)

L'honorable M. Aikins, ministre du revenu de l'intérieur, a présenté à la Chambre, une copie du règlement adopté pour la vente de terrains houilliers.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(Voir documents de la session, No. .)

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque du Nouveau-Brunswick, en date du 10 février, 1882.

Et aussi, une liste des actionnaires de la banque canadienne de commerce, en date

du 11 février, 1882.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit :

(Voir documents de la session, No. .)

L'honorable M. Pâquet, secondé par l'honorable M. Bellerose, a proposé: Que lorsque cette Chambre s'ajournera, demain, elle soit ajournée à mardi, le 28 du courant, à huit heures du soir.

La question de concours étant mise sur la dite mot on, elle a été résolue dans

l'affirmative.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant les banques et les compagnies d'assurance et de commerce en liquidation,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Odell, il a été

Ordonné, que le dit bill, ainsi que les autres ordres du jour soient remis à mercredi, le 1er jour de mars prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Odell,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 21 Février, 1882.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

ORDRES DU JOUR.

Mardi, 21 Février, 1882.

1 17 Février-Seconde lecture (Bill I)-Amendement de l'acte d'incorporation de la Cie d'assurance des industriels employant la vapeur.—(Hon. sir Alexander Campbell.) Seconde lecture (Bill J)-Incorporation de la Première Banque Nationale. 2 17 -- (Hon. M. Gibbs.) Seconde lecture (Bill C)—Criminels fugitifs réfugiés en Canada — (Hon. 3 17 sir Alexander Campbell.) Seconde lecture (Bill D)-Police des havres et des rivières.--(Hon. sir 4 17 Alexander Campbell.) Seconde lecture (Bill F)-Prorogation de l'acte 43 Vic., relatif à l'admi-5 17 nistration de la justice criminelle dans le territoire en contestation.—(Hon. sir Alexander Campbell.) 6 17 Seconde lecture (Bill H)—Amendement de l'acte d'assurance refondu.

—(Hon. M. Bellerose.)

No. 8.

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Lundi, 20 février 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

MPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE,

1882.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 21 Février, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins. Alexander. Allan, Almon, Archibald. Armand, Baillargeon, Bellerose, Benson, Botsford, Boucherville, de, Bourinot, Bureau, Campbell, (Sir Alexander), Carvell,

Chaffers, Cochrane, Cormier, Dever, Dickey, Dumouchel. Fabre, Ferguson, Ferrier, Flint, Gibbs, Girard, Glasier, Grant,

Guévremont,

Haythorne, Howlan. Kaulbach. Leonard, McClelan. McInnes. McKay, McMaster. Macdonald, Macfarlane, McInnes, Montgomery. Muirhead, Northwood, Odell, Hamilton (Kingston),

Páquet, Pelletier, Power, Pozer, Read. Reesor. Scott, Simpson, Skead, Stevens, Sutherland. Trudel, Vidal. Wark.

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Hamilton (Kingston), - Du Queen's College, de Kingston.

Par l'honorable M. Allan,—Du très-révérend Métropolitain, de la part du très-révérend lord évêque de l'église d'Angleterre en Canada,—Du vénérable assurance, Lyster et autres, du doyenné rural de Frontenac,—et de la compagnie d'archidicon dite Anchor.

Par l'honorable M. Chapais, —De Célestin Latulippe et autres, —et de Joseph Gentier et autres, du comté de Bellechasse, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. McMaster,—De la compagnie du chemin de fer le Grand-Occidental.

Par l'honorable M. McInnes,—De l'association des commis-voyageurs du Canada.

Par l'honorable M. Dickey,-De H. G. C. Ketchem et autres.

Par l'honorable M. Sutherland,—De John J. McDonald et autres, de la Puissance du Canada.

Par l'honorable M. Bourinot,—De A. S. Blackman et autres, de la Puissance du Canada.

Par l'honorable M. Odell,—Du révérend William Gore Lyster et autres, du Cap-Cove, dans le doyenné rural de Gaspé,—Du révérend H. J. Petey et autres, du doyenné rural de Shipton, comté de Richmond, diocèse de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la banque d'Ontario; demandant qu'il soit passé un acte qui lui donne le pouvoir de réduire son capital, et pour d'autres fins.

De la compagnie d'assurance agricole d'Ottawa; demandant qu'il soit passé un acte lui donnant le pouvoir de liquider ses affaires.

De l'honorable John Sutherland, sénateur, et autres, de la cité de Winnipeg, province de Manitoba; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie du pont de St-Jean.

De la compagnie du crédit-foncier du Canada; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de lui donner le pouvoir de prêter de l'argent sur des biens-fonds dans Manitoba ou dans les territoires du Nord-Ouest, ou dans toute autre province qui pourra être formée dans ce territoire, au taux d'intérêt que l'on pourra fixer.

De John Mather et autres, de la Puissance du Canada; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie d'amélioration de la rivière à la Pluie."

De William Elliot et autres, d'Ottawa; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie du chemin de fer Central de Rapid City."

De John Wilson et autres, propriétaires de bateaux à vapeur de Québec et de Lévis, et autres intéressés dans la navigation du St. Laurent; demandant la révocation des droits sur le charbon à vapeur.

De la compagnie d'assurance Britannique Américaine; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de refondre et d'amender les différents actes relatifs à son incorporation.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ, Mardi, 21 février, 1882.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son cinquième rapport:

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné

de chacune d'elles :

De J. M. Currier et autres, de la cité d'Ottawa, demandant à être constitués on corporation sous le nom de compagnie du chemin de fer de Jonction d'Ottawa et

d'Arnprior ;

De Peter McLaren et autre, du comté de Lanark et des comtés voisins, province d'Ontario, et du comté de Vaudreuil et des comtés voisins dans la province de Québec, demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie du chemin de fer de Montréal et du Canada Central.

De la compagnie du pont du Sud du Canada; demandant la passation d'un acte qui prolonge de quatre ans le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux projetés

De la compagnie du pont de la Grande Ile de Niagara; demandant la passation d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son

entreprise;

De la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, et de la compagnie du chemin de fer Erié et Niagara; demandant qu'il soit passé un acte pour faire revivre les droits et pouvoirs des dites compagnies relativement à la construction et à l'achèvement de leurs lignes premières et embranchements de voie ferrée, et pour prolonger le délai de l'exécution de ces travaux ;

De Thos. F. Eckert, président, et D. H. Bates, secrétaire de la compagnie américaine de télégraphe et de câble ; demandant qu'il soit passe un acte qui accorde à la

dite compagnie les pouvoirs corporatifs en Canada.

D'Edward Augustus Wild et autres, du Canada; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de la Baie-du-Tonnerre et du Minnesota."

De Richard Fuller et autres, des cités de Hamilton et Kingston, province d'Ontario; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de

fer de Saskatchewan et de la rivière la Paix."

De J. Casavant, de la cité de Sherbrooke, et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie d'exploitation des bois de Québec (à respon-

De Richard W. Heneker et autres, de la cité de Sherbrooke; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Association mutuelle de bienveillance de

Sherbrooke."

De E. F. Clements et autres, d' Yarmouth, province de la Nouvelle Ecosse ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie de steamers la

Clements (à responsabilité limitée.)

Votre comité a aussi examiné la pétition de Simon J. Dawson et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie du chemin de fer du lac Supérieur et de la Baie James ; et a constaté qu'avis de cette pétition a été donné dans la Gazette du Canada pendant six semaines seulement et n'a pas été donné dans Votre comité recommande néanmoins que cet avis soit les journaux locaux. considéré comme suffisant, vu que la voie ferrée projetée doit traverser un territoire presque entièrement inhabité; il recommande en conséquence la suspension de la 51e règle dans ce cas-ci.

Le tout respectueusement soumis.

Jos. H. BELLEROSE, Président. Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de Simon J. Dawson et autres, tel que recommandé dans le cinquième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'année 1881.

Crdonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable Président, a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque Impériale du Canada, en date du 10 février, 1882.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque de St-Hyacinthe, en date du 18 février, 1882.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit :

(Voir documents de la session, No.)

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Beauharnois*, pour l'année 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(Voir documents de la session, No.)

L'honorable M. Scott a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Montréal et du Canada Central."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la lecture de la pétition, de Matthew Gardiner, autrefois du township de Sydenham, dans le comté de Grey, et province d'Ontario, et maintenant de Rapid City, dans la province de Manitoba, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de dissoudre son mariage avec Elizabeth Ann Robertson,

L'honorable M. Ferrier a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier

du Sénat:

Bureau du greffier du Sénat, Lundi, 20 février, 1882.

Dans l'affaire de *Matthew Gardiner*, pétitionnaire pour un bill de divorce, je certifie par le présent que j'ai reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, prescrit par la 83e règle de cette Chambre.

ROBERT LEMOINE, Greffier du Sénat.

L'honorable M. Ferrier a présenté à la Chambre certains papiers et l'avis d'un bill de divorce.

Ces derniers papiers ont été lus par le greffier comme suit :

Dans l'affaire de la pétition de Matthew Gardiner, demandant un bill à l'effet de divorcer d'avec Elizabeth Ann Gardiner:

Je, Elias Talbot Malone, de la cité de Toronto, dans le comté d'York, avocat,

dépose sous serment:

1. Qu'avis de l'intention de demander un bill de divorce dans cette affaire a été donné avant la session du Parlement du Canada qui s'est ouverte en décembre mil huit cent quatre-vingt; que le dit Parlement s'étant alors réuni plus tôt que d'ordinaire, les avis prescrits n'ont pu être donnés; que j'ai fait néanmoins signifier à la dite Elizabeth Ann Gardiner copie du dit avis qui m'est ici représenté, sous la cote A; l'affidavit ci-annexé fait foi de cette signification.

2. Que d'autres avis ont été donnés pour la présente session du Parlement, ainsi qu'il appert par la déclaration ci-jointe; que j'ai fait de diligentes recherches pour découvrir le lieu où se trouvait la dite Elizabeth Ann Gardiner, afin de lui signifier l'avis de la demande à présenter contre elle; le dit avis m'étant ici représenté, est coté B. Comme résultat de mes dites recherches, j'ai reçu les lettres présentement produites adressées à la société dont je suis l'un des membres, lesquelles lettres sont respectivement cotées C, D, E, F, G.

3. Que j'ai aussi employé un agent de la police secrète pour faire chercher la dite Elizabeth Ann Gardiner en cette ville, particulièrement à l'hôtel Hunter et au No 286, King Street West, comme les pièces produites en font mention, mais le

dit agent n'a pas réussi à la rencontrer.

4. Le vingt-cinq octobre dernier, j'ai reçu la pièce ici représentée sous la cote H, que m'ont délivrée MM. Cameron, Appelbee et McPhillips, en me donnant à entendre

qu'ils agissaient en cela comme procureurs de la dite Elizabeth Ann Gardiner.

5. Que le vingt-sixième jour du dit mois d'octobre j'ai fait signifier une copie conforme de l'avis ici représenté, coté B, aux dits MM. Cameron, Appelbee et McPhillips, qui ont signé un reçu de signification au dos du dit avis.

Assermenté devant moi, en la cité de Toronto, comté d'York, ce 15e jour de février, 1882.

J. T. MALONE.

W. G. Hannah, Commissaire.

Re MATTHEW GARDINER (divorce).

Je, Wilford Delande Auldjo, de la cité de Toronto, comté d'York, étudiant en

droit, dépose sous serment :

Que le quinzième jour de novembre mil huit cent quatre-vingt, j'ai signifié personnellement à *Elizabeth Ann Gardiner*, épouse du dit *Matthew Gardiner*, une copie conforme de l'avis ci-annexé en lui délivrant et remettant la dite copie à elle-même.

Assermenté devant moi, en la cité de Toronto, comté d'York, ce 17e jour de novembre, 1880.

W. D. AULDJO.

WM. ERATT, Commissaire autorisé à recevoir des affidavits in B. R.

(A.)

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session, de la part de Mathew Gardiner, du township de Sydenham, comté de Grey, province d'Ontario, fermier, à l'obtention d'un bill de divorce d'avec Elizabeth Ann Gardiner, son épouse, pour cause d'adultère.

Toronto, ce 1er août, 1880.

EDGAR, RITCHIE ET MALONE,

Procureurs du demandeur.

(B)

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session, de la part de Matthew Gardiner, du township de Sydenham, comté de Grey, province d'Ontario, fermier, à l'abtention d'un bill de divorce d'avec Elizabeth Ann Gardiner, son épouse, pour cause d'adultère.

Toronto, ce 6 mai, 1881.

EDGAR, RITCHIE ET MALONE,

Procureurs du demandeur.

Nous acceptons la signification du présent avis au nom d'Elizabeth Ann Gardiner, 26 octobre, 1881.

CAMERON, APPELBEE ET McPHILLIPS,

Procureurs d'Elizabeth Ann Gardiner.

L'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé:

Que preuve ayant été produite à la satisfaction du Sénat, des diligences faites pour opérer la signification personnelle de l'avis de la dite demande de divorce, la pétition de Matthew Gardiner, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de dissoudre son mariage avec Elizabeth Ann Gardiner, soit maintenant lue et reçue.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

La dite pétition a alors été lue et reçue.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de l'association d'assurance des utilisateurs de la vapeur et changer le nom de la dite compagnie en celui de compagnie d'inspection et d'assurance du Canada des chaudières à vapeur, "

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gibbs, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le premier mars prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: " Acte à l'effet d'incorporer la Première Banque Nationale du Canada,"

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le 1er mars prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant les délinquants fugitifs passés au Canada d'autres parties de l'empire de Sa Majesté, "

Sur metion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Botsford, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le 1er mars prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant la police des ports et des rivières du Canada,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Botsford, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le 1er mars prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour continuer en vigueur pour un certain temps l'acte 43 Victoria, chapitre trente-six," Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbeil, secondé par l'honorable M.

Botsford, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le 1er mars prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitule: "Acte à l'effet d'amender l'acte refondu d'assurance, 1877,"

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le 1er mars prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford,

La Chambre s'est ajournée à mardi prochain, à huit heures du soir.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 28 Février, 1882.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mardi, 28 Février, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Power:

121 Février—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de tous ordres rendus en conseil, de tous rapports et mémoires, de toutes conventions, propositions, offres et correspondance se rapportant ou se rattachant à l'aliénation ou à l'administration des chemins de fer actuellement ou ci-devant possédés dans la Nouvelle Ecosse, par le gouvernement du Canada, entre autres des sections de l'Intercolonial de Truro à Pictou et de la jonction de Windsor à Windsor; les pièces demandées devant comprendre tous renseignements sur les pouvoirs de circulation et autres privilèges à accorder sur les autres parties de l'Intercolonial dans la dite province, et comprend tous renseignements non encore fournis en réponse à une adresse ou à un ordre de cette Chambre, et non encore imprimés.

Pour Mercredi, 1er Mars, 1882.

1882. Par l'honorable M. Power:

2 21 Février—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous ordres rendus en conseil, de tous rapports et mémoires, et de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou quelque département ou fonctionnaire administratif et les directeurs de la raffinerie de sucres de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) ou quelque membre ou employé de la dite compagnie, au sujet de la concession d'une remise de droits à la dite compagnie sur les sucres ou autres marchandises destinées à l'exportation.

ORDRES DU JOUR.

Mardi, 28 Février, 1882.

1 21 Février—Seconde lecture (Bill C)—Criminels fugitifs réfugiés en sir Alexander Campbell.)	Canada.—(Hon.
sir Alexander Campbell.)	

2 21 "Seconde lecture (Bill F)—Prorogation de l'acte 43 Vic., relatif à l'administration de la justice criminelle dans le territoire en contestation.—(Hon. sir Alexander Campbell.)

3 21 "Seconde lecture (Bill K)—Chemin de fer de Montréal et du Canada Central.—(Hon. M. Scott.)

OTTAWA: [MPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET C] 1882.	SÉANCES DU SÉNA	PROCES-VERBAUX	Mardi, 21 février 1882.	4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1	No. 9.
---	-----------------	----------------	-------------------------	--	--------

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 28 Février, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Carvell,	Hamilton (Kings	ton). Pâquet
Alexander,	Chaffers,	Haythorne,	Pelletier.
Allan,	Cochrane.	Howlan,	Power,
Almon,	Cormier,	Kaulbach,	Pozer,
Archibald,	Dever,	Leonard,	Read,
Armand,	Dickey,	McClelan,	Reesor,
Baillargeon,	Dumouchel,	McInnes,	Ryan,
Bellerose,	Ferguson,	McKay,	Scott.
Benson,	Ferrier,	Macdonald,	Simpson,
Botsford,	Flint,	Macfarlane,	Skead,
Boucherville, de,	Gibbs.	Miller,	Sutherland,
Bourinot,	Girard,	Montgomery,	Trudel,
Bureau,	Glasier,	Muirhead,	Vidal,
d Campbell,	Guévremont,	Northwood,	Wark.
(Sir Alexander),		210101000000,	wark.

PRIMRES:

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Flint,— De J. Daniel et autres, membres du bureau de commerce de la cité et du comté de St-Jean, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Chapais,—Du révérend Arthur J. Caron et autres,—Du révérend F. Paradis et autres,—De Phirman Latulippe et autres,—De Pierre Audette et autres,—De Jean Bou'é et autres,—Du révérend F. A. Gingras et autres,—D'Ephrem Audet et autres,—De Charles Bilodeau et autres,—De Louis Lalonte et autres, tous de la province de Québec.

Par l'honorable M. McInnes,—De E. Robson et autres, de New Westminster, province de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Read,—De la compagnie de fournaises de New-York et d'Ontario de la cité de Jersey, dans l'Etat de New-Jersey, l'un des Etats-Unis de l'Amérique.

Par l'honorable M. Páquet,—Du révérend Ph. H. Suzor et autres,—De J. B. Goudreault et autres,—et de C. P. D. O. Girardin et autres, de la ville de Nicolet, dans le comté de Nicolet, province de Québec.

Par l'honorable M. Ryan,—De la compagnie de placement sur biens-fonds de Dundee (à responsabilité limitée.)

Par l'honorable M. Gibbs,—De la société du crédit foncier Franco-Canadien,—De l'honorable J. H. Gibbs et autres, de la province d'Ontario,—et de la conférence de Montréal de l'église méthodiste du Canada, tenue à Stanstead, province de Québec.

Par l'honorable M. Allen,—De la compagnie mutuelle du télégraphe du Canada,—De la compagnie du Nord de l'Amérique d'assurance mutuelle sur la vie,—et de la compagnie d'assurance mutuelle anglaise et coloniale du Canada.

Par l'honorable M. Dickey,—D'Augustus West et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse,—Du révérend Peter Roe et autres,—Du révérend Félix J. Boyles et autres,—Du révérend James S. Sykes et autres,—Du révérend R. Waller Colston et autres,—Du révérend James R. Delbarge et autres,—Du révérend Henry Coleridge Stuart et autres, tous du diocèse de Québec,—Du révérend Thomas Maynard et autres,—De M. Geiger et autres,—De John Partridge et autres,—Du révérend Henry Stenrs et autres,—Du révérend Lewis M. Wilkins et autres,—Du révérend H. H. Hamilton et autres,—Du révérend R. W. Dyer et autres,—Du révérend James L. Downing et autres,—De John Davis et autres,—et du révérend Henry Staines, tous du diocèse de la Nouvelle-Ecosse et membres de l'église d'Angleterre.

Par l'honorable sir Alexander Campbell,—De L. R. O'Brien, président, et M. Matthews, secrétaire de l'Académie royale canadienne des arts,—et du révérend Charles Hamilton, recteur de l'église St-Mathew, et autres, de la cité de Québec et du diocèse de Québec.

Par l'honorable M. Vidal,—De la compagnie du chemin de fer de la vallée de la Saskatehewan Sud.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :-

Du très-révérend John, lord évêque de la Saskatchewan et certains prêtres, diacres et laïques de l'église d'Angleterre; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Synode du diocèce de la Saskatchwan.

De J. S. Kennedy et autres, de la cité de Winnipeg; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender l'acte constitutif de la banque incorporée de Londres et de l'Amérique du Nord.

De John Newberry et autres; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie du pont du Sault Ste-Marie.

De la compagnie de jonction de chemin de fer et des barrières de Napierville; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender son acte d'incorporation.

De William Roy, maire, et autres, du village d'Hemmingford,—de J. P. Cain, maire, et autres, de la ville de St-Jean,—Du révérend A. S. Tassé et autres, du village de Napierville,—De Ransom Roire et autres, du village d'Athelstane,—De James Barr, maire, et autres, du township d'Havelock,—De William Anderson et autres, du township de Hindmarsh,—Du révérend J. C. Garrett et autres, du township de Franklin, tous de la province de Québec; demandant la passation du bill à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie de jonction de chemin de fer et des carrières de Napierville.

Du révérend M. Houde et autres,—Du révérend M. Rainville et autres,—De T. H. Lavoque et autres, de Bellechasse; demandant que les droits sur la vente et la manufacture du tabac canadien soient réduits.

De Charles Parsons et autres,—De Leboutillier frères, et autres, de Gaspé,—De Ross et Cie, et autres, de Québec,—De L. G. Desjardins et autres, de Lévis, tous de la province de Québec; demandant le prolongement immédiat au détroit de Belle-Isle de la ligne télégraphique sur le côté nord du golfe St-Laurent; et

De la compagnie d'assurance contre l'incendie, dite La Souveraine, du Canada; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender son acte d'incorporation de manière à l'autoriser à prendre des risques d'assurance maritime et de navigation intérieure, et pour d'autres fins.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général, en date du 24 février, 1880, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre quelque département du gouvernement du Canada et le sénateur Fabre, et aussi le détail des sommes qui lui ont été payées pour frais de routes et autres dépenses jusqu'à ce jour.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No.)

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général en date du 1er février, 1881, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute correspondance ou renseignements en sa possession sur le sujet de la vente en France des navires de construction canadienne, aux mêmes conditions favorables que celles dont jouissent les navires de construction britannique; aussi tout renseignement que peut fournir le gouvernement sur l'admission en Canada des produits français à des conditions plus favorables que celles actuelles.

Crdonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(Voir documents de la session, No.)

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre un état de la distribution des statuts de la Puissance du Canada, pendant la troisième session du quatrième parlement, 1880-81.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

nd da

(Voir documents de la session, No. .)

L'honorable M. Aikins, ministre du revenu de l'intérieur, a présenté à la Chambre, un rapport du ministre de l'agriculture relatif au recensement.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No. .)

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Paquet, a proposé:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de tous ordres rendus en conseil, de tous rapports et mémoires, de toutes conventions, propositions, offres et correspondance se rapportant ou se rattachant à l'aliénation ou à l'administration des chemins de fer actuellement ou ci-devant possédés dans la Nouvelle Ecosse, par le gouvernement du Canada, entre autres des sections de l'Intercolonial de Truro à Pictou et de la jonction de Windsor à Windsor; les pièces demandées devant comprendre tous renseignements sur les pouvoirs de circulation et autres privilèges à accorder sur les autres parties de l'Intercolonial dans la dite province, et comprend tous renseignements non encore fournis en réponse à une adresse ou à un ordre de cette Chambre, et non encore imprimés.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque de Toronto en date du 15 février, 1882.

Aussi, une liste des actionnaires de la compagnie de banque d'Halifax, en date du 15 février, 1882.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque de Montréal, en date du 9 février, 1882.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque Jacques Cartier, en date du 1er juin, 1881.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque Ville-Marie, en date du 31 décembre, 1881.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque Maritime de la Puissance du Canada, en date du 21 février, 1882.

Et aussi, une liste des actionnaires de la banque d'Echange du Canada, en date du 9 février, 1882.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit.

(Voir documents de la session, No.)

L'honorable Président a présenté à la Chambre, des états des baptêmes, mariages et sépultures dans les comtés de Bellechasse, Montmagny et l'Islet, dans le district de Montmagny, province de Québec, pour l'année 1881.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir documents de la session, No.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour venir en aide à la banque de l'Ile du Prince-Edouard," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence. Ordonné que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant les criminels fugitifs passés en Canada d'autres parties des possessions de Sa Majesté, "a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été .

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain, le septième jour de mars.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet de proroger pendant un certain temps l'acte 43 Vic., chap. 36, "a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer de *Montréal* et du *Canada* Central, "a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 1er Mars, 1882.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 1er Mars, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Power :

1 21 Février—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous ordres rendus en conseil, de tous rapports et mémoires, et de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou quelque département ou fonctionnaire administratif et les directeurs de la raffinerie de sucres de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) ou quelque membre ou employé de la dite compagnie, au sujet de la concession d'une remise de droits à la dite compagnie sur les sucres ou autres marchandises destinées par elle à l'exportation.

Pour Jeudi, 2 Mars, 1882.

Par l'honorable M. Alexander:

2 ler Mars—Qu'il soit résolu:—Que cette Chambre désire recommander à la considération favorable du gouvernement le mérite de Frederick Dunbar, canadien de naissance, qui a donné une excellente preuve de son talent de statuaire dans l'exécution des bustes du trèshonorable sir John A. Macdonald et d'autres personnages du Canada et des Etats-Unis; et que cette Chambre désire aussi exprimer la satisfaction qu'elle aurait à accueillir une proposition faite en vue de donner un encouragement à cet artiste national distingué en lui commandant l'exécution de bustes en marbre de Son Excellence le Gouverneur-Général et de Son Altesse Royale la Princesse Louise, bustes que l'on déposerait à la bibliothèque du Parlement.

1882. Interpellation par l'honorable M. Botsford:

3 ler Mars—Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter pendant cette session une mesure à l'effet de répartir la représentation parlementaire de la province du Nouveau-Brunswick de manière à donner au comté de Westmorland un membre additionnel dans la Chambre des Communes ?

ORDRES DU JOUR.

Mercredi, 1er Mars, 1882.

			mororous, for mais, 1002.
1	20 Fé	evrier-	-Prise en considération du deuxième rapport du comité des impressions. —(Hon. M. Simpson.)
2	20	"	Seconde lecture (Bill A)—Banques et compagnies de commerce insolvables.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
3	20	"	Seconde lecture (Bill B)—Juges des cours de comté.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
4	20	"	Seconde lecture (Bill E)—Usage abusif des armes à feu.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
5	21	"	Seconde lecture (Bill G)—Acte relatif aux matelots.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
6	21	"	Seconde lecture (Bill I)—Cie d'assurance des industriels employant la vapeur.—(Hon. M. Vidal.)
7	21	"	Seconde lecture (Bill J) Première Banque Nationale (Hon. M. Gibbs.)
8	21	"	Seconde lecture (Bill D)—Police des havres et des rivières.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
9	21	"	Seconde lecture (Bill H)—Acte d'assurance refondu.—(Hon. M. Bellerose.)
10	21	"	Comité de toute la Chambre (Bill F)—Justice criminelle dans les territoires contestés.—(Hon. sir Alexander Campbell.)

No. 10.

Aikina Alexa Allan, Almon Archida Arch

P

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Mardi, 28 février 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

[MPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE,

1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 1er Mars, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins, Hamilton (Kingston), Northwood, Chaffers, Alexander. Chapais, Haythorne, Paquet, Allan. Cochrane, Howlan, Pelletier, Almon, Power, Cormier, Kaulbach. Archibald. Dever, Leonard, Pozer, Armand. Dickey, McClelan. Read, Baillargeon, Dumouchel, McInnes. Ryan, Bellerose, Fabre, McKay, Scott, Benson, Ferguson, McMaster, Simpson, Botsford, Ferrier, Macdonald. Skead, Boucherville, de, Flint. Macfarlane, Stevens, Bourinot. Gibbs, MacInnes. Sutherland. Bureau, Miller, Girard, Trudel. Campbell. Glasier. Montgomery, Vidal, (Sir Alexander), Guévremont, Muirhead. Wark. Carvell,

PRIÈRES:

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Guévremont,-Du révérend A. N. Boucher et autres, du comté de Lotbinière, province de Québec.

Par l'honorable M. Paquet, De Joseph Forcier et autres, Du révérend D. O. S. de Carufel et autres,-Du révérend L. Trahern et autres,-et de C. A. L. Toupin et autres, du comté de Yamaska, province de Québec.

Par l'honorable M. Northwood, - Du révérend John R. Battisby et autres, membres de l'église presbytérienne de St. Andrew's, dans la ville de Chatham, province Je la compagni usa rence l'éc inchor, co d'Ontario.

Par l'honorable M. Vidal, De Chs. Staebler et autres, de la conférence de l'association évangélique du Canada, - De la compagnie du chemin de fer de la Souris et des Montagnes Rocheuses,-et du révérend Allan Simpson et autres, du presbytère d'Halifax, de l'église prosbytérienne du Canada.

Par l'honorable M. Almon,-De James Farquhar autres, et membres du comité de tempérance de l'association chrétienne des jeunes gens de la cité d'Halifax,-et du révérend John Ambrose et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans le diocèse de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Ferrier, Du révérend Gavin Lang, président, et autres, du synode de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse.

Par l'honorable M. MacInnes,-De la compagnie du chemin de fer le Grand-Occidental,-De M. O'Gara et autres,-De la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et des directeurs provisoires de la compagnie du pont et du tunnel du chemin de fer de la rivière Ste-Claire, - De Jos. J. Foy et autres, de la compagnie de prêt et d'épargne de Brant, - et de l'association de placement d'Ontario.

Par l'honorable M. Skead,-De la compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac et du Pacifique.

1000

I

mem

le char

D Hoire

De

Kie qu De

di Pan

618118

TO SET

Par l'honorable M. Dickey, - De la compagnie canadienne de lumière électrique, -Du révérend William L. Currie et autres, - De W. M. Pride et autres, - Du révérend R. F. Buice et autres, - De David Mitchell et autres, - Du révérend David C. Moore et autres, - Du révérend Robert Jamieson et autres, - De W. J. Ancient et autres, - et du révérend Jno. Edgecumbe et autres, tous membres de l'église d'Angleterre, dans le diocèse de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Cochrane, - De l'honorable Bradley Barlow, de la cité de St. Alban, dans l'État du Vermont, États-Unis, et autres, de la Puissance du Canada, - Du révérend Geo. Thorneloe et autres, et du révérend Henry Roe, missionnaire, du district de Québec.

Par l'honorable sir Alexander Campbell,-Du révérend Henry Roe, D.D., missionaire, de Sandhill, dans le diocèse de Québec.

Par l'honorable M. Kaulbach,—Du synode du diocèse de la Nouvelle-Ecosse,—Du révérend J. A. Kaulbach et autres, Du révérend F. P. Greatorex et autres, Du révérend P. J. Filleul et autres, - Du révérend A. C. Macdonald et autres, - Du révérend H. W. Atwater et autres, -De John Abbot et autres, et du révérend Geo. Butler et autres, tous du diocèse de la Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du Queen's College de Kingston; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de placer le dit collège dans la même position relativement à l'église presbytérienne du Canada, que celle qu'elle occupait autrefois relativement à l'église presbytérienne du Canada en connection avec l'église d'Ecosse, et à d'autres fins.

Du très-révérend métropolitain, de la part du trés-révéreud lord évêque de l'église d'Angleterre du Canada,—Du vénérable archidiacre Lyster et autres, du doyenné rural de Frontenac, dans la province d'Ontario,—Du révérend William Gore Lyster et autres, du Cap Cove, dans le doyenné rural de Gaspé,—Du révérend H. J. Petey et autres, du doyenné rural de Shipton, comté de Richmond, diocèse de Québec; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte ne devienne pas loi.

De la compagnie d'assurance dite Anchor; demandant qu'il soit passé un acte qui amende les actes concernant la dite compagnie.

De Célestin Latutippe et autres,—et de Joseph Lentier et autres, du comté de Bellechasse, dans la province de Québec; demandant que la vente et la manufacture du tabac canadien soient réduits.

De la compagnie du chemin de fer Grand Occidental; demandant la passation d'un acte qui l'autorise d'émettre des actions-débentures perpétuelles et des bons à époque limité, conjointement ou autrement, jusqu'à concurrence du capital, pourvu toutefois que l'intérêt annuel ne dépasse pas le montant actuel des intérêts fixés, plus six pour cent du montant qu'elle est autorisé à emprunter, et pour d'autres fins.

De l'association des commis-voyageurs du Canada; demandant la passation d'un Acte pour amender son acte d'incorporation et pour d'autres fins.

De H. G. C. Ketchum et autres; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie de transport maritime de Chignecto et de chemin de fer du Cap.

De John J. McDonald et autres, de Kéwatin et d'autres lieux; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie du chemin de fer du lac d'Athabaska à la baie d'Hudson."

Et de A. L. Blackman et autres; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie du chemin de fer de la grande ligne abrégée Américaine et Européenne."

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ, Mercredi, 1er mars, 1882.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son sixième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné

de chacune d'elles:

Du

end

ret

De la Banque Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour l'autoriser à réduire son capital et pour d'autres objets ;

De la compagnie d'assurance agricole d'Ottawa, demandant la passation d'un

acte qui l'autorise à entrer en liquidation;

De l'honorable John Sutherland et autres, de la cité de Winnipeg, demandant à être constitués en corporation sous le nom de Compagnie du Pont de St. Johns;

De la compagnie de crédit foncier du Canada, demandant la passation d'un acte qui l'autorise à prêter sur immeuble dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest et dans toutes provinces qui pourront être créées en ces territoires, à tel taux d'intérêt dont elle conviendra avec les emprunteurs;

De la compagnie d'assurance de l'Amérique Britannique; demandant la passation

d'un acte qui refonde et amende ses divers actes d'incorporation;

Du très-révérend John, lord évêque de Saskatchewan, et autres ministres et laïques de l'église d'Angleterre, demandant à être constituês en corporation sous le titre de "Synode du diocèse de Saskatchewan";

De John Mather et autres, du Canada; demandant à être constitués en cor-

poration sous le nom de Compagnie d'amélioration de la rivière la Pluie.

De J. S. Kennedy et autres, de la cité de Winnipeg, demandant qu'il soit passé un acte qui amende l'acte d'incorporation de la banque Chartée de Londres, et de érique du Nord; De John S. Newberry et autres; demandant à être constitués en corporation l'Amérique du Nord;

sous le nom de "Compagnie du Pont du Sault Ste-Marie;"

De la compagnie du chemin de fer de jonction et des carrières de Napierville,

demandant qu'il soit passé un acte qui amende son acte d'incorporation;

De T. S. Haynes, M.D., et autres, des comtés de Missisquoi, Iberville, et St.-Jean, dans la province de Québec, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du Pont Richelieu;"

De J. H. Lang et autres, du comté d'Ontario, province d'Ontario, demandant à

être constitués en corporation sous le nom de "Banque du Nord-Ouest;

De la compagnie du chemin de fer du Portage, de Westbourne et du Nord-Ouest, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de déclarer son chemin d'utilité générale pour le Canada; de l'autoriser à construire une ligne de chemin de fer dans le territoire du Nord-Ouest avec des embranchements vers le sud, à établir et exploiter une ligne télégraphique, à acquérir et mettre en service des bâtiments à vapeur et autres navires; à acquérir des terres du gouvernement pour l'avantage de la compagnie; aussi à l'effet de lui conférer de plus amples pouvoirs pour l'émission d'obligations et d'actions privilégiées ; de déclarer certains actes passés par la législature de Manitoba, actes spéciaux au sens de l'acte des chemins de fer, 1879, et de donner à la compagnie le pouvoir de se fusionner avec d'autres compagnies de chemins de fer ;

De la compagnie de crédit et de prêt du Canada, demandant qu'il soit passé un acte qui autorise cette compagnie à opérer dans tout le Canada, à convenir avec les

emprunteurs du taux d'intérêt de ses prêts et à émettre des obligations;

De l'Association d'assurance Mutuelle sur la vie du Canada, demandant qu'il soit passé un acte pour changer son nom en celui de "Association d'assurance sur la vie,

du Canada," et pour d'autres objets;

De Mathew Gardiner, ci-devant du township de Sydenham, dans le comté de Grey, province d'Ontario, actuellement de Rapid City, dans la province de Manitoba, demandant qu'il soit passé un acte pour la dissolution de son mariage avec Elizabeth Ann Gardiner.

Le tout respectueusement soumis.

J. H. BELLEROSE, Président.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il

Ordonné, que le temps fixé pour recevoir des pétitions pour bills privés soit prolongé à vendredi, le 10 du courant.

" Acte pour L'honorable M. Ferrier a présenté à la Chambre, un bill intitulé: " venir en aide à Mathew Gardiner."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé:

Que le dit bill soit lu une seconde fois, mardi, le seizième jour de mars courant, et qu'avis en soit affiché aux portes de cette Chambre, et que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que le dit Mathew Gardiner soit entendu par son conseil à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et qu'il soit signifié copie du dit bill à Elizabeth Ann Robertson ou Elizabeth Ann Gardiner, sa femme, et qu'avis lui soit donné de la seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffi santes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendue par son conseil pour faire valoir les raisons qu'elle peut avoir à donner contre le dit bill. Que le dit Mathew Gardiner comparaisse devant cette Chambre, le seizième jour de mars courant, afin d'être examiné lors de la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, pour constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à quelque adultère que peut avoir commis sa femme, ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre lui et sa femme ou quelque autre personne ou personnes, au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à aucune action qu'il peut avoir intentée en justice à quelque personne pour cause de relations criminelles avec la femme de lui, dit Mathew Gardiner.

Et si, au temps de l'adultère dont il se plaint, sa femme, en vertu d'un contrat ou autrement, de son consentement, vivait séparée de lui et dispensée par lui, en tant qu'il le peut faire, de ses devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle co-

habitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritale.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La motion de concours a été mise sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le second rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant les banques, les compagnies d'assurances, et les corporations commerciales en faillite,

L'honorable sir Alexander Campbell a proposé, secondé par l'honorable M. Aikins,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable

M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs Scott, Dickey, McMaster, Trudel, Gibbs et du proposant, qui s'assemblera et s'ajournera à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les juges des cours de comté," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Ryan, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte quarante *Victoria*, chapitre trente, intitulé: Acte pour établir des dispositions contre l'usage abusif des armes à feu," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant les matelots, 1873,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M,

Aikins, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte "d'incorporation de l'association d'assurance des utilisateurs de la vapeur et changer " le nom de la dite compagnie en celui de compagnie d'inspection et d'assurance du "Canada des chaudières à vapeur," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a

été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la Première Banque Nationale du Canada," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la police des havres et des rivières," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte refondu d'assurance de 1877," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a

été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour proroger pendant un temps limité l'acte 43 Vict., chap. 36."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ferrier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 2 Mars, 1882.

1882.

1

Par l'honorable M. Alexander:

1 ler Mars—Qu'il soit résolu :—Que cette Chambre désire recommander à la considération favorable du gouvernement le mérite de Frederick Dunbar, canadien de naissance, qui a donné une excellente preuve de son talent de statuaire dans l'exécution des bustes du trèshonorable sir John A. Macdonald et d'autres personnages du Canada et des Etats-Unis; et que cette Chambre désire aussi exprimer la satisfaction qu'elle aurait à accueillir une proposition faite en vue de donner un encouragement à cet artiste national distingué en lui commandant l'exécution de bustes en marbre de Son Excellence le Gouverneur-Général et de Son Altesse Royale la Princesse Louise, bustes que l'on déposerait à la bibliothèque du Parlement.

Interpellation par l'honorable M. Botsford:

2 ler Mars—Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter pendant cette session une mesure à l'effet de répartir la représentation parlementaire de la province du Nouveau-Brunswick de manière à donner au comté de Westmorland un membre additionnel dans la Chambre des Communes ?

1882.

Par l'honorable M. Power:

3|21 Février-Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous ordres rendus en conseil, de tous rapports et mémoires, et de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou quelque département ou fonctionnaire administratif et les directeurs de la raffinerie de sucres de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) ou quelque membre ou employé de la dite compagnie, au sujet de la concession d'une remise de droits à la dite compagnie sur les sucres ou autres marchandises destinées par elle à l'exportation.

Pour Vendredi, 3 Mars, 1882.

Par l'honorable M. Trudel:

411er Mars-Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute communication ou correspondance, et de toute décision, jugement, ordre ou consultation ou de tout autre document reçu de quelque autorité religieuse du Canada, sur le sujet de tous projet de loi relatif au mariage entre beaux-frères et belles-sœurs.

ORDRES DU JOUR.

Jeudi, 2 Mars, 1882.

1882.

1.1er Mars-Seconde lecture (Bill G)-Amendement de l'acte relatif aux matelots.-(Hon. sir Alexander Campbell.)

La Chambre de nouveau en comité (Bill F)—Administration de la justice 2 1er criminelle dans les territoires contestés.—(Hon. sir Alexander Campbell.)

No. 11.

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Mercredi, 1er mars, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE,

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 2 Mars, 1882.

Les membres présents étaient!:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Chaffers,	Hamilton (Kingston), Northwood,			
Alexander,	Chapais,	Haythorne,	Påquet,		
Allan,	Cochrane,	Howlan,	Pelletier,		
Almon,	Cormier,	Kaulbach,	Power,		
Archibald,	Dever,	Leonard,	Pozer,		
Armand,	Dickey,	McClelan,	Read,		
Baillargeon,	Dumouchel,	McInnes,	Ryan,		
Bellerose,	Fabre,	McKay,	Scott,		
Benson,	Ferguson,	McMaster,	Simpson,		
Botsford,	Ferrier,	Macdonald,	Skead,		
Boucherville, de,	Flint,	Macfarlane,			
Bourinot,	Gibbs,	MacInnes,	Stevens,		
Bureau,	Girard,	Miller,	Sutherland,		
Campbell,	Glasier,		Trudel,		
(Sir Alexander),	Guévremont,	Montgomery,	Vidal,		
Carvell,	Guediemoni,	Muirhead,	Wark.		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Guévremont,—De J. H. Veuilleux et autres,—De Marcel Fourvil et autres, du comté de Nicolet,—De C. Rosaire et autres,—De M. Brassard et autres,—De James Foley et autres, de la cité de Montréal,—De A J. Taillon et autres, du comté de Richelieu,—et de l'honorable M. G. Joly, M.P.P., et autres, du comté de Lotbinière, province de Québec.

Par l'honorable M. Wark,—Du révérend A. J. Mowatt et autres, de la congrégation presbytérienne de St-Paul, dans le presbytère de St-Jean, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Chapais,—Du révérend J. E. Parent, de la province de Québec.

Par l'honorable M. Pâquet,—De Mercial Mercure et autres,—et du révérend A. E. Ricard et autres, du comté de Yamaska, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Ryan,—De la compagnie canadienne de garantie (à responsabilité limitée.)

Par l'honorable M. MacInnes,—Du synode de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Europe,—De la compagnie manufacturière McClary,—et de John Rotston et autres, de la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Scott,—De W. F. Beach et autres, du comté de Dundee,—et de George S. Burell et autres, de la cité de London, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. de Boucherville,—Du révérend J. S. Thébarge et autres, de la province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De J. Daniel et autres, membres du bureau de commerce de la cité et du comté de St-Jean, province du Nouveau-Brunswick; demandant la révocation des droits de timbre sur les billets promissoires et les lettres de change.

Du révérend Arthur J. Caron et autres,—Du révérend F. Paradis et autres,—De Phirman Latulippe et autres,—de Pierre Audette et autres,—De Jean Boulé et autres,—Du révérend F. A. Gingras et autres,—D'Ephrem Audet et autres,—De Charles Bilodeau et autres,—De Louis Lalonde et autres, tous de la province de Québec; demandant que les droits sur la vente et la manufacture du tabac canadien soient réduits.

De E. Robson et autres, de New Westminster, province de la Colombie-Britannique; demandant qu'il ne soit fait aucun amendement hostile au "Scott Act", mais qu'il soit maintenu dans toute son intégrité ou rendu plus efficace.

De la compagnie des fournaises de New-York et d'Ontario, de la cité de Jersey, dans l'Etat de New-Jersey, l'un des Etats-Unis de l'Amérique; demandant qu'il soit passé un acte lui permettant d'agir comme corporation dans la Puissance du Canada.

Du révérend Ph. H. Suzor et autres,—De J. B. Goudreault et autres,—et de C. P. D. O. Girardin et autres, de la ville de Nicolet, dans le comté de Nicolet, province de Québec; demandant qu'il soit passé un bill à l'effet d'incorporer "La compagnie du chemin de fer le Grand Oriental."

De la compagnie de placement sur immeubles de *Dundee* (à responsabilité limitée); demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de l'autoriser de posséder et de vendre des immeubles dans la Puissance du *Canada*.

De la société de crédit foncier franco-canadien; demandant que l'acte 47 Vict. chap. 58, augmentant et étendant ses pouvoirs, soit amendé de manière à autoriser la dite société à fixer et recevoir sur ses prêts le même taux d'intérêt qu'un individu peut exiger légalement et à emprunter de l'argent jusqu'à concurrence de ses placements.

De l'honorable J. N. Gibbs et autres, de la province d'Ontario; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie des terres du Qu'Appelle."

De la conférence de *Montréal* de l'église méthodiste du *Canada*, tenue à *Stanstead*, province de *Québec*; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte, devienne loi.

De la compagnie mutuelle de télégraphe du Camada, dûment constituée par lettres patentes; demandant qu'il soit passé un acte d'incorporation lui donnant de plus amples pouvoirs et privilèges que ceux que lui accordent les dites lettres patentes.

De la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie, de l'Amérique du Nord; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de changer son nom en celui de "La compagnie d'assurance sur la vie, de la Puissance du Canada," ou en tout autre nom que le Parlement jugera à propos de lui donner, et pour d'autres fins.

De la compagnie anglaise et coloniale d'assurance du Canada; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender son acte d'incorporation.

D'Augustus West et autres, de la cité d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie d'assurance mutuelle de marine dite Océan."

Du révérend Peter Roe et autres,—Du révérend Félix J. Boyle et autres,—Du révérend James S. Sykes et autres,—Du révérend R. Waller Colston et autres,—Du révérend James R. Delbarge et autres,—Du révérend Henry Coleridge Stuart et autres, tous du diocèse de Québec,—Du révérend Thomas Maynard et autres,—De M. Geiger et autres,—De John Partridge et autres,—Du révérend Henry Sterns et autres,—Du révérend Lewis M. Wilkins et autres,—Du révérend H. H. Hamilton et autres,—Du révérend R. W. Dyer et autres,—Du révérend James L. Downing et autres,—De John Davis et autres,—et du révérend Henry Staines, tous du diocèse de la Nouvelle-Ecosse et membres de l'église d'Angleterre,—et du révérend Charles Hamilton, recteur de l'église St. Mathew, et autres, de la cité de Québec et du diocèse de Québec; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte ne devienne pas loi.

De L. R. O'Brien, président, et M. Matthews, secrétaire, de l'Académie royale canadienne des arts; demandant que la dite société soit incorporée sous le nom de "Académie royale canadienne des arts."

Et de la compagnie du chemin de fer de la vallée de la Saskatchewan du Sud; demandant la passation d'un acte pour amender son acte d'incorporation.

L'honorable M. Read, du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pendant la présente session, a présenté son second rapport.

()rdonné, qu'il soit reçu, et

ec;

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :-

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ, Jeudi, 2 mars, 1882.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session a l'honneur de présenter son deuxième rap-

port:

Votre comité a résolu de recommander ce qui suit: "les appointements du greffier en loi du Sénat seront de deux mille piastres (\$2,000) par année; ce fonctionnaire sera tenu d'être dans la capitale à peu près quatre semaines avant, et le même temps après chaque session; il devra, en addition à tous les devoirs remplis par le précédent greffier en loi, rédiger les bills d'intérêt public et les amendements aux bills de cette nature, que les membres du Sénat le chargeront de préparer.

Votre comité a aussi résolu de recommander que M. J. G. Ayhvin Creighton soit

nommé à la fonction de greffier en loi du Sénat.

Le tout respectueusement soumis,

ROBT. READ,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Alexander, secondé par l'honorable M. Haythorne, à proposé, que cette Chambre désire recommander à la considération favorable du gouvernement le mérite de Frederick Dunbar, canadien de naissance, qui a donné une excellente preuve de son talent de statuaire dans l'exécution des bustes du très-honorable sir John A. Macdonald et d'autres personnages du Canada et des Etats-Unis; et que cette Chambre désire aussi exprimer la satisfaction qu'elle aurait à accueillir une proposition faite en vue de donner un encouragement à cet artiste national distingué en lui commandant l'exécution de bustes en marbre de Son Excellence le Gouverneur-Général et de Son Altesse Royale la Princesse Louise, bustes que l'on déposerait à la bibliothèque du Parlement.

Après débat,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'abroger les droits sur les billets promissoires et lettres de change, "auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que la quarante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit amendé comme suit :-

Page 1, ligne 26.—Retranchez: "à leur valeur nominale" et insérez: "au prix qu'ils auront coûté au porteur lors de la passation du présent acte."

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte des matelots, 1873," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Ryan, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de proroger pendant un certain temps l'acte 43 Victoria, chap. 36."

(En comité.)

La première clause a été lue et amendée comme suit:

Page 1, ligne 8.—Après "Canada" insérez: "est par le présent amendé par l'insertion des mots: "ou dans le Manitoba" après le mot "l'Ontario," dans la 2e ligne de la 2e section du dit acte, et par l'insertion des mots: "soit dans une partie incontestée du Manitoba" après le mot "l'Ontario," dans la 5e ligne de la dite section du dit acte, "et ainsi amendé, il".

Le titre a été lu et amendé de manière à se lire comme suit: "Acte à l'effet d'amender et de proroger de nouveau pour un certain temps l'acte concernant l'administration de la justice criminelle dans le territoire en contestation entre les provinces

de l'Ontaio et du Manitoba."

L'honorable M. Ferrier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés. Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication annonçant l'intention de Son Excellence le Gouverneur-Général de se rendre à la Salle du Sénat, demain, à trois heures et demie après-midi, pour sanctionner au nom de Sa Majesté, certains bills passés par le Sénat et la Chambre des Communes.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 3 Mars, 1882.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Vendredi, 3 Mars, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Trudel:

ler Mars—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute communication ou correspondance, et de toute décision, jugement, ordre ou consultation ou de tout autre document reçu de quelque autorité religieuse du Canada, sur le sujet de tout projet de loi relatif au mariage entre beaux-frères et belles-sœurs.

Par l'honorable M. Power:

2 21 Février—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous ordres rendus en conseil, de tous rapports et mémoires, et de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou quelque département ou fonctionnaire administratif et les directeurs de la raffinerie de sucres de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) ou quelque membre ou employé de la dite compagnie, au sujet de la concession d'une remise de droits à la dite compagnie sur les sucres ou autres marchandises destinées par elle à l'exportation.

1882.

Par l'honorable sir Alexander Campbell:

3 2 Mars — Qu'il soit présenté une adresse à Sa Majesté pour la féliciter d'avoir échappé sans blessure à l'attentat dirigé hier contre sa personne.

ORDRES DU JOUR.

Vendredi, 3 Mars, 1882.

	1	882.	Transcription of the second se
1	2	Mars —	Troisième lecture (Bill F)—Administration de la justice criminelle dans les territoires contestés.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
2	2	"	Comité général (Bill E)—Usage abusif des armes à feu.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
3	2	"	Comité général (Bill D)—Police des havres et des rivières.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
4	2	"	Prise en considération du deuxième rapport du comité des dépenses contingentes.—(Hon. M. Read.)

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

No. 12.

Jeudi, 2 mars, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

Imprimé par MacLean Roger et Cie., 1882.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 3 Mars, 1882.

Les membres présents étaient:

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins, Chaffers, Hamilton (Kingston), Northwood, Alexander, Chapais, Haythorne, Paquet, Allan. Cochrane. Howlan, Pelletier, Almon, Cormier, Kaulbach, Power, Archibald. Dever, Leonard, Pozer, Armand, Dickey, McClelan. Read. Baillargeon, Dumouchel, McInnes, Ryan, Bellerose, Fabre, McKay, Scott, Benson, Ferguson, McMaster, Simpson. Botsford, Ferrier, Macdonald, Skead. Boucherville, de, Flint, Macfarlane, Stevens. Bourinot, Gibbs. MacInnes, Sutherland. Bureau. Girard. Miller, Trudel. Campbell, Glasier, Montgomery, Vidal. (Sir Alexander), Guévremont, Muirhead Wark. Carvell.

PRIÈRES :

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'abroger les droits sur les billets promissoires, traites et lettres de "change," et pour informer cette Chambre qu'elle a agréé aux amendements fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Son Excellence le Très-Honorable Sir John Douglas Sutherland Campbell (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand'eroix de l'ordre très distingué de *St-Michel* et *St-Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône,

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "que c'est le "plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle,

" dans la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Président,-

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être passés comme suit:

"Acte pour venir en aide à la banque de l'Isle du Prince-Edouard."

"Ac te pour abroger le droit sur les billets promissoires, les traites et les lettres de change."

La sanction royale a été prononcée sur ces bills par le greffier de la Chambre en ces termes :

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ces bills."

Il a plu à Son Excellence de se retirer.

Et la Chambre des Communes s'est retirée.

La Chambre a repris sa séance.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorble M. Ferrier,—De J. Hickson et autres,—De Robert Cuthbet et autres, —De P. Miller et autres, de Mitton,—Du révérend John Davidson, président, et autres, de North Williamsburg,—D'Alexander MacLeman et autres, de la Côte St-George,—D'Adam Patterson et autres, de Montréal,—De Duncan R. McLeod et autres, de Dalhousie Mills,—De William McGregor et autres,—et d'Angus D. McGregor, de Williamstown, tous membres adhérents de l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Europe.

Par l'honorable M. Chapais,—De James Lutherson John et autres,—De MM. Charles Robin et Cie, et autres, du comté de Gaspé,—et de MM. Charles Robin et Cie, et autres, du comté de Bonaventure, province de Québec.

Par l'honorable M. Vidal,—Du révérend W. Darling, président, et autres membres de la société de tempérance de l'église presbytérienne du Canada,—Du révérend William Gregg, D.D., professeur d'apologétique et d'histoire ecclésiastique du Knox College, Toronto.

Par l'honorable M. Gibbs,—Du révérend Robert Campbell, président, et autres, membres du bureau des directeurs du fonds des veuves et des orphelins de l'église presbytérienne du Canada.

De

13 (0)

Par l'honorable M. Guévremont,—Du révérend M. Goddard et autres,—De Pierre Dominique et autres, du comté de Richelieu, province de Québec.

Par l'honorable M. Pâquet,—De M. V. S. Carufel et autres,—de K. X. Mals et autres, et de Pierre Thibaudeau et autres, du comté de Nicolet, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Armand,—De Chas. A. Laurent et autres,—et de H. Shackell et autres, de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. Kaulbach,—Du révérend E. P. R. Nichols, D. D., et autres, du diocèse de la Nouvelle Ecosse.

Par l'honorable M. Ryan,—De la compagnie manufacturière de médecines, dite Sellomes, de Montréal.

Par l'honorable M. Bureau,—De Thomas Alva Edison, inventeur et électricien,—De l'honorable J. R. Thibaudeau et autres, de la Puissance du Canada,—et de Thomas Alva Edsin, Grosvenor Portes, Lowry, de la cité de New-York, dans les Etats-Unis, et autres, de la Puissance du Canada.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend A. N. Boucher et autres, du comté de Lotbinières,—De Joseph Fortier et autres,—Du révérend D. O. S. de Carufel et autres,—Du révérend L. Traham et autres,— et de C. A. L. Loupin, du comté de Yamaska, province de Québec; demandant la passation du bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer Grand Oriental.

Du révérend John R. Battisby et autres, de la congrégation presbytérienne de l'église de St. Andrews, dans la ville de Chatham, province d'Ontario; demandant qu'il soit donné effet par le parlement du Canada au vœu de l'ancien synode de l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse, tel qu'exprimé dans l'acte dernièrement déclaré invalide, en passant le dit acte de nouveau.

De J. J. Esher, président, et autres, de la conférence de l'association évangélique du Canada,—Du révérend Allan Simpson et autres, du presbytère d'Halifax, de l'église presbytérienne du Canada,—et de James Farquhar et autres, membres du comité de tempérance de l'association chrétienne des jeunes gens de la cité d'Halifax; demandant qu'il ne soit fait aucun amendement hostile au "Scott Act, mais qu'il soit maintenu dans toute son intégrité ou rendu plus efficace.

De la compagnie du chemin de fer de la Souris aux Montagne Rocheuses; demandant qu'il soit passé un acte pour amender son acte d'incorporation.

Du révérend Gavin Lang, président, et autres, du synode de l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse; demandant un acte d'incorporation.

De la compagnie du chemin de fer Grand Occidental; demandant que le bill intitulé. Acte à l'effet de créer une cour de commissaires des chemins pour le Canada et pour amender l'acte refondu des chemins de fer, 1878, "ne soit pas adopté.

De M. O'Gara et autres; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie du chemin de fer d'Ontario et du Pacifique."

De James J. Foy et autres; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie de construction Internationale."

De la compagnie de prêt et d'épargne de Brant; demandant un acte d'incorporation.

De l'association de placement d'Ontario; demandant à être incorporée par acte du Parlement du Canada.

De la compagnie du chemin de ser du Sud du Canada et des directeurs provisoires de la compagnie du pont et du tunnel du chemin de ser de la rivière Ste-Claire; demandant que l'acte incorporant la dite compagnie du pont et du tunnel du chemin de fer de la rivière Ste-Claire soit revisé, et que le temps fixé pour le commencement et l'achèvement des ouvrages de la dite compagnie soit prolongé.

De la compagnie du chemin de fer de jonction de *Pontiac* et du *Pacifique*; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender son acte d'incorporation, et pour d'autres fins.

De la compagnie canadienne de l'union électrique incorporée par la législature de la province de Québec; demandant qu'il soit passé un acte ratifiant et confirmant son dit acte d'incorporation, et pour d'autres fins.

De l'honorable Bradly Barlow, de la cité de St. Albans, dans l'Etat de Vermont, l'un des Etats-Unis de l'Amérique, et autres, de la puissance du Canada; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie américaine de lumière électrique du Canada."

Du révérend John Ambrose et autres,—Du révérend William L. Currie et autres,—De W. M. Pride et autres.—Du révérend R. F. Buice et autres,—De David Mitchell et autres,—Du révérend David C. Moore et autres,—Du révérend Robert Jamieson et autres,—De W. J. Ancient et autres,—et du révérend Jno. Edgecumbe et autres, tous membres de l'église d'Angleterre, diocèse de la Nouvelle-Ecosse,—Du révérend Henry Hoe, D.D., missionnaire, de Sandhill, dans le diocèse de Québec, membres de l'église d'Angleterre,—Du synode du diocèse de la Nouvelle-Ecosse,—Du révérend J. A. Kaulbach et autres,—Du révérend F. P. Greatorex et autres,—Du révérend P. J. Filleul et autres,—Du révérend A. C. Macdonald et autres,—Du révérend H. W. Atwater et autres,—De John Abbot et autres, et du révérend Geo. Butler et autres, tous du diocèse de la Nouvelle-Ecosse; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte, ne devienne pas loi.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présente son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ, Vendredi, 3 mars, 1882.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son

septième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de bills privées au Sénat, qui expirera le lundi six du courant, soit prolongé à mercredi le quinze du courant.

Le tout respectueusement soumis.

J. H. Bellerose, Président. Mdi

1888

I

To To

E8 800

T SUSSE

THE

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le temps fixé pour présenter des bills privés au Sénat, soit prolongé à mercredi, le 15 du courant, tel que recommandé dans le septième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ, Vendredi, 3 mars, 1882.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son huitième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné

de chacune d'elles:

De la compagnie du chemin de fer Grand Occidental, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de l'autoriser à émettre des actions-débentures perpétuelles et des obligations à terme, ou l'une ou l'autre de ces espèces d'effets, pour un montant indéterminé de principal, dont l'intérêt annuel ne devra pas toutefois dépasser les charges fixes actuelles du service des intérêts, et en outre six pour cent sur le montant à concurrence duquel elle n'a pas exercé son pouvoir d'emprunt;

De John J. McDonald et autres, de Kéwatin et autres lieux, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du lac

Athabaska et de la Baie d'Hudson";

De la compagnie d'assurance contre l'incendie "la Souveraine" du Canada; demandant qu'il soit passé un acte pour amender son acte d'incorporation en l'autorisant à faire l'assurance sur la navigation intérieure et l'assurance maritime;

De l'association des commis voyageurs du Canada, demandant qu'il soit passé

un acte à l'effet d'amender son acte d'incorporation et pour d'autres objets;

De la compagnie de placements sur immeubles, de *Dundee* (à responsabilité limitée), demandant la passation d'un acte qui lui permette d'acquérir et vendre les immeubles en *Canada*;

De la compagnie canadienne mutuelle de télégraphe constituée en corporation par lettres patentes, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de l'incorporer en lui conférant de plus amples pouvoirs et privilèges que ceux qu'elle possède en vertu de

ses dites lettres patentes;

De la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie de l'Amérique du Nord, demandant la passation d'un acte à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie d'assurance sur la vie de la Puissance du Canada," ou en tel autre nom que le Parlement voudra lui donner, et pour d'autres objects;

De Thomas Clark et autres, du comté de Lincoln, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie du pont de la péninsule de

Niagara;

De James H. Ashdown et autres, de la cité de Winnipeg, province de Manitoba, demandant à êure constitués en corporation sous le nom de Banque de Manitoba;

D'Alexander Logan et autres, de la cité de Winnipeg, demandant à être incor-

porés sous le nom de Compagnie du Pont de Winnipeg et de Springfield.

Votre comité a aussi examiné la pétition du Queen's College de Kingston, demandant la passation d'un acte qui lui permette d'avoir avec l'église presbytérienne en Canada les mêmes rapports que ceux qu'il a eu précédemment avec l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse, et pour d'autres objets, et a constaté que l'avis donné de cette pétition est insuffisant sous le rapport de la durée; votre comité recommande néanmoins de suspendre la cinquante-unième règle dans ce cas-ci, vu que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Votre comité a aussi examiné la pétition de L. R. O'Brien, président, et de M. Matthews, secrétaire, de l'académie royale canadienne des Arts, demandant que la dite société soit constituée en corporation sous le nom de "Académie royale canadienne des Arts," et a constaté qu'il n'a pas été donné d'avis de cette pétition; votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51e règle dans ce cas-ci, vu que cette absence

d'avis ne peut porter préjudice à aucun droit particulier.

Le tout respectueusement soumis.

Jos. H. Bellerose, Président. Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit supendue en tant qu'elle a rapport à la pétition du Queen's College, de Kingston, de L. R. O'Brien, pré sident, et M. Mathews, secrétaire de l'académie royale canadienne des arts, tel que recommandé dans le huitième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Trudel, secondé par l'honorable M. Cormier, a proposé:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute communication ou correspondance, et de toute décision, jugement, ordre ou consultation ou de tout autre document reçu de toute autorité religieuse du Canada, au sujet de tout projet de loi relatif au mariage entre beaux-frères et belles-sœurs.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présntée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté la Reine dans les mots

suivants:

A SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE :

Très Gracieuse Souveraine,-

Nous, fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, désirons très vivement renouveler, en notre propre nom et au nom du peuple que nous représentons, l'expression de notre loyauté et de notre dévouement inébranlables envers la personne et le gouvernement de Votre Majesté.

dévouement inébranlables envers la personne et le gouvernement de Votre Majesté. Nous avons été profondément émus de la nouvelle reçue hier par le télégraphe qu'un attentat avait été commis sur la vie très honorée et très precieuse de Votre

Majesté.

Nous saisissons la première occasion d'ajouter nos félicitations à celles qui, nous en sommes persuadés, seront adressées à Votre Majesté par nos co-sujets de toute les parties de son empire, sur ce qu'Elle a échappé providentiellement à un si grand danger.

Nous sommes profondément reconnaissant à l'Auteur de tous biens d'avoir détourné du peuple de Votre Majesté un affreux malheur, et nous lui rendons grâce d'avoir permis que la vie de Votre Majesté puisse être encore comptée au nombre des

biens les plus précieux de ses dévoués sujets.

Nous faisons des vœux pour que les bienfaits du règne de Votre Majesté continuent pendant longtemps.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée et signée par le président de la part de cette Chambre.

DELEGE HILL

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Résolu, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté la dite adresse à Sa Majesté et pour demander son concours.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque de *Pictou*, en date du 13 février, 1882.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No.).

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a informé cette Chambre qu'il a reçu un message de Son Excellence le Gouverneur-Général sous son seing manuel que Son Excellence lui a ordonné de communiquer à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le Greffier comme suit :

LORNE.

Honorables messieurs du Sénat-

Je vous remercie sincèrement pour votre adresse et pour l'assurance de support qu'elle contient. Je recommande maintenant à votre considération les mesures qui vous seront soumises.

Hôtel du gouvernement, Ottawa, 3 mars, 1882.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour proroger pendant un certain temps l'acte 43 Victoria, chap. 36," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte 40 Vict., chap. 30, intitulé: "Acte pour faire des dispositions contre l'usage abusif des armes à feu."

(En comité.)

L'honorable M. Wark a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

118

art

16

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte relatif à la police des ports et des rivières."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les première, deuxième, troisième et quatrième clauses ont été lues et agréées. La cinquième clause a été lue et agréée en remplissant le blanc par le mot "vingt".

Les sixième et septième clauses ont été lues et agréées.

La huitième clause ayant été lue, il a été

Ordonné qu'elle soit retranchée.

La neuvième clause a été lue et agréée en remplissant le blanc par le mot cinquante."

Les autres clauses ont été lues et agréées. Le titre a été lu de nouveau et agréé. L'honorable M. Montgomery a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec certains amendements.

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, et ils ont été

agréés

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le second rapport du comité spécial nommé pour examiner et faire rapport des comptes contingents du Sénat pour la présente session, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable

M. Botsford, il a été

Résolu, qu'en addition aux devoirs mentionnés dans le second rapport du comité des dépenses contingentes, le greffier en loi remplira tous autres devoirs qui pourront lui être imposés par ordre du Sénat.

L'honorable M. Vidal a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte relatif au chemin de fer du Grand Occidental.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill, soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 6 Mars, 1882.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 6 Mars, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Power:

1/21 Février—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous ordres rendus en conseil, de tous rapports et mémoires, et de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou quelque département ou fonctionnaire administratif et les directeurs de la raffinerie de sucres de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) ou quelque membre ou employé de la dite compagnie, au sujet de la concession d'une remise de droits à la dite compagnie sur les sucres ou autres marchandises destinées par elle à l'exportation.

ORDRES DU JOUR.

Lundi, 6 Mars, 1882.

	1882.	
1	3 Mars	— Troisième lecture (Bill D)—Police des havres et des rivières.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
2	3 "	Comité général (Bill B)—Juges des cours de comté.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
3	3 "	Comité général (Bill G)—Acte relatif aux matelots.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
4	3 "	Seconde lecture (Bill M)—Amendement des actes du grand chemin de fer Occidental.—(Hon. M. Vidal.)

					TANK .
OTTAWA: [MPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET 1882.	SÉANCES DU SÉN	PROCES-VERBAL	Vendredi, 3 mars, 1882.	4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria	No. 13.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 6 Mars, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Chaffers,	Haythorne,	Odell,
Alexander,	Chapais,	Howlan,	Paquet,
Allan,	Cochrane,	Kaulbach,	Pelletier,
Almon,	Cormier,	Leonard,	Power,
Archibald,	Dever,	Lewin,	Pozer,
Armand,	Dickey,	McClelan,	Read,
Baillargeon,	Dumouchel,	McInnes,	Ryan,
Bellerose,	Fabre,	McKay,	Scott,
Benson,	Ferguson,	McMaster,	Simpson,
Botsford,	Ferrier,	Macdonald,	Skead,
Boucherville, de,	Flint,	Macfarlane,	Stevens,
Bourinot,	Gibbs,	MacInnes,	Sutherland
Bureau,	Girard,	Miller,	Trudel,
Campbell,	Glasier,	Montgomery,	Vidal,
(Sir Alexander),	Guévremont,	Muirhead	Wark.
Carvell,	Hamilton (Kingston), Northwood,	

PRITRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Allan,—De la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada,—et de la compagnie de chemin de fer de Toronto, Grey et Bruce.

Par l'honorable M. McKay,—De la division de Truro des fils de tempérance,—et de Wm. McCulloch et autres, de Truro, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Ferrier,—De la compagnie manufacturière C. W. Williams, érigée en corporation par lettres patentes émises par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Par l'honorable M. Vidal, - De l'union baptiste du Canada.

Par l'honorable M. Grévremont,—D'Odilon Rivar, maire, et autres,—Du révérend O. Pelletier et autres,— et de H. Gosselin et autres, du comté de Richelieu, province de Québec.

Par l'honorable M. MacInnes,—De la compagnie de chemin de fer de Midland, du Canada.

Par l'honorable M. Chapais,—Du révérend C. V. Moreau et autres, du Cap Chatte, province de Québec.

Par l'honorable M. Pâquet,—Du révérend A. J. J. Legru et autres,—Du révérend P. P. O. Lauriault et autres,—Du révérend C. W. Pâquet et autres,—Du révérend J. Casgrain et autres,—De Joseph Dumas et autres,—De Joseph LeMay et autres, du comté de Lotbinière.

Par l'honorable M. Armand,—De Jules Dutie et autres,—De Louis Beauchesne et autres, du comté de Nicolet,—D'Elie Maillé et autres,—de F. Busseau et autres,—De Joseph Leblanc et autres,—De J. E. Langlois et autres,—et de Edouard P. Couture et autres, de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. Trudel,—De Donald Cameron et autres, de Bayfield,—De James McMurchy et autres, de Hillsburg,—De Malcolm Smith, de Varnade,—de Richard Witson et autres, de Buchridge.

Par l'honorable M. Odell,—Du révérend George Schofield,—et de James H. S. Weber et autres, du diocèse de Frédericton.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De J. H. Veuilleux et autres,—De Marcel Tourvil et autres, du comté de Nicolet, —De C. Rosaire et autres,—De M. Brassard et autres,—De James Foley et autres, de la cité de Montréal,—De A. J. Taillon et autres, du comté de Richelieu,—et de l'honorable M. G. Joly, M.P.P., et autres, du comté de Lotbinière,—De Mercial Mercure et autres,—et du révérend A. E. Ricard et autres, du comté de Yamaska, dans la province de Québec,—Du révérend J. S. Thébarge et autres, de la dite province de Québec; demandant qu'un bill soit passé à l'effet d'incorporer "La compagnie du chemin de fer Grand Oriental."

Du révérend A. J. Mowatt et autres, de la compagnie presbytérienne de St. Jean, province du Nouveau-Brunswick; demandant qu'il soit donné effet par le parlement du Canada au vœu de l'ancien synode de l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse, tel qu'exprimé dans l'acte dernièrement déclaré invalide, en passant le dit acte de nouveau.

Du révérend J. Ed. Parent et autres, de la province de Québec ; demandant que le droit sur la vente et la manufacture du tabac canadien soit réduit.

De la compagnie de garanties canadiennes ; demandant la passation d'un acte à l'effet de relever les administrateurs des affaires de la banque Consolidée de toute responsabilité, et de permettre à la dite compagnie de se charger des pouvoirs, devoirs et responsabilités des dits administrateurs.

Du synode de l'église presbytérienne du Canada, en union avec l'église d'Ecosse; demandant que la législation demandée dans l'intérêt de l'église presbytérienne du Canada soit suspendue jusqu'à ce que jugement final soit rendu dans les causes intentées par les pétitionnaires et maintenant pendantes dans les cours de justice.

De la compagnie manufacturière McClary; demandant à être incorporée par acte du Parlement.

De l'honorable M. Skead et autres, de la province d'Ontario; demandant à être incorporés sous le nom de compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Waddington et New-York.

De W. F Beach et autres; du comté de Dundas, province d'Ontario; demandant la passation du bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer et de pont d'Ottawa, Waddington et New-York.

De George S. Bineld et autres, de la cité de London, province d'Ontario; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie d'assurance contre l'incendie et maritime dite Tecumseh.

L'honorable Sir Alexandre Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre:—

Convention entre Walter Oliver et Sa Majesté la Reine Victoria, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux, pour la construction d'une station de passagers et de fret au Portage du Rat, sur la ligne du chemin de fer canadien du Pacifique pour \$1,925 et une dépendance pour \$125, total \$2,050, 15 août, 1881.

Aussi, un contrat pour transporter les approvisionnements des ingénieurs de la section 15 à la section 42, chemin de fer canadien du Pacifique, avec Robert Ferris,

Peter Paul et George Milwar, entrepreneurs.

Aussi, une convension entre John Paterson et Sa Majesté la Reine Victoria, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux pour la construction des maisons de cantonniers et stations pour passagers et fret sur la ligne du chemin de fer canadien du Pacifique.

Aussi, contrat No. 92. Convention entre Andrew Onderdonk et Sa Majesté la reine Victoria, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux du Canada, pour la construction de la section du chemin de fer canadien du Pac fique de Emory's

Bar à Port Moody, Colombie-Britannique.

Aussi, copies de contrat pour le chemin de fer canadien du *Pacifique*, qui doivent être déposés devant les deux Chambres du Parlement, pendant le premier mois de la session 1882, tel qu'ordonné par l'acte du chemin de fer du *Pacifique*, 1874, (37 *Vict.*, chap 14, sect. 19.)

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir documents de la session, No.)

Un message a été reçu de la Chambre des Communes dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES, Vendredi, 3 mars, 1882.

Résolu, Qu'un message soit adressé au Sénat informant leurs Honneurs que cette Chambre a agréé leur adresse à Sa Très Gracieuse Majesté, la félicitant d'avoir échappé providentiellement et sans blessure à l'attentat commis sur sa vie hier, en remplissant le blanc laissé dans l'adresse avec les mots et les Communes.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté.

J. G. BOURINOT, Greffier des Communes. Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES, Vendredi, 3 mars, 1882.

Résolu, Qu'un message soit adressé au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a voté une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre à Sa Majesté l'adresse conjointe des deux Chambres félicitant Sa Majesté d'avoir échappé providentiellement et sans blessure à l'attentat commis contre sa vie, hier, avec toute la promptitude possible par dépêche du câble ou de toute autre manière que Son Excellence jugera convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du trône, et priant leurs Honneurs de donner concours à la dite adresse.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté.

J. G. Bourinot,

Greffier des Communes.

La dite adresse à Son Excellence le gouverneur général a été alors lue par le greffier comme suit :

A Son Excellence le Très-Honorable Sir John Douglas Sutherland Campbell (communément appelé le marquis de Lorne) chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand'eroix de l'ordre très distingué de St-Michel et St-George, gouverneur général du Canada, et Vice-Amiral du Canada, etc., etc.

PLAISE & VOTRE EXCELLENCE,

Nous, fidèles at loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblés en parlement, prions Votre Excellence de nous permettre d'approcher pour lui présenter notre requête respectueuse demandant qu'il plaise à Votre Excellence de transmettre notre adresse conjointe à Sa Très Gracieuse Majesté, la félicitant d'avoir échappé providentiellement et sans aucune blessure à l'attentat commis hier contre la vie de Sa Majesté, avec toute la promptitude possible, soit par dépêche du câble ou de toute autre manière que Votre Excellence jugera convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du trône.

SENAT,

Lundi, 6 mars, 1882.

CHAMBRE DES COMMUNES, Vendredi, 3 mars, 1882.

> J. Blanchet, Orateur.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé: De concourrir avec la Chambre des Communes en remplissant le blanc par les mots "le Sénat et".

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que Son Honneur le Président signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Résolu, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat donne son adhésion à l'adresse votée par les Communes à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de transmettre à Sa très Gracieuse Majesté la Reine l'adresse conjointe des deux Chambres, félicitant Sa Majesté d'avoir échappé providentiellement sans blessure à l'ettentat dirigé contre sa vie, jeudi dernier—en remplissant le blanc par les mots "le Sénat et"—et que la dite adresse conjointe des deux Chambres soit transmise à Sa Majesté en premier lieu avec toute la diligence possible par dépêche télégraphique et de toute autre manière que Son Excellence jugera convenables, afin qu'elle soit déposée au pied du Trône.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Aikins, ministre du revenu de l'Intérieur, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse, en date du 19 mars, 1881; priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous documents, écrits et correspondances en la possession du départment de la Marine et des Pêcheries, reçus et échangés entre le mois de janvier 1874 et le 18 mars 1881, relativement aux droits des nommés Joseph Goyette, Pierre Dionne et Toussaint Huot dans une pêche à l'anguille située dans le lit de la rivière Richelieu, vis-à-vis les villes d'Iberville et de St-Jean.

Ordcnné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(Voir documents de la session, No. .)

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district d'Iberville pendant l'année 1881.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la police des ports et des rivières du Canada, a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les juges des cours de comté."

(E comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les première et deuxième sections ont été lues et adoptées.

La troisième section a été lue et amendée dans la version anglaise seulement.

La quatrième section a été lue et adoptée avec l'amendement suivant :

Page 1, ligne 28, retranchez depuis "Canada" jusqu'à "les" dans la 30e ligne. La cinquième section a été lue et adoptée.

La sixième section a été lue et remise.

Les septième, huitième et nouvième sections ont été lues et adoptées.

Les dixième et onzième sections ont été lues et biffées.

Le titre a été lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte des matelots de 1873."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

La première section a été lue et adoptée avec les amendements suivants :

Page 1, ligne 16, retranchez "le consentement" et insérez : 'contre la défense."
Page 1, ligne 21, retranchez "le consentement" et insérez : "contre la défense."
Page 1, ligne 32, retranchez "cinq ans au moins" et insérez : "deux ans au moins et cinq ans au plus."

La deuxième section a été lue et adoptée avec l'amendement suivant:

Page 2, ligne 4, après "emprisonnement" insérez: "et dans la province de Québec, un juge de la Cour Supérieure aura la même autorité et juridiction que celle conférée par l'acte concernant les matelots, 1873, et par le présent acte à un juge des sessions de paix."

Page 2, ligne 11, après "et" insérez: "un juge de la Cour Supérieure."

La quatrième section a été lue et adoptée. Le titre a été lu de nouveau et adopté.

Quelques temps après la Chambre à repris sa séance, et

L'honorable M. Bureau a fait rapport, de la port du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier ils ont été agréés Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender les actes concernant la compagnie du chemin de fer Grand Occidental", Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Hamilton, (Kingston), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

County que le differentie els perentes des el con de congresse de marie.

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 7 Mars, 1882.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mardi, 7 Mars, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Power:

1 6 Mars — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire
transmettre à cette Chambre copie de tous ordres rendus en
conseil, de tous rapports et mémoires, et de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou quelque département
ou fonctionnaire administratif et les directeurs de la raffinerie
de sucres de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) ou
quelque membre ou employé de la dite compagnie, au sujet de la
concession d'une remise de droits à la dite compagnie sur les
sucres ou autres marchandises destinées par elle à l'exportation.

Pour Mercredi, 8 Mars, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Wark:

2 6 Mars — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire
transmettre à cette Chambre copie des pièces de la cause relative au pénitencier du Nouveau-Brunswick, que le gouvernement
fédéral et le gouvernement du Nouveau-Brunswick sont convenus
de soumettre à la Cour Suprême, ainsi que copie du jugement
rendu par cette cour sur cette affaire.

ORDRES DU JOUR.

Mardi, 7 Mars, 1882.

Q		
	\circ	

1 28 Février—Comité général	(Bill C)—Crin	minels réfugiés	en	Canada(Hon.	sir
Alexander	Campbell.)				

- 2 1er Mars—Comité général (Bill H)—Acte d'assurance refondu.—(Hon. M. Bellerose.)
- 3 6 " La Chambre de nouveau en comité (Bill B)—Juges des cours de comté.—
 (Hon. sir Alexander Campbell.)
- 4 3 "Seconde lecture (Bill M)—Amendement des actes relatifs au grand chemin de fer Occidental.—(Hon. M. Vidal.)

Lundi, 6 mars, 1882. PROCES-VERBA DES SÉANCES DU SÉ1 OTTAWA: [MPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER E- 1882.	
---	--

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 7 Mars, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Hamilton (Kingston), Northwood,

Aikins, Alexander, Allan, Almon, Archibald. Armand, Baillargeon, Bellerose, Benson, Botsford, Boucherville, de, Bourinot. Bureau. Campbell, (Sir Alexander), Carvell, Chaffers,

Chapais, Cochrane, Cormier, Dever, Dickey, Dumouchel, Fabre, Ferguson, Ferrier, Flint, Gibbs, Girard, Glasier, Grant, Guévremont,

Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McClelan,
McInnes,
McKay,
McMaster,
Macdonald,

McInnes,
McKay,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
MacInnes,
Miller,
Montgomery,
Muirhead

Odell,
Ogilvie,
Páquet,
Pelletier,
Power,
Pozer,
Read,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Skead,
Stevens.

Trudel, Vidal, Wark.

Sutherland,

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Alexander,—De William Cowan et autres, de Galt, province d'Ontario.

Par l'honorable M. de Boucherville,—De J. Bte. Desrosiers et autres, du comté de Nicolet, province de Québec.

Par l'honorable M. Allan, De la compagnie du chemin de fer de Toronto, Grey et Bruce, et deux pétitions de la corporation de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Skead,—De D. O'Connor et autres, de la cité d'Ottawa et autres lieux.

Par l'honorable M. Stephens,—De la compagnie du chemin de fer du Sud-Est,—De la compagnie de jonction de chemin de fer du lac Champlain et du St-Laurent, —De la compagnie du chemin de fer de Montréal, Portland et Boston,—et de la compagnie de chemin de fer de Waterloo et Magog.

Par l'honorable M. Bourinot,—D'Edward Burchell et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans le diocèse de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Guévremont,—Du révérend C. E. Fortin et autres, du comté de St-Hyacinthe, province de Québec.

Par l'honorable M. Ryan,—De l'honorable J. A. Chapleau, commissaire des chemins de fer de la province de Québec.

Par l'honorable M. Read,—De David Wylie et autres, de la ville de Brockville, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. MacInnes,—D'Andrew Ball et autres, de Port-Dover,—Du révérend A. J. Campbell et autres, de la ville de Collingwood,—De George Brockie et antres, de Pais ey,—et de Malcolm McLeod et autres, de Lochiel, dans la province d'Ontario.

l'ar l'honorable M. Ogilvie,—De M.M. Church, Chapleau, Hall et Atwater, solliciteurs,—De Philip Simpson Ross, William Thurston Fish et George Hyacinthe Dumesnil, syndies conjoints de la compagnie d'assurance agricole du Canada,—et de l'honorable A. W. Ogilvie et autres, des cités de Montréal et de Toronto.

Par l'honorable M. Vidal,—De George Kennedy et autres,—De H. W. Ditmars et autres, et de C. B. Whidders et autres, du comté d'Annapolis,—De T. M. King et autres, du comté d'Antigonish,—De Henry Smith et autres,—De W. H. Adams et autres.—De Reuben R. Layton et autres,—De J. McMorris et autres, et de A. Roy O'Brien et autres, du comté de Cumberland,—De D. P. Foley et autres,—De Alexander Sutherland et autres,—De L. C. Layton et autres,—De Henderson Gap et autres,—De George Parker et autres, et de Levi Davidson et autres, du comté de Co'chester.—De William Nicholl et autres,—De Thomas Ossinger et autres, —De Henry Glover et autres,—De Milton Haines et autres,—De P. C. Tilleul et autres, et de Charles T. Burns et autres, du comté de Digby,—Du major Theakston et autres,—De W. O. Ross et autres,—De D. H. Whiston et autres,—et de W. Cook et autres, de la cité de Halifax,—De Francis Layton et autres,—De Charles Shaukell et autres,—De Will am McKeen et autres, et de H. A. Schimtt et autres, du comté de Halifax,—De

R. H. Creed et autres,—De S. Parker et autres,—De Nathaniel Spence et autres,—De William Murdoch et autres,—De F. H. W. Pickles et autres,—De Thomas Armstrong, J.P., et autres,—d'Alexander McDonald et autres,—Du révérend Edward Whitman et autres,—De J. McMurray et autres, du comté de Hants,—De A. D. de Wolfe et autres,—De J. Lewis Bishop et autres,—De Henry Chipman, M.D., et autres,—De E. A. Forsyth et autres,—et de C. A. Campbell et autres, du comté de King,—De Robert Lindsay et autres,—De Lemuel Drew et autres,—De T. S. Calder, M.D., et autres, du comté de Lunenberg,—De Isaac Robertson et autres,—De Kenneth McKenzie et autres,—De T. C. Bleuns et autres, du comté de Pictou,—D'Elisha Dolliver et autres.—De J. B. Harlous et autres, et de Boardman Hunt et autres, du comté de Queen,—De Austin Sneke et autres,—De J. E. Lloyd et autres,—De Nehemiah Kinnay et autres,—De W. A. Snow et autres,—De Andrew Raynolds et autres, du comté de Shelburne,—d'Elzéar Rameau et autres,—d'Enoch Smith et autres, et de Silas P. Crosby et et autres, du comté de Yarmouth,—et de Laughlin McKinnon et autres, du comté d'Inverness, tous de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:

De J. Hickson et autres,—De Robert Cuthbert et autres, —De P. Miller et autres, de Millon,—Du révérend John Davidson, président, et autres, de North Williamsburg, —D'Alexander MacLennan et autres, de la Côte St-George,—D'Adam Patterson et autres, de Montréal,—De Duncan R. McLeod et autres, de Dalhousie Mills,—De William McGregor et autres,—et D'Angus D. McGregor, de Williamstown, tous membres adhérents de l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse; demandant qu'il soit donné effet par le parlement du Canada au vœu de l'ancien synode de l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse, tel qu'exprimé dans l'acte dernièrement déclaré invalide, en passant le dit acte de nouveau.

De Patrick Boyle et autres,—De MM. Charles Robin et Cie, et autres, du comté de Gaspé,—et de MM. Charles Robin et Cie, et autres, du comté de Bonaventure, province de Québec; demandant le prolongement immédiat au détroit de Belle-Isle de la ligne télégraphique sur le côté nord du golfe St-Laurent.

De William Gregg, D.D., professeur d'apologétique et d'histoire ecclésiastique du Knox College, Toronto,—Du révérend E. P. R. Nichols. D.D., et autres, du diocèse de la Nouvelle-Ecosse; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte, ne soit pas adopté.

Du révérend M. Goddard et autres,—De Pierre Dominique et autres, du comté de Richelieu,—De M. V. S. de Carufel et autres.—De K. X. Malo et autres, et de Pierre Thibaudeau et autres, du comté de Nicolet,—De Chas. A. Laurent et autres,—De H. Shackell et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québee; demandant la passation du bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer Grand Oriental.

Du révérend Robert Campbell, président, et autres, membres du bureau des directeurs du fonds des veuves et des orphelins de l'église presbytérienne du Canada; demandant un acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation et l'acte qui amende l'acte d'incorporation des directeurs du fonds des veuves et des orphelins des ministres de l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse.

Du révérend W. Darling, président, et autres, membres de la société de tempérance de l'église presbytérienne du Canada; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender l'acte 22 Vict., chapitre 66, intitulé: "Acte pour incorporer le bureau de direction de la société de tempérance de l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse." De la compagnie anglaise de prêt de la cité de *London*, province d'*Ontario*; demandant que le bill maintenant devant le Parlement, concernant la banque d'*Ontario*, ne soit pas passé dans sa forme actuelle.

De la compagnie de manufacturière médecines, dite Fellows, de Montréal; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de la soustraire de l'opération de l'acte relativement à la résidence et à la nationalité de ses directeurs.

De Thomas A. Edison, inventeur et électricien; demandant un acte pour remettre en vigueur les trois premiers brevets d'invention qui lui ont été accordés, pour prolonger le temps fixé pour la manufacture de ses divers brevets d'invention à quatre ans à partir de leurs dates respectives, et pour permettre l'importation des inventions ou de certaines parties des dites inventions pendant ces quatre ans et pour d'autres fins.

De l'honorable J. R. Thibaudeau et autres, de la cité de Montréal, Toronto et Hamilton; demandant à être incorporês sous le nom de "Compagnie de la Grande Station Centrale,"—et

De Thomas A. Edison et autres, de la cité de New-York et de la Puissance du Canada; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie de la lumière électrique d'Edison du Canada.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque d'Hamilton, en date du 28 février, 1882.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(Voir documents de la session, No. .)

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a fait rapport à la Chambre, que Son Excellence le gouverneur-général a reçu une dépêche télégraphique du très honorable Secrétaire d'Etat pour les colonies, laquelle est comme suit :—

LONDRES, 6 mars, 1882.

"Message du 3 mars soumis à la Reine. Sa Majesté très heureuse des félicita-"tions de la législature et du peuple du *Canada* et de ses expressions de loyauté et "de dévouement,

(Signé) KIMBERLEY."

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant les criminels ou les délin-"quants d'une autre possession de Sa Majesté qui se refugient en Canada."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les seize premières clauses ont été lues et agréées.

La dix-septième clause a été lue et agréée en remplissant le premier blanc par le mot "janvier" et le second blanc par les mots "quatre-vingt-trois."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Archibald a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte refondu d'assurance, 1877,"

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant les juges des cours de comté, "

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte relatif à la compagnie du chemin de fer du Grand Occidental" a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. McMaster, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et havres.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 8 Mars, 1882.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 8 Mars, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Wark:

1 6 Mars — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des pièces relatives à la question du pénitencier du Nouveau-Brunswick, que le gouvernement fédéral et le gouvernement du Nouveau-Brunswick sont convenus de soumettre à la Cour Suprême, ainsi que copie du jugement rendu par cette cour sur cette question.

Par l'honorable M. Power:

7 Mars — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous ordres rendus en conseil, de tous rapports et mémoires, et de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou quelque département ou fonctionnaire administratif et les directeurs de la raffinerie de sucres de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) ou quelque membre ou employé de la dite compagnie, au sujet de la concession d'une remise de droits à la dite compagnie sur les sucres ou autres marchandises destinées par elle à l'exportation,

Pour Jeudi, 9 Mars, 1882.

1882. Interpellation par l'honorable M. Trudel:

3 7 Mars — Qu'il demandera au gouvernement si l'ordre donné par cette honorable Chambre, le 8 mars, 1881, de présenter à Son Excellence le Gouverneur-Général une humble adresse demandant la production d'un état montrant comment sont répartis les différents emplois dans le service civil a été exécuté ?

Pour Vendredi, 10 Mars, 1882.

Interpellation par l'honorable M. Macdonald:

4 7 Mars — Y a-t-il actuellement quelque question pendante entre le gouverne ment fédéral et le gouvernement de la Colombie-britannique au sujet des terres affectées aux chemins de fer sur le territoire continentale de cette province ; le gouvernement se propose-t-il de mettre en vente cette année les terres qu'il peut avoir acquises dans cette partie de la province ?

ORDRES DU JOUR.

Mercredi, 8 Mars, 1882.

1882.

61

- 1 6 Mars Troisième lecture (Bill G)—Amendement de l'acte relatif aux matelots: 1873.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
- 2 7 " La Chambre de nouveau en comité (Bill B)—Juges des cours de comté.— (Hon. sir Alexander Campbell.)

No. 15.

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Mardi, 7 mars, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

(MPRIME PAR MACLEAN ROGER ET CIE,

1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 8 Mars, 1882.

Les membres présents étaient:

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Bourinot,
Bureau,
Carvell,
Chaffers,
Chapais,
Cochrane,

Cormier, Dever, Dickey, Dumouchel, Fabre, Ferguson, Flint. Gibbs, Girard, Glasier, Grant, Guévremont, Hamilton (Kingston), Muirhead Haythorne, Howlan,

Kaulbach, Leonard, Lewin, McClelan, McInnes, McKay, McMaster, Macdonald, Macfarlane, MacInnes, Miller, Montgomery, Northwood, Odell.

Ogilvie, Påquet, Pelletier, Power, Pozer, Read, Ryan, Scott, Simpson, Skead. Stevens, Sutherland, Trudel. Vidal. Wark.

PRIÈRES:

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Flint, De E. F. Parker et autres, du comté de Hastings.

Par l'honorable M. Carvell,—De la compagnie du chemin de fer de la vallée de Missisquoi.

Par l'honorable M. Almon,—Du révérend Ralph Brecken et autres, membres officiels de l'église méthodiste d'Halifax, du circuit nord du Canada.

Par l'honorable M. Wark,—De la compagnie du chemin de fer de St-Jean et de l'Etat du Maine.

Par l'honorable M. Ogilvie,—De W. B. Cameron et autres,—De Andre Louisville et autres,—De James Pringle et autres,—De William Fortune et autres,—De Rober Waldie et autres,—De James Stewart et autres,—De Daniel Macfarlane et autres,—D'Andrew Ogilvie, maire, et autres,—et de Robert Johnston et autres, tous du comté de Huntingdon, province de Québec.

Par l'honorable M. MacInnes,—De James Turner, de la cité d'Hamilton, et de John Stuart, de la même place,—De Neil Malloy et autres, de Vaughan, et d'Archibale McCallum et autres, de Kings, province d'Ontario.

Par l'honorable M. McClelan,—De James Shields et autres, du comté de Bruce province d'Ontario.

Par l'honorable M. Read,—D'Albert A. Thrasher et autres, du comté d'Hastings

Par l'honorable M. Ryan,—De la compagnie du chemin de fer de Carillon et de Grenville.

Par l'honorable M. Kaulbach,—Du révérend J. S Moody et autres, du diocèse de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Miller,—De l'église Baptiste de North Sydney.

Par l'honorable M. Leonard,—D'Alexander MacArthur et autres, de London, et de Martin Buck et autres, de Walpole, dans le comté d'Haldimand, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Dickey,—De Elizabeth Ann Gardiner, de la cité de Toronto épouse de Mathew Gardiner, autrefois du township de Sydenham, province d'Ontario cultivateur, mais maintenant de Rapid City, dans les territoires du Nord-Ouest de le Puissance du Canada.

Par l'honorable M. Gibbs,—De J. B. Trays et autres, éditeurs de journaux dans le province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada,—De la compagnie du che min de fer de Toronto, Grey et Bruce,—et de la compagnie du chemin de fer Midland du Canada; demandant que le bill intitulé: "Acte pour établir une cour de commis saires des chemins de fer du Canada, et pour amender l'acte des chemins de fer d 1879," ne devienne pas loi.

De la division de Truro des fils de tempérance, et de Wm. McCulloch et autres de Truro, province de la Nouvelle-Ecosse,—et de l'union Baptiste du Canada; demar dant qu'il ne soit fait aucun amendement hostile au Scott Act, mais qu'il soit maintenu dans toute son intégrité ou rendu plus efficace.

De la compagnie manufacturière C. W. Williams, corporation créée par lettres patentes accordées par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec en conseil; demandant à être incorporée par le parlement du Canada sous le nom de "William's Manufacturing Company."

D'Odilon Rivard, maire, et autres,—Du rév. O. Pelletier et autres, et de H. Gosselin et autres, du comté de Richelieu,—Du rév. A. J. J. Legru et autres,—Du rév. P. P. O. Lauriault et autres,—Du rév. C. W. Pâquet et autres,—Du rév. J. Casgrain et autres,—De Joseph Dumas et autres,—De Joseph LeMay et autres, du comté de Lotbinière,—De Jules Dutie et autres,—De Louis Beauchesne et autres, du comté de Nicolet,—D'Elie Maillé et autres,—De F. Busseau et autres,—De Joseph Leblanc et autres,—De J. E. Langlois et autres,—et de Edouard P. Couture et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec; demandant séparément la passation du bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer Grand Oriental.

Du rév. C. N. Moreau et autres, de cap Chatte, province de Québec ; demandant la construction d'une jetée à l'entrée de la rivière de cap Chatte.

De Donald Cameron et autres, de Bayfield,—De James McMurchy et autres, de Hillsburg,—De Malcolm Smith et autres, de Varna,—De Richard Witson et autres, de Beachridge; demandant que la législation demandée par l'église présbytérienne du Canada ne soit pas accordée, mais que l'acte d'incorporation demandé par l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse, soit accordé.

Du révérend Geo. Schofield, et de James N. D. Weber et autres, du diocèse de Frédericton; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte ne devienne pas loi.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ, Mercredi, 8 mars, 1882.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son neuvième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné

de chacune d'elles:

De M. O'Gara et autres, demandant à être incorporés sous le nom de "Com-

pagnie du chemin de fer Ontario du Pacifique";

De la compagnie du chemin de fer méridional du Canada et des directeurs provisoires de la compagnie du tunnel et du pont de chemin de fer de la rivière Ste-Clair, demandant que l'acte d'incorporation de la dite compagnie du tunnel et du pont de la rivière Ste-Clair soit remis en vigueur et que le délai dans lequel doivent être commencés et terminés ses travaux soit prolongé;

De la compagnie de prêt et d'épargne de Brant, demandant à être constituée

en corporation;

De la compagnie du chemin de fer Ontario et Québec, demandant un acte qui

amende la dix-neuvième section de son acte d'incorporation;

De l'association de placement d'Ontario, demandant à être constituée en corpo-

ration par acte du parlement du Canada;

De la compagnie canadienne d'éclairage électrique incorporée par la législature de la province de *Québec*, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de confirmer son acte d'incorporation et à certains autres effets;

De l'honorable James Skead et autres, ayant des intérêts dans la partie orientale de la province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Waddington et New-York;

De Thomas A. Edison et autres, de la cité de New York et du Canada, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie d'éclairage élec-

trique Edison du Canada";

De Thomas A. Edison, inventeur et électricien, demandant la passation d'un acte à l'effet de renouveler les trois premiers brevets d'invention qui lui ont été accordés; de prolonger de quatre années, à compter de la date de ses divers brevets, le délai de la mise en exploitation des inventions brevetés; de l'autoriser à importer les objets brevetés ou des parties de ces objets, pendant la dite période de quatre années, et à d'autres effets;

De l'honorable J. R. Thibaudeau et autres, des cités de Montréal, Toronto et Hamilton, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie

de la Grande Gare Centrale";

De George S. Borell et autres, de la cité de London, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie canadienne d'assurance contre l'incendie et maritime, la Tecumseh";

De la compagnie du chemin de fer de la vallée de la Saskatchewan méridionale,

demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender son acte d'incorporation ;

De H. G. O. Ketchum et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de transport maritime de Chignecto et du chemin de fer

De la compagnie d'assurance de la Puissance contre l'incendie et les dangers de la navigation, demandant la passation d'un acte qui l'autorise à clore ses opérations

et à entrer en liquidation.

Votre comité a aussi examiné les pétitions:

Du révérend Gavin Lang, modérateur, et autres, du synode de l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse, demandant à être constitués en

Du révérend M. Darling, président, et autres, membres du bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne en Canada, demandant qu'il soit passé un acte pour amender l'acte 22 Vic., ch. 66, intitulé: "Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du Canada en

rapport avec l'église d'Ecosse;"

Du révérend Robert Campbell, président, et autres, membres du bureau d'administration du fonds des veuves et orphelins des ministres de l'église presbytérienne en Canada, demandant qu'il soit passé un acte pour amender l'acte qui incorpore les administrateurs du fonds des veuves et orphelins des ministres du synode de l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d' Ecosse ; et a constaté que les avis de ces pétitions n'ont pas eu la durée voulue; votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51e règle dans ces trois cas vu que le comité auquel les bills demandés seront renvoyés pourra veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice. Votre comité a aussi examiné la pétition de la compagnie d'assurance anglaise

et coloniale du Canada, demandant la passation d'un acte qui amende son acte d'incorporation; et a constaté que les avis locaux donnés de cette pétition n'ont pas eu

la durée voulue.

Votre comité a aussi examiné la pétition de l'honorable Bradley Barlow, de la cité de St-Albans, dans l'Etat de Vermont, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et autres, du Canada, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie américaine d'éclairage électrique du Canada"; et a constaté qu'il n'en a pas été donné d'avis locaux; votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51e règle dans ces deux cas, vu que le comité qui sera saisi des bills pourra veiller à ce que personne n'eprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

Jos. H. Bellerose,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport aux pétitions du révérend Gavin Lang, président, et autres,—Du révérend William Darling et autres,—Du révérend Robert Campbell et autres,—De la compagnie d'assurance anglaise et coloniale,—et de l'honorable Bradly Barlow et autres, tel que recommandé dans le neuvième rapport du comité.

L'honorable M. Bellerose du comité des ordres permanents et des bills privés' auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant l'association d'assurance des utilisateurs de la vapeur et changer le nom de la dite compagnie en celui: "Compagnie d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Benson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous ordres rendus en conseil, de tous rapports et mémoires, et de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou quelque département ou fonctionnaire administratif et les directeurs de la raffinerie de sucres de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) ou quelque membre ou employé de la dite compagnie, au sujet de la concession d'une remise de droits à la dite compagnie sur les sucres ou autres marchandises destinées par elle à l'exportation.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Allan a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie d'assurance anglaise et coloniale."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. Allan a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour "incorporer l'académie royale canadienne des arts."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte des matelots de 1873" a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les juges des cours de comté,

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 9 Mars, 1882.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 9 Mars, 1882.

1882.

Interpellation par l'honorable M. Trudel:

7 Mars — Qu'il demandera au gouvernement si l'ordre donné par cette honorable Chambre, le 8 mars, 1881, de présenter à Son Excellence le Gouverneur-Général une humble adresse demandant la production d'un état montrant comment sont répartis les différents emplois dans le service civil a été exécuté?

Par l'honorable M. Wark:

2 8 Mars — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire
transmettre à cette Chambre copie des pièces relatives à la question du pénitencier du Nouveau-Brunswick, que le gouvernement
fédéral et le gouvernement du Nouveau-Brunswick sont convenus
de soumettre à la Cour Suprême, ainsi que copie du jugement
rendu par cette cour sur cette question.

Pour Vendredi, 10 Mars, 1882.

Interpellation par l'honorable M. Macdonald:

3 7 Mars — Y a-t-il actuellement quelque question pendante entre le gouverne ment fédéral et le gouvernement de la Colombie-britannique au sujet des terres affectées aux chemins de fer sur le territoire continental de cette province ; le gouvernement se propose-t-il de mettre en vente cette année les terres qu'il peut avoir acquises dans cette partie de la province ?

AFFAIRES DE BOUTEMA

100

e

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Mercredi, 8 mars, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE,
1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 9 Mars, 1882.

Les membres présents étaient:

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins, Alexander, Allan, Almon. Archibald, Armand, Baillargeon, Bellerose, Benson, Botsford, Bourinot, Bureau, Carvell. Chaffers, Chapais, Cochrane.

Cormier, Dever, Dickey, Dumouchel, Fabre, Ferguson, Flint. Gibbs. Girard, Glasier, Guévremont,

Haythorne,

Howlan,

Lewin, McClelan, McInnes, McKay, McMaster, Macdonald, Macfarlane, MacInnes, Miller, Hamilton (Inkerman), Montgomery, Hamilton (Kingston), Muirhead Odell, Ogilvie,

Kaulbach.

Leonard,

Paquet, Pelletier. Power, Pozer. Read. Ryan, Scott, Simpson, Skead, Stevens, Sutherland, Thibaudeau, Trudel, Vidal. Wark.

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Alexander, - De la corporation de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Ogilvie,—De Thomas McPherson et autres, de la province d'Ontario,—et de John Dickinson Bunton, de Londres, Angleterre, par son procureur, Alfred Patrick, de la cité d'Ottawa.

Par l'honorable M. McClelan,—D'Ed. Stephenson et autres, de Bracebridge, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Read,—De A. F. Wood et autres, du comté d'Hastings, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Flint, —De Casper Kennedy et autres, du comté d'Elgin, province d'Ontario, —et de la compagnie du chemin de fer de Cobourg, Peterboro et Marmora.

Par l'honorable M. Hamilton (Inkerman),-De John Butterfield et autres, du village de l'Orignal, dans le comté de Prescott, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Hamilton (Kingston),—De la compagnie du chemin de fer de Kingston et Pembroke.

Par l'honorable M. Vidal,—Du synode de Montréal et Ottawa de l'église presbytérienne du Canada.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De J.-Bte. Desrosiers et autres, du comté de Nicolet.

Du révérend C. E. Fortin et autres, du comté de St-Hyacinthe, province de Québec; demandant la passation du bill pour incorporer "La compagnie du chemin de fer Grand Oriental."

De la compagnie du chemin de fer de *Toronto*, *Grey* et *Bruce*; demandant la passation de l'acte à l'effet d'incorporer la compagnie de la Grande Station Centrale.

Du conseil de la corporation de la cité de *Toronto*; demandant qu'il soit donné un octroi de terres de la Puissance pour venir en aide à la construction du canal à navires de *Huron* et d'*Ontario*.

Du conseil de la corporation de la cité de *Toronto*; demandant qu'il ne soit pas permis à la compagnie de la vallée du Crédit de se fusionner avec le chemin de fer du Grand Occidental, ni avec le chemin de fer du Grand-Tronc, ni avec le chemin de fer du Nord.

De D. O'Connor et autres, de la cité d'Ottawa et autres lieux; demandant à être incorporés sous le nom de "L'association de prévoyance du Canada."

De l'honorable A. J. Chapleau, commissaire des chemins de fer de la province de Québec; demandant qu'il soit passé un acte pour lever certains doutes relativement au droit de la compagnie du chemin de fer de la rive nord et de la compagnie du chemin de fer de Montréal, Ottawa et Occidental de transporter leurs chemins de fer et leurs propriétés au gouvernement de la province de Québec.

De l'honorable A. W. Ogilvie et autres, des cités de Montréal et Toronto; demandant à être incorporés sous le nom de "Banque des planteurs du Canada."

D'Edward Burchell et autres, du diocèse de la Nouvelle-Ecosse; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte, ne devienne pas loi.

De la compagnie du chemin de fer du Sud-Est,—De la compagnie du chemin de fer du lac Champlain et du St-Laurent,—De la compagnie du chemin de fer de Mont-réal, Portland et Boston,—et de la compagnie de chemin de fer de Waterloo et Magog; demandant que le bill pour établir une cour de commissaires des chemins de fer du Canada, et pour amender l'acte refondu des chemins de fer de 1879, ne devienne pas loi.

De William Cowan et autres, de Galt,—D'Andrew Ball et autres, de Port-Dover,—Du révérend A. J. Campbell et autres, de la ville de Collingwood,—De George Brockie et autres, de Paisley,—De Malcolm McLeod et autres, de Lochiel, dans la province d'Onlario,—et de John McLackean et autres, de East Williams; demandant que la législation demandée par l'église presbytérienne du Canada ne soit pas accordée, mais que l'acte d'incorporation demandée par l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse, soit accordé.

D'Andrew Ball et autres, de Port-Dover,—et de David Wylie et autres, de la ville de Brockville, province d'Ontario; demandant que les journaux soient exemptés des droits de poste dans les comtés ou unions de comtés où ils sont publiés.

Des syndics de la compagnie d'assurance agricole du Canada; demandant qu'il soit passé un acte pour lever tous doutes relativement au sens de l'acte 41 Vict., chap. 38, et pour définir les pouvoirs des dits syndics.

De George Kennedy et autres, - De H. W. Ditmars et autres, et de C. B. Widders et autres, du comté d'Annapolis, —De T. M. King et autres, du comté d'Antigonish, —De Henry Smith et autres, —De W. H. Adams et autres, —De Reuben R. Leyton et autres, -De J. Mc Morris et autres, et de A. Roy O'Brien et autres, du comté de Cumberland,—De D. P. Foley et autres, de Alexander Sutherland et autres,—De L. C. Layton et autres,—De Henderson Gab et autres,—De George Parker et autres, et de Levi Davidson et autres, du comté de Colchester,—De William Nicholl et autres,—De Thomas Ossinger et autres, - De Henry Glover et autres, - De Milton Haines et autres, De P. C. Tilleul et autres, et de Charles T. Burns et autres, du comté de Digby,-Du major Theakston et autres, -De W. O. Ross et autres, -De D. H. Whiston et autres, -et de W. Cook et autres, de la cité de Halifax, -de Francis Layton et autres, -De Charles Shaukell et autres, - De William McKeen et : utres, et de H. A. Schimtt et autres, du comté de Halifax, -De R. H. Creed et autres, -De S. Parker et autres, -De Nathaniel Spence et autres, -De William Murdock et autres, -De F. H. W. Pickles et autres,—De Thomas Armstrong, J. P., et autres,—d'Alexander McDonald et autres,—Du révérend Edward Whitman et autres,—De J. McMurray et autres, du comté de Hants, - De A. D. de Wolfe et autres, - De J. Lewis Bishop et autres, - De Henry Chipman, M.D., et autres, -De E. A. Foresyth et autres, -et de C. A. Campbell et autres, du comté de King, -De Robert Lindsay et autres, -De Lemuel Drew et autres, -De T. S. Calder, M. D, et autres, du comté de Lunenberg, -De Isaac Robertson et autres, -De Kenneth McKenzie et autres, -De T. C. Bleuns et autres, du comté de Pictou,—D'Elisha Dolliver et autres,—De J. B. Harlous et autres, et de Boardman Hunt et autres, du comté de Queen,—De Austin Sneke et autres,—De J. E. Lloyd et autres,—De Nehemiah Kinnay et autres,—De W. A Snow et autres,—De Andrew Raynolds et autres,—De Heman Kenneg et autres,—De Nathan C. Hopkins et

autres,—d'Enoch Smith et autres, du comté de Shelburne,—d'Elzéar Rameau et autres, —De W. A. Goodwin et autres, et de Silas P. Crosby et autres, du comté de Yarmouth, —et de Laughlin McKinnon et autres, du comté d'Inverness, tous de la province de la Nouvelle-Ecosse; demandant qu'il ne soit fait aucun amendement au "Scott Act" à moins qu'il n'en soit rendu plus efficace.

L'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. Montgomery, a proposé:

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des pièces relatives à la question du pénitencier du Nouveau-Brunswick, que le gouvernement sédéral et le gouvernement du Nouveau-Brunswick sont convenus de soumettre à la Cour Suprême, ainsi que copie du jugement rendu par cette cour sur cette question.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Alors, sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Mont-gomery,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 10 Mars, 1882.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOLIONS.

Pour Vendredi, 10 Mars, 1882.

1882.

Interpellation par l'honorable M. Macdonald:

9 Mars — Y a-t-il actuellement quelque question pendante entre le gouverne ment fédéral et le gouvernement de la Colombie-britannique au sujet des terres affectées aux chemins de fer sur le territoire continental de cette province ; le gouvernement se propose-t-il de mettre en vente cette année les terres qu'il peut avoir acquises dans cette partie de la province ?

Interpellation par l'honorable M. Trudel:

2 7 Mars — Qu'il demandera au gouvernement si l'ordre donné par cette honorable Chambre, le 8 mars, 1881, de présenter à Son Excellence le Gouverneur-Général une humble adresse demandant la production d'un état montrant comment sont répartis les différents emplois dans le service civil a été exécuté ?

ORDRES DU JOUR.

Vendredi, 10 Mars, 1882.

1	1882. 7 Mars —	Troisième lecture Alexander ((Bill C)—Criminels	réfugiés en	Canada.—(Hon. sir

2 7 "Comité général (Bill H)—Acte d'assurance refondu.—(Hon. M. Bellerose.)

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE.

1882.

PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT

Jeudi, 9 mars, 1882.

te Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

No. 17

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 10 Mars, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins. Alexander. Allan, Almon. Archibald. Armand, Baillargeon, Bellerose. Benson, Botsford. Bourinot, Bureau. Carvell. Chaffers. Chapais, Cochrane.

Cormier, Dever, Dickey, Dumouchel, Fabre, Ferguson, Flint, Gibbs, Girard, Glasier, Guévremont, Hamilton (Inkerman), Montgomery, Hamilton (Kingston), Muirhead Haythorne, Howlan,

Kaulbach. Leonard, Lewin, McClelan. McInnes. McKay, McMaster, Macdonald. Macfarlane, MacInnes. Miller,

Odell,

Ogilvie,

Påquet, Pelletier, Power, Pozer. Read. Ryan, Scott. Simpson. Skead, Stevens, Sutherland, Thibaudeau, Trudel, Vidal.

Wark.

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Alexander,—D'Alfred Robinson et autres, éditeurs de journaux dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Allan,—De George P. Hughes, éditeur du Cardwell Sentinel, —et de E. A. Meridith et autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Glasier, - De la compagnie du chemin de fer de Frédericton.

Par l'honorable M. Flint,—De J. P. Craig et autres, éditeurs de journaux dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Guévremont,—Du révérend A. Desorcy et autres, du comté de Richelieu,—et de Michel Richard et autres, du comté de St-Hyacinthe, province de Québec

Par l'honorable M. Carvell,—De W. H. Stevens et autres,—De Jean L. Thomson et autres,—De Thomas H. Major et autres,—De Margaret Thomson et autres,—et de Hugh Mackensie et autres, tous du diocèse de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Vidal,—De John J. McInnes et autres,—De John Martel et autres,—De James A. Halliday et autres,—De E. Carr et autres,—De William Aleson et autres,—De J. B. Dawson et autres,—De Levis Audrey et autres,—De Thomas E. Bigelow et autres,—De George Goucher et autres,—De G. L. Lefudge et autres,—De George Redden et autres,—De Joshua Newcombe et autres,—De Victor Mader et autres,—De J. Stiles Fraser et autres,—De Geo. A. Pickles, M.D., et autres,—De Donald McLeod et autres,—De Simeon Cohoon et autres,—De Enoch Thomas et autres,—De David Dunlop et autres,—De R. W. Crowell et autres,—De Calvin Cann et autres,—et de T. G. Nowlan et autres, tous de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Almon,—Du révérend Robert Ferrier, modérateur, et autres, membres de la section de l'église de Fort Massey, église presbytérienne du Canada, d'Halifax.

Par l'honorable M. Read,—De E. Mundy,—De John A. Carswell,—De Chas. Sarnly,
—De Jos. J. Cave,—De Kellerd Graham,—De T. S. Robertson et frères,—De James
Currie,—De William Pemberton,—De MM. Baird et Parsons,—De James Currie,—De
N. H. Higgins,—De Thomas H. Carman,—De J. R. Orr,—De John H. Thomson,—De MM.
Templeton et Breman,—De W. M. O. Beirne,—et de Thomas W. Casey, tous éditeurs
de journaux dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Ogilvie, —D'Edward Flood, —De C. D. Barr, —De Chas. E. Stewart —De R. W. Macfarlane, —De J. Stewart, —De G. O. D. Whelan, —De James Croil, —De W. H. Lynch, tous éditeurs de journaux dans la province d'Ontario et de Québec, —De la compagnie du chemin de fer d'Ontario et de Québec, —De la compagnie du chemin de fer de Credit Valley, —De C. K. Nesbitt et autres, du comté de Missisquoi, —De J. A. Walker et autres, —D'Elie Labelle et autres, —De Louis Sylvestre et autres, —D'Armand Beaudry et autres, —De A. Morisette et autres, —et de J. M. Browing et aut es, de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. Páquet,—Du révérend G. C. Gouin et autres,—Du révérend Charles Lambert et autres,—et de Louis Lemire et autres, du comté de Yamaska.

Par l'honorable M. Trudel,—De J. C. Lockerby et autres, du comté de Châteauguay.

Par l'honorable M. Leonard,—De Frank M. Pellot,—De William J. Saulle,—De E. C. Campbell,—et de H. N. Stovel, éditeurs de journaux dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. McClelan, -De E. F. Stephenson, -et de MM. Oatem et Bastelle, éditeurs de journaux dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. McKay,—De Thos. Southworth et David Wylie, éditeurs de journaux dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. McInnes,—De Jos. Cooper et autres,—De Edward Hood et autres,—De John M. Moreau et autres,—De Ferguson Elliot et autres,—De A. St. G. W. Hawkins et autres,—De J. H. Race et autres,—De A. Matheson et autres,—De George Tye et autres,—De J. H. Schmitt et autres,—De J. G. Crable et autres,—et de Proctor frères et autres, tous éditeurs de journaux dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Scott,—De MM. Anderson et Maclean,—De W. W. Buchanan,—De MM. Lowering, et frères,—De la compagnie canadienne d'imprimerie,—De R. Herring,—et de H. Gorman, tous éditeurs de journaux dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Aikins,—De E. Biggings, et dans W. S. Smith, éditeurs de journaux dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De E. F. Parker et autres, du comté de Hastings,—De J. B. Trays et autres, éditeurs de journaux,—D'Albert A. Thrasher et autres, du comté d'Hastings,—De Martin Buck et autres, de Walpole, dans le comté d'Haldimand,—De James Shields et autres, du comté de Bruce, province d'Ontario; demandant que les journaux soient exemptés des droits de poste dans les comtés ou unions de comtés où ils sont publiés.

De la compagnie du chemin de fer de St-Jean et de l'Etat du Maine, De la compagnie du chemin de fer de la vallée de Missisquoi,—De la compagnie du chemin de fer de Carillon et de Grenville; demandant que le bill intitulé: "Acte pour établir une cour de commissaires des chemins de fer du Canada, et pour amender l'acte des chemins de fer de 1879," ne devienne pas loi.

Du révérend J. S. Moody et autres, du diocèse de la Nouvelle-Ecosse ; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte, ne devienne pas loi.

De W. B. Cameron et autres,—De André Louisville et autres,—De James Pringle et autres,—De William Fortune et autres,—De Robert Waldie et autres,—De James Stewart et autres,—De Daniel Macfaclane et autres,—D'Andrew Ogitvie, maire, et autres,—et de Robert Johnston et autres, tous du comté de Huntington, dans la province de Québec; demandant séparément la passation du bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer Grand Oriental.

Du révérend Ralph Brecken et autres, membres officiels de l'église méthodiste d'Halifax, du circuit nord du Canada,—et de l'église Baptiste de North Sydney; demandant qu'il ne soit fait aucun amendement hostile au Scott Act, mus qu'il soit maintenu dans toute son intégrité ou rendu plus efficace.

De James Turner, de la cité d'Hamilton, et de John Stuart, de la même place, marchands; demandant que le bill pour amender les actes concernant la compagnie d'assurance dite Anchor, ne soit pas passé.

D'Alexander MacArthur et autres, de London,—De Neil Malloy et autres, de Vaughan,—et d'Archibald MacCallum et autres, de Kings, province d'Ontario; demandant que la législation demandée par l'église presbytérienne du Canada ne soit pas accordée, mais que l'acte d'incorporation demandé par l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse, soit accordé.

De Elizabeth Ann Gardiner, de la cité de Toronto, épouse de Mathew Gardiner, autrefois du township de Sydenham, province d'Ontario, cultivateur, mais maintenant de Rapid City, dans les territoires du Nord-Ouest de la Puissance du Canada ; demandant qu'ordre soit donné par le Sénat à son mari de lui fournir les moyens d'entreprendre sa juste défense et de s'opposer à la pétition de son mari pour un bill de divorce.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dixème rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ,

Vendredi, 10 mars, 1880.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dixième rapport; votre comité a examité les pétitions suivantes et a trouvé suffisants

les avis donnés de chacune d'elles:

De la compagnie manufacturière C. W. Williams, constituée en corporation par lettres patentes émanées du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, demandant à être constituée en corporation par acte fédéral sous le nom de "compagnie manufacturière Williams";

De D. O'Connor et autres, de la cité d'Ottawa et autres lieux, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Association de prévoyance du Canada;

De l'honorable J. A. Chapleau, commissaire des chemins de fer de la province de Québec demandant qu'il soit passé un acte pour lever tous doutes sur le droit et pouvoir qu'avaient la compagnie du chemin de fer du Nord et la compagnie du chemin de fer Montréal, Ottawa, Occidental, de transférer leurs chemins de fer et propriétés en dépendant au gouvernement de la province de Québec;

De la société du crédit foncier franco-canadien, demandant que l'acte 47 Vic., ch. 58, qui augmente et étend ses pouvoirs, soit amendé de manière à lui permettre de stipuler et prendre sur ses prêts tout taux d'intérêt qui peut être légalement pris par les particuliers, et de faire des emprunts jusqu'à concurrence du montant de ses

placements.

De James J. Foy et autres, demandant à être incorporés sous le nom de " Compagnie Internationale de construction";

De la compagnie du chemin de fer de la Souris et des Montagnes-Rocheuses,

demandant qu'il soit passé un acte qui amende son acte d'incorporation;

De l'honorable A. W. Ogilvie et autres, des cités de Montréal et Toronto, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Banque des Planteurs du Canada";

De la compagnie d'assurance "Anchor"; demandant qu'il soit passé un acte à

l'effet d'amender les actes relatifs à la dite compagnie;

De la compagnie New-York et Ontario des hauts fournaux, de la cité de Jersey, dans l'Etat de Vermont, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant un acte qui lui accorde des pouvoirs corporatifs en Canada;

De la compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac et Pacifique, demandant qu'il soit passé un acte pour amender son acte d'incorporation et pour d'autres

objets.

Votre comité a aussi examiné les pétitions de la banque d'Echange d'Yarmouth, Nouvelle-Ecosse ; demandant la passation d'un acte qui réduise de trente pour cent

son capital versé; et

De James Armstrong, C.M.G., et autres, de la ville de Sorel, demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie du chemin de fer Grand Oriental; et a constaté que les avis de ces deux pétitions n'ont pas eu la durée voulue;

Votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51e règle dans ces deux cas, vu que le comité qui doit être saisi des bills demandés pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

Jos. H. Bellerose, Président.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle se rapporte à la pétition de la banque d'Echange du Canada; et de James Armstrong, C.M.G, tel que recommandé dans le dixième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Dickey, du comité des ordres permanents et des privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du Canada Central" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Les amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur iceux, il ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte concernant les crin inels ou les délinquants d'une autre possession de Sa Majesté qui se réfugient en Canada,"

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bil intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte refondu d'assurance, 1877,"

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Botsford, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 18 Mars. 1882.

Lundi, 13 Mars, 1882.

Pétitions à présenter,

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTTONS

Pour Mardi, 14 Mars, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Alexander:

1 10 Mars — Qu'il soit résolu que le comité spécial chargé de veiller à la publication des débats du Sénat, fasse rapport à cette Chambre des noms des journaux et des individus auxquels sont adressés les débats du Sénat, au fur et à mesure qu'ils s'impriment et se distribuent.

ORDRES DU JOUR.

Lundi, 13 Mars, 1882.

1882. - Iroisième lecture (Bill K)-Chemin de fer de Montréal et du Canada 1|10 Mars -Central.—(Hon. M. Scott.) 2 10 Troisième lecture (Bill C)-Criminels réfugiés en Canada.-(Hon. sir Alexander Campbell.) Seconde lecture (Bill N)-Compagnie d'assurance anglaise et coloniale. -(Hon. M. Allan.) Seconde lecture (Bill O) - Incorporation de l'académie royale des arts. -(Hon. M. Allan.) La Chambre de nouveau en comité (Bill B)-Juges des cours de comté.-(Hon. sir Alexander Campbell.) 6 10 Comité général (Bill H)-Acte | d'assurance refondu.-(Hon. Bellerose.)

No. 18.

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Vendredi, 10 mars, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIR,

1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 13 Mars, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins, Chapais, Howlan, Ogilvie, Alexander, Cochrane, Kaulbach, Paquet, Cormier, Allan, Leonard, Pelletier, Almon. Dever, Lewin, Power, Archibald, Dickey, McClelan, Pozer. Armand, Dumouchel, McInnes, Read, Baillargeon, Ferguson, McKay, Ryan, Bellerose, Ferrier, Macdonald, Scott, Benson, Flint, Macfarlane, Simpson, Botsford, Gibbs, MacInnes, Skead, Bourinot, Girard, Miller, Stevens, Bureau, Glasier, Montgomery, Sutherland, Campbell. Grant, Muirhead Trudel, (Sir Alexander), Guévremont, Northwood. Vidal. Carvell, Hamilton (Kingston), Odell, Wark. Chaffers, Haythorne,

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Alexander,—De R. J. Darple et autres, de la ville d'Owen Sound,—De James L. Grant et autres, du comté d'Oxford,—De William Barron et autres, du comté de Grey,—Du révérend John Hutchinson et autres, de Perth,—De Peter Smith et autres, de Westminster,—De Robert Monroe Ruling et autres, de Finchley,—et du révérend John Hutchinson et autres, d'Cliver's Ferry, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Flint,—De John W. Bickle et autres, de la ville de Cobourg, province d'Ontario,—De E. H. Fogarity,—De J. J. Vasper,—De Thomas U. Scuptum,—De Geo. Graham et autres,—et de Geo. Noyes, éditeurs de journaux dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Cochrane,—De William E. Jones,—De E. J. Hagle,—De L. R. Robinson,—De N. F. Morehouse,—De MM. Bradford frères,—et de C. Gélinas, éditeurs de journaux dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Ogilvie,—Du révérend William Stuart, président, et autres, ministres du synode des provinces maritimes en union avec l'église d'Ecosse.

Par l'honorable M. Vidal,—De A. Farquharson et autres,—Du révérend Jos. S. Coffin,—Du révérend Clarence McCalley, B.A.,—Du révérend James Scott,—du révérend Neil McLeod, P. P.,—De John McKinnon et autres,—De James Quinan et autres,—De John L. Laffan et autres,—De L. G. Spencer et autres,—De Ronald Phalen et autres,—Du révérend J. Layton et autres,—De George E. Burchell et autres,—De Simeon R. Dicker et autres,—et de A. D. McLean et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Read,—De S. M. Conger et frères,—De D. N. Boothe,—De J. J. Bell,—De James H. Little,—De MM. Watson et McMillan,—De S. M. Rutledge,—De F. Munro,—De J. Townsend,—De John A. Johnson,—De J. W. Brady,—De W. A. Hogg,—de la "Bulletin Printing Co.",—et de J. Farwell, tous éditeurs de journaux dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Pelletier,—De James Carrel, éditeur du "Daily Telegraph and Saturday Budget," de lá cité de Québec.

Par l'honorable M. Chaffers,—De Boucher de la Bruèle,—De MM. Ed. Leccurs et Cie, éditeurs de journaux dans la province de Québec.

Par l'honorable M. MacInnes,—De W. H. Auger,—De H. S. Boughton,—De Jas. Ryan,—De MM. Douly et Johnston,—De J. O. King,—De A. A. Allworth,—De W. Watt,—De la "Brantford Telegraph Printing Co",—De Geo. Lurdley,—De James Bryan,—De A. G. Mortimer,—De Walter M. Dack,—De Jalez Stephens,—De W. S. Johnston,—De J. R. Atchison,—De H. J. Benner,—De John Polland,—De Thomas Fairbairn—De D. C. Sullivan,—De William Brown, tous étiteurs de journaux dans la province d'Ontario,—De John M. Harris et autres, de la cité de Hamilton,—D'Alfred J. Bell, B.A., et autres, du comté de Wellington, tous de la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Allan,—De E. Garret et autres, de Bradford, comté de Simcoe, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Gibbs,—De Nellie Stewart, G. R. Proctor, Angus McKay, Isaac Parliament, Peter Gilchrist et William Westcott, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Miller, De Thomas Fawcett et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la corporation de la cité de *Toronto*; demandant qu'il ne soit pas permis à la compagnie du chemin de fer de *Toronto*, *Grey* et *Bruce* de se fusionner avec la compagnie du chemin de fer du Grand-Trone où aucune autre compagnie de chemin de fer.

De Thomas Marpherson et autres, de Lancaster,—et de William Watson et autres, de Wingham, province d'Ontagio; demandant que la législation demandée par l'église presbytérienne du Canada ne soit pas accordée, mais que l'acte d'incorporation demandé par l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse, soit accordé.

De John Dickson Bunting, de Londres, Angleterre, par son procureur, Alfred Patrick, de la cité d'Ottawa; demandant qu'il soit passé un bill pour remettre en vigueur le brevet d'invention No 5,757, pour couper, polir, tourner et façonner la pierre.

Du synode d'Ottawa et de Montréal de l'église presbytérienne du Canada; demandant qu'il ne soit fait aucun amendement hostile au Scott Act, mais qu'il soit maintenu dans toute son intégrité ou rendu plus efficace.

De la compagnie de chemin de fer de Cobourg, Peterborough et Marmora,—et de la compagnie de chemin de fer de Kingston et Pembrooke; demandant que le bill intitulé: "Acte pour établir une cour de commissaires des chemins de fer du Canada, et pour amender l'acte des chemins de fer de 1879," ne devienne pas loi.

D'Edward Stephenson et autres, de Blackbudge,—De F. A. Wood et autres, du comté de Hastings,—De Caspard Kennedy et autres, du comté d'Elgin, et de John Butterfield, du village de L'Orignal, comté de Prescott, province d'Ontario; demandant que les journaux soient exemptés des droits de poste dans les comtés ou unions de comté où ils sont publiés.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, le rapport annuel du département des sauvages, année expirée le 31 décembre, 1881. Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No.)

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Terrebonne*, pendant l'année 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer la compagnie du chemin de fer de jonction d'Ottawa et d'Arnprior," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois. Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par M. Haythorne, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois merèredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et la compagnie du chemin de fer d'Erié et Niagara," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. Allan a présenté à la Chambre un bill intitulé "Acte concernant les compagnies de prêt et d'épargnes."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et du *Canada*-Central a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte relatif aux délinquants fugitifs réfugiés en Canada d'autres possessions de Sa Majesté, a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie d'assurance anglaise et coloniale,"
Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer l'académie royale canadienne des arts,"

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant les juges des cours de comté."

(En comité.)

Le bill a été de nouveau pris en considération.

Le titre a été lu et remis.

La première section a été lue de nouveau et amendée comme suit :

Page 1, ligne 4, après "district" insérez : "Le mot juge comprend le juge junior."

La deuxième section a été lue de nouveau et agréée.

La troisième section a été amendée de nouveau comme suit :

Page 1, ligne 14, après "conduite "insérez : "constatée à la satisfaction du gouverneur-général en conseil."

La quatrième section a été lue et agréée sans autre amendement.

La sixème section a été lue et amendée comme suit :

Page 2, ligne 15, après "démission" insérez: "ou si un juge d'une cour de comté, après avoir rempli sa charge comme tel pendant une période de vingt-cinq ans au moins, donne sa démission."

Les dixième et onzième sections ont été lues et retirées.

Il a été alors proposé que la section suivante soit ajoutée au bill :

(A.)

"Le chapitre 14 des statuts refondus du Haut-Canada, intitulé: 'An Act res-"pecting the Court of Impeachment' est par le présent abrogé, et les actes ou articles "de loi abrogés par le dit acte ne seront pas remis en vigueur par son abrogation."

La dite proposition a été agréée.

Il a été alors proposé que la section suivante soit ajoutée au bill :

(B)

"Quand une enquête sera tenue en vertu du présent acte relativement à l'inap"titude, l'incapacité ou la mauvaise conduite d'un juge de comté et que cette enquête
"n'établira pas le fait d'inaptitude, d'incapacité ou de mauvaise conduite, ce juge
"aura droit de recevoir du fonctionnaire compétent du gouvernement du Canada,
"immédiatement après que le gouverneur en conseil aura reçu le rapport du commis"saire ou des commissaires, une somme égale aux frais et dépenses légitimes qui lui
"auront été causés par suite de cette enquête."

Après débat, la dite motion a été retirée, avec la permission du comité.

Le titre a été lu et agréé.

Quelques temps après la Chambre à repris la séance.

L'honorable M. Vidal a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements étant lus par le greffier ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte refondu d'assurance, 1877,"

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a

été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honoralle sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 14 Mars, 1882.

Pétitions à présenter,

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mardi, 14 Mars, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Alexander:

1 10 Mars — Qu'il soit résolu que le comité spécial chargé de veiller à la publication des débats du Sénat, fasse rapport à cette Chambre des noms des journaux et des individus auxquels sont adressés les débats du Sénat, au fur et à mesure qu'ils s'impriment et se distribuent.

ORDRES DU JOUR.

Mardi, 14 Mars, 1882.

1882.

1 13 Mars -- Troisième lecture (Bill B)-Juges des cours de comté.- (Hon. sir Alexander Campbell.)

No. 19.

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Lundi, 13 mars, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE,

PROCÈS-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

DU CANADA.

Mardi, 14 Mars, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins. Alexander, Allan. Almon, Archibald, Armand. Baillargeon, Bellerose, Benson, Botsford, Bourinot, Bureau, Campbell. (Sir Alexander), Carvell, Chaffers,

Chapais, Cochrane, Cormier, Dever, Dickey, Dumouchel, Fabre, Ferguson, Ferrier, Flint, Gibbs, Girard, Glasier, Grant, Guévremont,

Haythorne, Howlan. Kaulbach, Leonard. Lewin, McC lelan, McInnes, McKay, Macdonald, Macfarlane, MacInnes, Miller, Montgomery, Muirhead Northwood, Hamilton (Kingston), Odell,

Ogilvie, Paquet, Pelletier. Power, Pozer, Read. Ryan, Scott, Simpson, Skead. Stevens, Sutherland. Trudel. Vidal. Wark.

PRIÈRES:

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Ferrier,—De la compagnie du chemin de fer du Grand-Trone du Canada.

Par l'honorable M. Allan, —De Henry J. C'Brien, —De MM. W. J. Gage et Cie, —De Frederic Nicholls, —et de J. L. Troy, éditeurs de journaux dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Flint,—Du presbytère de Toronto de l'église presbytérienne du Canada.

Par l'honorable M. Guévremont,—Du révérend A. O'Donnell et autres, du comté de St-Hyacinthe, province de Québec.

Par l'honorable M. Skead,—De J. Charsonhouse,—De MM. Munn et Macdonald,—De Peter C. Miller,—De A. M. Francis et James Miller, éditeurs de journaux dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Simpson,—De MM. Inness et Davidson et autres,—et de George Leonard et autres, éditeurs de journaux dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Odell,—Du très-révérend Whelly Kingden D.D., lord évêque coadjuteur de Fredericton, et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans le diocèse de Fredericton.

Par l'honorable M. Pâquet,—Du révérend P. de Villers et autres,—Du révérend J. N. Tessier et autres,—De Chs. Ed. Houde, M. P. P., et autres,—Du révérend Chs. Z. Garceau et autres,—De P. Leduc et autres,—et de G. E. Caron et autres, du comté de Nicolet, province de Québec.

Par l'honorable M. Carvell,—De George Mackenzie et autres, membres et adhérents de la congrégation presbytérienne de Dundas, dans le comté de Kings, province de l'Isle du Prince-Edouard.

Par l'honorable M. Lewin,—De A. J. McGee et autres, de la province du Nouveau-Brunswick,—De J. A. Greene et autres, de la dite province du Nouveau-Brunswick,—et de Geo. F. Smith et autres, de la cité de Saint-Jean, dans la dite province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Ogilvie,-De la compagnie du chemin de fer du Sud-Est.

Par l'honorable M. Leonard,—De Henry Rowland et autres, de la ville d'Ingersoll, —et de J. Rathburn et autres, du comté de Middlesex, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Northwood,—De J. W. Sharpe et autres, éditeurs de journaux, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Gibbs,—De la compagnie d'assurance sur la vie, du Canada, —D'Elizabeth McDougall et autres,—De Denis Mackin et autres,—De Hugh McEachern et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne d'Ecosse en union avec l'église d'Ecosse.

Par l'honorable M. MacInnes,—De la compagnie du chemin de fer de Midland, du Canada.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De E. A. Meredith et autres, de la cité de Toronto; demandant qu'il soit accordé une somme d'argent au commandant Cheyne, pour lui venir en aide dans son projet d'expédition au Pole Nord.

De la compagnie du chemin de fer de Fredericton; demandant que le bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer une cour de commissaires des chemins de fer pour le "Canada, et d'amender l'acte resondu des chemins de fer, 1879," ne devienne pas loi.

Du rév. A. Desorcy et autres, du comté de Richelieu,—et de Michel Richard et autres, du comté de St-Hyacinthe,—D'Elie Labelle et autres,—De Louis Sylvestre et autres,—D'Armand Beaudry et autres,—De A. Morisette et autres,—et de J. M. Browing et autres, de la cité de Montréal,—Du rév. G. C. Gouin et autres,—Du rév. Charles Lambert et autres,—et de Louis Lemire et autres, du comté d'Yamaska,—et de J. C. Lockerby et autres, du comté de Châteauguay; demandant séparément la passation du bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer Grand Oriental.

De W. H. Stevens et autres,—De Jean L. Thomson et autres,—De Thomas H. Major et autres,—De Margaret Thomson et autres,—et de Hugh Mackenzie et autres, tous du diocèse de la Nouvelle-Ecosse; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte, ne devienne pas loi.

De la compagnie du chemin de fer d'Ontario et de Québec,—et de la compagnie du chemin de fer de la vallée de la Crédit; demandant la passation du bill pour incorporer la compagnie de la Grande Gare Centrale.

De John J. McInnes et autres,—De John Martel et autres,—De James A. Halliday et autres,—De E. Carr et autres,—De William Aleson et autres,—De J. B. Dawson et autres,—De Levis Audrey et autres,—De Thomas E. Bigelow et autres,—De George Goucher et autres,—De G. L. Lefudge et autres,—De George Redden et autres,—De Joshua Newcombe et autres,—De Victor Mader et autres,—De J. Stiles Fraser et autres,—De Geo. A. Pickles, M.D., et autres,—De Daniel McLeod et autres,—De Simeon Cohoon et autres,—De Enoch Thomas et autres,—De David Dunlop et autres,—De R. W. Crowell et autres,—De Calvin Cann et autres,—et de T. G. Nowlan et autres, tous de la province de la Nouvelle-Ecosse,—Du révérend Robert Ferrier, modérateur, et autres, membres de la section de l'église de Fort Massey, église presbytérienne du Canada, d'Halifax; demandant qu'il ne soit fait aucun amendement au Scott Act, mais qu'il soit maintenu dans toute son intégrité ou rendu plus efficace.

D'Alfred Robinson et autres,—De George P Hughes, éditeur du Jardwell Sentinel—De J. P. Craig et autres,—De E. Mundy,—De John A. Carswell,—De Chas. Sarnly.—De Jos. J. Cave,—De Kellerd Graham,—De T. S. Robertson et frères,—De James Currie,—De William Pemberton,—De MM. Baird et Parsons,—De James Currie,—De N. H. Higgins,—De Thomas H. Cairman,—De J. R. Orr,—De John H. Thomson,—De MM. Templeton et Breman,—De W. M. O. Beirne,—et de Thomas W. Casey, tous éditeurs de journaux dans la province d'Ontario,—De C. H. Nesbitt et autres, du comté de Missisquoi,—D'Edward Flood,—De C. D. Barr,—De Chas. E. Stewart,—De R. W. Macfarlane,—De J. Stewart,—De G. O. D. Whelan,—De James Croil,—De W. H. Lynch, tous éditeurs de journaux dans les provinces d'Ontario et de Québec,—De Frank M. Pellot,—De William J. Saulle,—De E. C. Campbell,—De H. N. Stovel,—De E. F. Stephenson,—De MM. Oatem et Bastelle,—De Thos. Southworth et David Wylie,—De Jos. Cooper et autres,—De Edward Hood et autres,—De John H. Moreau et autres,—De Ferguson Elliot et autres,—De A. St. G. W. Hawkins et autres,—De J. H. Race et autres,—De A. Matheson et autres,—De George Tye et autres,—De J. H. Schmitt et autres,—De J. G. Crable et autres,—De MM. Lowering et frères,—De la compagnie canadienne d'imprimerie,—De R. Herring,—De H. Gorman,—De E. Biggings,—et de W. S. Smith; demandant que les journaux soient exemptés des droits de port dans les comtés ou unions de comtés où ils sont publiés.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre,—le rapport annuel du département de l'intérieur pour l'année qui est expirée le 30 juin, 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No.)

L'honorable M. Alexander, secondé par l'honorable M. Haythorne, a proposé: Qu'il soit résolu que le comité spécial chargé de veiller à la publication des débats du Sénat, fasse rapport à cette Chambre des noms des journaux et des individus auxquels sont adressés les débats du Sénat, au fur et à mesure qu'ils s'impriment et se distribuent.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du lac Supérieur "à la baie de James," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont du Sault Ste-Marie," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant les juges des cours de comté, "a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Bourinot, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 15 Mars, 1882.

Pétitions à présenter,

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 16 Mars, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Almon:

1 14 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de l'accusation formulée par des membres du barreau d'Halifax contre le juge de comté Johnson, ainsi que copie de la décision prise (s'il en a été pris une) sur la dite accusation.

ORDRES DU JOUR.

Mercredi, 15 Mars, 1882.

1882.

1	13	Mars —	Seconde lecture (Bill 18)—Chemin de fer Ottawa et Arnprior.—(Hon. M. Scott.)
2	13	"	Seconde lecture (Bill 14) - Chemin de fer du Sud et d'Erié et Niagara. —(Hon. M. Scott.)
3	13	"	Seconde lecture (Bill P)—Compagnies de prêt et d'épargne.—Hon. M. Allan.)
4	13	"	Seconde lecture (Bill O)—Incorporation de l'académie royale des arts. —(Hon. M. Allan.)
5	13	"	Comité général (Bill H)—Acte d'assurance refondu.—(Hon. M. Bellerose.)
6	13	oii"m	Seconde lecture (Bill N)—Compagnie d'assurance anglaise et coloniale. —(Hon. M. Allan.)
7	14	"	Seconde lecture (Bill 22) - Chemin de fer du lac Supérieur et de la baie James.—(Hon. M. Dickey.)
8	14	"	Seconde lecture (Bill 43)—Compagnie du pont du Sault Ste-Marie.— (Hon. M. Read.)

OTTAWA: IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET 1882.	Corrections of the constitution of the constit	SÉANCES DU SÉN	PROCES-VERBAU	Mardi, 14 mars, 1882.	4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria	No. 20.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 15 Mars, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Mexander, Illan, Umon. Irchibald, rmand, Baillargeon, Bellerose, Benson, Botsford, Rourinot, Bureau, Campbell, (Sir Alexander), 'arvell, haffers. hapais.

likins,

Cochrane. Hope, Cormier, Howlan, Dever, Kaulbach, Dickey, Leonard, Dumouchel, Lewin, Fabre, McClelan, Ferguson, McInnes, Ferrier, McKay, Flint. McMaster. Gibbs. Macdonald, Girard, Macfarlane, Glasier, MacInnes. Grant. Miller, Guévremont, Montgomery, Hamilton (Kingston), Muirhead Haythorne, Northwood,

Odell, Ogilvie, Paquet, Pelletier, Power, Pozer, Read, Ryan, Scott, Simpson, Skead. Stevens, Sutherland, Trudel, Vidal. Wark.

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Hamilton (Kingston),—De Robert Frigele et autres, de la cité de Kingston,—et de E. J. B. Peuss, éditeurs du "Whig," Kingston, et président de l'association de la presse canadienne.

Par l'honorable M. McMaster, - Du bureau de commerce de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Flint, -- De la compagnie du Grand-Tronc.

Par l'honorable M. Guévremont,—De A. Boulanger et autres, du comté de St-Hyacinthe, province de Québec.

Par l'honorable M. McClelan,—De la compagnie du chemin de fer du Nouveau Brunswick et du Canada.

Par l'honorable M. McInnes,—De Samuel Gough et autres, de Nanaimo, province de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Ferrier,—De la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc du Canada. (Deux pétitions).

Par l'honorable M. Gibbs,—De T. Nesland et autres, de Port Hope, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Scott,—De R. L. Lusignant, et de C. G. Rousseau, éditeurs de journaux de la province de Québec.

Par l'honorable M. Stevens,—De Jos. H. Lefebre et autres, du comté de Shefford, dans la province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De R. J. Doyle et autres, de la ville d'Owen Sound,—De James L. Grant et autres, du comté d'Oxford,—De William Barron et autres, du comté de Grey,—De E. H. Fogarity,—De J. J. Vasper,—De Thomas U. Scuptum,—De Geo. Graham et autres,—De Geo. Noyles,—De William E. Jones,—De E. J. Hagle,—De L. R. Robinson,—De N. F. Morehouse,—De MM. Bradford frères,—De C. Gélinas,—De S. M. Conger et frères —De D. N. Boothe,—De J. J. Bell,—De James H. Little,—De MM. Watson et McMillan,—De S. M. Rutledge,—De F. Munro,—De J. Townsend,—De John A. Johnson,—De J. W. Brady,—De W. A. Hogg,—De la "Bulletin Printing Co.".—De J. Farwell,—De Boucher de la Bruère,—De MM. Ed. Lecours et Cie,—De James Carrel, éditeur du "Daily Telegraph and Saturday Budget," de la cité de Québec,—De George Frederick Robins,—De P. Murray,—De E. Garrett,—De S. Wesbey,—De N. W. King,—De G. W. Adams,—De J. S. Wilson,—De Wm. Launders,—De Frank Weston—De W. H. Auger,—De H. S. Boughton,—De Jas. Ryan,—De MM. Douly et Johnston—De J. D. King,—De A. A. Allworth,—De W. Watt,—De la "Brantford Telegraph Printing Co",—De Geo. Lurdley,—De James Bryan,—De A. G. Mortimer,—De Walter M. Dack,—De Jabez Stephens,—De W. S. Johnston,—De J. R. Atchison,—De Malter M. Dack,—De John M. Harris et autres, de la cité de Hamilton, éditeurs de journaux dans les provinces d'Ontario et de Québec; demandant que les journaux soient exemptés des droits de poste dans les comptés ou unions de comté où ils son publiés.

Du révérend William Stuart, président, et autres, ministres du synode des provinces maritimes en union avec l'église d'Ecosse.

Par l'honorable M. Vidal, - De A. Farguharson et autres, - Du révérend Jos. S. Coffin, - Du révérend Clarence McCalley, B.A., - Du révérend James Scott, - Du révérend Neil McLeod, P. P., - De John McKinnon et autres, - De James Quinan et autres, —De John L. Laffan et autres,—De L. G. Spencer et autres,—De Ronald Phalen et autres,—Du révérend J. Layton et autres,—De George E. Burchell et autres,—De Simeon R. Dicker et autres, et de A. D. McLean et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse; demandant qu'il ne soit fait aucun amendement au Scott Act, mais qu'il soit maintenu dans toute son intégrité ou rendu plus efficace.

Du révérend John Hutchinson et autres, de Perth, - De Peter Smith et autres, de Westminster,—De Robert Munroe et autres, de Finchley,—Du révérend John Hutchinson et autres, d'Oliver's Ferry,—De Nellie Stewart, G. R. Proctor, Angus McKay, Isaac Parliament, Peter Gilchrist et William Westcott; demandant que la législation demandée par l'église presbytérienne du Canada ne soit pas accordée, mais que l'acte d'incorporation demandé par l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse, soit accordé.

De John W. Bickle et autres, de la ville de Cobourg, province d'Ontario; demandant que l'on fasse disparaître toutes les prohibitions contre le mariage avec la sœur de la femme défunte.

De Thomas Fransceth et autres ; demandant d'être incorporés sous le nom de "La compagnie de navigation de la Saskatchewan, de la Qu'Appelle et de l'Assiniboine, "-et

Du révérend Alfred Bell, B.A., et autres, du comté de Wellington; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte, ne devienne pas loi.

L'honorable M. Simpson, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:-

> SALLE DE COMITÉ, Lundi, 13 mars, 1882.

Le comité des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son troisième rapport :

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande

qu'ils soient imprimés, savoir:-

Réponse à adresse, - Etat faisant connaître le nombre des permis pour la conpe du bois sur les terres du gouvernement dans le Manitoba, le Kiwatin et les territoires du Nord-Ouest, octroyés par le gouvernement jusqu'au premier jour de février, 1382; etc., etc. (No 30a.)

Règlements concernant les terrains houilliers, conformément à l'acte 43 Vic.,

chap. 26. (No 39)

Réponse à adresse, (Sénat),—Correspondance, etc., relative au projet de M. Sandford Fleming d'établir une communication télégraphique avec l'Asie au moyen d'un câble sous marin ; et documents y relatifs, etc , etc. (No 41a.)

Rapport des commissaires chargés de faire une enquête sur le fonctionnement des moulins et fabriques du Canada, et sur la main-d'œuvre qui y est employée (No 42).

Réponse à ordre, -Etat donnant le nombre de personnes qui ont déposé à la caisse d'épargne du gouvernement pendant la dernière année financière, des sommes au-dessous de dix piastres. (No. 43).

Réponse à ordre,-Etat indiquant le coût du maintien des caisses d'épargne du gouvernement du Canada pendant les exercices expirées le 30 juin, 1879, 1880 et

1881, respectivement. (No 43a.)

Copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, le 24 mars, 1881, touchant les instructions adressées à des agents pour la gestion des caisses d'épargne du gouvernement du Canada. (No 43b.)

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître le coût des caisses d'épargnes du département des finances et de celui des postes respectivement. Aussi ce que coûte en totalité le maintien de diverses caisses d'épargne (sous le contrôle du gouvernement

dans tout le Canada.) (No 43c.)

Réponse à adresse,—Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et MM. Glyn et Baring au sujet de toute modification dans les conventions intervenues

pour la solde de l'intérêt sur la dette publique; etc., etc. (No 44.)

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître le montant d'argent déposé, en date du 1er février, 1882, en Canada ou ailleurs, ainsi que les noms des banques où ces dépôts ont été faits, et le montant déposé dans chaque banque respectivement, aussi le montant portant intérêt; etc., etc. (No 46.)

Réponse et réponse supplémentaire à adresse,-Annonces, devis, conditions, soumissions, correspondances, ordres en conseil et toutes autres pièces concernant l'adjudication des travaux du chemin de fer entre Emory's Bar et Port Moody,

Colombie anglaise. (Nos 48 et 48a.)

Réponse à ordre,-Correspondance concernant les droits de péage à imposer sur

le chemin de fer du Pacifique canadien. (No 48d).

Réponse à adresse,—Arrêté du Conseil concernant la charte pour la construction du chemin de fer du Pacifique canadien; la charte elle-même; le dépôt d'un million

et la définition du terme "capital." (No 48c).

Réponse à adresse,-Correspondance concernant le tarif du transport des voyageurs et des marchandises sur toute voie ferrée exploitée par la compagnie du chemin de fer du Pacifique, ainsi que de tous rapports et ordre en Conseil affectant ces tarifs; et de tous tarifs spéciaux établis pour toute telle voie ferrée. (No 48g).

Réponse à ordre,—Correspondance au sujet de tout chemin de fer existant ou projeté que la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique prétend devoir

porter atteinte aux droits que lui donne son contrat. (No 48h).

Réponse à ordre,-Copie de trois circulaires demandant des informations, qui ont été adressées récemment à divers banques d'après l'ordre du ministre des finances; aussi, le nom des banques auxquelles elles ont été adressés. (No 55).

Réponse à ordre,-Montant détaillé, par comté, des revenus publics produits par

la taxe sur le tabac canadien; etc., etc. (No 59).
Réponse à adresse,—Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui d'Ontario au sujet des arrérages dus aux Sauvages des lacs Huron et Supérieur en vertu du traité Robinson, etc., etc. (No 76).

Réponse à ordre, -Contrat conclu en 1880 par le gouvernement avec J. G. Baker et Cic, de Fort Benton pour la fourniture d'approvisionnements de la police à cheval du Nord-Ouest. (No 80).

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :-

Réponse à adresse, -Ordres en conseil passés depuis le 1er janvier, 1878, relativement aux squatters fixés sur des terres dans les territoires du Nord-Ouest. (No 36b.)

Rapport du ministre de l'Agriculture en ce qui concerne le recensement et les instructions adressés aux officiers chargés du second recensement du Canada, (1881),

Réponse à ordre, - Description complète de la localité comprise dans chaque sousdistrict de recensement de A à F, inclusivement, du district de recensement No 192: " les territoires; " aussi, la carte indiquant les limites de chacun de ces sous-districts.

Réponse à ordre, - Etat faisant connaître le montant d'argent expédié par mandats de poste, dans tout pays, pendant l'année 1881, et le coût de ces mandats. (No 43d.)

188

Réponse à ordre,—Etat détaillé des recettes et dépenses imputables au fonds con-

solidé, du 1er juillet, 1881 au 20 février, 1882. (No 45.)

Réponse à ordre,—Etat détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet au 1er février des années fiscales expirées le 30 juin, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881 et 1882, respectivement. (No 45a)

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître le montant total déposé dans les banques du Canada, dans les derniers jours de chaque mois de l'exercice 1880-81. (No 46a) Réponse à ordre,—Rapports de H. F. Perley, écr., et de C. F. Roy, écr., au sujet

du chenal de la traverse de la rivière Ristigouche. (No 47)

Convention intervenue entre John Paterson et Sa Majesté la Reine Victoria, pour la construction des gares de section, etc., sur la ligne du Pacifique canadien, entre Yale et le lac Kamloops, C. A.

Aussi, entre Andrew Onderdonk et Sa Majesté la Reine Victoria, etc., etc., pour la construction de la section du chemin de fer du Pacifique canadien entre Emory's

Bar et Port Moody, C. A.

Aussi, entre Andrew Onderdonk et Sa Majesté la Reine Victoria, pour la construc-

tion d'un pont en acier ou en fer sur la rivière Fraser à Lytton, C. A.

Aussi, entre Walter Oliver et Sa Majesté la Reine Victoria, etc., etc., pour la construction d'une gare à voyageurs et à marchandises au Portage du Rat, sur le chemin de fer du Pacifique canadien, pour la somme de \$1,925, et d'un appentis pour la somme de \$125; total, \$2,050, avant le 15 août, 1881.

Aussi, le contrat conclu entre Robert Ferres, Peter Paul et George Milwar, entrepreneurs, pour le transport des approvisionnements des ingénieurs sur la ligne du Pacifique canadien, depuis l'extrémité de la section 15 jusqu'à la section 42. (No 48b.)

Réponse à ordre,—Lettres et rapports adressés par l'ingénieur-en-chef et par l'ingénieur du district de *Manitoba* au sujet de l'augmentation des quantités, etc., dans le contrat No 15 du chemin de fer du *Pacifique*.

Aussi, copie des instructions données à M. Haney, etc., etc., et aussi, un état indiquant quelles modifications ont été faites dans les rampes et les courbes depuis

l'hiver 1879-80, etc., etc. (No 48c.)

Réponse à adresse,—Correspondance échangée depuis le 22 décembre, 1880, avec Smith. Ripley et Cie, et autres, relativement au contrat de l'embranchement de la baie Georgienne du chemin de fer da Pacifique. (No 48f.)

Réponse à ordre, -Rapport de l'ingénieur qui a fait l'exploration du havre de

Port Daniel en 1881 (No 49.)

Réponse à ordre, —Etat des exportations et des importations, du 1er juillet au 1er janvier des années 1877, 1878, 1879, 1880, 1-81 et 1882, respectivement. (No 50.)

Réponse à ordre,—Etat donnant la valeur totale du bois, manufacturé ou non, exporté des comtés unis de Chicoutimi et Saguenay pendant l'année expirée le 30 juin dernier. (No 51.)

Réponse à ordre,—Etat donnant la valeur totale des poissons, huiles de poisson, fourrures et peaux d'animaux marins exportés des comtés unis de Chicoutimi et Sague-

nay pendant l'année expirée le 30 juin dernier. (No 52.)

Réponse à ordre,—Etat indiquant le montant perçu aux ports de l'Orignal, York et Churchill, pendant les années 1876 à 1881, inclusivement; aussi, le montant payé aux officiers de douane de ces divers ports. (No 53).

Réponse à ordre,—Rapport de l'ingénieur qui a fait l'exploration du port de Pas-

pédiac en 1874 et 1875. (No 56).

Rapport officiel de la distribution des statuts du Canada, 44 Victoria, troisième

session du quatrième parlement, 1880-81. (No 57).

Etat détaillé des guaranties et sécurités dans le département du secrétaire d'Etat du Canada, conformément à l'acte 31 Victoria, chap. 37, clause 15. (No 58).

Réponse à ordre,—Etat i diquant le montant des droits perçus sur le tabac canadien, manufacturé ou en rôle, ou en feuille; le montant des timbres émis pour l'impôt du tabac canadien, depuis 1879 jusqu'à date, etc., etc. (No 59).

Réponse à ordre,—Etat de tout le tabac de provenance canadienne saisi par les officiers du département du revenu de l'intérieur dans la province de Québec, pendant

les années 1875, 76, 77 et 78, etc., etc. (No 59b).

Réponse à ordre,—Rapports de H. P. Perley, écr., ingénieur en chef du département des travaux publics, concernant le port de Kingsville. (No 60).

Réponse à ordre, -Etat indiquant le nombre de saisies faites à chaque port d'entrée en Canada, pendant l'année fiscale expirée le 30 juin, 1881; le montant des

amendes imposées, etc., etc. (No 61),

Réponse à ordre.—Etat indiquant le nombre, la nature et la cause des diverses saisies opérées dans les différents ports d'entrée du *Canada* depuis le 30 juin, 1881, jusqu'au 1er janvier, 1882, et le montant des amendes imposées dans chaque cause entendue. (No 61a).

Réponse à ordre, - Copie de toutes règles et règlements concernant l'inspection des bateaux à vapeur en vigueur pendant les années 1879 et 1880; aussi, copie de tout certificat d'inspection donné au steamer Waubuno, naviguant sur la baie Geor-

gienne, lac Huron, en 18,9; etc., etc. (No 62.)

Réponse à ordre,—Rapports relatifs à la condition de la machine et des chaudières du steamer du gouvernement *Napoléon III*, depuis le 1er janvier, 1878; aussi, copie des soumissions, etc., etc. (No 63.)

Réponse à ordre,—Etat indiquant le nombre et le tonnage des navires à voiles ou à vapeur qui ont été construits aux Etats Unis et enrégistrés au Canada depuis le

1er janvier, 1878, jusqu'au 1er janvier, 1880, etc., etc. (No 64.)

Réponse à ordre,—Etat donnant les montants annuels perçus sur les navires qui ont fréquentés la rivière Saguenay depuis le 1er juillet, 1867, jusqu'au 1er juillet

dernier. (No 65.)

Réponse à ordre,—Copie de toutes soumissions expédiées au département de la marine et des pêcheries pour la construction de nouvelles roues à palettes mobiles, condansateur tubulaire et réparations à la machine du steamer du gouvernement le Druid; aussi, copie des rapports de l'ingénieur, etc., etc. (No 66.)

Réponse à ordre,-Rapports et documents relatifs à la destitution de A. S.

McEduards, ei-devant maître de poste de Neustadt. (No 67.)

Réponse à ordre, — Rapport de l'ingénieur nommé par le gouvernement, sur la possibilité et l'utilité d'un quai à la *Pointe aux Trembles*, dans le comté de *Portneuf*. etc., etc. (No 68.)

Réponse à ordre,—Rapports fournis par des compagnies de chemin de fer dans la Nouvelle-Ecosse en conformité de l'acte 38 Vic, chap. 25. (No 69.)

Réponse à ordre,—correspondance échangée entre le département des chemins de fer et le conseil de la ville de Winnipeg, au sujet du pont Louise. (No 79.)

Réponse à adresse (Sénat),—Documents depuis janvier, 1874, et mars, 1881, en possession du ministre de la marine et des pêcheries au sujet des droits de Joseph Goyette, Pierre Dionne, et Toussaint Huot, etc., de faire la pêche de l'anguille dans la rivière Richelieu. (No 71.)

Réponse à adresse (Sénat),—Correspondance entre aucun département et le gouvernement, et le sénateur Fabre, et le montant qui lui a été payé pour frais de voyage et autres dépenses. (No 72.)

Réponse à ordre,—Correspondance échangée avec le ministère des travaux publics ou des pétitions adressées au ministre, demandant au gouvernement de pourvoir à l'établissement d'une communication télégraphique entre l'île du Cap Sable, et la terre ferme, dans le comté de Shelburne. (No 74.)

Réponse à ordre, —Rapports concernant les améliorations, etc., à faire au quai de St-Michel, comté de Bellechasse. (No 77.)

Réponse à ordre,—Correspondance relative à la construction de la jetée de la Cie de steamers de l'Acadie à Annapolis, et de toutes évaluations ou rapports sur le coût de la dite jetée. (No 78.)

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON, Président, Sénat. Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Chapais, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi

prochain.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ, Lundi, 13 mars, 1880.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son onzième rapport; votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffi-

sants les avis donnés de chacune d'elles :

De la compagnie de sûretés canadiennes (à responsabilité limitée), demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de décharger de toute responsabilité ultérieure les liquidateurs de la banque Consolidée du Canada, et de transférer à la dite compagnie tous les pouvoirs, droits et responsabilités des dits liquidateurs;

Des syndics de la compagnie d'assurance agricole du Canada, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de lever tout doute sur le sens de l'acte 41 Vic., chap., 38,

et de définir leurs pouvoirs.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la compagnie du télégraphe de *Montréal*, demandant la passation d'un acte à l'effet de refondre les actes qui la concernent, d'en déclarer le vrai sens, et de lui conférer les pouvoirs et privilèges dont jouissent les autres compagnies de télégraphe, et a constaté que l'avis local donné de cette pétition dans les journaux français n'a pas eu la durée voulue; votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51e règle dans ce cas-ci, vu que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

Jos. H. Bellerose,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de la compagnie de télégraphe de Montréal, tel que recommandé dans le onzième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la compagnie britannique et canadienne de prêt et de placement (à responsabilité limitée), avec un état de ses affaire jusqu'au 31 décembre, 1881.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie d'assurance maritime St-Laurent du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu pour la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la banque du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la banque du *Manitoba*," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte de la banque Chartée de Londres et de l'Amérique du Nord, et changer son nom pour celui de "La Banque Chartée de Londres et de Winnipeg," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de l'association d'assurance "mutuelle sur la vie, du Canada, et de changer son nom en celui d'association sur la "vie, du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable M. Hope, il a été

Crdonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des bois de Québec (à responsabilité limitée), auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé per l'honorable M. Read, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde for di prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le ' : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de jonction de chemin de fer a Ottawa et d'Arnprior " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, sec l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comite des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte relatif à la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, et à la compagnie du chemin de fer d'Erié et Niagara,"

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant les compagnies de prêt et d'épargnes,"

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie canadienne royale des arts,"

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité genéral sur le bili intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte d'assurance refondu, 1877, " Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, qu'il soit rayé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: " Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie d'assurance anglaise et coloniale, " Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été Ordonné, qu'il soit rayé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer du lac Supérieur à la baie James, " Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont du Sault Ste-Marie, " a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et

havres.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford.

La Chambre s'est ajournée.

.. isq 5. je jan Hid .

raconde par

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 16 Mars, 1882.

Pétitions à présenter

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 16 Mars, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Almon:

1 14 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouver neur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien fair transmettre à cette Chambre copie de l'accusation formulée pades membres du barreau d'Halifax contre le juge de comt Johnson, ainsi que copie de la décision prise (s'il en a été pri une) sur la dite accusation.

Par l'honorable M. Power:

Que lorsque la Chambre s'ajournera, aujourd'hui, elle reste ajourné à lundi prochain, à huit heures du soir.

Pour Lundi, 20 Mars, 1882.

1882. Interpellation par l'honorable M. Miller:

3|15 Mars — Kennedy, cessionnaire de Tuck, entrepreneur des travaux d'agrandissement du canal St-Pierre, Cap-Breton, a-t-il été payé en entier pour les travaux faits en exécution de cette entreprise; ou le gouvernement a-t-il réservé une partie du prix de ces travaux, afin de payer les personnes qui avaient de fortes réclamations contre Tuck pour main-d'œuvre et matériaux fournis dans l'exécution des dits travaux? Si non, le gouvernement a-t-il l'intention de procurer quelque secours à ces personnes, victimes de la fraude de l'entrepreneur de ces travaux publics?

ORDRES DU JOUR.

Jeudi, 16 Mars, 1882.

1882.

- 1 ler Mars Seconde lecture (Bill L) pour faire droit à Gardiner.—Audition des parties par leurs conseils.— (Hon. M. Ferrier.)
- 2 15 "Seconde lecture (Bill 14)—Chemins de fer du Sud et d'Erié et Niagara.
 —(Hon. M. Scott.)
- 3 15 "Seconde lecture (Bill P)—Compagnies de prêt et d'épargne.—(Hon. M. Allan.)
- Seconde lecture (Bill 22)—Chemin de fer du lac Supérieur et de la baie James.—(Hon. M. Dickey.)

No. 21.

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Mercredi, 15 mars, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

(MPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET Che.,

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 16 Mars, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins. Alexander, Allan. Almon, Archibald. Armand, Baillargeon, Bellerose, Benson, Botsford, Bourinot, Boyd, Bureau, Campbell, (Sir Alexander), Carvell, Chaffers,

Chapais, Cochrane, Cormier, Dever, Dickey, Dumouchel, Fabre, Ferguson, Ferrier, Flint, Gibbs, Girard, Glasier, Grant, Guévremont,

Hope,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McClelan,
McInnes,
McKay,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
MacInnes,
Miller,

Montgomery,

Hamilton (Kingston), Muirhead

Haythorne,

Northwood,
Odell,
Ogilvie,
Pâquet,
Pelletier,
Power,
Read,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Skead,
Stevens,
Sutherland,
Vidal,

Wark.

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Allan, - De la corporation de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Flint,—De la compagnie du chemin de fer du Grand-Trone du Canada.

Par l'honorable M. MacInnes,—De la compagnie du chemin de fer de la vallée de Missawippi.

Par l'honorable M. Ogilvie, -- De Hugh McLennan et autres, actionnaires de la compagnie de télégraphe de Montréal.

Par l'honorable M. Odell,—Du révérend D. Forsyth, doyen rural, recteur de Chatham, dans le diocèse de Frédericton et province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Power,—De la compagnie du chemin de fer des comtés de l'Ouest.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc du Canada; demandant que le bill à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer d'Ontario et de Québec, ne devienne pas loi.

De la dite compagnie du chemin de fer du Grand-Trone; demandant que le bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer une cour de commissaires des chemins de fer "pour le Canada, et d'amender l'acte refondu des chemins de fer, 1879," ne devienne pas loi.

Du très-révérend H. J. Kingden, D.D., lord évêque, co-adjuteur de Frédericton, et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans le diocèse de Frédericton; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte, ne devienne pas loi.

De Geo. F. Smith et autres, de la cité de St-Jean, province du Nouveau-Brunswick; demandant que le bill à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance maritime, dite Anchor, ne devienne pas loi.

De la compagnie d'assurance sur la vie, du Canada; demandant que le nom de la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie, de l'Amérique du Nord ne soit pas changé, comme il est proposé de le faire.

De J. A. Greene et autres ;—et de A. J. McGee et autres, de la province du Nouveau-Brunswick ; demandant qu'il soit passé un bill à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de la rivière Ste-Croix.

Du révérend P. de Villars et autres,—Du révérend J.U. Tessier et autres,—De Chas. Ed. Houde, M.P.P., et autres,—Du révérend Charles G. Garceau et autres,—De P. Leduc et autres,—De G. E. Caron et autres, du comté de Nicolet,—et du révérend A. O'Donnell et autres, du comté de St-Hyacinthe, province de Québec; demandant séparément la passation du bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer Grand Oriental.

De J. Charsonhouse,—De MM. Munn et Macdonald,—De Peter C. Miller,—De A. M. Francis et James Miller,—De MM. Innes et Davidson, et autres,—et de Geo. W. Leonards et autres, éditeurs,—De Henry Rowland et autres, de la ville d'Ingersoll,—De J. Rathburn et autres, du comté de Middlesex,—De J. W. Sharpe et autres,—et de Henry O'Brien, éditeurs de journaux dans la province d'Ontario; demandant que les journaux soient exemptés des droits de poste dans les comtés ou union de comtés où ils sont publiés.

De la compagnie du chemin de fer Midland du Canada, -et de la compagnie du chemin de fer du Sud-Est; demandant séparément la passation du bill pour réglementer la vente des billets de passagers.

D'Elizabeth McDougall et autres,—De Denis Nackin et autres,—De Hugh McEachern et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse; demandant que la législation demandée par l'église presbytérienne du Canada ne soit pas accordée, mais que l'acte d'incorporation demandé par l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse, soit accordé.

De Geo. Ma kenzie et autres, membres et adhérents des congrégations presbytériennes de Dundas, comté de King, province de l'Ile du Prince-Edouard; demandant qu'il soit donné effet par le parlement du Canada au vœu de l'ancien synode de l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse, tel qu'exprimé dans l'acte dernièrement déclaré invalide, en passant le dit acte de nouveau.

Du presbytère de Toronto, et de l'église presbytérienne du Canada; demandant que la législation demandée par l'église presbytérienne du Canada soit accordée.

L'honorable M. Read, du comité chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pour la présente session, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SENAT, CHAMBRE DE COMITÉ, Jeudi, 16 mars, 1882.

Le comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, a l'honneur de soumettre son troisième

Votre comité a pris en considération un rapport du greffier en loi sur une réclamation de la succession de feu M. E. L. Montizambert, son prédécesseur, relativement à certains livres qui se trouvent au bureau de ce fonctionnaire, et il a adopté la résolution suivante, à savoir : " Que, sans reconnaître le bien-fondé de la réclamation, par " les représentants du feu greffier en loi, d'une série annotée des statuts du Canada et "de divers autres ouvrages qui sont actuellement dans le bureau du greffier en loi, "le comité recommande, vu les circonstances, qu'une somme de cent piastres soit " payée aux représentants de M. Montizambert.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ, Président.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Haythorne, a proposé: Que lorsque la Chambre s'ajournera, aujourd'hui, elle reste ajournée à lundi prochain, à huit heures du soir.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

L'ordre du jour étant lu par la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour " venir en aide à Matthew Gardiner,"

L'honorable M. Ferrier a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier

du Sépat :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT, Jeudi, 16 mars, 1882.

Je certifie par le présent qu'avis de la seconde l'ecture du bill de divorce dans l'affaire de *Gardiner*, a été affiché sur les portes du Sénat pendant quatorze jours, conformément à un ordre permanent du Sénat.

ROBERT LEMOINE, Greffier du Sénat.

L'honorable M. Ferrier a présenté à la Chambre l'affidavit suivant :

Dans l'affaire de la pétition de Matthew Gardiner, à l'effet d'obtenir un bill de divorce contre Elizabeth Ann Gardiner, son épouse.

Je, Harry Dallas Helmcken, de la cité de Toronto, dans le comté de York, étudiant en droit, fais serment et dis que j'ai, le jeudi, neuvième jour de mars, mil-huit-cent-quatre-vingt-deux, personnellement signifié à la susdite Edzabeth Ann Gardiner, une copie véritable du bill et un extrait certifié des procès-verbaux du Sénat du Canada, lesquelles pièces ci-annexées sont relatives à l'affaire en question, en les remettant et laissant à la dite Elizabeth Ann Gardiner, en la dite cité de Toronto.

Assermenté devant moi, en la cité de Toronto, dans le comté de York, ce 9e jour de mars, 1882.

H. DALLAS HELMCKEN.

W. W. ERATT,

Commissaire chargé de recevoir les

affidavits in B.R., etc.

L'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Que l'ordre du jour pour la seconde lecture du dit bill soit rayé, et que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et la compagnie du chemin de fer d'Erié et de Niagara," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et

havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant les compagnies de prêts et d'épargnes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du lac Supérieur à la baie James," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures du district de Québec, pendant l'année 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No.).

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 17 Mars, 1882.

Pétitions à présenter,

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS

Pour Vendredi, 17 Mars, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Almon:

1 14 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de l'accusation formulée par des membres du barreau d'Halifax contre le juge de comté Johnson, ainsi que copie de la décision prise (s'il en a été pris une) sur la dite accusation.

Pour Lundi, 20 Mars, 1882.

Interpellation par l'honorable M. Miller:

2 15 Mars — Kennedy, cessionnaire de Tuck, entrepreneur des travaux d'agrandissement du canal St-Pierre, Cap-Breton, a-t-il été payé en entier
pour les travaux faits en exécution de cette entreprise; ou le
gouvernement a-t-il réservé une partie du prix de ces travaux,
afin de payer les personnes qui avaient de fortes réclamations
contre Tuck pour main-d'œuvre et matériaux fournis dans
l'exécution des dits travaux? Si non, le gouvernement a-t-il
l'intention de procurer quelque secours à ces personnes, victimes
de la fraude de l'entrepreneur de ces travaux publics?

1882.

Par l'honorable M. Haythorne:

3 16 Mars — Qn'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour le prier de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre un état indiquant: 10 L3 nombre de trajets faits par les entrepreneurs du transport des malles entre le cap de la Traverse, Ile du Prince-Edouard et le cap Tourmentine, Nouveau-Brunswick, depuis la reprise du service postal par cette voie pendant la présente année, à venir au 15 mars courant. 20. Le nombre des malles dont le départ a été retardé à ces deux mêmes caps, avec mention de la durée et de la cause des retards.

Interpellation par l'honorable M. Haythorne:

4 16 L'attention des conseillers de Son Excellence a-t-elle été appolée sur la possibilité d'assister le service par bateau entre le cap Traverse, Ile du Prince-Edouard, et le cap Tourmentine, Nouveau-Brunswick, en affectant à ce service un vapeur convenable ou par quelque autre moyen?

ORDRES DU JOUR.

Vendredi, 17 Mars, 1882.

1882.

1 16 Mars — Prise en considération du troisième rapport du comité des impressions. —(Hon. M. Simpson.)

2 16 "Seconde lecture (Bill O)—Incorporation de l'académie royale des arts.
—(Hon. M. Allan.)

une, Nouveau-a, ...

cette voie pendant la présente annee, a venir au 12 na con cette voie pendant la présente don malles dont e dénart a été recett

woova preciserá ne vec

A SE WITTER TRAINED WAY AND THE ATTERED A TO A !!

(nostrois it out).

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

No. 22.

Jeudi, 16 mars, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE.,

1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 17 Mars, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins, Chapais, Haythorne, Alexander. Cochrane, Hope, Allan, Cormier, Howlan, Almon, Dever, Kaulbach, Dickey, Archibald. Leonard, Armand, Dumouchel, Lewin, McClelan, Baillargeon, Fabre, Bellerose. McInnes, Ferguson, Benson, Ferrier, McKay, Botsford, Flint, McMaster, Bourinot, Gibbs, Macdonald, Boyd, Girard, Macfarlane, Bureau, Glasier, Miller, Montgomery, Campbell, Grant, (Sir Alexander), Guévremont, Muirhead Carvell, Hamilton (Kingston), Northwood, Chaffers,

Odell, Ogilvie, Pâquet, Pelletier, Power, Pozer, Read, Ryan, Scott, Simpson, Skead, Stevens. Sutherland, Trudel. Vidal, Wark.

PRIÈRES:

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Bellerose, a pro-

posé:

Que le délai fixé pour la réception des pétitions pour des bills privés et pour l'introduction des bills privés dans le Sénat soit prolongé à samedi, le premier jour d'avril prochain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. Ogilvie,—D'Owen McGarvey et autres,—D'Henry Fisette et autres,—De Ener Granding et autres,—De G. S. St. John et autres,—De L. Carsley et autres,—De A. Grenier et autres,—De A. Rosenthal et autres,—De J. B. Vinet et autres,—De Joseph Thouin et autres,—De Gabriel Fortin et autres,—et de Geo. H. Pelletier et autres, tous de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. Páquet,—Du révérend J. A. Bureau et autres,—De Pierre Giroux et autres,—et d'Alexandre Geoffray Perrène et autres, du comté de Lévis et province de Québec.

Par l'honorable M. Leonard,—De MM. A. C. McGuire et Cie,—De MM. Patullo et Cie,—De William Kay,—De G. F. Guénette,—De MM. Miller et Barthomoner,—et de A. C. Springer et autres, éditeurs de journaux de la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Skead,—De la compagnie du chemin de fer Atlantique du Canada.

Par l'honorable M. McKay,— De la branche de la Nouvelle-Ecosse de la "Dominion Alliance."

Par l'honorable M. Bureau,—Du conseil municipal du comté d'Huntingdon,—De James Anderson et autres,—Du rév. P. Leduc et autres,—De P. Buchanan et autres,—De P. H. Lahey et autres,—De D. Cameron et autres,—et de Charles Gordon et autres, tous du comté d'Huntingdon, province de Québec.

Par l'honorable M. Guévremont,—De Campbell Shephard et autres, du comté de Yamaska,—Du rév. G. Thibault et autres, du comté de Chambly,—De F. A. Gravel et autres, du comté de Richelieu,—et de Joseph Gatien et autres, du comté de Verchères.

Par l'honorable M. Armand,—De Pierre Vitré et autres,—De Georges E. Fortier et autres,—De Cladomir Rivet et autres,—et de T. F. Letourneau et autres, tous de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. Ryan, - De sir Hugh Allan et autres, de la cité de Montréal.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du bureau de commerce de la cité de Toronto; demandant que le bill concernant la compagnie du chemin de fer d'Ontario et de Québec, ne devienne pas loi.

De la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc du Canada; demandant qu'il soit passé un bill à l'effet de réglementer la vente des billets de passagers de chemin de fer.

De la dite compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc du Canada; demandant que le bill à l'effet d'incorporer la compagnie de la Grande Station Centrale, ne devienne pas loi.

De la compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick, du Canada; demandant que le bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer une cour de commissaires des chemins de fer pour le Canada, et d'amender l'acte refondu des chemins de fer, 1879," ne devienne pas loi.

De Samuel Gough et autres, de Nanaîmo, province de la Colombie-Britannique; demandant qu'il ne soit fait aucun amendement au Scott Act, mais qu'il soit maintenu dans toute son intégrité ou rendu plus efficace.

De A. Boulanger et autres, du comté de St-Hyacinthe; demandant la passation de l'acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer Grand Oriental.

De Robert Frigele et autres, de la cité de Kingston,—De E. J. B. Pense, éditeur du "Whig", Kingston, et président de l'association de la presse canadienne,—De J. Nesland et autres, de Port-Hope, province d'Ontario,—De P. L. Lusignan et de C. G. Rousseau,—et de J. H. Lefebvre et autres, du comté de Shefford, éditeurs de journaux dans la province de Québec; demandant que les journaux soient exemptés des droits de poste dans les comtés ou union de comtés où ils sont publiés.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ, Vendredi, 17 mars, 1880.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisants les avis

donnés de chacune d'elles :

De l'honorable R. Thibaudeau, de Montréal, demandant la passation du bill à l'effet de prolonger le délai dans lequel doivent être commencés et achevés les travaux projetés de la compagnie de Traverse du St-Laurent et du chemin de fer du Pacifique:

De la compagnie du téléphone Bell du Canada; demandant certains amendements

à son acte d'incorporation;

De l'honorable J. N. Gibbs et autres, de la province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie des terres de la Qu'Appelle";

De A. S. Blackman et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie américaine et européenne de la grande ligne abrégée de chemin de fer ";

De la compagnie manufacturière McClary, demandant à être constituée en

corporation par acte du Parlement;

De Thomas Fawcett et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de navigation des rivières Saskatchewan, Qu'Appelle et Assiniboine."

De J. A. Greene et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du pont de la rivière Ste-Croix."

Votre comité a aussi examiné les pétitions:

D'Augustus Wild et autres, de la cité d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie d'assurance maritime mutuelle";

De la compagnie manufacturière Fellows, de Montréal, demandant la passation d'un acte à l'effet de supprimer les restrictions auxquelles elle est soumise sous les

rapports de la résidence et de la nationalité de ses directeurs;

De John Dickenson Brunton, de Londres, Angleterre, par son procureur, Alfred Patrick, d'Ottawa, demandant la passation du bill à l'effet de renouveler son brevet d'invention, No 5,757, pour la taille et le façonnement des pierres de construction;—et a constaté que les avis de ces pétitions n'ont pas eu la durée voulue.

Votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51e règle dans ces trois cas, vu que le comité qui sera saisi des bills pourra veiller à ce que personne n'éprouve

de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

J. H. Bellerose, Président.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport aux pétitons d'Augustus Wild et autres, de la compagnie manufacturière Fellows, de John Dickenson Brunton, par son procureur, Alfred Patrick, tel que recommandé par le douzième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque de Yarmouth, en date du 8 mars, 1872.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No.)

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération le troisième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Hope, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour "incorporer l'académie royale canadienne des Arts,"

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'hônorable M. Lewin, il a été Ordonné, que le dit bill soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Ryan, La Chambre s'est aujournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 20 Mars, 1882.

Pétitions à présenter,

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 20 Mars, 1882.

1882. Interpellation par l'honorable M. Miller:

1 15 Mars — Kennedy, cessionnaire de Tuck, entrepreneur des travaux d'agrandissement du canal St-Pierre, Cap-Breton, a-t-il été payé en entier pour les travaux faits en exécution de cette entreprise; ou le gouvernement a-t-il réservé une partie du prix de ces travaux, afin de payer les personnes qui avaient de fortes réclamations contre Tuck pour main-d'œuvre et matériaux fournis dans l'exécution des dits travaux? Si non, le gouvernement a-t-il l'intention de procurer quelque secours à ces personnes, victimes de la fraude de l'entrepreneur de ces travaux publics?

Par l'honorable M. Haythorne:

2 16 Mars — Qn'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour le prier de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre un état indiquant : 10 Le nombre de trajets faits par les entrepreneurs du transport des malles entre le cap de la Traverse, Ile du Prince-Edouard et le cap Tourmentine, Nouveau-Brunswick, depuis la reprise du service postal par cette voie pendant la présente année, à venir au 15 mars courant. 20. Le nombre des malles dont le départ a été retardé à ces deux mêmes caps, avec mention de la durée et de la cause des retards.

1882:

Interpellation par l'honorable M. Haythorne:

3 16 Mars — L'attention des conseillers de Son Excellence a-t-elle été appelée sur la possibilité d'assister le service par bateau entre le cap Traverse, Ile du Prince-Edouard, et le cap Tourmentine, Nouveau-Brunswick, en affectant à ce service un vapeur convenable ou par quelque autre moyen?

Par l'honorable M. Almon:

4 17 "Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de l'accusation formulée par des membres du barreau d'Halifax contre le juge de comté Johnson, ainsi que copie de la décision prise (s'il en a été pris une) sur la dite accusation.

Pour Mardi, 21 Mars, 1882.

Par l'honorable M. Power:

5 17 Mars — Qu'il appellera l'attention sur les espérances qu'on a fait naître avant les élections générales de 1878, que, dans le cas où il y aurait un changement de gouvernement, les catholiques romains des provinces maritimes seraient traités plus libéralement, dans la nomination à des charges élevées, par une administration conservatrice qu'ils ne l'avaient été par l'aministration de M. Mackenzie—et sur le fait que ces espérances n'ont pas été réalisées; et qu'il demandera au gouvernement quelle est la cause de ce dernier fait.

ORDRES DU JOUR.

Lundi, 20 Mars, 1882.

1	882.	nunui, 20 mais, 1002.
		- Seconde lecture (Bill 3)—Incorporation de la Cie d'assurance maritime la St-Laurent.— (Hon. M. Ryan.)
2 15	"	Seconde lecture (Bill 29)—Incorporation de la banque du Nord-Ouest. —(Hon. M. Gibbs.)
3 15	"	Seconde lecture (Bill 16)—Incorporation de la banque de Manitoba.— (Hon. M. Girard.)
4 15	"	Seconde lecture (Bill 28)—Changement de nom de la banque Chartrée de Londres et de l'Amérique du Nord.—(Hon. M. Gibbs.)
5 15	"	Seconde lecture (Bill 27)—Changement de nom de l'association mutuelle sur la vie.—(Hon. M. McInnes.)
6 15	"	Seconde lecture (Bill 32)—Incorporation de la compagnie des bois de Québec.)—(Hon. M. Skead.)
7 16	"	Prise en considération du troisième rapport du comité des dépenses contingentes.—(Hon. M. Read.)
3 16	"	Seconde lecture (Bill O)—Incorporation de l'académie royale des arts. —(Hon. M. Allan.)

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Vendredi, 17 mars, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE.,
1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 20 Mars, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins, Alexander, Allan, Almon, Archibald. Armand, Baillargeon, Bellerose, Benson, Botsford, Bourinot, Boyd, Bureau. Campbell, (Sir Alexander), Carvell, Chaffers,

Chapais, Cochrane, Cormier, Dever, Dickey, Dumouchel, Ferguson, Ferrier, Flint. Gibbs. Girard, Glasier, Grant. Guévremont. Hamilton (Kingston), Northwood, Haythorne,

Hope, Howlan, Kaulbach, Leonard, Lewin, McClelan, McInnes. McKay, McMaster, Macdonald. Macfarlane, Miller, Montgomery, Muirhead

Odell,

Ogilvie, Paquet, Pelletier, Power. Pozer, Read, Ryan, Scott, Simpson, Skead. Smith, Stevens, Sutherland, Trudel, Vidal. Wark.

PRIÈRES:

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Vidal, - Du révérend John Murray et autres, - Du révérend J. B. Giles et autres, - Du révérend J. B. Bancroft et autres, - Du révérend G. Metzler et autres,-De George B. Ingraham et autres,-De George H. Dobson et autres,-De Henry W. Spencer et autres,-De G. E. Church et autres,-De William Tory et autres, —De C. A. Robertson et autres, —Du révérend Cranswick Jost et autres, -D'Oliphant C. Nash et autres, -De A. Burns et autres, -De A. S. Smith et autres, tous de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Aikins, -De J. J. Hingley et autres, d'Orford, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Alexander, - Du révérend J. A. Murray, modérateur, du presbytère de London (Ontario), -- De l'église presbytérienne du Canada.

Par l'honorable M. Kaulbach,—Du révérend David L. Moore et autres, du diocèse de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Allan, -De la compagnie du chemin de fer de Toronto, Grey et Bruce,-et de M. H. Hander, rédacteur et éditeur du "Herald," Alliston, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Stevens,—De la compagnie du chemin de fer Québec Central (deux pétitions).

Par l'honorable M. McMaster, - Du bureau de commerce de la cité de Toronto.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:

De la corporation de la cité de Toronto; demandant qu'il ne soit adopté en faveur d'aucune compagnie de chemin de fer de mesures législatives pouvant préjudicier aux intérêts de la dite cité.

De la compagnie du chemin de fer de la vallée Massawippi,—et de la compagnie du chemin de fer des comtés de l'Ouest; demandant que le bill pour établir une cour des commissaires des chemins de fer du Canada, et pour amender l'acte des chemins de fer, 1879, ne devienne pas loi.

De Hugh McLennan et autres, actionnaires de la compagnie du télegraphe de Montréal; demandant qu'il ne soit fait à la charte de la dite compagnie aucun amendement tendant à ratifier l'acte de bail et de fusion passé par elle avec la compagnie du grand télégraphe du Nord-Ouest, ou tendant à lui permettre de conclure avec toute autre compagnie de télégraphe des conventions de bail, de fusion ou de partage qui anéantiraient la concurrence dans les transmissions télégraphiques.

Du révérend D. Farsyth, doyen rural, recteur de Chatham, dans le diocèse de Frédericton, province du Nouveau-Brunswick; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte, ne devienne pas loi.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont du Sault Sainte-Marie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 17, retranchez depuis "seront" jusqu'à "constitués."
Page 4, ligne 46, après "compagnie" insérez : "de pont."
Page 5, ligne 34, après "elle" insérez : "sauf les dispositions du présent acte." Page 6, ligne 11, après "compagnie" insérez: "constituée par le présent acte et à la dite compagnie fusionnée. '

Page 7, ligne 4, retranchez depuis "devront" jusqu'à "une" dans la 7e ligne et insérez: "tenir affichée en lieu apparent dans le bureau et à tous endroits où les péages seront perçus."

Page 8, ligne 15, retranchez depuis "change" jusqu'à "sera" dans la 16e ligne et insérez: "fait, accepté ou endossé par le président ou le vice-président, et contre-

signé par le secrétaire.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain. norable A. ishing Do A. J. Hagley e. s.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la " compagnie du chemin de fer Grand-Occidental," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit: Page 1, ligne 6, retranchez "sept" et insérez: "deux"; et retranchez "quarante-neuf."

Page 1, ligne 9, retranchez "trente-trois" et insérez : cinquante-et-une."

Page 1, ligne 11, retranchez "dix-neuf" et insérez: "vingt"; retranchez "neuf" et insérez: "quatre"; retranchez "quatorze" et insérez: "soixanteet-quatre. "

Page 1, ligne 13, retranchez "vingt-huit" et insérez: "soixante-et-dix-neuf." Page 1, ligne 29, retranchez "vingt-huit" et insérez: "soixante-dix-neuf." Page 2, lignes 12, 16, 26, retranchez "vingt-huit" et insérez : "soixante-etdix-neuf."

Page 2, ligne 36, ajoutez ce qui suit à la cinquième section :

Page 3, ligne 36, à la suite de la dixième section insérez les sections suivantes : "Pourvu qu'à l'avenir quand la compagnie créera et mettra, en vertu de la onzième section de l'Acte du chemin de fer Grand-Occidental (1876), des actions ordinaires au lieu d'user de ses pouvoirs d'emprunter, la somme de £266,279 sterling par an, mentionnée et fixée aux deuxième, troisième et quatrième sections du présent acte, soit réduite d'une somme égale à l'intérêt annuel du montant réalisé sur les actions ordinaires émises ainsi, au taux moyens d'intérêt alors payable sur la totalité du capital social obtenu par emprunt; et la somme ainsi réduite sous le montant limité d'intérêt autorisé par les objets des sections deux, trois et quatre du présent

Page 3, ligne 36, à la suite de la dixième section insérez les sections suivantes : "11. Il sera permis à la compagnie, à une assemblée générale semestrielle, de changer les époques auxquelles ses comptes et états semestriels doivent être établis, du trente-et-unième jour de janvier et du trente-et-unième jour de juillet de chaque année, ainsi qu'il est ordonné actuellement par le statut concernant cette matière, au trentième jour de juin et au trente-et-unième jour de décembre de chaque année.

" 12. Il sera permis aux directeurs de la compagnie de changer, par règlement à cet effet, l'époque de la tenue de ses assemblées générales semestrielles en indiquant au lieu des dates fixées par le statut applicable à ce cas, tels autres jours que les directeurs croiront à propos; et pareillement les jours ainsi choisis pour la tenue de ces assemblées pourront être changé en tout temps comme les directeurs le jugeront opportun. A la seconde assemblée générale semestrielle, tous les ans, ou à tout ajournement d'icelle, aura lieu l'élection des directeurs et auditeurs conformément aux actes relatifs à la compagnie."
Page 3, ligne 37, retranchez "et"; après "dix "insérez: "et douze."

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain,

L'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. Montgomery a proposé: Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour le prier de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre, un état indiquant: 10 Le nombre de trajets faits par les entrepreneurs du transport des malles entre le cap de la Traverse, Ile du Prince-Edouard et le cap Tourmentine, Nouveau-Brunswick, depuis la reprise du service postal par cette voie pendant la présente année, à venir au 15 mars courant. 20. Le nombre des malles dont le départ a été retardé à ces deux mêmes caps, avec mention de la durée et de la cause des retards.

Après débats.

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Alors, l'honorable sir Alexander Compbell a présenté à la Chambre, l'état suivant :

ETAT indiquant le nombre de trajets faits par les bateaux du service d'hiver en le cap Traverse, Ile du Prince-Edouard, et le Cap Tourmentine, Nouveau-Brunswick, depuis le 25 janvier jusqu'au 4 mars, 1882.

Trajet à l'Ile du Prince-Edouard.				Trajet de l'Ile du Prince-Edouard.						
Date.	Bateaux. Sacs de malle.		Date.			Bateaux.	Sacs de malle			
25 janvier			25 j	anvie do	r					
26 do	Point de traversée		27	do		Point de traversée				
28 do	Point de traversée		28 29	do		Point de traversée				
30 do	do do		30	do		do do				
31 do	Point de traversée		31 1er	do févri	er	Point de traversée	***************************************			
ler fevrier 2 do	do do		2	do		do do				
3 do			3	do						
4 do 5 do	Point de traversee		5	do		Point de traversée				
6 do	do do		6 7	do		do do				
8 do	Point de traversée		8	. do		Point de traversée				
9 do	Tempête de neige		9	- do		Tempête de neige				
11 do	Grand vent	52	11 12	do		Grand vent Point de traversée de ce				
12 do 13 do	Point de traversée de ce	A SECURITION OF THE PARTY OF TH				côté-ci				
	côté-ci7	66	13	do		2 2	36			
14 do 15 do	2	23	15	do		2 2 2	15 36			
16 do	Deint de tuerrenzhe	21	16	do		Z company	30			
17 do	grand vent		17	do		Point de traversée, g. v.				
18 do	do do	81	18	do		do do	51			
20 do	Point de traversée,		20			Point de tra., tem. de n.				
21 do	tempête de neige	38	20 21	do		2	30			
22 do	Point de traversée,	SHALL SHALL	22	do		Point de tra, tem. de n.				
23 do	tempête de neige		23	do		do do				
24 do	0	31	24 25	do		Point de traversée,				
25 do 26 do	2	45				de ce côté-ci	51			
27 do 28 do	Point de traversée	87	26 27	do		Point de traversée				
ler mars	2	30 27	28 1er	do		2 2	31 15			
2 do	Point de traversée,	CONTRACTOR OF THE PARTY OF	11er	do		Laissé de ce côté-ci et				
	venteux		3	do		retourné Point de traversée,				
4 do	Point de traversée, tempête de neige					venteux				
			114	do		Point de tra., tem. de n.	1			

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque Nationale en date du 16 avril, 1881.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No 55.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la "compagnie d'assurance maritime Saint-Laurent du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la banque du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la

banque du Manitoba, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte de "la Banque Chartée de Londres et de l'Amérique du Nord et changer son nom en celui "de 'La Banque Chartée de Londres et Winnipeg,'" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet "d'amender de nouveau l'acte constitutif de l'association d'assurance! mutuelle sur la "vie, du Canada, et de changer son nom en celui d'association sur la vie, du Canada," Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Botsford, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la "compagnie des bois de Québec (à responsabilité limitée), " a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Read, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le troisième rapport du comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier, Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'Aca-"démie royale canadienne des Arts," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 21 Mars, 1882.

Pétitions à présenter,

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

n of de ees acol mares and acus is lour vironia

po le commodité des syndies et des fétenteurs de chaque

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mardi, 21 Mars, 1882.

Par l'honorable M. Power:

1 Mars — Qu'il appellera l'attention sur les espérances qu'on a fait naître avant les élections générales de 1878, que, dans le cas où il y aurait un changement de gouvernement, les catholiques romains des provinces maritimes seraient traités plus libéralement, dans la nomination à des charges élevées, par une administration conservatrice qu'ils ne l'avaient été par l'aministration de M. Mackenzie—et sur le fait que ces espérances n'ont pas été réalisées; et qu'il demandera au gouvernement quelle est la cause de ce dernier fait.

Pour Mercredi, 22 Mars, 1882.

Interpellation par l'honorable M. Trudel:

2 0 Mars — Le gouvernement se propose-t-il de faire traduire et imprimer en français pour l'usage du public les règlements concernant la vente des terres dans le Manitoba et le Nord-Ouest, ainsi que le s cartes et plans des terreins à vendre?

Pour Jeudi, 23 Mars, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Read:

3 20 Mars — Qu'il soit résolu que cette Chambre est d'opinion qu'il est désirable de placer de temps en temps entre les mains de l'assistant receveur-général dans chaque province certaine quotité des débentures fédérales émises sous l'autorité du Parlement, quelque soit le taux d'intérêt auquel on disposera de ces débentures ; et et de payer l'intérêt de ces débentures aux lieux de leur circulation, pour la commodité des syndics et des détenteurs de chaque endroit.

ORDRES DU JOUR.

Mardi, 21 Mars, 1882.

1882.

- 1 16 Mars Seconde lecture (Bill D)—Divorce de Gardiner; audition des parties par leur conseils.—(Hon. M. Ferrier.)
- 2 17 " Prise en considération des amendements du comité des chemins de fer, télégraphes et havres (Bill 43)—Pont du Sault Ste-Marie.—(Hon. M. Dickey.)
- 3 17 " Prise en considération des amendements du comité des chemins de fer, télégraphes et havres (Bill M) relatif à la compagnie du chemin de fer Grand Occidental.—(Hon, M. Vidal.)
- 4 20 "Seconde lecture (Bill 27)—Changement de nom de l'association mutuelle sur la vie.—(Hon. M. McInnes.)

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

No. 24

Lundi, 20 mars, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

(MPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE.,

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 21 Mars, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Chaffers,	Haythorne,	Northwood,
Alexander,	Chapais,	Hope,	Odell,
Allan.	Cochrane,	Howlan,	Ogilvie,
Almon,	Cormier,	Kaulbach,	Paquet,
Archibald,	Dever,	Leonard.	Pelletier,
Armand,	Dickey,	Lewin,	Power,
Baillargeon,	Dumouchel,	McClelan,	Pozer,
Bellerose,	Ferguson,	McInnes,	Read,
Benson,	Ferrier,	McKay,	Ryan,
Botsford,	Flint,	McMaster.	Skead,
Bourinot,	Gibbs.	Macdonald.	Smith,
Boyd,	Girard,	Macfarlane,	Stevens,
Bureau,	Glasier,	Miller,	Sutherland,
Campbell,	Grant,	Montgomery,	Vidal,
(Sir Alexander),	Guévremont,	Muirhead	Wark.
Carvell	Hamilton (Kingst		

PRIMEE :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Ferrier,—D'Henry Lyman, président, et autres, membres de la société de Montréul pour la protection des femmes et les enfants.

Par l'honorable M. Hamilton (Kingston), - De la compagnie du chemin de fer de Kingston et Pembroke.

Por l'honorable M. Carvell, —De la banque des Cultivateurs de Rustico, province de l'Ile du Prince-Edouard.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

D'Owen McGarvey et autres,—D'Henry Fisette et autres,—De Ener Granding et autres,—De G. S. St. John et autres,—De L. Carsley et autres,—De A. Grenier et autres,—De A. Rosenthal et autres,—De J. B. Vinet et autres,—De Joseph Thouin et autres,—De Gabriel Fortin et autres,—et de Geo. H. Pelletier et autres, tous de la cité de Montréal,—Du révérend J. A. Bureau et autres,—De Pierre Giroux et autres,—et d'Alexandre Geoffray Perrène et autres, du comté de Lévis,—De Pierre Vitré et autres,—De Georges E. Fortier et autres,—De Clodomir Rivet et autres,—et de T. F. Letourneau et autres, tous de la cité de Montréal,—Du conseil municipal du comté de Huntingdon,—De James Anderson et autres,—Du révérend P. Leduc et autres,—De P. Buchanan et autres,—De P. H. Lahey et autres,—De D. Cameron et autres,—et de Charles Gordon et autres, tous du comté d'Huntingdon,—De Campbell Shephard et autres, du comté de Yamaska,—Du révérend G. Thibault et autres, du comté de Chambly,—De F. A. Gravel et autres, du comté de Richelieu,—et de Joseph Gatien et autres, du comté de Verchères, dans la province de Québec; demandant qu'il soit passé un bill à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer Grand Oriental.

De la compagnie du chemin de fer Atlantique du Canada; demandant que le bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer une cour de commissaires des chemins de fer pour le Cauada, et d'amender l'acte refondu des chemins de fer, 1879," ne devienne pas loi.

De la branche de la Nouvelle-Ecosse de la "Dominion Alliance"; demandant qu'il ne soit pas fait aucun amendement au Scott Act, à moins qu'il ne soit rendu plus efficace.

De MM. A. C. Maguire et Cie,—De MM. Patullo et Cie,—De William Kay,—De De G. F. Guenette,—De MM. Miller et Barthomoner,—et de A. C. Springer et autres, éditeurs de journaux de la province d'Ontario; demandant que les journaux soient exemptés des droits de poste dans les comtés ou unions de comtés où ils sont publiés.

De sir Hugh Allan et autres, de la cité de Montréal; demandant une somme d'argent pour venir en aide à l'expédition projetée du commandant Cheyne au pôle nord.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et la compagnie du chemin de fer d'Erié et Niagara," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de jonction de chemin de fer d'Ottawa et d'Arnprior," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit : Page 2, ligne 13, après "embranchement" insérez : "conformément aux dispositions des dix-septième et dix-huitième paragraphes de la septième section de l'acte

refondu des chemins de fer, 1879." Page 2, ligne 22, retranchez depuis "à" ju qu'à "et" dans la 25e ligne et insérez: "l'une de ces compagnies, ou d'acheter ou prendre à bail de l'une de ces

compagnies l'un des dits chemins de fer et les propriétés en dépendant." Page 2, ligne 26, retranchez "tout autre chemin de fer "et insérez : "de ces mêmes compagnies."

Page 4, ligne 37, retranchez " et à ces qualités."

Page 5, ligne 4, retranchez depuis "compagnie" jusqu'à "Aux "dans la 7e ligne.

Page 5, ligne 21, retranchez " par règlement."

Page 5, ligne 25, retranchez "ce règlement" et insérez : "les règlements."

Page 5, ligne 30, après "change" insérez : "pour des sommes non inférieures

à cent piastres.'

Page 5, ligne 35, après "compagnie" insérez : "et tout tel effet négociable fait, tiré ou endossé par le président ou la personne exerçant la présidence de la compagnie, et contresigné par son secrétaire sera présumé avoir été fait, tiré ou endossé avec l'autorisation voulue.

Page 7, ligne 7, retranchez " des directeurs " et insérez : " de la compagnie " Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a

été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec uu bill intitulé: "Acte concernant la compagnic du pont de la grande île de Niagara," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Hope, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour venir en aide à Matthew Gardiner, Henry Dallas Helmcker, de la cité de Toronto, a été appelé à la barre du Sénat, et ayant été assermenté il a été interrogé, comme suit :

Q. Veuillez dire vos nom, profession et demeure. Connaissez-vous le pétition-

naire et Elizabeth Ann Gardiner sa femme?

R. Je me nomme Harry Dallas Helmcker; je demeure en la cité de Toronto; je suis étudiant en droit. Je connais le pétitionnaire et Elizabeth Ann Gardiner sa

Q. Connaissez-vous Elizabeth Ann Gardiner, femme du pétitionnaire; avezvous signifié à la dite Elizabeth Ann Gardiner un double du bill maintenant soumis à cette Chambre pour faire droit à Matthew Gardiner? Produisez le double du bill que vous avez signifié à la dite *Elizabeth Ann Gardiner*, et dites si vous avez comparé le double signifié par vous avec le document que vous représentez en ce moment, et si vous avez constaté que c'était une copie conforme, avant d'en faire la signification?

R. Je connais le pétitionnaire et Elizabeth Ann Gardiner sa femme. J'ai signifié à la dite Elizabeth Ann Gardiner un double du bill maintenant soumis à la Chambre pour faire droit à Matthew Gardiner; Je produis le double du bill que j'ai signifié à la dite Elizabeth Ann Gardiner. J'ai comparé le double signifié par moi avec le document que je représente en ce moment, et j'ai constaté que c'était une copie conforme, avant d'en faire la signification.

Q. Avez-vous signifié l'ordre représenté en ce moment avec le dit bill, en en remettant copie avec le dit bill, et avez-vous comparé cette copie avec l'original pour

vous assurer si elle était conforme?

R. J'ai signifié l'ordre représenté en ce moment avec le dit bill, en en remettant copie avec le dit bill, et j'ai comparé cette copie avec l'original pour m'assurer qu'elle était conforme.

Q. Quand et où avez-vous signifié la copie du dit bill et la copie du dit ordre, et

à qui les avez-vous remises?

R. J'ai signifié ces copies à la dite Elizabeth Ann Gardiner en les lui remettant à elle-même en personne, à sa résidence actuelle, 79, Gerrard Street, en la cité de Toronto, le neuvième jour de mars courant.

Le dit Henry Dallas Helmcker a reçu ordre de se retirer.

L'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé:

Que l'interrogatoire du pétitionnaire à la barre du Sénat, tant généralement que sur toute collusion ou connivence qui pourrait exister entre les parties, soit pour le présent suspendu, mais qu'il soit donné à tout comité auquel le bill sur ce sujet sera renvoyé, de procéder à cet examen.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

L'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé:

Que le dit bill pour venir en aide à Matthew Gardiner soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé:

Que le dit bill intitulé: "Acte pour venir en aide à Matthew Garàiner" soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs Dickey, Kaulbach, McInnes (Colombie Britannique), Skead, Sutherland, Read, Gibbs, Hope et le proposant, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et que toutes personnes assignées à comparaître devant le Sénat pour cette affaire, aient à comparaître devant le dit comité, et que la pétition de la défenderesse soit aussi renvoyée au dit comité.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division

résolue dans l'affirmative.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont du Sault Sainte-Marie," et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de

concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Read, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer Grand Occidental," et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier, et la question de concours

étant mise sur iceux, ils ont été agrées.

Alors, sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. McMaster' il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de l'association d'assurance mutuelle sur la vie, du Canada, et de changer son nom en celui d'association sur la vie, du Canada,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

vous as urer si elle était conforme ?

Botsford, il a étél sera asse

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 22 Mars, 1882.

Pétitions à présenter

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 22 Mars, 1882.

1882.

Interpellation par l'honorable M. Trudel:

1 20 Mars — Le gouvernement se propose-t-il de faire traduire et imprimer en français pour l'usage du public les règlements concernant la vente des terres dans le Manitoba et le Nord-Ouest, ainsi que les cartes et plans des terreins à vendre?

Par l'honorable M. Vidal:

2 20

Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill relatif à la compagnie du chemin de fer Grand Occidental, tel qu'amendé par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, il proposera les amendements suivants:

Page 3, ligne 23, après "chemin de fer" insérez : "ou se rattachant

à son exploitation."

Page 3, ligne 40, retranchez depuis "de" jusqu'à "en" dans la 41e ligne et insérez : "compagnies constituées."

Page 3, ligne 41, après "des" insérez : "gares."

Page 3, ligne 43 et 44, retranchez "toute telle compagnie" et insérez: "ces compagnies."

Pour Jeudi, 23 Mars, 1882.

1 82.

5120

Par l'honorable M. Read:

20 Mars — Qu'il soit résolu que cette Chambre est d'opinion qu'il est désirable de placer de temps en temps entre les mains de l'assistant receveur-général dans chaque province certaine quotité des débentures fédérales émises sous l'autorité du Parlement, quelque soit le taux d'intérêt auquel on disposera de ces débentures ; et et de payer l'intérêt de ces débentures aux lieux de leur circulation, pour la commodité des syndies et des détenteurs de chaque endroit.

Par l'honorable M. Power :

Qu'il appellera l'attention sur les espérances qu'on a fait naître avant les élections générales de 1878, que, dans le cas où il y aurait un changement de gouvernement, les catholiques romains des provinces maritimes seraient traités plus libéralement, dans la nomination à des charges élevées, par une administration conservatrice qu'ils ne l'avaient été par l'aministration de M. Mackenzie—et sur le fait que ces espérances n'ont pas été réalisées; et qu'il demandera au gouvernement quelle est la cause de ce dernier fait.

Interpellation par l'honorable M. Wark:

M. Shanly à qui ont été renvoyées les réclamations du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour le remboursement de certaines sommes dépensées sur cette partie de l'Intercolonial appelée "l'Extension Est," a-t-il fait un rapport favorable sur ces réclamations; si tel est le cas, quelle somme a-t-il recommandé de rembourser au Nouveau-Brunswick? Et le gouvernement a-t-il l'intention de rembourser cette somme?

Par l'honorable M. Girard:

6 20 "L'attention du gouvernement a-t-elle été appelée sur l'insuffisance du bureau de poste de la cité de Winnipeg, tant sous le rapport du bâtiment affecté à ce service que sous le rapport du personnel employé; et si tel est le cas, quelles mesures a-t-on prises pour remédier aux défauts existants, qui font le sujet de plaintes générales?

ORDRE DU JOUR.

Mercredi, 22 Mars, 1882.

1882.

1 20 Mars — Troisième lecture (Bill M)—Chemin de fer Grand Occidental.—(Hon. M. Vidal.)

PROCES-VERBAUX

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE.,

1882.

SÉANCES DU SÉNA

DES

Mardi, 21 mars, 1882

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

No. 25.

Aik Alexandre Arma Bail Ben Boyle Game Gare

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 22 Mars, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Hamilton (Kingston), Northwood, Aikins, Chaffers, Haythorne, Odell, Alexander. Chapais, Ogilvie, Allan, Cochrane, Hope, Howlan, Påquet, Almon. Cormier. Pelletier, Archibald, Dever, Kaulbach, Power, Leonard. Armand, Dickey, Pozer, Dumouchel, Lewin, Baillargeon, Ferguson, McClelan, Read. Bellerose. McInnes. Ryan, Benson. Ferrier, Skead, Flint, McKay, Botsford, Smith. Gibbs. McMaster. Bourinot, Macdonald, Stevens. Boyd. Girard, Sutherland, Macfarlane. Bureau. Glasier. Miller, Vidal. Campbell. Grant, Wark. Montgomery, Guévremont. (Sir Alexander), Hamilton (Inkerman), Muirhead Carvell.

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Hamilton (Inkerman),—De Thomas Barron et autres, du comté d'Argenteuil, province de Québec,—De Watson Little et John Butterfield, éditeurs de journaux, province d'Ontario,—et de Patrick V. Dunbar, maire, et autres, de la paroisse de St-Jérusalem d'Argenteuil, province de Québec.

Par l'honorable M. McKay, - De Jas. Miller et autres, de la Puissance du Canada.

Par l'honorable M. Flint,—De la compagnie du chemin de fer de Cobourg, Peterboro et Marmora,

Par l'honorable M. Allan, -- De la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada.

Par l'honorable M. Stevens,—De Joseph Griffith et autres, du district de St-François, province de Québec, volontaires, et de la compagnie du chemin de fer International.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend John Murray et autres,—Du révérend J. B. Giles et autres,—Du révérend J. B. Bancroft et autres,—Du révérend G. Metzler et autres,—De George B. Ingraham et autres,—De George H. Dobson et autres,—De Henry W. Spencer et autres,—De G. E. Church et autres,—De William Tory et autres,—De C. A. Robertson et autres,—Du révérend Cranswick Jost et autres,—D'Oliphant C. Nash et autres,—De A. Burns et autres,—De A. S. Smith et autres, tous de la province de la Nouvelle-Ecosse; demandant qu'il ne soit pas fait aucun amendement au Scott Act, à moins qu'il ne soit rendu plus efficace.

Du révérend J. A. Murray, modérateur, du presbytère de London (Ontario) de l'église presbytérienne du Canada; demandant que la législation demandée par l'église presbytérienne du Canada, ne soit pas accordée.

Du révérend David L. Moore et autres, du diocèse de la Nouvelle-Ecosse; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte ne devienne pas loi.

De la compagnie du chemin de fer *Toronto*, *Grey* et *Bruce*,—et de la **c**ompagnie du chemin de fer *Québec* Central; demandant que le bill à l'effet de réglementer la vente des billets de passagers de chemin de fer, soit passé.

De la dite compagnie du chemin de fer de Québec Central; demandant que le bill à l'effet de constituer une cour de commissaires des chemins de fer pour le Canada, et d'amender l'acte refondu des chemins de fer, 1879, ne devienne pas loi.

De W. H. Hender, rédacteur et éditeur du "Herald," Alliston, province d'Ontario; demandant que les journaux soient exemptés des droits de port dans les comtés ou union de comtés où ils sont publiés.

Chi

878

NI I

Char

Du bureau de commerce de la cité de Toronto; demandant que le bill intitulé: "Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances et corporations de commerce en état d'insolvabilité," ne devienne pas loi.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie d'assurance maritime Saint-Laurent, du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la banque du Nord-Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la Première Banque Nationale, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 6, retranchez "le comté" et insérez : "la Province."

Page 1, ligne 18, retranchez "Première Banque Nationale" et insérez : "Banque de l'Ouest."

Dans le titre du bill :

Retranchez "Première Banque Nationale" et insérez : "Banque de l'Ouest."

Les dits amendements étant lus une seconde fois et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la banque du Manitoba," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Read, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il? Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte ayant pour objet d'amender la législation concernant les sociétés de construction et les compagnies de prêt et d'épargnes qui opèrent dans la province d'Ontario," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 12, retranchez "personnellement". Page 1, ligne 13, retranchez " et " et insérez " ou

Les dits amendements étant lus une seconde fois et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer Grand-Occidental," L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. McMaster, a proposé :

Que les amendements suivants au bill, tel qu'amendé par le comité des chemins

de fer, télégraphes et havres, soient faits :

Page 3, ligne 23, après "chemin de fer" insérez: "ou se rattachant à son exploitation."

Page 3, ligne 40, retranchez depuis "de" jusqu'à "en "dans la 41e ligne et insérez: "compagnies constituées."

Page 3, ligne 41, après "des "insérez : "gares."

Page 3, ligne 43 et 44, retranchez "toute telle compagnie" et insérez: "ces compagnies.'

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été agréée.

Alors, sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Mc Master,

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte à l'effet d'incorporer la banque des planteurs du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer des rivières Saskatchewan et de la Paix," auquel elle demande le concours de cette Chambre. Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender et réfondre, tels qu'amendés, les différents actes concernant la compagnie d'assurance de l'*Amérique* britannique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seonde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs à la compagnie américaine de télégraphe et de câble," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de steamers Clements (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie des Hauts Fournaux de New-York et Ontario," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu pour la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie d'Assurance Mutuelle sur la vie de Montréal, dite du Soleil," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Botsford, La Chambre s'est ajournée.

The secretion and applicable and one that a was ton-

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 23 Mars, 1882.

Pétitions à présenter

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS

Pour Jeudi, 23 Mars, 1882.

1 82. Par l'honorable M. Read:

1 20 Mars — Qu'il soit résolu que cette Chambre est d'opinion qu'il est désirable de placer de temps en temps entre les mains de l'assistant receveur-général dans chaque province certaine quotité des débentures fédérales émises sous l'autorité du Parlement, quelque soit le taux d'intérêt auquel on disposera de ces débentures ; et et de payer l'intérêt de ces débentures aux lieux de leur circulation, pour la commodité des syndics et des détenteurs de chaque endroit.

Par l'honorable M. Power :

Qu'il appellera l'attention sur les espérances qu'on a fait naître avant les élections générales de 1878, que, dans le cas où il y aurait un changement de gouvernement, les catholiques romains des provinces maritimes seraient traités plus libéralement, dans la nomination à des charges élevées, par une administration conservatrice qu'ils ne l'avaient été par l'aministration de M. Mackenzie—et sur le fait que ces espérances n'ont pas été réalisées; et qu'il demandera au gouvernement quelle est la cause de ce dernier fait.

1882.

Interpellation par l'honorable M. Wark:

3 21 Mars — M. Shanly à qui ont été renvoyées les réclamations du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour le remboursement de certaines sommes dépensées sur cette partie de l'Intercolonial appelée "l'Extension Est," a-t-il fait un rapport favorable sur ces réclamations; si tel est le cas, quelle somme a-t-il recommandé de rembourser au Nouveau-Brunswick? Et le gouvernement a-t-il l'intention de rembourser cette somme?

Par l'honorable M. Girard:

L'attention du gouvernement a-t-elle été appelée sur l'insuffisance du bureau de poste de la cité de Winnipeg, tant sous le rapport du bâtiment affecté à ce service que sous le rapport du personnel employé; et si tel est le cas, quelles mesures a-t-on prises pour remédier aux défauts existants, qui font le sujet de plaintes générales?

Interpellation par l'honorable M. Trudel:

5 21 " Le gouvernement se propose-t-il de faire traduire et imprimer en français pour l'usage du public les règlements concernant la vente des terres dans le Manitoba et le Nord-Ouest, ainsi que les cartes et plans des terreins à vendre?

Par l'honorable M. Dickey:

6 21 "Lorsque l'ordre du jour appellera la 3e lecture du bill relatif au chemin de fer de jonction d'Ottawa et Arnprior, il proposera l'amendement suivant:

" te sodett. - et trout) - Limbon et "

Retrancher dans la deuxième ligne de la vingt et unième section les mots: "Sauf changement par règlement des directeurs."

ORDRES DU JOUR.

Jeudi, 23 Mars, 1882.

1882	2.	The state of the s
1 21 M	lars —	Seconde lecture (Bill 48)—Pont de la Grande Isle de Niagara.—(Hon. M. McFarlane.)
2 21	"	Seconde lecture (Bill 27)—Changement de nom de l'association mutuelle sur la vie.—(Hon. M. McInnes.)
3 21	"	Prise en considération des amendements du comité spécial (Bill 18)— Chemin de fer de jonction d'Ottawa et Arnprior.—(Hon. M. Dickey.)
4 21	***	Seconde lecture (Bill 52)—Incorporation de la banque des Planteurs.— (Hon. M. Ryan)
5 21		Seconde lecture (Bill 26)—Chemin de fer de la Saskatchewan et de la rivière la Paix.—(Hon. M. Vidal.)
6 21	"	Seconde lecture (Bill 34)—Refonte des actes de la compagnie d'assurance de l'Amérique britannique.—(Hon. M. Smith.)
7 21	"	Seconde lecture (Bill 31)—Incorporation de la compagnie de steamers Clements.—(Hon. M. McFarlane.)
8 21	"	Seconde lecture (Bill 4)—Compagnie d'assurance sur la vie, de Montréal, dite " le Soleil."—(Hon. M. Ryan.)

OTTAWA: [MPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET (1882.	SÉANCES DU SÉNA	PROCES-VERBAU	1	Mercredi, 22 mars, 1882.	4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1	No. 26
C C	A 3	×			, 188	

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 23 Mars, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Northwood, Haythorne, Aikins, Chapais, Odell, Alexander, Hope. Cochrane, Ogilvie, Cormier, Howlan, Allan. Paquet, Dever, Almon, Kaulbach. Dickey, Leonard, Pelletier. Archibald. Lewin, Power. Armand, Dumouchel, Pozer, McClelan, Baillargeon, Ferguson, McInnes. Read, Bellerose, Ferrier, Mc Kay, Flint, Ryan, Benson. Botsford. Gibbs, Mc Master, Scott, Bourinot, Girard, Macdonald, Simpson, Macfarlane, Smith, Boyd, Glasier, Stevens, Bureau, Grant, MacInnes, Sutherland, Campbell, Guévremont, Miller, Vidal. (Sir Alexander), Hamilton (Inkerman), Montgomery, Hamilton (Kingston), Muirhead Wark. Carvell, Chaffers,

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Glasier, — De la compagnie du chemin de fer de St-Jean et du Maine.

Par l'honorable M. Read, Du presbytère d'Ottawa de l'église presbytérienne du Canada.

Par l'honorable M. Ferrier,-D'Allan Gilmour et autres, actionnaires de la compagnie de télégraphe de Montréal.

Par l'honorable M. Northwood,—De W. C. Holland,—De Wm. Coleville,—De E. McKay,—De Wm. Dobberger,—et de J. R. Gemnels, éditeurs de journaux de la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Chapais, De l'honorable David Price et autres, de la province de Québic.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Henry Leman, président, et autres, membres de la société de Montréal pour la protection des femmes et des enfants; demandant qu'il soit passé de nouvelles lois pour la protection des femmes et des enfants, particulièrement ceux employés dans les usines et les fabriques.

De la compagnie du chemin de fer de Kingston et de Pembroke ; demandant que le bill à l'effet de réglementer la vente des billets de passagers de chemin de fer, soit passé.

Et de la banque des Cultivateurs de Rustico, province de l'Ile du Prince-Edouard; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de continuer en vigueur son acte d'incorporation à une période de vingt-cinq ans à partir du premier jour de juin, 1883.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, des télégraphes et des havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compa-"gnie du chemin de fer du lac Supérieur à la baie de James," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit recu maintenant, et

Les dits amendements ont étê lus par le greffier comme suit : Page 1, ligne 42, retranchez depuis "survenir" jusqu'à "et" dans la première ligne de la page 2.

Page 4, ligne 14, retranchez depuis "souscripteur" jasqu'à "indiquant." Page 4, ligne 40, retranchez depuis "tiendra" jasqu'à "le" dans la 41e ligne.

Page 4, ligne 42, après "année" insérez: "à tel endroit que pourront prescrire les règlements de la compagnie."

Page 6, ligne 38, retranchez "à moins et."

Page 7, ligne 5, après "change" retranchez "ainsi fait" et insérez: "fait, accepté ou endossé par le président ou le vice-président, et contre signé par le secrétaire."

Page 7, ligne 25, retranchez "cinq" et insérez: "trois."

Pages 7 et 8, retranchez la 21e section.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Macfarlane, du comité spécial nommé pour s'enquérir des meilleurs moyens pour obtenir et faire publier un rapport correct des débats et des délibérations du Sénat, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ, Jeudi, 16 mars, 1882.

Le comité spécial du Sénat chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du sénat, et de faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre, a l'hon-

neur de présenter son troisième rapport :

Votre comité a reçu de M. C. Campbell l'offre de faire et compiler un index amélivré du Hansard du Sénat sur le plan et modèle de celui qu'il a préparé pour le Hansard de 1879 de la Chambre des Communes, moyennant le prix de deux cents piastres; et M. Holland étant convenu, en considération de ce travail à faire par M. Campbell, de déduire sur la somme totale qu'il doit recevoir d'après l'engagement conclu avec lui à la dernière session, une piastre par page de l'index augmenté; votre comité recommande en conséquence à votre honorable Chambre d'accepter la dite offre.

Le tout respectueusement soumis,

ALEX. MACFARLANE,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Ogilvie, a proposé :

Qu'il soit résolu que cette Chambre est d'opinion qu'il est désirable de placer de temps en temps entre les mains de l'assistant receveur-général dans chaque province certaine quotité des débentures fédérales émises sous l'autorité du Parlement, quelque soit le taux d'intérêt auquel on disposera de ces débentures; et de payer l'intérêt de ces débentures aux lieux de leur circulation, pour la commodité des syndics et des détenteurs de chaque endroit.

Après débats,

La dite motion a été retirée, avec la permission de la Chambre.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Richelieu, province de Québec, pour l'année 188...

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(Voir documents de la session, No. 21.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du pont de la Grande Ile de Niagara, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honrable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Hope, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender de " nouveau l'acte constitutif de l'association d'assurance mutuelle sur la vie, du " Canada, et de changer son nom en celui d'association de la vie, du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable M. Hope, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité dos banques et du commerce.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer la compagnie du chemin de fer de Jonction d'Ottawa et Arnprior," et

Les dits amendements étant lu de nouveau par le greffier, et la question de

concours étant mis sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la banque des Planteurs du Canada,"

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Almon, il a été Ordonné, que la seconde lecture du dit bill soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer des rivières Saskatchewan et de la Paix," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet " d'amender et refondre, tels qu'amendés, les différents actes concernant la compagnie " d'assurance de l'Amérique Britannique,"

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que la seconde lecture du dit bill soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des steamships Clements (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macfarlane, secon e par l'honorable M. Boyd, il a élé

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills prives.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie

d'assurance mutuelle de *Montréal*, dite du Soleil," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Carvell, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 24 Mars, 1882

Pétitions à présenter

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

M)HONS

Pour Vendredi, 24 Mars, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Power:

1 23 Mars — Qu'il appellera l'attention sur les espérances qu'on a fait naître avant les élections générales de 1878, que, dans le cas où il y aurait un changement de gouvernement, les catholiques romains des provinces maritimes seraient traités plus libéralement, dans la nomination à des charges élevées, par une administration conservatrice qu'ils ne l'avaient été par l'aministration de M. Mackenzie—et sur le fait que ces espérances n'ont pasété réalisées; et qu'il demandera au gouvernement quelle est la cause de ce dernier fait.

2 3

3123

Interpellation par l'honorable M. Trudel:

Le gouvernement se propose-t-il de faire traduire et imprimer en français pour l'usage du public les règlements concernant la vente des terres dans le Manitoba et le Nord-Ouest, ainsi que les cartes et plans des terreins à vendre?

Pour Lundi, 27 Mars, 1882.

Interpellation par l'honorable M. Wark

M. Shanly à qui ont été rer voyées les réclamations du gouvernement du Nouveau Brunswick pour le remboursement de certaines sommes dépensées sur cette partie de l'Intercolonial appelée "l'Extension Est," a-t-il fuit un rapport favorable sur ces réclamations; si tel est le cas quelle somme a-t-il recommandé de rembourser au Nouveau-Brunswick? Et le gouvernement a-t-il l'intention de rembourser cette somme?

ORDRES DU JOUR.

Vendredi, 24 Mars, 1882.

1882. - Seconde lecture (Bill 17) - Cie américaine de télégraphe et de câble. -1 22 Mars -(Hon. M. Gibbs.) 2 22 Seconde lecture (Bill 65) - Cie des hauts-fourneaux de New-York et Ontario.—(Hon. M. Read.) 3 23 Prise en considération des amendements du comité des chemins de fer, télégraphes et havres (Bill 22)—Chemin de fer du lac Supérieur et de la baie James.—(Hon. M. Scott.) Prise en considération du premier rapport du comité de la publication 4 23 des débats.—(Hon. M. Macfarlane.) Seconde lecture (Bill 52) -- Incorporation de la banque des Planteurs. --5 23 (Hon. M. Ryan) Seconde lecture (Bill 34)—Refonte des actes de la compagnie d'assu-6 23

rance de l'Amérique britannique. — (Hon. M. Smith.)

OTTAWA: IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER E 1882.	SÉANCES DI SÉI	PROCES-VERBA	Jeudi, 23 mars, 1882.	4e Session, 4e Parlement, 45 Victor	No. 27.

A

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 24 Mars, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins, Chaffers, Hope, Odell, Alexander, Howlan, Ogilvie, Chapais, Kaulbach, Páquet, Allan, Cochrane, Almon, Cormier, Leonard, Pelletier, Lewin, Power, Archibald. Dever, McClelan. Armand. Pozer. Dickey, Baillargeon, Ferguson, McInnes, Read, McKay, Bellerose, Ferrier, Ryan, Benson, McMaster. Flint, Scott. Botsford, Gibbs, Macdonald, Simpson, Bourinot. Girard, Macfarlane, Smith. Boyd, Glasier, MacInnes, Stevens, Bureau. Guévremont, Miller. Sutherland. Campbell, Hamilton (Inkerman), Montgomery, Vidal, (Sir Alexander), Hamilton (Kingston), Muirhead Wark. Carvell. Northwood, Haythorne,

PRIÈRES:

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :-

De Thomas Barron et autres, du comté d'Argenteuil, province de Quebec,—De Watson Little et John Butterfield, éditeurs de journaux de la province d'Ontario; demandant que les journaux soient exemptés des droits de port dans les comtés ou unions de comtés où ils sont publiés.

De Patrick S. Dunbar, maire, et autres, de la paroisse de St Jérusalem d'Argenteuil, province de Québec; demandant que le bill qui fait l'objet de la pétition du gouvernement de la province de Québec relativement au chemin de fer Québec-Montréal-Ottawa-Occidental ne soit pas adopté, mais que le pétitionnaire soit admis à se faire entendre en opposition à cette mesure.

De la compagnie du chemin de fer de Cobourg, Peterboro et Marmora,—De la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada,—et de la compagnie du chemin de fer International; demandant qu'il soit passé un bill à l'effet de réglementer la vente des billets des voyageurs sur chemins de fer.

De James Miller et autres, de la Puissance du Canada; demandant qu'il ne soit fait aucun amendement au "Scott Act," si ce n'est pour le rendre plus efficace.

De Joseph Griffith et autres, du district de St-François, province de Québec, volontaires pendant les troubles de 1837-38; demandant qu'il leur soit accordé une pension, une gratification en argent ou des concessions de terres en reconnaissance de leurs services.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie des bois de "Québec (à responsabilité limitée)," a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, SALLE DE COMITÉ, Vendredi, 24 mars, 1882.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie des bois de Québec (à responsabilité limitée)," a pris en considération le rapport d'un sous-comité auquel il avait renvoyé le bill, et déclare adhérer à la recommandation exprimée dans le rapport ci-joint.

Le tout respectueusement soumis.

Jos. H. Bellerose, Président.

SÉNAT, SALLE DE COMITÉ, Jeudi, 23 mars 1882.

Le sous-comité auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie des bois de Québec (à responsabilité limitée)," a l'honneur de faire rapport que dans son opinion, les doutes que l'on a élevés sur le pouvoir que le Parlement aurait de porter des dispositions législatives de la nature de celles projetées dans le bill ci-dessus, sont assez sérieux pour qu'il soit opportun d'obtenir, avant de passer outre à l'adoption de ce bill, le rapport de la Cour Suprême ou de deux juges de ce tribunal, conformément à la section 33 de l'acte de la Cour Suprême et de l'échiquier.

Votre sous-comité émet l'avis que le comité reporte le bill au Sénat en recommandant que le Sénat, en vertu du 55e article de son règlement, le renvoie à la Cour Suprême, pour que celle-ci l'examine et fasse son rapport sur ce projet de loi et plus

particulièrement sur les points suivants, savoir :

10. Si une compagnie, déjà constituée en corporation sous l'autorité de l'Acte impérial des compagnies de 1862 à 1880, pour les objets mentionnés au dit bill, existe légalement en Canada comme corporation; et dans le cas où elle y aurait cette existence légale, si le Parlement canadien peut lui donner une seconde existence corporative, sur sa propre demande? et

20. Si les objets pour lesquels la compagnie demande incorporation sont tels qu'ils échappent à la juridiction exclusive de la législation de la province de Québec?

A. CAMPBELL,
A. E. BOTSFORD,
W. H. ODELL,
C. A. P. PELLETIER,
L. G. POWER.

Le tout respectueusement soumis.

Jos. H. Bellerose, Président.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté et que le dit bill pour incorporer la compagnie des bois de Québec (à responsabilité limitée) soit renvoyé à la Cour Suprême du Canada pour qu'elle l'examine et exprime son opinion sur ce bill, tel que recommandé par le rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :-

SÉNAT, SALLE DE COMITÉ, Vendredi, 24 mars, 1882.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son

treizième rapport :

Votre comité recommande que le délai pour la présentation de rapports sur des bills privés, expiré hier, soit prolongé jusqu'au quinzième jour d'avril prochain.

Le tout respectueusement soumis.

Jos. H. Bellerose, Président.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le délai pour la présentation de rapports sur des bills privés soit prolongé à samedi le quinzième jour du mois d'avril prochain, tel que recommandé dans le treizième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte pour établir de nouvelles dispositions concernant la Cour Suprême du Canada."

Le dit bill a été lu la première fois. Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable M. Power a appellé l'attention de la Chambre sur les espérances qu'on a fait naître avant les élections générales de 1878, que, dans le cas où il y aurait un changement de gouvernement, les catholiques romains des provinces maritimes seraient traités plus libéralement, dans la nomination à des charges élevées, par une

administration conservatrice qu'ils ne l'avaient été par l'aministration de M. Mackenzie—et sur le fait que ces espérances n'ont pas été réalisées; et qu'il demandera au gouvernement quelle est la cause de ce dernier fait.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le comté de Compton, pour l'année 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la scssion, No 21.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer le synode du diocèse de la Sakatchewan et pour d'autres fins "s'y rattachant, "auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie américaine d'éclairage électrique du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie *Edison* d'éclairage électrique du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs à la compagnie américaine de télégraphe et de câble," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie des hauts fourneaux de New-York et Ontario," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du lac Supérieur à la baie "de James."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant

mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Read, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le premier rapport du comité spécial chargé d'obtenir et faire publier un comte-rendu exact des débats et délibérations du sénat, et de faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Hope, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la "banque des Planteurs du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Carvell, il

a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender et "refondre, tels qu'amendés, les différents actes concernant la compagnie d'assurance de l'Amérique Britannique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 27 Mars, 1882.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS

Pour Lundi, 27 Mars, 1882.

Interpellation par l'honorable M. Trudel:
gouvernement se propose-t-il de faire traduire et imprimer en français pour l'usage du public les règlements concernant la vente des terres dans le Manitoba et le Nord-Ouest, ainsi que les cartes et plans des terreins à vendre?

Interpellation par l'honorable M. Wark:

M. Shanly à qui ont été renvoyées les réclamations du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour le remboursement de certaines sommes dépensées sur cette partie de l'Intercolonial appelée "l'Extension Est," a-t-il fait un rapport favorable sur ces réclamations; si tel est le cas quelle somme a-t-il recommandé de rembourser au Nouveau-Brunswick? Et le gouvernement a-il l'intention de rembourser cette somme?

ORDRES DU JOUR.

Lundi, 27 Mars, 1882.

1882.

1 21 Mars — Troisième lecture (Bill 43)—Compagnie du pont du Sault Ste-Marie.—
(Hon. M. Read.)

2 24 "Seconde lecture (Bill 2) pour établir de nouvelles dispositions relativement à la Cour Suprême du Canada.—(Hon. sir Alexander Campbell.)

3 24 "Seconde lecture (Bill 51)—Incorporation du synode diocésain de Saskatchewan.—(Hon. sir Alexander Campbell.)

4 24 "Seconde lecture (Bill 79)—Compagnie américaine d'éclairage électrique du Canada.—(Hon. M. Gibbs.)

5 24 "Seconde lecture (Bill 46)—Compagnie Edison d'éclairage électrique du Canada.—(Hon. M. Bellerose.)

No. 28.

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Vendredi, 24 mars, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

ÉANCES DU SÉNAT.

CO

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE,

1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 27 Mars, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins, Alexander, Allan, Almon, Archibald, Armand, Baillargeon. Bellerose. Benson, Botsford, Bourinot. Boyd, Bureau. Carvell, Chaffers, Chapais.

Cochrane, Cormier, Dever, Dickey, Dumouchel, Ferguson, Ferrier, Flint. Gibbs, Girard, Glasier, Guévremont, Hamilton (Kingston), Northwood, Haythorne, Hope, Howlan,

Lewin, McC lelan, McInnes, McKay, Mc Master, Macdonald, Macfarlane, Miller, Montgomery, Muirhead Odell, Ogilvie,

Kaulbach,

Leonard,

Påquet, Pelletier, Power, Pozer, Read, Ryan, Scott. Simpson, Skead. Smith, Stevens. Sutherland, Trudel. Vidal. Wark.

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Glasier, - De la compagnie du chemin de fer de Frédericton.

Par l'honorable M. McKay,—De A. W. Sacogon et autres, professeurs du collège d'Acadie,—De la Grande Loge des "Good Templors",—D'Allan Weton et autres,—De Q. M. Coleman et autres,—D'Isaac Shaw et autres,—De J. N. Borden et autres,—De E. P. Bowls, M.D., et autres,—De William Magee et autres,—De Robert Miller et autres,—De Geo. R. Dill et autres,—D'Hiram Keer et autres,—De Bobinson Thompson et autres,—De A. Jasper et autres,—De Ralph Watson et autres,—De W. C. Schaffer et autres,—Du révérend Arthur W. Jordan et autres,—De Thomas A. Wright et autres,—De John C. Plumbs et autres,—De R. Ackroyd et autres,—De James Beals et autres,—De Nathan Tedfor et autres,—De A. D. Nichols et autres,—De E. F. Olivier et autres,—De Joseph Inness et autres,—De Charles Proven et autres,—et de Jacob Goult et autres, tous de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie du chemin de fer de Saint-Jean et du Maine; demandant qu'il soit passé un bill à l'effet de règlementer la vente des billets de voyageurs sur les chemins de fer.

Du presbytère d'Ottawa de l'église presbytérienne du Canada; demandant qu'il soit donné effet par le Parlement au vœu de l'ancien synode de l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse, tel qu'exprimé dans l'acte dernièrement déclaré invalide, en passant le dit acte de nouveau.

D'Allan Gilmour et autres, actionnaires de la compagnie du télégraphe de Montréal; demandant la passation du bill concernant la dite compagnie.

De W. C. Holland,—De Wm. Coleville,—De E. McKay,—De Wm. Dobbeyn,—et de J. R. Gemnels, éditeurs de journaux de la province d'Ontario; demandant que les journaux soient exemptés des droits de port dans les comtés ou unions de comtés où ils sont publiés.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont du Sault Sainte-Marie," (tel qu'amendé), Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Skead, il a été Ordonné, que le dit bill soit amendé de nouveau comme suit:—Page 8, ligne 31, après "Acte" insérez la clause A:—

Clause A.

"La compagnie ne commencera pas les travaux effectifs de construction du dit pont, avant que le Congrès des Etats-Unis d'Amérique ait adopté un acte portant qu'il consent ou donne son approbation à l'établissement d'un pont sur la dite rivière; mais la compagnie pourra, dans l'intervalle, acquérir des terrains, soumettre ses plans au gouverneur en Conseil et faire toutes autres choses permises par le présent acte, excepté qu'elle ne devra pas commencer les travaux effectifs de construction ou d'érection du dit pont; et le délai fixé par le présent acte pour l'exécution des travaux courra du jour de l'adoption de l'acte du Congrès."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Skead, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill, tel quamendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence. La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour établir de nouvelles dispositions concernant la Cour Suprême du Canada,"

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Botsford, il a

été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour "incorporer le synode du diocèse de la Sakatchewan et pour d'autres fins s'y ratta"échant,"

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie américaine d'éclairage électrique en Canada," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité de ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la "compagnie Edison d'éclairage électrique du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a

été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés. Alors, sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Botsford, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 28 Mars, 1882.

Pétitions à présenter,

2:27

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mardi, 28 Mars, 1882.

Interpellation par l'honorable M. Trudel:

gouvernement se propose-t-il de faire traduire et imprimer en français pour l'usage du public les règlements concernant la vente des terres dans le Manitoba et le Nord-Ouest, ainsi que les cartes et plans des terreins à vendre?

Pour Mercredi, 29 Mars, 1882.

Par l'honorable M. Alexander:

Qu'il soit résolu—Que vu la position qu'occupe le Sénat dans le Parlement de ce pays, il est désirable que les ministres de la couronne soumettent à la considération de cette Chambre toutes les mesures législatives les plus importantes, en temps utile pour qu'elles puissent être mûrement discutées et délibérées avant la prorogation du Parlement.

ORDRES DU JOUR.

Mardi, 28 Mars, 1882.

1882. 127 Mars — Seconde lecture (Bill 9)—Mariage avec la sœur de la femme défunte. —(Hon. M. Ferrier.)

227 "Seconde lecture (Bill 51)—Incorporation du synode diocésain de Saskatchewan.—(Hon. sir Alexander Campbell.)

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Lundi, 27 mars, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIME PAR MACLEAN ROGER ET CIE.,

1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 28 Mars, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Ogilvie,

Paquet,

Pelletier,

Power,

Pozer,

Read,

Ryan,

Scott,

Simpson,

Skead,

Smith.

Stevens,

Trudel.

Vidal,

Wark.

Sutherland.

4ikins, Chaffers, Hope, Alexander, Chapais, Howlan, Allan, Cochrane, Kaulbach, Almon. Cormier, Leonard, Archibald. Dever, Lewin, Armand, Dickey, McClelan. Baillargeon, McInnes, Ferguson, Bellerose, Ferrier, Mc Kay, Benson, Flint, McMaster. Botsford, Gibbs, Macdonald. Bourinot, Girard, Macfarlane, Boyd, Miller, Glasier, Bureau, Guévremont, Montgomery, Campbell, Hamilton (Inkerman), Muirhead (Sir Alexander), Hamilton (Kingston), Northwood, Carvell. Haythorne, Odell,

PRIÈRES :

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer des rivières Saskatchewan et de la Paix," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(Voir journal.)

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du pont de la "Grande Ile de Niagara," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Hope, il a

été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Matthew Gardiner," a présenté sou premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, SALLE DE COMITÉ, 29 mars, 1882.

Le comité spécial chargé d'examiner le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Matthew Gardiner," avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et d'entendre en témoignage les personnes citées devant le Sénat; et chargé aussi d'examiner la pétition de la défenderesse Elizabeth Ann Gardiner, a l'honneur de présenter son premier rapport:

Sur le renvoi fait à votre comité, le mardi, vingt et unième jour de mars courant, de la pétition de la dite Elizabeth Ann Gardiner, lue par votre honorable Chambre, le

dixième jour de mars courant, votre comité fait rapport :

Que, le vendredi, vingt-quatrième jour de mars courant, après la lecture de la dite pétition, et sur la production de l'affidavit de la défenderesse à l'appui de cette pétition, et sur la requête de son conseil, votre comité a rendu l'ordre suivant : "Ordonné que le pétitionnaire en divorce paie immédiatement au conseil de la "défenderesse la somme de vingt piastres à titre de retenue et une autre somme de "vingt piastres à titre d'honoraires pour la vacation de ce jour, suivant la prière "exprimée dans la pétition de la défenderesse afin qu'elle puisse se défendre contre "la demande en divorce."

Que le dit ordre a été exécuté.

Que, le lundi, vingt-septième jour de mars courant, votre comité a donné l'ordre suivant : "Ordonné que la somme de vingt piastres soit payée par le pétitionnaire en "divorce au conseil de la défenderesse à titre d'honoraires pour ce jour."

Et qu'il a été immédiatement satisfait à cet ordre.

Le tout respectueusement soumis,

R. B. DICKEY,

Président.

088

elle

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre la communication suivante:—

OTTAWA, 17 mars, 1882.

A l'honorable J. A. Mousseau, Secrétaire d'Etat du Canada, Ottawa.

Monsieur,—Conformément aux prescriptions de la 79e section de l'acte de la Cour Suprême et d'Echiquier, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus, pour qu'elle soit déposée devant les deux chambres du Parlement actuellement en session, une copie de l'ordre général No 80 adopté par les juges de la Cour Suprême du Canada pendant l'année dernière.

J'ai l'honneur d'ètre, Monsieur, Votre obéissant serviteur,

ROBT. CASSELS,
Régistraire.

(Pour ordre général No 80, voir Journal.)

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte concer-" naut le mariage avec la sœur de la femme défunte,"

L'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Botsford, a proposé:

Que le dit bill soit lu maintenant la seconde fois.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé en amendement de retrancher "maintenant" et après "fois d'insérer "d'hui en six mois."

Après débats,

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion en amendement soit remise à

demain, et qu'elle soit le premier ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer le synode du diocèse de la Saskatchewan, et pour d'autres fins y mentionnées, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills

privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser et prescrire la liquidation des affaires de la compagnie d'assurance de la Puissance contre l'incendie et les dangers de la navigation," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de réduire le capital social de la banque d'*Ontario*," de changer la valeur nominale de ses actions et pour d'autres fins, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie d'assurance mutuelle de l'Amérique Britannique du Nord sur la vie, et de changer son nom en celui de la compagnie d'assurance de l'Amérique Britannique du Nord sur la vie," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Hope, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant l'association des commis-voyageurs du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Hope, il a

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 29 Mars, 1882.

Pétitions à présenter.

2128

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 29 Mars, 1882.

Interpellation par l'honorable M. Trudel:

gouvernement se propose-t-il de faire traduire et imprimer en français pour l'usage du public les règlements concernant la vente des terres dans le Manitoba et le Nord-Ouest, ainsi que les cartes et plans des terreins à vendre?

Par l'honorable M. Alexander:

Qu'il soit résolu—Que vu la position qu'occupe le Sénat dans le Parlement de ce pays, il est désirable que les ministres de la couronne soumettent à la considération de cette Chambre toutes les mesures législatives les plus importantes, en temps utile pour qu'elles puissent être mûrement discutées et délibérées avant la prorogation du Parlement.

Pour Jeudi, 30 Mars, 1882.

1882. Interpellation par l'honorable M. Girard:

3 28 Mars — Quelles mesures a cru devoir adopter le gouvernement pour donner abri aux nombreux colons qui sont attendus au printemps, en route pour Manitoba et le Nord-Ouest; et ne conviendrait-il pas de mettre à la disposition des autorités locales de Winnipeg, pour répondre à cet objet durant la prochaine saison, les casernes militaires ou telles parties des dites casernes dont le gouvernement n'a pas besoin au Fort-Osborne dans les limites de la cité de Winnipeg? Aussi qu'entend faire le gouvernement avec ces bâtisses?

ORDRES DU JOUR.

Mercredi, 29 Mars, 1882.

	mercreal, 29 mars, 1882.						
1882.		Premier item:					
1 28	Mars -	- Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bellerose en amendement à la motion de l'honorable M. Ferrier pour la seconde lecture du bill relatif au mariage avec la sœur de la femme défunte, savoir : " que le dit bill soit lu la seconde fois, d'aujourd'hui en six mois."—(Hon. sir Alexander Campbell.)					
2 27	"	Seconde lecture (Bill Q) pour établir de nouvelles dispositions au sujet de la Cour Suprême.—(Hon. sir Alexander Campbell.)					
3 28	"	Prise en considération des amendements du comité des chemins de fer, télégraphes et havres (Bill 26)—Chemin de fer des rivières Saskatchewan et la Paix.—(Hon. M. Dickey.)					
4 28	**	Prise en considération du premier rapport du comité spécial sur le (Bill L) relatif au divorce de Gardiner.—(Hon. M. Dickey.)					
5 28	"	Seconde lecture (Bill 45)—Réduction du capital de la banque Ontario. —(Hon. M. Gibbs.)					
6 28	66	Seconde lecture (Bill 53)—Changement de nom de la Cie d'assurance sur la vie de l'Amérique Britannique du Nord.—(Hon. M. Allan.)					
28	"	Seconde lecture (Bill 8)—Association des commis-voyageurs.—(Hon. M. Macfarlane.)					

No. 30.

Aiki Alexandra Archi Alma Archi Arma Bailli Belle Bensaya Bour Chaffe Gampa Chaffe Chape

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Mardi, 28 mars, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE.,

1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 29 Mars, 1882.

Les membres présents étaient:

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Howlan,

Aikins, Alexander, Allan. Almon, Archibald. Armand, Baillargeon. Bellerose. Benson, Botsford, Bourinot, Boyd. Bureau, Campbell, (Sir Alexander), Chaffers, Chapais,

Cochrane, Cormier, Dever, Dickey, Ferguson, Ferrier. Flint. Gibbs. Girard, Glasier, Grant. Guévremont,

Haythorne,

Hope,

Kaulbach, Leonard. Lewin, McClelan, McInnes. McKay, Macdonald, Macfarlane, MacInnes, Miller, Montgomery, Hamilton (Inkerman), Muirhead Hamilton (Kingston), Northwood. Odelt,

Ogilvie,

Paquet, Pelletier, Power. Pozer, Read, Ryan, Scott, Simpson, Skead. Smith, Stevens, Sutherland, Thibaudeau. Trudel. Vidal. Wark

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie du chemin de fer de Frédericton; demandant qu'il soit passé un bill à l'effet de réglementer la vente des billets de voyageurs sur les chemins de fer.

De A. W. Sawyers et autres, professeurs du collège d'Acadie,—De la Grande Loge des "Good Templors",—D'Allan Weton et autres,—De Q. M. Coleman et autres,—D'Isaac Shaw et autres,—De J. N. Borden et autres,—De E. P. Bowls, M.D., et autres,—De William Magee et autres,—De Rupert Miller et autres,—De Geo. R. Dill et autres,—D'Hiram Keer et autres,—De Robinson Thompson et autres,—De A. Jasper et autres,—De Ralph Watson et autres,—De W. C. Schoffer et autres,—Du révérend Arthur W. Jordan et autres,—De Thomas A. Wright et autres,—De John C. Plumbs et autres,—De R. Ackroyd et autres,—De James Beals et autres,—De Nathan Tedfor et autres,—De A. D. Nichols et autres,—De E. F. Olivier et autres,—De Joseph Inness et autres,—De Charles Proven et autres,—et de Jacob Goult et autres, tous de la province de la Nouvelle-Ecosse; demandant qu'il ne soit fait aucun amendement au "Scott Act," si ce n'est pour le rendre plus efficace;

L'honorable M. Alexander, secondé par l'honorable M. Read, a proposé:

Qu'il soit résolu—Que vu la position qu'occupe le Sénat dans le Parlement de ce pays, il est désirable que les ministres de la couronne soumettent à la considération de cette Chambre toutes les mesures législatives les plus importantes, en temps utile pour qu'elles puissent être mûrement discutées et délibérées avant la prorogation du Parlement.

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Botsford, a proposé en amendement:

De retrancher tous les mots après le mot "résolu" et d'insérer à la place : "que plusieurs des mesures les plus importantes du gouvernement ayant été, pendant la dernière session et pendant la présente session, présentées au Sénat; cette Chambre a eu tout le temps nécessaire pour les discuter, et que les règles de cette Chambre prescrivant le mode suivant lequel les affaires doivent être conduites devant elle, le temps qu'elle désire consacrer à l'examen de ces affaires peut être obtenu par l'observation des dites règles. "

Après débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise de nouveau sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Hope, secondé par l'honorable Lewin, a proposé:

Que le bill reçu de la Chambre des Communes hier, intitulé: "Acte à l'effet d'au"toriser et prescrire la liquidation des affaires de la compagnie d'assurance de la
"Puissance contre l'incendie et les dangers de la navigation," soit mis sur l'ordre du
jour pour la seconde lecture, demain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bellerose en amendement à la motion de l'honorable M. Ferrier pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte relatif au mariage avec la sœur de la femme défunte," savoir: "que le dit bill soit lu la seconde fois d'aujourd'hui en six mois,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Ferrier, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le premier ordre du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de faire de nouvelles dispositions au sujet de la Cour Suprême,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le deuxième ordre du jour.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer des rivières Saskatchewan et de la Paix."

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, et la question de

concours étant mis sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Alors, sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Leonard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le premier rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour venir en aide à "Matthew Gardiner," et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet de réduire le capital social de la banque d'Ontario," de changer la valeur nominale de ses actions et pour d'autres fins.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre, du jour le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie d'assurance mutuelle de l'Amérique Britannique du Nord sur la vie, et de changer son nom en celui de la compagnie d'assurance de l'Amérique Britannique du Nord sur la vie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant l'association des commis-voyageurs," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Hope, il a

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Hamilton (Inkerman),

La Chambre s'est s'ajournée.

été

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 30 Mars, 1882.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 30 Mars, 1882.

1882. Interpellation par l'honorable M. Girard:

1 29 Mars — Quelles mesures a cru devoir adopter le gouvernement pour donner abri aux nombreux colons qui sont attendus au printemps, en route pour Manitoba et le Nord-Ouest; et ne conviendrait-il pas de mettre à la disposition des autorités locales de Winnipeg, pour répondre à cet objet durant la prochaine saison, les casernes militaires ou telles parties des dites casernes dont le gouvernement n'a pas besoin au Fort-Osborne dans les limites de la cité de Winnipeg? Aussi qu'entend faire le gouvernement avec ces bâtisses?

ORDRES DU JOUR.

Jeudi, 30 Mars, 1882.

1	1004. I temet tiem.						
1 29	Mars —	Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bellerose en amendement à la motion de l'honorable M. Ferrier pour la seconde lecture du bill relatif au mariage avec la sœur de la femme défunte, savoir: "que le dit bill soit lu la seconde fois, d'aujourd'hui en six mois."—(Hon. sir Alexander Campbell.)					
2 29	"	Seconde lecture (Bill Q) pour établir de nouvelles dispositions au sujet de la Cour Suprême — (Hon. six Alexander Campbell.)					
3 29	"	Seconde lecture (Bill 45)—Réduction du capital de la banque Ontario. —(Hon. M. Gibbs.)					
4 29	(arm	Seconde lecture (Bill 13) - Cie d'assurance de la Puissance contre l'incendie et les dangers de la navigation. — (Hon. M. Hope.)					

No. 31.

Ail Ale All All Arr Ban Bel Ber Bon Bon Can Chan

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Mercredi, 29 mars, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE.,

1882.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

DU CANADA.

Jeudi, 30 Mars, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Hope,

Aikins, Alexander. Allan, Almon. Archibald, Armand. Baillargeon, Bellerose. Benson, Botsford. Bourinot, Boyd. Bureau, Campbell, (Sir Alexander), Carvell. Chaffers,

Chapais, Cochrane, Cormier, Dever. Dickey, Dumouchel, Ferguson, Ferrier, Flint, Gibbs. Girard, Glasier. Grant, Guévremont. Hamilton (Inkerman), Muirhead Hamilton (Kingston), Northwood

Haythorne,

Howlan, Kaulbach, Leonard. Lewin, McClelan. McInnes. Mc Kay, Mc Master. Macdonald. Macfarlane, MacInnes. Miller, Montgomery,

Odell.

Ogilvie, Paquet, Pelletier. Power. Pozer, Read, Ryan, Scott, Simpson, Skead. Smith, Stevens, Sutherland, Thibaudeau. L'rudel. Vidal, Wark.

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Ogilvie,—Du révérend Aaron A. Allen, M.A., et autres, du comté de Missisquoi,—et du révérend L. G. Plamondon et autres, du comté de St-Jean, province de Québec.

Par l'honorable M. Hamilton (Inkerman),—De l'association co-opérative d'approvisionnements (à responsabilité limitée), incorporée par lettres patentes.

Sur motion de l'honorable M. Hamilton (Inkerman), secondé par l'honorable M.

Montgomery, il a été

Ordonné, que la dite pétition de l'association co-opérative d'approvisionnements (à responsabilité limitée) incorporée par lettres patentes, demandant la passation d'un acte l'autorisant d'émettre des actions préférentielles, soit maintenant lue et reçue. La dite pétition a été alors lue par le greffier et déposée sur la table.

L'honorable sir Alexander Campbell, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte relatif aux banques, compagnies d'assurance et corporations de "commerce en état d'insolvabilité," a fait rapport qu'il avait examiné avec soin le dit bill et l'avait chargé d'en faire rapport, tel qu'amendé.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

(Voir bill A, réimprimé, tel qu'amendé par le comité spécial.)

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain, le troi-

sième jour d'avril.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des "steamships Clements (à responsabilité limité)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Sur motion de l'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Boyd, il

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer le synode du diocèse de la Saskatchewan et pour d'autres fins s'y rattachant," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie d'assurance mutuelle de Montréal dite du Soleil," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la banque des Planteurs du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Le dit amendement étant lu une seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Gibbs, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de "l'association d'assurance mutuelle sur la vie, du Canada, et de changer son nom en "celui d'association sur la vie du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 3, ligne 24, retranchez depuis "Canada" jusqu'à "Si" dans la 30e ligne. Le dit amendement étant lu une seconde fois et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Hope, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence. La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été resolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande sont concours.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte de la banque Chartée de Londres et de l'Amérique du Nord et changer son nom en celui de La Banque Chartée de Londres et de Winnipeg," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit : Page 1, ligne 1, retranchez "les" et insérez : "certains".

Page 1, ligne 5, retranchez "désirent" et insérez "savoir: James Domville M. P., de Kingshurst, province du Nouveau-Brunswick, et l'honorable Henry Adolphus Neuman Kaulbach, sénateur, de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse, et certaines autres personnes, ont par leur pétition demandé".

Page 1, ligne 24, retranchez depuis "présent" jusqu'à "et" dans la 29e ligne, et insérez: "changé, et James Domville, M. P., l'honorable Henry Adolphus Newman

Kaulbach, sénateur "

Page 1, ligne 34, retranchez depuis "présent" jusqu'à "La" dans la 36e ligne, et insérez "constitués et déclarés être corporation et corps politique sous le nom de "la Banque chartrée de Londres et de Winnipeg," (The Chartered Bank of London and Winnipeg), au licu des personnes constituées en corporation par le dit acte sous le nom de: "la banque chartrée de Londres et de l'Amérique du Nord".

Page 2, ligne 6, retranchez depuis "dans" jusqu'à "présent" et insérez "la pre-

mière section du ".

Dans le titre du bill : après "pour" insérez "remettre en vigueur et".

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur chaque ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Kamouraska pendant l'année 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(Voir documents de la session, No. 21.)

L'honorable Président a présenté à la Chambre, le rapport de la Cour Suprême du Canada, sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du bois de Québec," qui lui avait été renvoyé pour être examiné, vendredi, le 24 mars courant.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

Cour Suprême du Canada,

MERCREDI, 29 mars 1882.

Le bill intitulé "Acte pour incorporer la Compagnie des bois de Québec (à responsabilité limitée)" dont un exemplaire est ci-annexé, ayant été renvoyé à la Cour Suprême du Canada par l'honorable Sénat du Canada en parlement assemblé, en vertu de la 53e section de l'Acte de la Cour Suprême et de l'Echiquier, pour qu'elle l'examine et fasse son rapport sur ce projet de loi, et plus particulièrement sur les points suivants, savoir:—

lo. Si une compagnie, déjà constituée en corporation sous l'autorité de l'Acte impérial des compagnies de 1862 à 1880, pour les objets mentionnés au dit bill, existe légalement en Canada comme corporation; et dans le cas où elle y aurait cette existence, si le parlement canadien peut, sur la demande de cette compagnie, comme

telle, lui donner une seconde existence corporative? et

20. Si les objets pour lesquels la compagnie demande incorporation sont tels qu'ils échappent à la juridiction exclusive de la législature de la province de Québec?

La Cour Suprême du Canada a examiné et délibéré le bill en question et fait

rapport comme suit à l'honorable Sénat:

A l'égard de la première partie de la première question proposée, savoir : "Si une compagnie déjà constituée en corporation sous l'autorité de l'Acte impérial des "Compagnies de 1862 à 1880," pour les objets mentionnés au dit bill, existe légalement comme corporation en Canada? "—la cour prie le Sénat de la dispenser de répondre, parce que cette question se rapporte à des droits privés qui pourraient être soumis ensuite à son jugement par la voie judiciaire, et sur lesquels elle ne doit pas se prononcer sans qu'il y ait eu procès,

En ce qui est de la seconde partie de la question, à savoir: "Si le Parlement canadien peut, sur la demande de cette compagnie comme telle, lui donner une seconde existence corporative?" la cour suppose que cette question revient à lemander: "Si le parlement fédéral peut donner à la compagnie une existence corporative en Canada?—La cour est d'avis que le parlement fédéral peut constituer cette compagnie en corporation pour les objets qui sont dans les attributions du parlement fédéral.

A l'égard de la seconde question, savoir : "Si les objets pour lesquels la compagnie demande incorporation sont tels qu'ils échappent à la juridiction exclusive le la législature de la Province de Québec?—La cour est d'opinion que les objets mentionnés dans le bill sont dans les attributions du parlement fédéral et hors des

attributions exclusives de la Législature de la Province de Québec.

Par ordre de la Cour,

ROBERT CASSELS, Régistraire.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du lac Supérieur à la Baie James."

Aussi, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction d'Ottawa et d'Arnprior," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants:

MERCREDI, 29 mars, 1882.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat, priant leurs Honneurs de permettre aux honorables messieurs Donald MacInness, A. W. Ogilvie et T. N. Gibbs, trois de leurs collègues, de comparaître et de donner leur témoignage devant le comité spécial de cette Chambre chargé de s'enquérir de l'effet du tarif sur les intérêts agricoles de la Puissance et de faire rapport à ce sujet.

Ordonné, que le greffier transmette le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été
Résolu, que cette Chambre accorde permission aux honorables' messieurs
MacInness, Ogilvie et Gibbs de comparaître et de rendre témoignage devant le comité
spécial de la Chambre des Communes, chargé de s'enquérir de l'opération du tarif
sur les intérêts agricoles de la Puissance et d'en faire rapport.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes

par l'un des maîtres en chancellerie.

L'ordre du jour étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bellerose en amendement à la motion de l'honorable M. Ferrier, pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte relatif au mariage avec la sœur de la femme défunte," savoir: "que le dit bill soit lu la seconde d'aujourd'hui en six mois,"

Sur motion de l'honorable M. Trudel, secondé par l'honorable M. Ferrier, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le premier ordre du jour,

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet de faire de nouvelles dispositions au sujet de la Cour Suprême,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le deuxième ordre du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet " de réduire le capital social de la banque d'Ontario," de changer la valeur nominale de ses actions et pour d'autres fins.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le troisième ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser et prescrire la liquidation des affaires de la compagnie d'assur nee de la Puissance contre l'incendie et les dangers de la navigation," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Hope, secondé par l'honorable M. Macfarlane, il a

été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

one participate a new a demain et qu'il soi se troisième dre

Vendredi, 31 Mars, 1882.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour lundi, 3 Avril, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Girard:

130 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance, requête, rapports et ordres en conseil se rapportant à la sortie du chef indien connu sous le nom de Sitting Bull des territoires du Nord-Ouest, et à sa remise aux autorités des Etats-Unis en juillet dernier.

Interpellation par l'honorable M. Trudel:

2'30 Mars — Le gouvernement a t-il l'intention d'adopter quelque mesure pour arriver à l'émancipation des Sauvages de Caughnawaga et des autres tribus Sauvages habitant encore le territoire de l'ancienne province du Canada?

ORDRES DU JOUR.

Vendredi, 31 Mars, 1882.

1882. Premier item:

130	Mars —	Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bellerose en amendement à la motion de l'honorable M. Ferrier pour la seconde lecture du bill relatif au mariage avec la sœur de la femme défunte, savoir: "que le dit bill soit lu la seconde fois, d'aujourd'hui en six mois."—(Hon. M. Trudel.)
2 30	"	Deuxième item. Seconde lecture (Bill Q) pour établir de nouvelles dispositions au sujet de la Cour Suprême.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
3 30	".	Troisième item. Seconde lecture (Bill 45)—Réduction du capital de la banque Ontario. —(Hon. M. Gibbs.)
4 30	66	Troisième lecture (Bill 28) changement de nom de la banque chartrée de Londres et de l'Amérique du Nord.—(Hon. M. Gibbs.)
5 30	r alu afg	Prise en considération des amendements du comité des ordres perma nents et des bills privés (Bill 31) incorporation de la Cie de steamers Clements.—(Hon. M. McFarlane.)

OTTAWA: Imprimé par MacLean Roger et Cil., 1882.	SÉANCES DU SÉNAT	PROCES-VERBAUX	4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882
--	------------------	----------------	---

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 31 Mars, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Howlan.

Aikins, Alexander. Allan. Almon, Archibald. Armand, Baillargeon, Bellerose, Benson, Botsford, Bourinot, Boyd, Bureau. Campbell, (Sir Alexander), Carvell, Haythorne, Chaffers, Hope,

Chapais, Cormier, Dever, Dickey, Dumouchel, Ferguson, Ferrier. Flint. Gibbs, Girard, Glasier, Grant, Guévremont,

Kaulbach. Leonard. Lewin, McClelan. McInnes, McKay, McMaster. Macdonald, Macfarlane, MacInnes, Miller, Montgomery, Hamilton (Inkerman), Muirhead Hamilton (Kingston), Northwood Odell.

Ogilvie. Paquet, Pelletier, Power. Pozer, Read, Ryan, Scott, Simpson. Skead. Smith, Stevens. Sutherland, Trudel. Vidal.

Wark.

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Trudel,—De L. Archambault et autres, actionnaires de la compagnie d'assurance contre le feu "La Souveraine."

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, SALLE DE COMITÉ, Vendredi, 31 mars, 1882.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son

treizième rapport:

Votre comité a examiné la pétition de Wm. Elliot et autres, d'Ottawa, demandant à constitués en corporation sous la dénomination de "Compagnie du chemin de fer Central de Rapid-City," et il a constaté que les avis de cette pétition n'ont pas eu la durée voulue.

Votre comité, néanmoins, recommande de suspendre la 51ème règle dans le cas présent, vu que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne

n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

J. H. Bellerose, Président.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de William Elliott et autres, d'Ontario, tel que recommandé dans le treizième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer l'Académie royale canadienne des arts," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. A mand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé:
Que le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie des bois de Québec
(à responsabilité limitée) "renvoyé par la Chambre, conformément au rapport du
comité des ordres permanents et des bills privés du 24 mars courant, à la Cour
Suprême pour que la dite cour l'examine et en fasse rapport, soit renvoyé de nouveau
avec le rapport de la dite Cour Suprême au comité des ordres permanents et des bills
privés

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Macfarlane, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ, 31 mars, 1882.

Le comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement a

l'honneur de soumettre comme son quatrième rapport :

Le rapport du sous-comité chargé de vérifier les comptes d'impressions, celui du greffier du comité des impressions, pour l'année dernière, accompagnés du compte des impressions du Parlement depuis le 1er juillet 1880 jusqu'au 30 juin 1881, lesquels ayant été adoptés par le comité, sont recommandés à l'attention des deux Chambres.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,

Président.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ.

Salle de comité, 21 février, 1882.

Le sous-comité du comité mixte des impressions, auquel les comptes d'impression de l'année dernière ont été déférés pour vérification, a l'honneur de faire rapport comme suit :

Qu'il a examiné avec soin le bilan annuel des comptes d'impression et qu'après avoir vérifié la dépense au moyen des comptes et des pièces justificatives ainsi qu'au moyen des chèques donnés en paiement, et s'être ainsi assuré de leur exactitude, il les a certifiés comme tels.

Votre sous-comité désire attirer spécialement votre attention sur le fait que ces comptes, pièces justificatives et chèques, ainsi que le bilan annuel ont été communiqués à l'auditeur général, mensuellement, pour être examinés et vérifiés, et qu'ils ont été certifiés par lui, comme il ressort de sa lettre examinée au bilan annuel.

Votre sous-comité est heureux d'attirer de nouveau votre attention sur la nouvelle réduction effectuée, sous votre habile administration, dans le coût des impressions de l'année dernière et qui s'élève au chiffre de \$5,572.02, ce résultat est dû au soin que l'on a pris d'élaguer l'impression des rapports de nature particulière ou locale qui n'affectent en aucune manière les intérêts publics, et aussi aux prix trèsavantageux stipulés dans les contrats actuels.

Vu les circonstances ci-dessus, votre comité approuve la recommandation de

réduire de \$10,000 le crédit des impressions pour l'année prochaine.

Le tout respectueusement soumis.

RUFUS STEPHENSON,

Président,

J. SIMPSON,

Président, Sénat.

GEO. W. ROSS,

ALEX. MACFARLANE.

RAPPORT DU GREFFIER DU COMITÉ.

SALLE DE COMITÉ, 16 février, 1882.

Au président et aux membres du comité mixte des impressions,

MESSIEURS,—En soumettant l'exposé annuel ordinaire faisant connaître les frais des impressions du parlement, je désire attirer votre attention sur la nouvelle réduction qui a été opérée dans les dépenses de l'an dernier, et qui atteint le chiffre de \$5,572.02.

Les réductions opérées pendant les deux dernières années doivent être attribuées en premier lieu à une diminution dans la somme des travaux à exécutés, tel que recommandé par le comité, et secondement et principalement, à la grande différence qui existe entre les prix du contrat actuel et ceux du précédent.

Dans ces conditions, j'ai cru devoir demander, sauf l'approbation du comité, que

le crédit pour les impressions du Parlement soit diminué de \$10.000.

Le relevé annuel a été soumis à l'auditeur général, pour vérification; les comptes et les pièces justificatives qui m'étaient passés par les mains, de même que les chèques que j'ai donnés en paiement de ces comptes lui avaient été transmis préalablement tous les mois. La seule différence qui existe entre nous, ainsi que vous le verrez par la lettre ci-jointe, se borne à l'application des deniers payés par diverses personnes pour l'impression de leurs bills privés,—l'auditeur général les considérant comme "Revenu Casuel," tandis que je les inscris dans les comptes comme un "remboursement" pour les fins auxquelles ils étaient destinés, c'est-à-dire pour diminuer le coût de la législation par bills privés.

Les comptes, pièces justificatives et chèques sont encore entre les mains de l'au-

diteur général.

Les divers services ont été exécutés d'une manière aussi satisfaisante que par le passé, et nulles plaintes ne m'ont été faites.

J'ai l'honneur d'être, Votre humble et obéissant serviteur,

> HENRY HARTNEY, Greffier, comité mixte des impressions.

e cts.	7,446 39 6,544 16	22,492 00 4,296 20		13,349 38 671 70 82 50	1,102 50	59,572 67 3,616 45		\$63,189 12
par diver	Par impressions, les 20 pour c. retenus sur le derhier compte	Moins la retenue de 20 pouce. 5,622 (9	raleur total du papier en main. \$158.37 valeur total du papier en main. \$16,965 83 balance en main pour la prochaine sees sion. \$3,616 45	coût total du papier employé	frais de poste divers. fonds de retraite copies extra, explorations géologiques.	Dépenses totales Par Par Par valeur du papier en main.	on les	0 .
Pièces jus- tificatives No.	1	e9 cr)	₩ 20 CF	10			
& cts.	2,158"37	14,262 83						\$63,189 12
	1880. The juil. A valeur du papier en main de la dernière session lettres de crédit émises, impression du Parlement do do rapports des départements:— do Arrérages de 1879-80, 45, 541, 67.)	montant reçu pour l'impression des-bills privés						
	1880. Rer juil.							

COMPTE DES IMPRESSIONS DU PARLEMENT, bilan annuel, du Ier juillet 1880 au 30 juin 1881.

COMPTE DES IMPRESSIONS DU PARLEMENT, bilan annuel, etc.-Suite.

Coût total comme ci-dessus		Calcule numeriquement, le cout pour chaque Chame Senat Senat Schambre des Communes Schambre des Communes Schambre de papier en main:	414 rames de papier ministre, à 97½ cts	for end of the state of the sta
Orrawa, ler décembre 1881.	MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre sous ce pli le relevé de vos dépenses durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1881, pour le compte des impressions du parlement, et je me permettrai de vous faire les remarques suivantes: Les dépenses indiquées par votre relevé, sont de \$50,155.63; et les dépenses réelles en espèces, pendant l'année, tels que démontrés par mon rapport, sont de \$52,309.59. L'écart s'explique par le relevé	Controtal des impressions du parlement, d'après le rapport de l'auditeur Espier en magasin au commencement de \$2,158 37 Papier en magasin à la fin de l'année 3,616 45 \$1,458 08	Montant spécific comme "revenu casuel" dans le compte du receveur général, mais comme "remboursement" 695 88	Votre občissant serviteur, J. L. McDOUGALL, Auftieur général. Greffier, impressions du parlement.

HENRY HARTNEY, grefier, Département des impressions du Par'ement.

Examiné et trouvé exact,

Rufus Stephefson, Président, J. Simpson, Président, Sénat, Geo. W. Ross, A. Macfarlane,

Comité adjoint.

Sur motion de l'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Hamilton (Inkerman), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi

prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie mutuelle de télégraphe du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bureau, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Portage, de Washbourne et du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit la la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Waddington et New-York," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Read, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bellerose en amendement à la motion de l'honorable M. Ferrier, pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte relatif au mariage avec la sœur de la femme défunte," savoir: "que le dit bill soit lu la seconde fois d'aujourd'hui en six mois,"

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Read, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain et qu'il soit le premier ordre du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet de faire de nouvelles dispositions au sujet de la Cour Suprême,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M

Aikins, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain et qu'il soit le premier ordre du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet de réduire le capital social de la banque d'Ontario," de changer la valeur nominale de ses actions et pour d'autre fins,

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain et qu'il soit le second ordre du jour.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements saits par le comité des banques et du commerce au bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender la charte de la Banque Chartée de Londres et de l'Amérique du Nord et changer son nom en celui de La Banque Chartée de Londres et de Winnipeg, et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de

concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des ordres permanents et des bills privés au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des vapeurs Clements" (à responsabilité limitée), et

Les dits amendements étant lus par le greffier, et la question de concours étant

mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Hope, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du lac Athabaska à la Baie "d'Hudson," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été lordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 3 Avril, 1882

Discomentated a Cerea id of ..

Pétitions à présenter

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 3 Avril, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Girard:

130 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance, requête, rapports et ordres en conseil se rapportant à la sortie du chef indien connu sous le nom de Sitting Bull des territoires du Nord-Ouest, et à sa remise aux autorités des Etats-Unis en juillet dernier.

Interpellation par l'honorable M. Trudel:

2 30 Mars — Le gouvernement a-t-il l'intention d'adopter quelque mesure pour arriver à l'émancipation des sauvages de Caughnawaga et des autres tribus Sauvages habitant encore le territoire de l'ancienne province du Canada?

1882.	Par l'honorable M. Dickey:
3 30 Mars -	- Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill intitulé "Acte pour incorporer le synode du diocèse de la Saskatchewan et pour d'autres fins qui s'y rattachent," il proposera que le dit bill soit amendé en retranchant tous les mots depuis le mot: "règlements" dans la 32e ligne de la 2e section jusqu'au mot "l'acquisition" dans la 36e ligne de la dite section, et en insérant le mot "concernant."
	Par l'honorable M. Bellerose :
4 31 "	Que lorsque la Chambre s'ajournera, mardi prochain, elle reste ajournée à mardi, le 11 avril, à huit heures du soir.
	Par l'honorable M. Allan:
5 31 "	Que le droit payé lors de la présentation du bill d'incorporation de l'académie royale canadienne des arts soit remboursé.

ORDRES DU JOUR.

Lundi, 3 Avril, 1882.

1	882.	Premier item:
1 31	Mars -	- Seconde lecture (Bill 2) pour établir de nouvelles dispositions au sujet de la Cour Suprême du Canada.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
2 31	"	Deuxième item. Seconde lecture (Bill 45)—Réduction du capital de la banque Ontario. —(Hon. M. Gibbs.)
3 30		Seconde lecture (Bill 51)—Incorporation du synode diocésain de Saskatchewan.—(Hon. M. Vidal.)
4 30	22	Comité général (Bill A) relatif aux banques et corporations de commerce en état d'insolvabilité.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
5 31	68	Prise en considération du 4e rapport du comité mixte des impressions. —(Hon. M. Macfarlane.)
6 31	u	Seconde lecture (Bill 55)—Compagnie mutuelle de télégraphe du Canada.—(Hon. M. Bureau.)
7 31	cc ·	Seconde lecture (Bill 20)—Cie du chemin de fer du Portage, de Westbourne et du Nord Ouest.—(Hon. M. Girard.)
8 31	66	Seconde lecture (Bill 60)—Cie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Waddington et New-York.—(Hon. M. Skead.

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Vendredi, 31 mars, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPHIME PAR MACLEAN ROGER ET CIE.,

1882.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 3 Avril, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins, Howlan, Chaffers, Paquet, Alexander. Kaulbach, Chapais, Pelletier. Allan, Cormier, Leonard, Power, Almon, Dever, Lewin, Pozer, Archibald, Dickey, McClelan, Read, Armand, Dumouchel, McInnes, Ryan, Baillargeon, Ferguson, McKay, Scott, Bellerose. Ferrier, McMaster. Simpson, Benson, Flint, Macdonald, Skead, Botsford, Gibbs, Macfarlane, Smith. Bourinot. Girard, MacInnes, Stevens, Boyd, Glasier, Miller, Sutherland. Bureau, Grant, Montgomery, Trudel. Campbell, Hamilton (Kingston), Muirhead Vidal. (Sir Alexander), Haythorne, Northwood Wark. Carvell. Hope, Odell.

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Bureau,—Du révérend J. L. Mongeau et autres,—Du révérend C. M. Taillon et autres,—Du révérend J. B. F. S. Maynard et autres,—De Narcisse Rémillard et autres,—De David Maynard et autres,—D'Hubert Bissaillon et autres,—De Joseph Boulé et autres,—De Joseph Routier et autres,—De S. Coupal, M.P., et autres,—et de N. B. Vanoliet et autres, du comté de Napierville, province de Québec.

Par l'honorable M. Pâquet,—De Louis Léveillé et autres,—De F. X. Rivard et autres, et du révérend P. A. Roberge et autres, tous du comté de Yamaska.

Par l'honorable M. Trudel,—De J.-Bte Myre et autres, du comté de Beauharnois, —De C. Hébert et autres, et d'Alfred Lamarche et autres, du comté de Laprairie.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend Aaron A. Allan et autres, du comté de Missisquoi,—et du révérend L. G. Plamondon et autres, du comté de St-Jean, province de Québec; demandant qu'il soit passé un bill à l'effet d'incorporer la compagnie du pont du Richelieu.

L'honorable M. Allan, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender et refondre, tels qu'amendés, les différents actes concernant la compagnie d'assurance de l'Amérique Britannique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(Voir journal.)

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit.

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ, Lundi, 3 avril, 1882.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son

quinzième rapport:

Votre comité a examiné la pétition de l'association co-opérative des magasins (à responsabilité limitée), corps constitué par lettres patentes, demandant la passation d'un acte qui l'autorise à émettre des actions privilégiées, et a constaté qu'il n'a pas été donné d'avis de cette pétition.

Comme les circonstances qui ont nécessité la présente demande se sont produites trop récemment pour permettre la publication des avis ordinaires, votre comité recommande de suspendre la 51e règle par rapport à cette pétition, d'autant que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

Jos. H. Bellerose, Président.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été Ordonné, que la cinquante-unième règle de cete Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de l'association co-opérative des magasins du Canada (à responsabilité limitée), tel que recommandé par le quinzième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé de nouveau le bill intitulé: " Acte pour incorporer la compagnie "des bois de Québec à (responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 29, retranchez tous les mots depuis "Canada" jusqu'à "ou" dans la ligne suivante.

Page 2, à la fin du paragraphe 8, après "payez" insérez "Mais le présent acte ne donnera point à la corporation le droit d'opérer comme compagnie de prêt."

Les dits amendements étant lus une seconde fois et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont eté agréés.

Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Read, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie des hauts " fourneaux de New-York et d'Entario, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit. Page 1, ligne 35, après " 2 " insérez: "Avant que l'on commence les opérations." Le dit amendement étant lu une seconde fois et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Skead, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Dickey du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : Acte pour venir en aide à Matthew Gardiner," a présenté son second et dernier rapport.

Ordonné, que le dit rapport soit alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, SALLE DE COMITÉ NO 8. 1er avril, 1882.

Le comité spécial chargé d'examiner le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Matthew Gardiner," avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et d'entendre en témoignage les personnes citées devant le Sénat; et chargé aussi d'examiner la pétition de la défenderesse Etizabeth Ann Gardiner, a l'honneur de présenter son second et dernier rapport;

Conformément à l'ordre du renyoi de mardi vingt-et-unième jour de mars dernier, et à l'article soixante dix-neuf du règlement de votre honorable Chambre, votre comité a entendu les dépositions sous serment des témoins cités devant lui par le pétitionnaire en divorce et par la dite défenderesse Elizabeth Ann Gardiner, épouse du dit pétitionnaire, et a interrogé aussi sous la foi du serment les deux parties tant généralement que relativement à toute collusion ou connivence entre elles, ou exécution de l'ordre donné par votre honorable Chambre à cet effet. Les dépositions des témoins, ainsi que celles de l'époux pétitionnaire et de la défenderesse, ont été recueillis par écrit et sont déposées en même temps que le présent rapport, avec toutes les pièces produites devant votre comité.

Le mercredi, vingt-neuvième jour de mars dernier, votre comité a rendu l'ordre suivant: "Ordonné que la somme de vingt piastres soit payée sans délai par le péti-"tionnaire en divorce au conseil de la défenderesse à titre d'honoraires pour ce jour."

Cet ordre a été exécuté.

Le vendredi, trente et-un mars dernier, votre comité a donné l'ordre suivant: "Ordonné que la somme de dix piastres soit immédiatement payée par le pétition-"naire au conseil de la défenderesse à titre d'honoraires pour la vocation de ce jour." Ordre exécuté.

Le samedi, premier jour d'avril courant, votre comité a donné l'ordre suivant : "Ordonné que la somme de dix piastres soit immédiatement payée par le pétition"naire au conseil de la défenderesse à titre d'honoraires pour ce jour." Il a été satisfait à cet ordre.

Le même jour (1er avril) votre comité a ordonné au pétitionnaire "de fournir "de nouvelles preuves à l'effet d'établir l'authenticité des lettres produites et déposées à l'appui de sa pétition."

A la suite de cet ordre, le conseil du pétitionnaire a déclaré que celui-ci ne con-

tinuerait pas les procédures en obtention du bill de divorce.

Et votre comité est convenu de recommander que toutes les pièces apportées devant lui soient remises aux parties respectives qui les ont produites, savoir au pétitionnaire et à la défenderesse, pour qu'ils puissent être présentées en preuve dans toute cour où les dites parties sont ou pourraient être ultérieurement en substance.

Et votre comité recommande aussi de rembourser au pétitionnaire l'argent versé par lui entre les mains du greffier pour couvrir les frais de son bill, à la réserve des

frais d'impression et de traduction.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Ferrier, il a été Ordonné, que l'honoraire payé parle pétitionnaire Matthew Gardiner lui soit remboursé moins les frais d'impression et de traduction.

L'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Trudel, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance, requête, rapports et ordres en Conseil se rapportant à la sortie du chef indien connu sous le nom de Sitting Bull des territoires du Nord-Ouest, et à sa remise aux autorités des Etats-Unis en juillet dernier.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du conseil privé.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé: Que lorsque la Chambre s'ajournera, mercredi prochain le cinq du courant, elle reste ajournés à mercredi le douze d'avril, à huit heures du soir.

La question étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affimative.

L'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Lewin, a proposé :

Que l'honoraire payé lors de la présentation du bill pour incorporer l'académie royale canadienne des arts, soit remboursé au promoteur du dit bill moins les frais d'impression et de traduction.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des leptêmes, mariage et sépultures dans le district de Beauce pour l'année 1881.

Ordenné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No 21).

L'honorable M. Aikins, ministre du Revenu de l'Intérieur, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence en date du 14 mars, 1881, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et les personnes intéressées dans la construction ou ayant fait des offres pour la construction d'un pont sur la chute de la rivière St-Jean, à St-Jean, Nouveau-Brunswick.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No).

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender et simplifier "l'Acte pour autoriser la compagnie d'assurance Stadacona contre le feu et sur la vie à renoncer à sa charte et établir un mode de liquider ses affaires," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Pelletier, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour constituer en corporation la compagnie d'assurance mutuelle maritime l'Océan," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Leonard, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé. "Acte concernant la Banque d'Echange de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le ait bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Almon, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie d'assurance Tecumseh du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable M. Hope, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer des rivières de Saskatchewan" et de la Paix."

Et aussi un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du pont du Sault "Ste-Marie," et pour informer cette Chambre que les Communes out agrées les amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendements.

L'ordre du jour étent lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet "de faire de nouvelles dispositions au sujet de la Cour Suprême,"

L'honorable sir Alexander Campbell a proposé, secondé par l'honorable M. Aikins :

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi le 13 du courant.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet "de réduire le capital social de la banque d'*Cntario*," de changer la valeur nominale de ses actions et pour d'autres fins,

L'honorable M. Gibbs a proposé, secondé par l'honorable M. Smith:

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question étant débattue.

A six heures le Président a laissé le fautcuil pour le reprendre à sept heures et demie P.M.

7.30 P.M.

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Gibbs, savoir:

Que le bill intitulé: "Acte à l'effet de réduire le capital social de la banque "d'Ontario," et de changer la valeur nominale de ses actions et pour d'autres fins, soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour "incorporer le synode du diocèse de la Saekatchewan et pour d'autres fins s'y rat- "tachant,"

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances et corporations de commerce en état de solvabilité," tel qu'amendé par le comité spécial.

(Voir Journal.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du quatrième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement,

Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé de nouveau au comité pour être reconsidéré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie mutuelle de télégraphe du Canada" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. Scott, il a

été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte relatif à la compagnie de chemin de fer du Portage, de Westbourne et du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Trudel, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bil! intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont et du chemin de fer d'Ottawa, Waddington et New-York,"

L'honorable M. Skead a proposé, secondé par l'honorable M. Scott :

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 4 Avril, 1882.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mardi, 4 Avril, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Dickey:

1 3 Avril — Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill intitulé:

"Acte pour incorporer le synode du diocèse de la Saskatchewan
et pour d'autres fins qui s'y rattachent," il proposera que le dit
bill soit amendé en retranchant tous les mots depuis le mot:

"règlements" dans la 32e ligne de la 2e section jusqu'au mot
"l'acquisition" dans la 36e ligne de la dite section, et en insérant le mot "concernant."

ORDRES DU JOUR.

Mardi, 4 Avril, 1882.

1882. Premier item:

1 8	30	Mars — Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bellerose en amendement à la motion de l'honorable M. Ferrier pour la seconde lecture du bill relatif aux mariage avec la sœur de la femme défunte, savoir: "que le bill soit lu la seconde fois, d'aujourd'hui en six mois.—(Hon. M. Dickey.)
2	3	Avril — Troisième lecture (Bill 32)—Compagnie des bois de Québec.—(Hon. M. Skead.)
9	2	" Troisième lecture (Bill 65) - Cie des hauts-fourneaux de New-York

- et Ontario.—(Hon. M. Read.)

 4 3 " Troisième lecture (Bill 51) -Incorporation du synode du diocèse de
- Saskatchewan.--(Hon. M. Vidal.)

 5 3 " Troisième lecture (Bill A) relatif aux banques et corporations de
- commerce en état d'insolvabilité. (Hon. sir Alexan ler Campbell.)
 6 31 Mars Seconde tecture (Bill 62) Cie du chemin de fer du lac Athabaska et

de la baie d'Hudson.—(Hon M. Girard.)

- 7 3 Avril Seconde lecture (Bill 90)—Cie d'a-surance mutuelle maritime Océan.
 (Hon. M. Dickey.)
- 8 3 " Seconde lecture (Bill 23)—Réduction du capital de la banque d'échange d' Yarmouth.—(Hon. M. Power.)
- 9 3 " Seconde lecture (Bill 41)—Compagnie d'assurance "Tecumseh."—
 (Hon. M. McInness.)

No. 34.

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Lundi, 3 avril 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNA

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE.,

1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 4 Avril, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Påquet, Aikins, Chaffers, Howlan, Pelletier, Alexander, Chapais, Kaulbach, Leonard, Allan. Cormier, Power. Almon, Dever, Lewin, Pozer, Archibald, Dickey, McClelan, Read, Armand, Dumouchel, McInnes. Ryan, McKay, Baillargeon, Ferguson, Scott, Ferrier, McMaster, Bellerose, Simpson, Flint, Benson, Macdonald, Skead. Gibbs, Botsford, Macfarlane, Smith, Bourinot. Girard, Stevens, MacInnes, Boyd, Glasier, Miller, Sutherland, Bureau. Grant. Montgomery, Trudel. Campbell, Hamilton (Kingston), Muirhead Vidal. (Sir Alexander), Haythorne, Northwood Wark. Carvell, Hope, Odell.

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:

Par l'honorable M. Chaffers,—Du révérend F. Dorval et autres, de l'Assomption, province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De L. Archambault et autres, de la province de Québec; demandant que le bill pour étendre les pouvoirs de la compagnie d'assurance, dite la Souveraine, ne soit pas passé à moins qu'il ne soit approuvé par la majorité des deux tiers des actionnaires convoqués en assemblée générale, dans le but de considérer la chose.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs à "la compagnie Américaine de Télégraphe et de Cable," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 29, après "terre" insérez "pour relier."

Page 1, ligne 30, retranchez "entre" et tous les mots après "Amérique" jusqu'à "et" dans la ligne suivante.

Page 1, lignes 32 et 33, retranchez depuis "compléter" jusqu'à "établir" et

insérez "prolonger ou."

Page 1, ligne 34, retranchez depuis "correspondance" jusqu'à "avec" dans la ligne 38.

Page 1, ligne 39, retranchez "de toute partie."

Page 2, ligne 5, retranchez depuis "arriver" jusqu'à "faire" dans la ligne 7.

Page 2, ligne 16, après "tendront" insérez les clauses A et B:

Clause A.

"Les droits, pouvoirs et privilèges accordés et conférés par le présent acte cesseront et demeureront sans effet si les prix actuellement exigés par la transmission des dépêches entre un point quelconque du Canada et un point quelconque de la Grande-Bretagne et d'Irlande étaient augmentés soit par la compagnie que le présent acte constitue en corporation, soit par quelque autre compagnie avec laquelle elle pourrait avoir établi une correspondance de service ou avoir une caisse de recettes commune, ou à laquelle elle pourrait avoir loué le service de sa ligne, à moins que cette augmentation de prix n'ait été préalablement approuvée par le gouverneur-général en conseil."

Clause B.

"Avant que la compagnie commence ses opérations en Canada, une copie de son acte constitutif, certifiée par son président et son secrétaire et par l'officier public dans le bureau duquel le dit acte aura été déposé, devra être transmise au bureau du secrêtaire d'Etat du Canada."

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Allan, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre,

demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Bellerose en amendement à la motion de l'honorable M. Ferrier pour la seconde lecture du bill relatif au mariage avec la sœur de la femme défunte, savoir : " que le bill soit lu la seconde fois, d'aujourd'hui en six mois.

Après un nouveau débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Allan, Armand, Bellerose, Bourinot,	Chaffers, Chapais, Cormier, Dickey, Girard,	Kaulbach, Macdonald, Northwood, Odell, Power,	Pozer, Trudel, Vidal, Wark,—19.
Carvell,	Guara,	10001	

Non-contents:

Les honorables messieurs

Aikins, Alexander, Almon, Archibald, Baillargeon, Benson, Botsford, Boyd, Campbell, (Sir Alexander)	Haythorne, Hope,	McMaster, Macfarlane,	Muirhead, Páquet, Pelletier, Read, Scott, Simpson, Skead, Smith, Stevens, Sutherland.—40.
(Sir Alexander),	Howland,	Montgomery,	Sutherland.—40.

Ainsi elle a été résolue dans la négative. La question de concours étant mise sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

CONTENTS: 40.

Non-contents: 19.

Et le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence. L'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Botsford, a proposé : Que le dit bill soit renvoyé à un comité général, jeudi, le 13 du courant.

Après débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des bois de Québec" (à responsabilité limitée),

L'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Read, a proposé:

Que le dit ordre soit rayé, et que le bill soit renvoyé au comité des banques et

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie des hauts fourneaux de New-York et d'Cntario," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer le synode du diocèse de la Saskatchewan, et pour d'autres fins s'y rattachant."

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances et corporations de commerce en état d'insolvabilité,"

L'honorable M. Trudel, secondé par l'honorable sir Alexander Campbell, a proposé:

Que le dit bill soit amendé de nouveau comme suit :

Page 1, ligne 6, après "incorporées" insérez: "et à toute compagnie d'assu-"rance ayant opérée en Canada, et qui est devenue insolvable ou est entrée en liqui-"dation sous les dispositions d'un acte général ou spécial, et qui sur la pétition, "comme il est prévu au présent acte, de ses actionnaires ou créanciers, syndies ou "liquidateurs, demande à être mise sous l'application et l'effet du présent acte."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la com-"pagnie du chemin de fer du lac Athabaska à la baie d'Hudson," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour constituer en corpo"ration la compagnie d'assurance mutuelle maritime l'Océan," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la banque "d'échange de Yarmouth," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la "compagnie d'assurance Tecumseh du Canada," a été lu seconde fois. Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 5 Avril, 1882.

Pétitions à présenter,

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 5 Avril, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Dickey:

Avril — Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill intitulé:

"Acte pour incorporer le synode du diocèse de la Saskatchewan
et pour d'autres fins qui s'y rattachent," il proposera que le dit
bill soit amendé en retranchant tous les mots depuis le mot:

"règlements" dans la 32e ligne de la 2e section jusqu'au mot
"l'acquisition" dans la 36e ligne de la dite section, et en insérant le mot "concernant."

1882.

Par l'honorable M. Odell:

1 4 Avril — Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill intitulé:

"Acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte"

il proposera: "que cet acte ne sera pas exécutoire avant que Sa

Majesté ait préalablement déclaré qu'elle y donne son assentiment.

ORDRES DU JOUR.

Mercredi, 5 Avril, 1882.

1882.

1 4	Avril - Troisième lecture (Bill 51)-Incorporation du	synode	du	diocèse	de
	Saskatchewan(Hon. M. Vidal.)				

- 2 3 "Seconde lecture (Bill 6)—Liquidation de la Cie d'assuran ce Stadacona—(Hon. M. Pelletier.)
- Prise en considération des amendements du comité des chemins de fer, télégraphes et havres (Bill 17)—Cie américaine de télégraphe et de câble.—(Hon. M. Dickey.)

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Mardi, 4 avril, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

AMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE., 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

ÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 5 Avril, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

8,	Chaffers,	Howlan,	Odell,
inder,	Chapais,	Kaulbach,	Paquet,
,	Cormier,	Leonard,	Pelletier,
in,	Dever,	Lewin,	Power,
ibald,	Dickey,	McClelan,	Pozer,
and,	Dumouchel,	McInnes,	Read,
argeon,	Ferguson,	McKay,	Scott.
ose,	Ferrier,	McMaster,	Simpson,
n,	Flint,	Macdonald,	Skead,
ord,	Gibbs,	Macfarlane,	Smith,
unot,	Girard,	MacInnes,	Stevens,
Market neith agos	Glasier,	Miller,	Sutherland
nu,	Grant,	Montgomery,	Trudel,
bell,	Hamilton (Kingston)	Muirhead	Vidal,
r Alexander),	Haythorne, Hope,	Northwood	Wark.

RIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend J. L. Mongeau et autres,—Du révérend C. M. Taillon et autres.

Du révérend J. B. F. S. Maynard et autres,—De Narcisse Rémillard et autres,—

David Maynard et autres,—D'Hubert Bissaillon et autres,—De Joseph Boulé et autre

—De Joseph Routier et autres,—De S. Coupal, M.P., et autres,—et de N. B. Vanoi
et autres, du comté de Napierville, province de Québec,—De Louis Léveillé et autre

—De F. X. Rivard et autres,—et du révérend P. A. Roberge et autres, tous du con
de Yamaska,—De J.-Bte Myre et autres, du comté de Beauharnois,—De C. Hébert
autres, et d'Alfred Lamarche et autres, du comté de Laprairie; demandant la pastion du bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer le Grand-Oriental.

L'honorable M. Allan, du comité des ordres permanents et des bills privés, auqua été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser et prescrire la liquidati des affaires de la compagnie d'assurance de la Puissance contre l'incendie et les dange de la navigation," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avangé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Hope, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera t-il?

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe ce Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Bellerose, du comité des] ordres permanents et des bills privauquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie Edia d'éclairage électrique du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendeme qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

ete ius par io gremer comme

(Voir Journal.)

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Odell, il a o Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chamb mereredi, le 12 du courant.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills priv auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la "Compag américaine d'éclairage électrique du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers am dements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

(Vir Journ 11.)

ou

L'honorable M. Allan, du comité des ordres permanents et des bills privés, auga été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet de réduire le capital social de la ban de d'Ontario," de changer la valeur nominale de ses actions et pour d'autres fins, fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire i port à la Chambre avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Cham voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 18, retranchez depuis "éteintes" jusqu'à " sauf" dans la 24e lig ce qui comprend la septième section en entier.

Le dit amendement étant lu une seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence. La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Simpson, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes, des impressions du Parlement, a l'honneur de présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu comme suit :

SALLE DE COMITÉ, 31 mars, 1882.

Le comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme cinquième rapport :

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande

qu'ils soient imprimés, savoir :

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et ceux d'Ontario et de Québec, au sujet du compte non liquidé de dépôt et de fonds d'amélioration des terres. (No 30d.)

Réponse à Adresse,—Copie de tous permis octroyés pour la coupe du bois ou l'exploitation des mines dans les limites du territoire en contestation à l'ouest du méridien de l'extrémité orientale de l'île Hunter, et le nombre d'acres de terre con-

cédés chaque année. (No 30f.)

Réponse à Adresse,—Etat faisant connaître la quantité et la situation des houillères, terrains miniers et à bois dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, vendus, loués, concédés ou dont il a été autrement disposé depuis l'acquisition de cette région jusqu'au premier jour de février 1882. (No 30g). (La cédule seule devant être imprimée.)

Réponse à Adresse,—Copie des règlements concernant les terres en vigueur le 16 octobre 1878, et de ceux qui ont été promulgués de temps à autre depuis cette

date. (No 30i.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le nombre d'acres de terres pris par des colons dans le Manitoba, le Kiwatin et le territoire du Nord-Ouest, en vertu-

de l'acte de homestead, pendant l'année 1881. (No 30j.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant le nombre d'arpents inscrits comme préemptions au Manitoba, dans le Kiwatin et les territoires du Nord-Ouest, pendant l'année 1881, et le nombre total de ces préemptions, et le nombre d'arpents inscrits comme préemptions chaque année antérieure à 1881. (No 301.)

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée avec le lieutenant-gouverneur d'Ontario, depuis le 27 janvier dernier, concernant l'arbitrage des limites; aussi, de

toute correspondance, etc., relative à la nomination d'arbitres. (No 37a.)

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien au sujet de la direction suivie par aucune partie du dit chemin de fer, y compris aucun de ses embranchements, et un état de la ligne en tant qu'établie; un état de la dépense faite par le gouvernement sur la ligne par lui construite à l'ouest de Winnipeg, ainsi que des arrangements conclus entre le gouvernement et la compagnie quant à la dite dépense. (No 48n.) (Sans les plans ou cartes.)

Réponse à Adresse,—Correspondance se rapportant à l'acceptation des obligations hypothécaires de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, par le gou-

vernement, pour toute fin publique. (No 48p.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant la moyenne du nombre de milles du chemin de fer Intercolonial mis en opération chaque année depuis qu'aucune partie de ce chemin a été ouverte au trafic ; les frais d'exploitation du chemin, par mille, chaque année ; la quantité moyenne du fret transporté et la moyenne des recettes, par mille, chaque année. (No 81b.)

Réponse à Adresse,—Dépêches échangées entre les gouvernements du Canada et du Manitoba, concernant l'extension des limites du Manitoba, et aussi, concernant de nouveaux octrois en argent ou autres subventions à cette province. (No 82a.)

Réponse à Ordre,—Etat détaillé de la farine de blé, farine d'avoine et du maïs importés pour la consommation dans les différents ports douaniers, de tous les comtés de la province de la Nouvelle-Ecosse, du 15 mars, 1879, au 30 septembre, 1881. (No 92.)

Réponse à Adresse,—Réponse de l'honorable Edmund Burke Wood, juge-en-chef de la province du Manitoba, à la pétition de Henry J. Clark, C.R., de Winnipeg, et

autres, présentée à la Chambre des Communes, le 4 mars, 1881. (No 106)

Mémoire concernant les biens de la ci-devant Banque du Haut-Canada. (No 103)
Réponse à Ordre,—Etat indiquant en détail les dépenses encourues par les différents membres du gouvernement et toute autre personne ou personnes au service du gouvernement qui ont été envoyées en Angleterre ou ailleurs depuis le 10 février, 1880, jusqu'à ce jour. (No 113.)

Réponse à Ordre, - Etat indiquant toutes les sommes payées à sir A. T. Galt, à titre de haut commissaire; aussi, les sommes payées pour le loyer et l'ameublement de sa résidence à Londres; aussi, les sommes payées pour frais de voyage depuis le 1er

juillet, 1878. (No 114.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant la quantité et la valeur des articles suivants importés pour la consommation, et les droits perçus sur ces articles, pendant les années 1877, 78, 79, 80 et 81: Céréales et leurs produits; animaux, fruits et provisions, etc. (No 117.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant la quantité de houille exportée des ports de la Nouvelle Ecosse pendant les années 1877-78, 1878-79, 1879-80 et 1880-81, et les pays où elle a été exportée; aussi, la quantité de houille transportée par la voie des canaux du St-Laurent, etc. (No 118.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas

imprimés, savoir :

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître les propriétés vendues par le gouvernement dans la ville de Sorel et les paroisses circonvoisines, depuis septembre, 1878,

jusqu'à ce jour, indiquant le prix d'achat et le nom des acquéreurs. (No 24.)

Réponse à Ordre,—Rapport de l'ingénieur chargé d'examiner l'embouchure de la Rivière-du-Loup (en haut), pour s'assurer de ce que coûterait le creusage nécessaire pour permettre aux vaisseaux d'y entrer pendant la saison des eaux basses. (No 25.)

Réponse à Ordre,—Correspondance, etc., concernant les améliorations du havre

let

entre dates do H. de B. de B.

de Belle-Creek, dans le comté de Queen, Ile du Prince-Edouard. (No 29.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant le nombre total de demandes pour loyers de terrains de pâture et le nombre total d'acres demandés à cette fin; etc. (No 30c.)

Réponse à Adresse,—Rapport de la commission composée des juges Miller et Dubuc, et chargée de faire rapport sur certaines réclamations pour des terres jalonnées. (No 30e.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le montant total des sommes d'argent reçues pour le compte des terres fédérales, pendant le cours de l'année civile, 1881.

(No 30k.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant la somme totale payée chaque année, depuis le 30 juin, 1873, jusqu'au 30 juin, 1881, à titre d'indemnité ou de compensation. (No 33a.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant les noms de tous les officiers et énumérateurs employés au recensement de 1881, dans le comté de St-Jean; les sommes payées à

chacun d'eux pour honoraires, etc. (No 38c.)
Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le nom des personnes qui ont fait le recensement de 1881, dans le comté de Rimouski, ainsi que le montant que chacune

d'elles a reçu pour ses honoraires. (No 38d.)

Réponse à Ordre,—Relevés indiquant les quantités approximatives des diverses classes de travaux pour la construction du chemin de fer du Pacifique entre Port-Moody et Yale. (No 48i.)

Réponse à Ordre,-Copie du chèque déposé par Andrew Onderdonk en même temps que la soumission qu'il a présenté pour la construction du chemin de fer de

Port-Moody à Emory's Bar, et qui a été acceptée. (No 48j.)

Réponse à Adresse, -- Correspondance, etc., relatifs à tous octrois de terres faits à la compagnie du chemin de fer du Pacifique, ainsi qu'un état détaillé des terres

octroyées, choisies ou réservées en conséquence. (No 48g.)

Réponse à Ordre,—Correspondance échangée entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien et le gouvernement concernant toutes réclamations faites par la dite compagnie pour de la pierre, etc., employés pour la construction du dit chemin, et toutes réclamations faites contre le gouvernement à ce sujet. (No 48r.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le nom et le nombre de tous bâtiments ou navires à voiles qui ont péri dans les eaux de l'intérieur du Canada depuis 1870, ainsi que la valeur des cargaisons et le nombre de vies perdues, et les causes connues ou supposées de la perte de ces navires. (No 64a.)

Réponse à Ordre, -- Correspondance touchant la perte de navires dans les caux de

l'intérieur par suite de surcharge ou de déplacement de la cargaison. (No 64b.)

Réponse à Adresse (Sénat), concernant la vente de navires canadiens opérée en France à des conditions aussi avantageuses que celles accordées aux navires construits en Angleterre; aussi, concernant l'admission en ce pays des produits français. à des conditions plus favorables. (No 73.)

Réponse à Ordre, - Copie de tous les tarifs de transport des marchandises ou des voyageurs sur le chemin de fer Intercolonial et le chemin de fer de l'Ile du Prince-

Edouard, et un état de tous les tarifs spéciaux accordés. (No 81.)

Réponse à Ordre, - Etat donnant les comptes des approvisionnements tirés des magasins du chemin de fer Intercolonial, à Moncton, pendant les années 1879 et 1880. (No 81a.)

Réponse à Adresse,-Proclamation qui met en vigueur l'acte à l'effet d'étendre

les limites de la province du Manitoba. (No 82.)

Réponse à Ordre,-Relevés, en possession du gouvernement, indiquant en détail le coût de certaines marques déterminées de cotons gris et blanc de fabrique canadienne ou étrangère de qualités semblables. (No 84.)

Réponse à Ordre, - Etat indiquant les sommes payées pour le service météoro-

logique du Canada, pendant les années 1877, 1878, 1879, 1880 et 1881. (No 86).

Réponse partielle à Adresse, - Dépositions prises et rapport fait par l'inspecteur des postes Dewe, vers 1880, sur les défauts et irrégularités du bureau de poste de London, et toute mesure prise par le département à ce sujet; aussi, copie des rapports et de l'ordre en conseil relatifs à la mise à la retraite de l'ancien maître de poste, et à la nomination du maître de poste actuel; aussi, correspondance, etc., à la suite desquels Scott Phipps, employé an bureau de London, a été destitué vers 1875, et de tous papiers relatifs à sa réinstallation subséquente dans le bureau. (No 88).

Réponse à Ordre, - Copie de tous documents demandant de prolonger le réseau télégraphique sur la côte est de l'Île Vancouver, de Nanaimo à Comox. (No 89).

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître les travaux exécutés pour le gouvernement par le bateau remorqueur Annie Stewart, pendant les trois dernières années ; aussi, copie de tous traités ou marchés conclus avec les propriétaires du dit bateau. (No 90).

Réponse à Adresse,--Correspondance et règlements concernant la mouture en entrepôt; un état de toutes obligations données en vertu des règlements, avec les dates et les noms; un exposé de la décision prise à leur sujet, et de l'état actuel des

choses relativement à chaque obligation, etc. (No 91).

Réponse à Ordre,-Etat des importations et des exportations au port de St-Hyacinthe, du 1er juillet, 1881, au 1er février, 1882; et aussi, un état des recettes

et des dépenses au même port, pendant la même période. (No 93).

Réponse à Ordre, -- Correspondance en possession du gouvernement, relativement à l'emploi de barils ou parties de barils dans lesquels de la fleur avait été importée des Etats-Unis, dans le but d'exporter de la fleur du Canada pour éluder les règlements concernant le drawback. (No 94.)

Réponse à Ordre, -- Correspondance relative à la mise à la retraite de James D. Dixon, percepteur des douanes à Sackville, et à la nomination de William C. Milner, son successeur. (No 95.)

Réponse à Ordre,—Liste des noms des Cies étrangères d'assurance sur la vie qui ont fait des dépôts entre les mains du gouvernement pour le seul avantage des

porteurs de polices canadiens. (No 96.)

Réponse à Ordre, - Requêtes et correspondances adressées au gouvernement, concernant les communications postales sur la partie de la côte nord du fleuve St. Laurent, qui se trouve comprise dans le comté de Saguenay. (No 97.)

Réponse à Ordre,—Rapports faits par des ingénieurs et correspondance concernant l'abaissement du niveau de l'eau dans le lac Manitoba. (No 98.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le nombre de livres de laine importée

en Canada depuis le 30 juin, 1881, et le montant des droits perçus. (No 99.)

Réponse à Ordre,—Etat des recettes et des dépenses se rattachant à l'entretien et au fonctionnement de la ligne télégraphique entre Selkirk et Edmonton, et de celle qui relie Selkirk à Winnipeg, séparément. (No 100.)

Réponse à Ordre,—Liste des stations de quarantaine autorisées en conformité des règlements concernant l'importation du bétail pour fins de production. (No 101.)

Réponse à Ordre,—Instructions adressées par Lindsay Russell, écr., sous-chef du département de l'Intérieur, à James Anderson, agent des terres de la couronne à Winnipeg, relativement à la disposition des coupes de bois pour la fabrication du bois de service, des traverses de chemins de fer ou du bois de chauffage, depuis le 1er mars 1881. (No 102.)

Réponse à Adresse, - Copie de toute résolution d'aucun corps législatif provincial transmise à Son Excellence au sujet de l'exercice, par le parlement du Canada, du pouvoir de déclarer d'utilité générale les chemins de fer provinciaux. (No 103.)

Réponse à Ordre, -- Correspondance au sujet de la nomination de M. Thomas Ryan comme ingénieur à la douane de Montréal, avec la date de telle nomination. (No 104.)

Réponse à Ordre, - Pétitions et correspondance concernant la construction d'une

cale sèche à Pictou. (No 105.)

Réponse à Ordre,—Rapports des ingénieurs du gouvernement concernant les divers passages à niveau sur la rue Queen et la rue Dufferin, sur la limite ouest de la cité de Toronto. (No 107.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître les divers changements opérés dans l'organisation du collège militaire Royal, depuis sa création jusqu'au 1er février, 1882.

(No 109.)

Réponse à Ordre,—Liste complète des cadets nés aux Etats-Unis, qui ont suivi

ou qui suivent actuellement les cours du collège militaire Royal. (No 109a.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le nombre de cadets qui ont été admis au collège militaire Royal depuis son ouverture ; le nombre de ceux qui ont été gradués, et de ceux qui ont quitté le collège sans être gradués ; le nombre de ceux qui suivent actuellement le cours du collège. (No 109b.)

Réponse à Ordre,—Etat des gradués ayant des commissions dans la milice, qui ont assisté aux exercices des bataillons auxquels ils sont attachés, depuis le mois de

banc

juillet, 1880. (No 109c.)

Réponse à Ordre, - Etat faisant connaître le salaire payé au professeur Ferguson, le nombre de cadets qui fréquentent ses cours, et le nombre de lectures qu'il a données depuis le 1er novembre, 1881, jusqu'au 1er février, 1882. (No 109d.)

Réponse à Adresse, - Etat indiquant le nom des officiers qui ont pris part à l'expédition de la Rivière-Rouge, en 1870-71, tant ceux des carabiniers d'Ontario que des

carabiniers de Québec. (No 110.)

Réponse à Ordre,—Correspondance échangée avec le ministère de la milice et de la défense au sujet de la mise à la retraite du lieutenant-colonel John Fletcher, ex-aideadjudant-général du district militaire No 5, et du bonus qui lui a été accordé lors de sa mise à la retraite. (No 111.)

Ordre général No 80 de la Cour Suprême du Canada, conformément aux disposi-

tions de la clause 79 de l'acte de la Cour Suprême et de l'Echiquier. (No 112.)

Réponse à Ordre,—Rapport de l'ingénieur touchant les réparations faites au quai de Matane et aux améliorations qu'il y aurait à faire au havre dans cette localité. (No 115.)

Réponse à Ordre,—Rapport des agents fédéraux sur la rivière Courtney, dans le

district de Comox. (No 116.)

Réponse à Ordre, Requête des chaloupiers de douane, de la cité de Québec, demandant qu'un costume officiel leur soit fourni, et les réponses données à ces requêtes. (No 119.)

Réponse à Ordre,—Etat des marchandises qui ont été manufacturées dans la province de Québec et exportées à la Colombie Anglaise du 1er janvier, 1880, au 1er

janvier, 1882; aussi un état de la valeur de ces marchandises. (No 120.)

Réponse à Ordre,—Etat des dépenses encourues pour le service de la milice en Canada du 1er juillet, 1871, au 1er juillet, 1879, et depuis le 1er juillet, 1879 jusqu'à

(No 121.)

Réponse à Ordre, -Copie de l'opinion ou du jugement de Son Honneur le juge Jetté dans une cause récente affectant la validité du mariage dans la province de Québec, et dans laquelle certaines questions ont été déférées à l'autorité collésiastique. (No 122.)

Réponse à Adresse,—Correspondance, etc., concernant la destitution ou la

démission du capitaine Allan. (No 123.)

Réponse à Ordre, - Copie de toutes réclamations faites en conformité de l'acte du Manitoba par des mineurs métis ou autres qui étaient absents temporairement à la

date du 15 juillet, 1880. (No 124.)

Réponse à Ordre,—Correspondance relative au système adopté pour les permis accordés aux bateaux de pêche, et à son fonctionnement pour ce qui concerne la baie Georgienne, Ontario; de toutes demandes ou correspondance concernant la formation d'une compagnie dans le but de devenir seule permissionnaire pour la totalité ou la plus grande partie de ces fonds de pêche. (No 125).

Votre comité soumet aussi les résolutions suivantes à titre de recommandation: Résolu,—Considérant que le mesurage des quantités se rapportant aux travaux exécutés pour ce comité par l'entrepreneur exige une connaissance technique du métier que ne possèdent pas les employés ordinaires du service, et que M. Brewer a, depuis 1875, exécuté ce travail pour le comité avec beaucoup de fidélité et de soin;

Résolu,—Que dans l'opinion de ce comité, un salaire annuel de \$300 devrait être donné à M. Brewer pour ce service, à dater du commencement du présent exercice.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON, Président du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, jeudi le treize courant.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque de la Puissance, en date du 1er avril, 1882.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No 92.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant province du Canada, intitulé: 'Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse, et les actes qui l'amendent," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la prem'ère fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Wark, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi, le 14 du courant.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de l'association d'assurance mutuelle sur la vie, du Canada, et de changer son nom en celui 'd'Association sur la vie, du Canada.'"

Aussi, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte de la Banque Chartée de Londres et de l'Amérique du Nord et changer son nom en celui de 'La Banque Chartée

de Londres et de Winnipeg."

Aussi, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des vapeurs Clements (à responsabilité limitée)."

Aussi, le bill intitulé: "Acte pour amender et refondre, tel qu'amendé, les divers

actes concernant la compagnie d'assurance Britannique Américaine."

Et aussi, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la banque des Planteurs," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréé les amendements faits aux dits bills sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer le synode du diocèse de la Saskatchewan et pour d'autres fins s'y rattachant,

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, a proposé:

Que le dit bill soit amendé comme suit : retranchez tous les mots depuis le mot : "règlements" dans la 32e ligne de la 2e section jusqu'au mot "l'acquisition" dans la 36e ligne de la dite section, et insérez le mot "concernant."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, et les noms ayant été

demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Archibald,	Glasier,	McClelan,	Montgomery,
Boyd,	Grant,	Mc Kay.	Read.
Dickey,	Hamilton (Kine	gston), McMaster,	Skead.
Flint,	Hope,	Macdonald,	Wark,-18.
Girard.	Leonard.		THE PROPERTY OF THE

NON CONTENTS :

Les honorables messieurs

Aikins,	Carvell,	Kaulbach,	Power,
Allan,	Chaffers.	Lewin,	Scott.
Almon,	Chapais,	McInnes,	Simpson,
Bellerose,	Cormier,	MacInnes.	Smith.
Benson,	Dever,	Macpherson (Pi	ésd.), Sutherland,
Botsford.	Haythorne,	Muirhead,	Trudel,
Campbell,	Howland,	Odell,	Vidal.—28.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: " Acte à l'effet d'amender et modifier l'acte autorisant la compagnie d'assurance Stadacona contre le feu et sur la vie à renoncer à sa charte et établir un mode de liquider ses affaires,"

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Skead, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le 12 courant.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé: "Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs à la compagnie américaine de télégraphe "et du câble."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Macfarlane, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée à mercredi, le 12 du courant, à huit heures du soir.

MERCREDI, 5 avril, 1882.

Protestation inscrite ce jourd'hui sur le registre du greffier, avant la levée de la séance, contre la deuxième lecture qui a eu lieu mardi le 4 du courant, du bill intitulé: "Acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte."

DISSENTIMENT.

1º Parce que le bill est contraire aux principes d'une saine législation.

2° Parce que son adoption encouragera des mariages qui ont été, en général, empêchés et regardés défavorablement par les églises et les législateurs chrétiens, dans le monde entier, depuis les premiers temps du christianisme jusqu'à nos jours.

3° Parce que ce bill aura pour effet naturel de troubler et déranger des relations domestiques établies et reconnues depuis plusieurs siècles, et d'introduire la confusion

et la mésintelligence dans la famille.

4° Parce qu'il blesse l'esprit du christianisme.

5° Parce qu'il est très-douteux que le parlement du Canada possède le pouvoir de l'adopter, la matière sur laquelle il statue paraissant être de celles que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord (1867) attribue exclusivement aux législatures

provinciales.

9° Parce que le bill statue sur une matière qui, d'après les traités faits entre la France et l'Angleterre pour la cession du Canada à cette dernière Puissance, devait être régie par le système de lois existant en Canada à l'époque de cette cession, et qui, d'après ces mêmes traités et divers actes du parlement impérial relatifs au Canada, et notamment d'après l'acte 14 George III, chapitre 83, et l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord (1867) doit être régie par le système de lois actuellement en vigueur dans la province de Québec, et réglée par la législature de cette province.

7º Parce que le bill est contraire à l'esprit de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord (1867) et à l'intention des auteurs de cet acte, tel qu'il appert de la déclaration qui fut faite par le gouvernement canadien à l'époque de la confédération

(1865).
8° Parce que les renseignements apportés au Sénat sur le sentiment public à l'égard de cette mesure, montrent que l'opinion est plutôt hostile que favorable à

l'innovation projetée.

J. C. CHAPAIS. J. BOURINOT. H. A. N. KAULBACH, (1) DAVID WARK, (2) W. H. CHAFFERS, F. X. A. TRUDEL, C. CORMIER, L. G. POWER. R. B. DICKEY, (3) J. F. ARMAND, J. O. BUREAU, (4) A. VIDAL, (5) M. A. GIRARD, J. S. CARVELL, (6) W. H. ODELL, (7) G. W. ALLAN, (8) W. J. MACDONALD, (9) JOSEPH NORTHWOOD, L. DUMOUCHEL, Jos. H. Bellerose.

(1) Pour les raisons données dans les 1er, 2e, 3e, 4e et 8e paragraphes.

(2) Pour les raisons données dans les 2e, 3e, 4e et 8e paragraphes. (3) Pour les raisons données dans les 1er, 2e, 4e et 8e paragraphes.

(4) Pour la raison donnée dans le 7e paragraphe.

(5) Pour les raisons données dans les 2e, 3e, 5e, 6e et 8e paragraphes. (6) Pour les raisons données dans les 1er, 2e, 4e et 8e paragraphes.
(7) Pour les raisons données dans les 1er, 2e, 3e, 4e et 8e paragraphes.
(8) Pour les raisons données dans les 1er, 2e, 3e et 4e paragraphes.
(9) Pour les raisons données dans les 1er, 2e, 3e, 4e et 8e paragraphes.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 12 Avril, 1882.

Pétitions à présenter,

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 12 Avril, 1882.

1882.

5

Par l'honorable M. Odell:

5 Avril — Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bi ll intitulé "Acte concernant le mariage avec la sœur de la femme dé funte il proposera: "que cet acte ne sera pas exécutoire avant que Sa Majesté ait préalablement déclaré qu'elle y donne son assentiment.

Interpellation par l'honorable M. Dickey:

Le département des chemins de fer a-t-il l'intention d'adopter le système de freins d'arrêt connu sous le nom de "block system," ou quelque modification de cette invention, en vue de prévenir des désastres comme ceux qui ont eu lieu récemment sur le chemin de fer Intercolonial?

1882.

Par l'honorable M. Trudel:

3 5 Ayril — Lorsque sera proposée la troisième lecture du bill intitulé : "Acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte," il proposera que ce bill soit amendé de la manière suivante :

En retranchant la première section et en la remplaçant par la suivante:

vante:

"Tout mariage entre un homme et la sœur de sa femme décédée,

"contracté suivant les lois de l'église ou des églises à laquelle ou

"auxquelles appartiennent les parties contractantes, et avec l'au
"torisation de l'autorité religieuse de telle ou telles églises, est

"par le présent déclaré valide.

"Tous mariages déjà contractés avec telle autorisation et en confor-"mité avec les dites lois, sont aussi déclarés valides."

Pour Jeudi, 13 Avril, 1882.

Par l'honorable M. Dever :

4 5 Avril — Qu'il appellera l'attention sur la correspondance (déposée sur la table de cette Chambre le 3 avril courant) qui a été échangée entre le gouvernement du Canada et certains intéressés qui ont fait des offres pour la construction d'un pont de chemin de fer sur la chute de la rivière St-Jean, à St-Jean, Nouveau-Brunswick, et qu'il demandera au gouvernement s'il se propose de construire le dit pont ou d'aider à le faire construire par une compagnie ou quelque autre mode d'entreprise.

ORDRES DU JOUR.

Mercredi, 12 Avril, 1882.

1882.

- 5 Avril Prise en considération des amendements du comité des ordres permanents et des bills privés (Bill 46)—Cie Edison d'éclairage électrique du Canada,—(Hon. M. Bellerose.)
- 2 5 "Prise en considération des amendements du comité des ordres permanents et des bills privés (Bill 79)—Cie américaine d'éclairage du Canada.—(Hon. M. Bellerose.)
- 3 5 "Seconde lecture (Bill 6)—Liquidation de la Cie d'assurance Stadacona.
 —(Hon. M. Pelletier.)

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

No. 36.

Mercredi, 5 avril, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE.,

1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 12 Avril, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Dickey,	Leonard,	Odell,
Alexander,	Ferguson,	Lewin,	Paquet,
Almon.	Ferrier,	McClelan,	Pelletier,
Archibald,	Flint,	McInnes,	Power,
Armand,	Gibbs,	McKay,	Pozer,
Bellerose,	Girard,	McMaster,	Read,
Botsford,	Glasier,	Macdonald,	Ryan,
Bourinot,	Grant,	Macfarlane,	Scott.
Boyd,		ston), MacInnes,	Simpson,
Bureau,	Hamilton (Inker	man), Miller.	Skead,
Chaffers,		Montgomery,	Sutherland
Chapais,	Howlan,	Muirhead	Trudel,
Cormier,	Kaulbach,	Northwood	Wark.
Dever,		resistance of on Lapheren	a received the first of

PRINRES :

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:

Du révérend F. Dorval et autres, de l'Assomption, province de Québec; demandant que le bill pour étendre les pouvoirs de la compagnie d'assurance, dite La Souveraine, ne soit pas passé, à moins qu'il ne soit approuvé par une majorité des deux tiers de ses actionnaires.

L'honorable M. Aikins, ministre du revenu de l'intérieur, a presenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général, en date du 17 février, 1882, demandant qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance, des pétitions, pièces, rapports et des ordres en conseil relatifs à un acte de la législature de la province d'Ontario, intitulé: "Acte pour protéger les intérêts publics dans les rivières, cours d'eau et ruisseaux," lequel a été désavoué par Son Excellence en conseil, ainsi qu'une copie du dit acte.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(Voir documents de la session, No. .)

L'honorable M. Aikins, ministre du revenu de l'intérieur, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général, en date du 17 février, 1882, demandant qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance, des télégrammes, pétitions, pièces, rapports et des ordres en conseil relatifs à un acte de la législature de la province de Manitoba, intitulé: "Acte pour constituer légalement la compagnie du chemin de fer du Sud-Est de Winnipeg," lequel a été désavoué par Son Excellence en conseil, ainsi qu'une copie du dit acte.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(Voir documents de la session, No. .)

L'honorable M. Aikins a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte pour réglementer l'emploi du travail dans les ateliers, moulins et fabriques et pour d'autres objets."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le district d'Arthabasba, pour l'année 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(Voir documents de la session, No. 21.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie des hauts fourneaux de New-York et d'Ontario," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréé les amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendements.

Un message de la Chambre des Communes par son greffler pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant la compagnie du chemin de fer "le Grand Occidental," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Sénat.

8

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 3, ligne 13, après "7" insérez "La section cinq."

Page 3, ligne 16, retranchez depuis "présent" jusqu'à "a été," inclusive-

ment, dans la ligne 19, et insérez "abrogée et remplacée par la suivante : -

"Le fond ou les fonds ci-dessus, seront formés, placés, administrés et distribués conformément aux règles et règlements contenus dans un projet ou des projets qui seront préparés par la compagnie, et scellée de son sceau commun, jusqu'à qu'ils soient modifiés de temps à autre conformément aux pouvoirs qui pourront à cet effet être exprimés et contenus dans ces règles et règlements, et ensuite conformément aux règles et règlements qui seront alors en vigueur en vertu des dispositions du dit projet ou des dits projets."

Sur motion de l'honorable M. Mac Master, secondé par l'honorable M. Dickey, il

a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant une certaine convention entre la compagnie de sûretés canadiennes " et les liquidateurs de la banque Consolidée du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du pont du Sud du Canado," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

été

Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable M. Odell, il a

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser la compagnie d'Assurance Agricole d'Ottawa à liquider 'ses affaires, à renoncer à sa charte et à pourvoir à sa dissolution " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Read, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: 'Acte pour amender l'acte de la ci-devant province du Canada, intitulé : 'Acte pour ncorporer les administrateurs du fonds des veuves et des orphelins des ministres du synode de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse,' " et ses amendements, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Wark, seconde par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: 'Acte concernant le collège de la Reine à Kingston," auquel elle demande le concours le cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Skead, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du Pont de la Péninsule de Niagara," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de Jonetion de *Pontiac* au *Pacifique*, et d'autoriser la dite compagnie à construire un pont sur la rivière *Ottawa*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Read, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de la Souris aux Montagnes-Rocheuses," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Sutherland, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la vallée de la Saskatchewan-Sud," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des ordres permanents et des bills privés au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie Edison d'Eclairage Electrique du Canada,'" et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de con-

cours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative,

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des ordres permanents et des bills privês au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la 'Compagnie Américaine d'Eclairage Electrique du "Canada," et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence. La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

té

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande on concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender et simplier 'l'Acte pour autoriser la compagnie d'assurance Stadacona, contre le feu et sur la vie à renoncer à sa charte et établir un mode de liquider ses affaires,' " a été lu la conde fois.

Sur motion de l'honorable M. Pelletier, secondé par l'honorable M. Bureau, il a

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Alors, sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Chapais' La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 13 Avril, 1882.

Pétitions à présenter,

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 13 Avril, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Odell:

1 5 Avril — Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bi ll intitulé

"Acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte'

il proposera: "que cet acte ne sera pas exécutoire avant que Sa

Majesté ait préalablement déclaré qu'elle y donne son assentiment.

Par l'honorable M. Trudel:

2 5 Avril — Lorsque sera proposée la troisième lecture du bill intitulé : "Acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte," il proposera que ce bill soit amendé de la manière suivante :

En retranchant la première section et en la remplaçant par la suivante:

"Tout mariage entre un homme et la sœur de sa femme décédée, "contracté suivant les lois de l'église ou des églises à laquelle ou "auxquelles appartiennent les parties contractantes, et avec l'au-"torisation de l'autorité religieuse de telle ou telles églises, est

" par le présent déclaré valide.

"Tous mariages déjà contractés avec telle autorisation et en confor-"mité avec les dites lois, sont aussi déclarés valides." 1882.

Par l'honorable M. Dever :

3 5 Avril — Qu'il appellera l'attention sur la correspondance (déposée sur la table de cette Chambre le 3 avril courant) qui a été échangée entre le gouvernement du Canada et certains intéressés qui ont fait des offres pour la construction d'un pont de chemin de fer sur la chute de la rivière St Jean, à St-Jean, Nouveau-Brunswick, et qu'il demandera au gouvernement s'il se propose de construire le dit pont ou d'aider à le faire construire par une compagnie ou quelque autre mode d'entreprise.

Par l'honorable M. Bellerose:

4.12 Avril — Lorsque la Chambre sera appelée à se former en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte," il proposera qu'instruction soit donnée au dit comité d'amender le dit bill en retranchant la première section et en la remplaçant par la suivante :

"Tout mariage contracté dans aucune des provinces de la Puissance "du Canada suivant les lois de telle province sera considéré bon

" et légal dans toutes les autres provinces du Canada."

ORDRES DU JOUR.

Jeudi, 13 Avril, 1882.

1882.

- 1 3 Avril Comité de toute la Chambre (Bill Q) pour établir de nouvelles dispositions relativement à la Cour Suprême du Canada.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
- 2 4 " Comité de toute la Chambre (Bill 9)—Mariage avec la sœur de la femme défunte.—(Hon. M. Ferrier.)
- 3 5 " Prise en considération du cinquième rapport du comité mixte des impressions.—(Hon. M. Simp on.)

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Mercredi, 12 avril, 1882.

PROCES-VERBAU

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

fufring par MacLean Roger et Cie.,

1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 13 Avril, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Odell,

Power,

Pozer.

Read,

Ryan,

Scott.

Skead,

Simpson,

Stevens,

Trudel.

Wark.

Sutherland.

Påquet,

Pelletier,

Aikins, Chapais, Kaulbach, Alexander, Cormier. Leonard. Almon. Dever, Lewin, Archibald. Dickey, McClelan. Ferguson, Armand. McInnes. Bellerose, Ferrier, McKay, Benson, Flint. McMaster, Botsford, Gibbs, Macdonald. Bourinot, Girard, Macfarlane, Boyd, Glasier, MacInnes, Bureau, Grant. Miller, Campbell, Guévremont, Montgomery, (Sir Alexander), Haythorne. Muirhead. Carvell. Howlan. Northwood, Chaffers,

PRIÈRES :

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte pour définir dans certains cas le droit d'assaillir, blesser ou tuer certains pri-" sonniers."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte pour faire disparaître certains doutes concernant l'effet de l'acte des terri-" toires du Nord Ouest de 1880 et pour l'amender.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte pour amender les Actes concernant la milice et la défense de la Puissance " du Canada."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, le rapport du ministre de l'agriculture pour l'année fiscale 1881, avec un appendice.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir document de la session, No. 11.)

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de faire de nouvelles dispositions au sujet de la Cour Suprême du Canada."

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Ryan, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi, le 21 du courant.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte,"

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé :

Qu'il soit donné instruction au dit comité d'amender le dit bill en retranchant la

première section et en la remplaçant par la suivante :

"Tout mariage contracté dans aucune des provinces de la Puissance du Canada " suivant les lois de telle province sera considéré bon et légal dans toutes les autres " provinces de la Puissance du Canada."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée,

et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Armand, Bellerose, Bourinot,	Chaffers,	Northwood,	Pozer,
	Chapais,	Pâquet,	Trudel,
	Girard,	Power,	Wark.—12.
	1	Non-contents:	

Les honorables messieurs

ewin, cInnes, cKav.	Montgomery, Muirhead, Odell.
cMaster,	Pelletier,
	Read.
acfarlane,	Simpson,
acInnes,	Skead.
acpherson (Présd.),	Stevens,
iller,	Sutherland.—37.
2000	cInnes, cKay, cMaster, ccdonald, acfarlane, acInnes, acpherson (Présd.),

Ainsi, elle a été réso ue dans la négative, et la Chambre s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Gibbs a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Botsford, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du cinquième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Odell,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 14 Avril, 1882.

Pétitions à présenter,

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Avis de motions.

MOTIONS

Pour Vendredi, 14 Avril, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Odell:

10 Avril — Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill intitulé:

"Acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte'

il proposera: "que cet acte ne sera pas exécutoire avant que Sa

Majesté ait préalablement déslaré qu'elle y donne son assentiment.

Par l'honorable M. Trudel:

2 13 Avril — Lorsque sera proposée la troisième lecture du bill intitulé : "Acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte," il proposera que ce bill soit amendé de la manière suivante :

En retranchant la première section et en la remplaçant par la sui-

"Tout mariage entre un homme et la sœur de sa femme décédée, "contracté suivant les lois de l'église ou des églises à laquelle ou "auxquelles appartiennent les parties contractantes, et avec l'au-

"auxquelles appartiennent les parties contractantes, et avec l'au "torisation de l'autorité religieuse de telle ou telles églises, est "par le présent déclaré valide.

"Tous mariages déjà contractés avec telle autorisation et en confor-"mité avec les dites lois, sont aussi déclarés valides." 1882.

Par l'honorable M. Dever :

3 | 13 Avril — Qu'il appellera l'attention sur la correspondance (déposée sur la table de cette Chambre le 3 avril courant) qui a été échangée entre le gouvernement du Cana la et certains intéressés qui ont fait des offres pour la construction d'un pont de chemin de fer sur la chute de la rivière St-Jean, à St-Jean, Nouveau-Brunswick, et qu'il demandera au gouvernement s'il se propose de construire le dit pont ou d'aider à le faire construire par une compagnie ou quelque autre mode d'entreprise.

Pour Lundi, 17 Avril, 1882.

Interpellation par l'honorable M. Bourinot:

4|13 Avril — Le gouvernement se propose-t-il de publier les cartes qui devraient accompagner le rapport annuel de l'exposition géologique du Canada, cartes dont le besoin se fait grandement sentir?

Pour Mardi, 18 Avril, 1882.

Par l'honorable sir Alexander Campbell:

5|13 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté, à l'effet de représenter :

Que le parlement et le gouvernement du Canada possèdent tous les pouvoirs nécessaires ou convenables pour instituer dans ce pays un tribunal ayant, en matière de navigation, de marine marchande et de commerce par eau, une juridiction semblable à celle des cours de vice-amirauté britannique qui existe actuellement

en Canada.

Qu'un acte du parlement canadien, passé l'an quarantième du règne de Sa Majesté, chapitre vingt et un, sous le titre: "Acte pour établir une cour de juridiction maritime dans la province d'Ontario," a créé la cour maritime d'Ontario, qui a, dans toutes les matières relatives à la navigation, à la marine et au commerce sur les rivières, lacs, canaux ou cours d'eau de l'intérieur, situés en entier ou en partie dans la province d'Ontario, toutes les attributions que possède en pareils cas, dans les limites de sa juridiction, toute cour de vice-amirauté britannique existante.

Et qu'il est opportun d'établir par un acte du parlement canadien une cour maritime pour le *Canada*, à la place de la cour maritime d'*Ontario* et des cours actuelles de vice amirauté britannique.

Cette adresse portant prière à Sa Majesté de daigner prendre gracieusement en considération le vœu qu'elle exprime, et de signifier son royal consentement à la suppression en Canada des cours de vice-amirauté britannique, en vue de l'institution par le parlement canadien d'une cour maritime pour le Canada.

Et aussi prière à Sa Majesté de vouloir bien inviter son parlement impérial à conférer à son parlement canadien le pouvoir législatif nécessaire pour qu'il puisse donner à cette cour telles attributions des cours de vice-amirauté britannique existantes, que ce parlement n'a pas le pouvoir d'accorder, suivant que Sa Majesté l'estimera nécessaire ou opportun.

Pour Mercredi, 19 Avril, 1882.

1882. Interpellation par l'honorable M. Bourinot:

6|13 Avril — Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre des mesures pour établir avec la France et l'Allemagne le système de mandats d'argent sur la poste, qui existe actuellement entre le Canada et les Etats-Unis?

ORDRES DU JOUR.

Vendredi, 14 Avril, 1882.

			Vendredi, 14 Avril, 1882.
	1	882.	
1	13	Avril	— Troisième lecture—Mariage avec la sœur de la femme défunte.—(Hon. M. Ferrier.)
2	13	"	Seconde lecture—Administration du fonds de l'église presbytérienne du Canada.—(Hon. M. Vidal.)
3	13		Prise en considération des amendements de la Chambre des Communes au bill relatif à la Cie du chemin de fer Grand Occidental.— (Hon. M. Mc Master).
4	13	"	Seconde lecture (Bill 87) relatif à une convention entre la Cie de sûretés canadiennes et la banque Consolidée.— (Hon. M. Ryan.)
5	13	"	Seconde lecture (Bili 81)—Cie du pont du Sud du Canada.—(Hon. M. McInnes.)
6	13	66	Seconde lecture (Bill 30) - Liquidation de la Cie d'assurance agricole d'Ottawa(Hon. M. Skead.)
7	13	"	Seconde lecture (Bill 67)—Cie du Pont de la Péninsule de Niagara.— (Hon. M. Macfarlane.)
8	13		Seconde lecture (Bill 86)—Cie de pont et de chemin de fer de jonction de Pontiac et du Pacifique.— (Hon. M. Skead.)
9	13	"	Seconde lecture (Bill 68)—Amendement de l'acte de la Cie du chemin de fer de la Souris et des Montagnes Rocheuses.—(Hon. M. Sutherland).
10	13	"	Seconde lecture (Bill 76)—Amendement de l'acte de la Cie du chemin de fer de la vallée de la Saskatchewan.—(Hon. M. MacInnes).

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

No. 38

Jeudi, 13 avril, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE,
1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 14 Avril, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Almon,
Archibald,
Armand,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Bourinot,
Boyd,
Bureau,
Campbell,
(Sir Alexander),
Carvell,
Chaffers,

Chapais,
Cormier,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Gibbs,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,

Leonard,
Lewin,
McClelan,
McInnes,
McKay,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
MacInnes,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Northwood,
Odell,

Páquet,
Pelletier,
Power,
Pozer,
Read,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Skead,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Bureau, - Du révérend John Macdonald, de Beechridge, l'un des créateurs du fonds de l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse.

Par l'honorable M. Ferrier, - Du révérend George Weil, M.A., L.L.D, - Du révérend Duncan Anderson, M.A., de Québec, et du révérend John Davidson, de Willingsburg, créateurs du fonds de l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d' Ecosse.

Par l'honorable M. MacInnes, - Du révérend Thomas MacPherson, de Lancaster. dans le comté de Glengarry, et du révérend Robert Dobie, de Milton, créateurs du fonds de l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse.

Par l'honorable M. Grant, - Du révérend Robert Brunet, de Pictou, province de la Nouvelle-Ecosse, l'un des créateurs du fonds de l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse.

Par l'honorable M. Sutherland,—Du révérend Wm. Johnson, de Winnipeg, province de Manitoba, l'un des créateurs du fonds de l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le comté de Gaspé, pour l'année 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit.

(Voir documents de la session, No. 21.)

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Portage, de Westbourne et du Nord-Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable M. Odell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie Mutuelle de Télégraphe du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit : Page 3, ligne 2, après "Canada" insérez : "et pourvu de plus que dans les cités, "villes et villages incorporés, l'ouverture de toute rue pour l'érection des poteaux " ou pour faire passer les fils sous terre, se fera sous la surveillance de l'ingénieur ou " de tel autre officier que le conseil municipal pourra désigner, et de telle manière " que le conseil prescrira, et que la surface de toute rue sera, dans ce cas, remise "dans son premier état par la compagnie et à ses frais."

Page 3, ligne 5, retranchez depuis "côté" jusqu'à " pourvu" dans la 14e

ligne et insérez : " de sa ligne ou de ses lignes. "

Page 3, ligne 46, après " aura " insérez : " comme tel ".

Page 8, ligne 11, retranchez "juge" et insérez : "deux juges".

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de conco s étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Bureau, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres. auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin "de fer du lac Athabaska à la baie d'Hudson," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(Voir Journa'.)

Sur motion de l'honorable M. Sutherland, secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un acte intitulé : " Acte concernant les ponts construits sur les eaux navigables sous l'autorité d'actes " provinciaux."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'ordre du étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: " Acte concernant " le mariage avec la sœur de la femme défunte,"

L'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Botsford, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Trudel, secondé par l'honorable M. Bellerose, a proposé en amendement:

De retrancher tous les mots après "soit" et d'insérer amendé comme suit : Page 1, ligne 3, retranchez depuis "suit" jusqu'à "2" dans la dixième ligne, ce

qui comprend la première section en entier, et insérez:

"Tout mariage entre un homme et la sœur de sa femme décédée, contracté " suivant les lois de l'église ou des églises à laquelle ou auxquelles appartiennent les " parties contractantes, et avec l'autorisation de l'autorité religieuse de telle ou telles "églises, est par le présent déclaré valide.

"Tous mariages déjà contractés avec telle autorisation et en conformité avec les

"dites lois, sont aussi déclarés valides."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Armand, Chapais, Pâquet, Ryan. Trudel.—11. Bellerose, Cormier, Power, Chaffers, Girard, Pozer,

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Aikins. Dever. Leonard. Montgomery. Dickey, Alexander, McClelan. Muirhead, Almon, Ferguson, McInnes. Pelletier. Archibald. Ferrier, McKay. Read, Benson. Flint, McMaster. Simpson, Botsford. Gibbs. Macdonald, Skead. Boyd, Glasier. Macfarlane, Stevens, Campbell, Grant, MacInnes, Sutherland, (Sir Alexander), Haythorne, Macpherson (Présd.), Vidal.—38. Carvell, Kaulbach. Miller.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte de la ci-devant province du Canada, intitulé: 'Acte pour incorporer les administrateurs du fonds des veuves et des orphelins des ministres du synode de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse,' "et ses amendements,

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. McLelan, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain et qu'il soit slors le premier ordre du jour.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé: "Acte pour amender l'acte "concernant la compagnie du chemin de fer Grand Occidental."

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Mc Master, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé les amendements faits au dit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant une certaine "convention entre la compagnie de sûretés canadiennes et les liquidateurs de la "banque Consolidée du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la com-" pagnie du pont du Sud du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser la compagnie d'assurance agricole d'Ottawa à liquider ses affaires, à renoncer à sa charte et à pourvoir à sa dissolution," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Mc Master, il été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de la Péninsule de Niagara," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte "incorporant la compagnie du chemin de fer de Jonction de *Pontiac* au *Pacifique*, et "d'autoriser la dite compagnie à construire un pont sur la rivière *Ottawa*," a été lu "la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Mc Master, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de "nouveau l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de la Souris aux "Montagnes-Rocheuses," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Sutherland, secondé par l'honorable M. Pozer, il a

été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte "pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la vallée de la Saskatchewan-Sud," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender certains pouvoirs à la compagnie manufacturière C. W. "Williams, et de changer son nom à celui de 'Compagnie manufacturière Williams,'" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois

Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 17 Avril, 1882.

Pétitions à présenter,

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

NOTIONS

Pour Lundi, 17 Avril, 1882,

1882.

Interpellation par l'honorable M. Bourinot:

1 14 Avril - Le gouvernement se propose-t-il de publier les cartes qui devraient accompagner le rapport annuel de l'exploration géologique du Canada, cartes dont le besoin se fait grandement sentir?

Par l'honorable M. Dever :

2 14 Avril — Qu'il appellera l'attention sur la correspondance (déposée sur la table de cette Chambre le 3 avril courant) qui a été échangée entre le gouvernement du Cana la et certains intéressés qui ont fait des offres pour la construction d'un pont de chemin de fer sur la chute de la rivière St-Jean, à St-Jean, Nouveau-Brunswick, et qu'il demandera au gouvernement s'il se propose de construire le dit pont ou d'aider à le faire construire par une compagnie ou quelque autre mode d'entreprise.

Pour Mardi, 18 Avril, 1882.

1882. Par l'honorable sir Alexander Campbell:

14 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté, à l'effet de représenter :

Que le parlement et le gouvernement du Canada possèdent tous les pouvoirs nécessaires ou convenables pour instituer dans ce pays un tribunal ayant, en matière de navigation, de marine marchande et de commerce par eau, une juridiction semblable à celle des cours de vice-amirauté britannique qui existent actuellement en Canada.

Qu'un acte du parlement canadien, passé l'an quarantième du règne de Sa Majesté, chapitre vingt et un, sous le titre: "Acte pour établir une cour de juridiction maritime dans la province d'Ontario," a créé la cour maritime d'Ontario, qui a, dans toutes les matières relatives à la navigation, à la marine et au commerce sur les rivières, lacs, canaux ou cours d'eau de l'intérieur, situés en entier ou en partie dans la province d'Ontario, toutes les attributions que possède en pareils cas, dans les limites de sa juridiction, toute cour de vice-amirauté britannique existante.

Et qu'il est opportun d'établir par un acte du parlement canadien une cour maritime pour le *Canada*, à la place de la cour maritime d'*Ontario* et des cours actuelles de vice amirauté britannique.

Cette adresse portant prière à Sa Majesté de daigner prendre gracieusement en considération le vœu qu'elle exprime, et de signifier son royal consentement à la suppression en Canada des cours de vice-amirauté britannique, en vue de l'institution par le parlement canadien d'une cour maritime pour le Canada.

Et aussi prière à Sa Majesté de vouloir bien inviter son parlement impérial à conférer à son parlement canadien le pouvoir législatif nécessaire pour qu'il puisse donner à cette cour telles attributions des cours de vice-amirauté britannique existantes, que ce parlement n'a pas le pouvoir d'accorder, suivant que Sa Majesté l'estimera nécessaire ou opportun.

Pour Mercredi, 19 Avril, 1882.

Interpellation par l'honorable M. Bourinot:

4 13 Avril — Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre des mesures pour établir avec la France et l'Allemagne le système de mandats d'argent sur la poste, qui existe actuellement entre le Canada et les Etats-Unis?

ORDRES DU JOUR.

Lundi, 17 Avril, 1882.

1882.	Premier item:
1 14 Avril —	Seconde lecture (Bill 66) - Administration du fonds des biens temporels de l'église presbytérienne du Canada.—(Hon. M. Vidal.)
2 12 "	Seconde lecture (Bill R) pour réglementer le travail dans les manufactures.—(Hon. M. Aikins.)
3 12 "	Seconde lecture (Bill 71)—Fonds des veuves et orphelins des ministres de l'église presbytérienne.—(Hon. M. Wark.)
4 12 "	Seconde lecture (Bill 64)—Collège de la Reine à Kingston.—(Hon. M. Dickey.)
5 12 "	Seconde lecture (Bill 69) pour conférer certains pouvoirs à la compagnie de manufacture Williams.—(Hon. M. Ferrier.)

	topped Ac				
OTTAWA: [MPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CI 1882.	SÉANCES DU SÉNA	PROCES-VERBAU	Vendredi, 14 avril, 1882.	4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1	No. 39.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 17 Avril, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins, Chaffers, Alexander, Chapais, Allan. Cormier, Almon. Dever, Archibald. Dickey, Armand, Fabre, Ferguson, Baillargeon, Bellerose, Ferrier, Benson, Flint, Botsford, Gibbs. Bourinot, Girard, Boyd, Glasier, Grant, Bureau, Campbell, Guévremont, (Sir Alexander), Haythorne, Carvell, Hope,

Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McClelan,
McInnes,
McKay,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
MacInnes,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,

Northwood,

Odell,

Pâquet,
Pelletier,
Power,
Pozer,
Read,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Skead,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES:

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Bureau, - Du capitaine M. Demers et autres, des comtés de Laprairie et Châteauguay, province de Québec.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres. auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer et de pont d'Ottawa, Waddington et New-York," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit : Page 2, ligne 9, après "Amérique" insérez :

"La compagnie ne commencera pas les travaux effectifs de construction du dit " pont, avant que le Congrès des Etats-Unis d'Amérique air adopté un acte portant " qu'il consent ou donne son approbation à l'établissement d'un pont sur le dit fleuve; " mais la compagnie pourra, dans l'intervalle, acquérir des terrains, soumettre ses " plans au gouverneur en Conseil et faire toutes autres choses permises par le présent "acte, excepté qu'elle ne devra pas commencer les travaux effectifs de construction " ou d'érection du dit pont ; et le délai fixé par le présent acte pour l'exécution des " travaux courra du jour de l'adoption de l'acte du Congrès."

Page 8, ligne 9, retranchez depuis "directeurs" jusqu'à "une dans la 12e ligne et insérez: "devront tenir affichée en lieu apparent dans le bureau et à tous

endroits où les péages seront percus."

Page 8, ligne 40, après "conseil" insérez: "et leurs décisions seront finales et péremptoires en tant qu'elles seront finales et péremptoires en vertu des dispositions qui pourront être décrétées par l'Etat du Michigan ou les Etats-Unis d'Amérique."

Page 10, ligne 44, retranchez "fait au endossé" et insérez : "ou lettre de

change, fait, tiré, accepté ou endossé."

Page 11, ligne 1, retranchez "ainsi" et après "fait" insérez : "tiré, accepté ou endossé par le président ou le vice-président et contre-signé par le secrétaire et trésorier.

Page 14, ligne 4, retranchez "à moins et."

Alors, sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibaid, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

L'honorable M. Dever a appellé l'attention de la Chambre sur la correspondance (déposée sur la table de cette Chambre le 3 avril courant) qui a été échangée entre le gouvernement du Canada et certains intéressés qui ont fait des offres pour la construction d'un pont de chemin de fer sur la chute de la rivière St-Jean, à St-Jean, Nouveau-Brunswick, et qu'il demandera au gouvernement s'il se propose de construire le dit pont ou d'aider à le faire construire par une compagnie ou quelque autre mode d'entreprise.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de St-François, pendant l'année 1881. Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

char

Siele

dik

Voir documents de la session, No

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé! "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de St-Jean," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois. Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont du Richelieu," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bureau, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: 'Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de Winnipeg et de Springfield," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte le la ci-devant province du Canada, intitulé: "Acte pour incorporer le bureau l'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Wark, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des

pills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet le réglementer l'emploi du travail dans les ateliers, moulins et fabriques, et pour l'autres objets,

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander

Campbell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer les dministrateurs du fonds des veuves et des orphelins des ministres du synode de 'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse, et ses amendenents," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. Montgomery, il

été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant le collège de a Reine, de Kingston, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender certains pouvoirs à la compagnie manufacturière C. W. Williams, et de changer son nom à celui de 'Compagnie manufacturière Williams,'"

Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Montgamery, il

été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable 1. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 18 Avril, 1882

Pétitions à présenter,

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Avis de motions.

MOTIONS

Pour Mardi, 18 Avril, 1882.

1882.

Par l'honorable sir Alexander Campbell:

1 4 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté, à l'effet de représenter :

Que le parlement et le gouvernement du Canada possèdent tous les pouvoirs nécessaires ou convenables pour instituer dans ce pays un tribunal ayant, en matière de navigation, de marine marchande et de commerce par eau, une juridiction semblable à celle des cours de vice-amirauté britannique qui existent actuellement

en Canada.

Qu'un acte du parlement canadien, passé l'an quarantième du règne de Sa Majesté, chapitre vingt et un, sous le titre: "Acte pour établir une cour de juridiction maritime dans la province d'Ontario," a créé la cour maritime d'Ontario, qui a, dans toutes les matières relatives à la navigation, à la marine et au commerce sur les rivières, lacs, canaux ou cours d'eau de l'intérieur, situés en entier ou en partie dans la province d'Ontario, toutes les attributions que possède en pareils cas, dans les limites de sa juridiction, toute cour de vice-amiranté britannique existante.

Et qu'il est opportun d'établir par un acte du parlement canadien une cour maritime pour le *Canada*, à la place de la cour maritime d'*Ontario* et des cours actuelles de vice amirauté britannique.

Cette adresse portant prière à Sa Majesté de daigner prendre gracieusement en considération le vœu qu'elle exprime, et de signifier son royal consentement à la suppression en Canada des cours de vice-amirauté britannique, en vue de l'institution par le parlement apparent apparent consentement d'une cour movitime pour le Canada.

ment canadien d'une cour maritime pour le Canada.

Et aussi prière à Sa Majesté de vouloir bien inviter son parlement impérial à conférer à son parlement canadien le pouvoir législatif nécessaire pour qu'il puisse donner à cette cour telles attributions des cours de vice-amirauté britannique existantes, que ce parlement n'a pas le pouvoir d'accorder, suivant que Sa Majesté l'estimera nécessaire ou opportun.

Pour Mercredi, 19 Avril, 1882.

1882.

Interpellation par l'honorable M. Bourinot:

2 13 Avril — Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre des mesures pour établir avec la France et l'Allemagne le système de mandats d'argent sur la poste, qui existe actuellement entre le Canada et les Etats-Unis?

Par l'honorable M. Bellerose:

3 17 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui du Nouveau-Brunswick, toutes lettres, tous ordres en conseil, toute supplique ou requête, et généralement tous documents se rattachant à la législature du Nouveau-Brunswick en 1869 concernant l'émission des licences de mariage, la publication des bancs de mariage, et déterminant quelles personnes peuvent légalement présider à la cérémonie du mariage; aussi tous documents renvoyant les dites questions aux autorités impériales, ainsi que la décision ou opinion reçue de ces autorités.

Pour Jeudi, 20 Avril, 1882.

1882.

Interpellation par l'honorable M. Bourinot:

4 17 Avril - Le gouvernement se propose-t-il de publier les cartes qui devraient accompagner le rapport annuel de l'exploration géologique du Canada, cartes dont le besoin se fait grandement sentir?

ORDRES DU JOUR.

Mardi, 18 Avril, 1882.

1882.			
1	13	Avril —	Prise en considération du cinquième rapport du comité mixte des impressions. — (Hon. M. Simpson.)
2	13	"	Seconde lecture (Bill S) – Définition du droit d'assaillir, blesser ou tuer des prisonniers en certains cas.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
3	13	"	Seconde lecture (Bill T) pour lever certains doutes sur l'acte des territoires du Nord-Ouest, 1880.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
4	13	"	Seconde lecture (Bili U)—Amendement des actes de la milice et défense. — (Hon. sir Alexander Campbell.)
5	17	"	Seconde lecture (Bill 19)—Compagnie du Pont de St-Jean.—(Hon. M. Girard)
6	17	"	Seconde lecture (Bill 42) -Compagnie du Pont du Richelieu(Hon. M. Bureau.)
7	17	"	Seconde lecture (Bill 15)—Cie de Winnipeg et Springfield.—(Hon. M. Girard)
8	17	. "	Seconde lecture (Bill R)-Réglementation du travail dans les manufactures.—(Hon. M. Aikins.)
9	17	"	Seconde lecture (B.11 69)—Compagnie manufaturière Williams.—(Hon. M. Ferrier.)

I NI KIMÉ PAR	SEANCES	PRO(Lun	4e Session, 4e	
OTTAWA: MACLEAN ROGER ET CIE., 1882.	ES DU SÉNAT	ROCES-VERBAUX	Lundi, 17 avril, 1882.	Parlement, 45 Victoria, 188	No. 40

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 18 Avril, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins. Chaffers, Hope, Ogilvie, Alexander, Chapais, Paquet, Howlan. Allan, Cormier, Kaulbach, Pelletier, Almon, Dever, Leonard. Power, Archibald, Dickey, McClelan. Pozer, Armand, Fabre, McInnes, Read, McKay, Baillargeon. Ferguson, Ryan, Bellerose. Ferrier, Scott, McMaster. Benson, Flint. Macdonald, Simpson, Gibbs, Botsford, Macfarlane, Skead. Bourinot. Girard, MacInnes, Smith, Boyd, Glasier, Miller, Stevens, Bureau, Grant, Montgomery, Sutherland. Campbell, Guévremont, Muirhead, Trudel. (Sir Alexander), Hamilton (Inkerman), Northwood, Wark. Carvell. Haythorne, Odell,

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. McMaster,—De Daniel Wilson, L.L.D.; et autres du bureau de direction de l'école de science pratique d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend John McDonald de Beechridge, du révérend George Weil, M.A., LL.D., du révérend John Duncan Anderson, M.A., du révérend John Davidson, de Williamsburgh, province de Québec—du révérend Thomas McPherson de Lancaster—du révérend Robert Dobie, de Milton, province d'Ontario—du révérend Robert Burnet, de Pictou, province de la Nouvelle-Ecosse, et du révérend William Johnson, de Winnipeg, province de Manitoba, créateurs du fonds de l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse; demandant que le bill pour incorporer le bureau de direction des créateurs du fonds de l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse, ne soit pas passé.

L'honorable M. Allan du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser la compagnie d'Assurance Agricole d'Ottawa à liquider ses affaires, à renoncer à sa charte et à pourvoir à sa dissolution," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan du comité des banques et du commerce auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender et simplifier l'Acte pour autoriser la "compagnie d'Assurance Stadacona, contre le feu et sur la vie, à renoncer à sa charte "et établir un mode de liquider ses affaires," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

Sur motion de l'honorable M. Allan secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce auquel a été renvoyé ·le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'Assurance Tecumseth "du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

100

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la banque d'Echange de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Kaulbact,

il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie d'assurance mutuelle de marine dite "Ocean," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitêt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 7, ligne 44. Après 23 insérez "sauf en tant qu'il est prévu ci-dessous." Le dit amendement étant lu une seconde fois et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois, en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des bois de Québec (à responsabilité limitée), a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un nouvel amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Le dit nouvel amendement étant lu une seconde fois et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois, en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la Compagnie

d'Assurance Mutuelle sur la Vie, et pour changer son nom en celui de Compagnie d'assurance sur la vie Nord Américain," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMaster, secondé par l'honorable M. Dickey,

il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise ce bill passera-t-il? Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé Qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté la Reine dans les mots suivants:

TRÈS GRACIEUSE SOUVERAINE:

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat assemblés en parlement exposent respectueusement:

du Canada,

Que le parlement et le gouvernement du Canada possèdent tous les pouvoirs nécessaires ou convenables pour instituer dans ce pays un tribunal ayant, en matière de navigation, de marine marchande et de commerce par eau, une juridiction semblable à celle des cours de vice-amirauté britannique qui existent actuellement en Canada.

Qu'un acte du parlement canadien, passé l'an quarantième du règne de Votre Majesté, chapitre vingt et un, sous le titre: "Acte pour établir une cour de juridiction maritime dans la province d'Ontario," a créé la cour maritime d'Ontario, qui a, dans toutes les matières relatives à la navigation, à la marine et au commerce sur les rivières, lacs, canaux ou cours d'eau de l'intérieur, situés en entier ou en partie dans la province d'Ontario, toutes les attributions que possède en pareils cas, dans les limites de sa juridiction, toute cour de vice-amirauté britannique existante.

Et qu'il est opportun d'établir par un acte du parlement canadien une cour maritime pour le Canada, à la place de la cour maritime d'Ontario et des cours actuelles

de vice amirauté britannique.

Cette adresse portant prière à Votre Majesté de daigner prendre gracieusement en considération le vœu qu'elle exprime, et de signifier son royal consentement à la suppression en Canada des cours de vice-amirauté britannique, en vue de l'institution

par le parlement canadien d'une cour maritime pour le Canada.

Et aussi prière à Votre Majesté de vouloir bien inviter votre parlement impérial à conférer à son parlement canadien le pouvoir législatif nécessaire pour qu'il puisse donner à cette cour telles attributions des cours de vice-amirauté britannique existantes, que ce parlement n'a pas le pouvoir d'accorder, suivant que Votre Majesté l'estimera nécessaire ou opportun.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue unanime-

ment dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée et que Son Honneur le président la signe au nom de cette Chambre.

Sur motion de l'honorable Sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, qu'il soit envoyé un message à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté la dite adresse à Sa Gracieuse Majesté, et pour demander son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de l'Association d'assurance canadienne des utilisateurs de la vapeur," et changer le nom de la dite compagnie en celui de "compagnie d'assurance et d'inspection des chaudières à vapeur du Canada," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a passé le dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour réduire le capital de la banque d'Ontario, et pour changer la valeur nominale de ses actions, et pour d'autres fins," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréé les amendements faits au dit bill par le Sénat sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le cinquième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement.

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour définir dans certains "cas le droit d'assaillir, blesser ou tuer certains prisonniers," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable Sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du, jour le bill intitulé: "Acte pour faire disparaître "certains doutes concernant l'effet de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest de 1880, et pour l'amender," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable

M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender les Actes concernant la milice et la défense de la Puissance du Canada," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du pont de St-Jean,

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a é'é

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du Pont du Richelieu,"

Sur motion de l'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du Pont de Winnipeg et Springfield,"

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour réglementer l'emploi du travail dans les ateliers, moulins et fabriques et pour d'autres objets,"

L'honorable M. Aikins a proposé, secondé par l'honorable Sir Alexander Campbell,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats :

Sur motion de l'honorable M. Aikins, seconde par l'honorable Sir Alexander Campbell, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain et qu'il

soit le premier item de l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet d'accorder certains pouvoirs à la compagnie manufacturière G. W. Williams, et changer son nom en celui de 'Compagnie Manufacturière Williams,'"

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a é-é

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la banque de l'Ouest du Canada," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier. Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé les amendements faits au dit bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 19 Avril, 1882.

Pétitions à présenter,

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 19 Avril, 1882.

1882. Interpellation par l'honorable M. Bourinot:

1 13 Avril — Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre des mesures pour établir avec la France et l'Allemagne le système de mandats d'argent sur la poste, qui existe actuellement entre le Canada et les Etats-Unis?

Par l'honorable M. Bellerose :

2 17 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui du Nouveau-Brunswick, toutes lettres, tous ordres en conseil, toute supplique ou requête, et généralement tous documents se rattachant à certains actes passés par la législature du Nouveau-Brunswick en 1869 concernant l'émission des licences de mariage, la publication des bancs de mariage, et déterminant quelles personnes peuvent légalement présider à la cérémonie du mariage; aussi tous documents renvoyant les dites questions aux autorités impériales, ainsi que la décision ou opinion recue de ces autorités.

Pour Jeudi, 20 Avril, 1882,

Interpellation par l'honorable M. Bourinot :

3 17 Avril — Le gouvernement se propose-t-il de publier les cartes qui devraient accompagner le rapport annuel de l'exploration géologique du Canada, cartes dont le besoin se fait grandement sentir?

Pour Mercredi, 26 Avril, 1882.

Interpellation par l'honorable M. Wark:

4 18 Avril — Quelle décision le gouvernement a-t-il prise sur la réclamation formulée par la province du Nouveau-Brunswick relativement à une balance de \$150,000 dépensée sur cette partie de l'Intercolonial appelée "l'Extension Est."

ORDRES DU JOUR.

Mercredi, 19 Avril, 1882.

1882.	Premier ordre:
1 18 Av	ril — Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Aikins pour la seconde lecture du (Bill R)—Réglementation du travail dans les manufactures.—(Hon. M. Aikins.)
2 14 '	Seconde lecture (Bill V)—Ponts construits sur les rivières navigables sous l'autorité d'actes provinciaux.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
3 17	Prise en considération des amendements du comité des chemins de fer, télégraphes et havres (Bill 60)—Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Waddington et New York.—(Hon. M. Dickey.)
4 18	Comité de toute la Chambre (Bill T) pour lever certains doutes sur l'acte des territoires du Nord-Ouest, 1880.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
5 18	Comité de toute la Chambre (Bill U)—Amendement des actes de la milice et défense.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
6 18	Seconde lecture (Bill 19)—Compagnie du Pont de St-Jean.—(Hon. M. Girard.)
7 18	Seconde lecture (Bill 42)—Compagnie du Pont du Richelieu.—(Hon. M. Haythorne.)
8 18	"Seconde lecture (Bill 15)—Cie de Winnipeg et Springfield.—(Hon. M. Girard)
9 18	"Seconde lecture (Bill 69)—Compagnie manufaturière Williams.—(Hon. M. Aikins.)

No. 41.

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Mardi, 18 avril, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

ÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

imprime par MacLean Roger et Cre.,

1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 19 Avril, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Chaffers, Haythorne, Odell, Aikins, Ogilvie, Chapais, Hope, Alexander, Howlan, Pelletier, Allan, Cormier, Dever, Kaulbach. Power, Almon. Leonard, Pozer, Archibald, Dickey, McClelan. Reud, Fabre, Armand, McInnes. Baillargeon, Ferguson, Ryan, Mc Kay, Scott, Bellerose, Ferrier, McMaster, Simpson, Flint, Benson, Skead, Botsford, Gibbs. Macdonald, Girard, Macfarlane, Smith, Bourinot. Glasier, MacInnes. Stevens. Boyd, Miller, Sutherland. Grant, Bureau, Montgomery, Guévremont. Trudel. Campbell, (Sir Alexander), Hamilton (Inkerman), Northwood, Carvell.

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Chapais,—Du révérend A. N. Parent et autres, de la baie St-Paul et des Eboulements, province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

Du capitaine Demers et autres, des comtés de Laprairie et de Châteauguay, province de Québec; demandant que le bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer le Grand-Oriental, ne soit pas passé.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui du Nouveau-Brunswick, toutes lettres, tous ordres en conseil, toute supplique ou requête, et généralement tous documents se rattachant à la législature du Nouveau-Brunswick en 1869 concernant l'émission des licences de mariage, la publication des bancs de mariage, et déterminant quelles personnes peuvent légalement présider à la cérémonie du mariage; aussi tous documents renvoyant les dites questions aux autorités impériales, ainsi que la décision ou opinion reçue de ces autorités.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser l'association co-opérative du Canada (à responsabilité "limitée) à émettre des actions priorité," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Allan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender la charte de la compagnie dite "The Fellowes' Medical Manufacturing Company," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

a ét

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Allan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé:
"Acte à l'effet de refondre et amender les actes concernant la compagnie du Télégraphe de Montréal," auquel elle demande le concours de cette Chambre.
Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Botsford, il a

été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer en corporation les Sœurs de Charité des Territoires du "Nord-Ouest," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Trudel, secondé par l'honorable M. Cormier, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé:
"Acte à l'effet d'incorporer la compagnie Intercoloniale de construction," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du pont du "Sud du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a

été

été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte pour incorporer "la compagnie du chemin de fer de la vallée de la Saskatchewan Sud," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a

été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, par le greffier se rende à la Chambres des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif "de la compagnie du chemin de fer de la Souris aux Montagnes Rocheuses," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en fait rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Trudel, secondé par l'honorable M. Cormier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la "compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique," et d'autoriser la dite compagnie à construire un pont sur la rivière Ottawa, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en fait rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit : Page 1, ligne 16, après " entre " insérez : " la limite est de."

Page 2, ligne 28, retranchez "le construire ou réparer "et insérez: "la construction ou la réparation ou au service du dit pont."

Page 2, ligne 39, retranchez depuis "conjointement" jusqu'à "pour" dans la

40e ligne.

Page 2, ligne 42, après "tout" insérez : "tel" et après "gouvernement" insérez : "ou."

Page 2, ligne 43, retranchez "ou compagnie."

Page 2, ligne 51, après "gouvernement" insérez : "ou."

Page 2, ligne 52, retranchez: "ou la compagnie."

Page 4, ligne 2, après " acte " insérez : " en premier lieu mentionné."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Skead, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative,

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de la Péninsule de Niagara," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 33, à la fin de la 3e section insérez: "pourvu que rien de con-"tenu au présent acte ne porte préjudice aux droits acquis en vertu de quelque acte "de la législature de la province d'*Ontario* relativement à quelque route ou chemin

" à voitures le long de la berge de la rivière Niagara."

Page 2, ligne 6, retranchez depuis "pont" jusqu'à la fin de la 6e section, et insérez: "avant d'avoir obtenu pour l'établissement du dit pont sur la dite rivière "le consentement ou l'approbation de l'autorité ou des autorités des Etats-Unis "d'Amérique, qui a ou qui ont, d'après la constitution de ce pays, compétence pour "statuer sur cette matière; mais la compagnie pourra dans l'intervalle, acquérir des "terrains, soumettre ses plans au gouverneur en conseil et faire toutes autres choses "permises par le présent acte, excepté qu'elle ne devra pas commencer les travaux "effectifs de construction ou d'érection du dit pont; et le délai fixé par le présent "acte pour l'exécution des travaux courra du jour où aura été donné le consentement ou l'approbation de l'autorité constitutionnelle compétente ou des autorités constitutionnelles compétentes des Etats-Unis d'Amérique.

Page 2, ligne 23, retranchez la vingtième clause et insérez:

"20. La compagnie pourra passer des conventions avec toute autre compagnie pour l'usage total ou partiel ou pour la location ou le louage de tout matériel roulant, locomotives, chars ou propriétés mobilières, et généralement faire toute convention avec toute autre compagnie concernant la faculté de circulation sur le
chemin de fer ou le pont dont la construction est par le présent autorisée, ou sur le
chemin de fer ou le pont de l'autre compagnie, ou concernant l'usage du matériel
roulant ou des propriétés mobilières de l'autre compagnie, ou concernant tout service que l'une des compagnie rendra à l'autre et l'indemnité à payer pour ce
service; pourvu que toute telle convention soit au préalable approuvée et autorisée
par les actionnaires de la compagnie par le présent incorporée, à une assemblée
générale annuelle ou à une assemblée spéciale de la compagnie, convoquée pour
cet objet."

Page 6, ligne 45, après "compagnie" insérez : "de pont."

Page 7, ligne 25, retranchez depuis "exploitation" jusqu'à la fin de la 25e section.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Aikins, savoir : "Que le bill intitulé : "Acte à l'effet de réglementer l'emploi du travail dans les ateliers, moulins et fabriques,' et pour d'autres objets, soit lu la seconde fois.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 20 Avril, 1882.

Pétitions à présenter,

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 20 Avril, 1882.

1882. Interpellation par l'honorable M. Bourinot:

1 17 Avril — Le gouvernement se propose-t-il de publier les cartes qui devraient accompagner le rapport annuel de l'exploration géologique du Canada, cartes dont le besoin se fait grandement sentir?

Pour Mercredi, 26 Avril, 1882.

Interpellation par l'honorable M. Wark:

2 18 Avril — Quelle décision le gouvernement a-t-il prise sur la réclamation formulée par la province du *Nouveau-Brunswick* relativement à une balance de \$150,000 dépensée sur cette partie de l'Intercolonial appelée "l'Extension Est?"

ORDRES DU JOUR.

Jeudi, 20 Avril, 1882.

18	1882.			
1 19	Avril —	Seconde lecture (Bill V)—Ponts construits sur les rivières navigables sous l'autorité d'actes provinciaux.—(Hon. sir Alexander Campbell.)		
2 19	"	Prise en considération des amendements du comité des chemins de fer, télégraphes et havres (Bill 60)—Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Waddington et New-York.—(Hon. M. Dickey.)		
3 19	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Comité de toute la Chambre (Bill T) pour lever certains doutes sur l'acte des territoires du Nord-Ouest, 1880.—(Hon. sir Alexander Campbell.)		
4 19	"	Comité de toute la Chambre (Bill U)—Amendement des actes de la milice et défense.—(Hon. sir Alexander Campbell.)		
5 19	"	Seconde lecture (Bill 19)—Compagnie du Pont de St-Jean.—(Hon. M. Girard.)		
6 19	"	Seconde lecture (Bill 42)—Compagnie du Pont du Richelieu.—(Hon. M. Haythorne.)		
7 19	"	Seconde lecture (Bill 15)—Cie du pont de Winnipeg et Springfield.— (Hon. M. Girard)		
8 19	"	Seconde lecture (Bill 69)—Compagnie manufaturière Williams.—(Hon. M. Aikins.)		
9 18	"	Comité de toute la Chambre (Bill S)—Définition du droit d'assaillir, blesser ou tuer des prisonniers en certains eas.—(Hon. sir Alexander Campbell.)		
10 19	"	Seconde lecture (Bill 138)—Actions privilégiées de l'association coopérative du Canada.—(Hon. M. Ryan.)		
11 19	"	Seconde lecture (Bill 105)—Cie Fellows pour la fabrication de médicaments.—(Hon. M. Ryan.)		
12 19	"	Seconde lecture (Bill 96)—Refonte des actes de la Cie du télégraphe de Montréal.—(Hon. M. Ferrier.)		
13 19	"	Seconde lecture (Bill 92)—Incorporation des Sœurs de Charité du Nord-Ouest.—(Hon. M. Trudel.)		
14 19	46	Seconde lecture (Bill 75)—Incorporation de la Cie internationale de construction.—(Hon. M. Bellerose.)		

1882. 15 19 Avr	il — Prise en considération des amendements du comité des ch télégraphes et havres (Bill 67)—Pont de la Péninsul- —(Hon. M. Dickey.)	emins d e de <i>Nia</i>	e fer,
16 19 "	Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. la seconde lecture du (Bill R)—Réglementation du les manufactures.—(Hon. M. Dickey.)	Aikins travail	pour
	Prize at seriebtenium des nanced creats du contrit des chorts		
E	SC C	40 5	
MPRIME	PR(Session	
PAR M	OCES	, 4e Ps	
OTTAWA: PAR MACLEAN ROGEI 1882.	Mercredi, 19 avril, PROCES-VERB DES ANCES DU S	4e Session, 4e Parlement, 45	No.
W A	earill ER	ıt, 4	42.

NAT

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 20 Avril, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Chaffers,	Hope,	Odell,
Alexander,	Chapais,	Howlan,	Ogilvie,
Allan,	Cormier,	Kaulbach,	Pelletier,
Almon,	Dever,	Leonard,	Power,
Archibald,	Dickey,	McClelan,	Pozer,
Armand,	Fabre,	McInnes,	Read,
Baillargeon,	Ferguson,	McKay,	Ryan,
Bellerose,	Ferrier,	McMaster,	Scott,
Benson,	Flint,	Macdonald,	Simpson,
Botsford,	Gibbs,	Macfarlane,	Skead,
Bourinot,	Girard,	MacInnes,	Smith,
Boyd,	Glasier,	Miller,	Stevens,
Bureau,	Grant,	Montgomery,	Sutherland
Campbell,	Guévremont,	Muirhead.	Trudel,
(Sir Alexander),	Hamilton (Inkerr	nan), Northwood,	Wark.
Jarvell,	Haythorne,		
			SECRETARY DESCRIPTION

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :-

De Daniel Nilson et autres, du bureau de direction de l'école de science pratique d'Ontario; demandant que le bill pourvoyant à l'admission des gradués du collège royal militaire à la profession d'arpenteurs de la Puissance soit étendu à la dite école de science pratique et aux autres collèges et écoles scientifiques de la Puissance.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant les ponts construits sur les rivières navigables sous l'autorité d'actes provinciaux," L'honorable sir Alexander Campbell a proposé, secondé par l'honorable M. Aikins:

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé: "Acte " à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer et de pont d'*Ottawa*, *Waddington* et *New-York*."

Et les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de

de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été produnné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'sst ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte ayant pour objet de lever certains doutes touchant l'effet de l'acte des territoires du *Nord-Ouest*, 1880, et d'amender cette loi."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Haythorne a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender les actes concernant la "milice et la défense de la Puissance du Canada."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre reprit sa séance, et

L'honorable M. Archibald a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la com-" pagnie du pont de St-Jean," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Sutherland, il

a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte pour incorporer la compagnie du pont du Richelieu," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Haythorn, secondé par l'honorable M. Bureau, il

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la " compagnie du Pont de Winnipeg et Springfield,' a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secon dé par l'honorable M. Sutherland, il a

été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

ordre du jour, le 1 Il intitulé: "Acte à l'effet d'accorder Conformément " certains pouvoirs à la compagnie manufacturière G. W. Williams, et changer son " nom en celui de 'Compagnie Manufacturière Williams,' a été lu la seconde fois."

Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Botsford, il a

Ordonné, que le dit bill soit re voyé au comité des ordres permanents et des bills rivés.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour définir dans certains cas le droit d'assaillir, blesser ou tuer certains prisonniers."

(En comité.)

Le tître a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première section a été lue et agréée.

La deuxième section a été lue et amendée comme suit :

Page 1, ligne 15, après "l'évasion "insérez : " du lieu d'emprisonnement."

Page 1, ligne 18, retranchez "de ces".

Page 1, ligne 19, après "plus" insérez : "détenus en vertu d'un mandat sous l'autorité des lois criminelles."

Page 1, ligne 32, après " ordre " insérez :

"3. Tout agent de la loi, soit pour empêcher l'évasion d'un prisonnier, pendant qu'on le conduit légalement à un lieu ou hors d'un lieu d'emprisonnement, détenu en vertu d'un mandat sous l'autorité de la loi criminelle, après la condamnation de ce prisonnier, soit pour le reprendre après son évasion, peut légitimement assaillir, blesser ou tuer le prisonnier dans les différents cas suivants :

" (a) Lorsqu'il y a danger imminent qu'il s'évade, ou qu'il résiste avec succès ou

échappe aux efforts faits pour le reprendre, si on ne l'assaille, blesse ou tue ;

"(b) Lorsque l'agent a eu commandement de son supérieur d'assaillir, blesser ou

tuer le prisonnier.

"4. Tout agent de la loi, soit pour empêcher l'évasion d'un prisonnier, pendant qu'on le conduit légalement à un lieu ou hors d'un lieu d'emprisonnement, détenu en vertu d'un mandat sous l'autorité de la loi criminelle, avant la condamnation de ce prisonnier, soit pour le reprendre après son évasion, peut légitimement assaillir,

blesser ou tuer le prisonnier dans les différents cas suivants :

"(a) Si le prisonnier est accusé de l'un des crimes suivants, savoir : de trahison, de meurtre, de tentative de meurtre, de complot de meurtre, d'homicide, de viol, d'avortement, ou de tentative d'avortement, de vol nocturne dans une maison habitée, d'effraction de maison, d'effraction de magasin, d'incendiat, de vol, de piraterie, de l'acte criminel, d'avoir coulé ou détruit, ou d'avoir tenté ou complotté de couler ou détruire un navire en mer ou sur les grands lacs de l'Amérique du Nord;

"Et lorsqu'il y a danger imminent que le prisonnier s'évade, ou qu'il résiste avec succès ou échappe aux efforts faits pour le reprendre, si on ne l'assaille, blesse ou tue ;

"(b.) Lorsque l'agent a eu commandement de son supérieur d'assaillir, blesser ou tuer le prisonnier.

La troisième section a été lue et amendée comme suit: Page 1, ligne 34, retranchez "tout tel" et insérez "un."

Page 1, ligne 35, retranchez "à la section deux " et insérez " aux sections deux, trois et quatre."

La quatrième section a été lue et agréée. Le préambule a été lu de nouveau et agréé. Le tître a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Montgomery a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé et renvoyé de nouveau à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser l'association co-opérative du Canada (à responsabilité limitée) à émettre des actions priorités," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Aete à l'effet d'amender la charte de la compagnie dite "The Fellowes' Medical Manufacturing Company,"

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour consolider et amender les actes concernant la compagnie de télégraphe de Montréal," L'honorable M. Ferrier a proposé, secondé par l'honorable M. Botsford:

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que la continuation du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir d'avantage à l'amélioration du fleuve Saint-Laurent entre "Montréal et Québec," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour modifier l'Acte trente-cinq, Victoria, chapitre quarante-deux, concernant "la nomination d'un maître de hâvre pour le port d'Halifax," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau les actes concernant l'amélioration et l'admi-" nistration du hâvre de Québec," auquel elle demande le concours de cette Chambre. Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir à l'amélioration et l'administration du havre de Trois-"Rivières," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie d'assurance mutuelle de " marine, dite " Océan."

Aussi, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la 'Compagnie Edison "d'Eclairage Electrique du Canada."

Aussi, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des bois de " Québec" (à responsabilité limitée).

Aussi, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du

" lac Athabaska à la baie d'Hudson."

Aussi, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie Mutuelle de

"Tempérance du Canada."

Et aussi, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la "Compagnie Américaine d'Eclairage Electrique du Canada," et pour informer cette Chambre que la Chambre des Communes a agréé les amendements faits aux dits bills sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 21 Avril, 1882.

Pétitions à présenter,

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mardi, 25 Avril, 1882.

1882. Interpellation par l'honorable M. Bourinot:

1 17 Avril – Le gouvernement se propose-t-il de publier les cartes qui devraient accompagner le rapport annuel de l'exploration géologique du Canada, cartes dont le besoin se fait grandement sentir?

Pour Mercredi, 26 Avril, 1882.

Interpellation par l'honorable M. Wark:

2 18 Avril — Quelle décision le gouvernement a-t-il prise sur la réclamation formulée par la province du *Nouveau-Brunswick* relativement à une balance de \$150,000 dépensée sur cette partie de l'Intercolonial appelée "l'Extension Est?"

ORDRES DU JOUR.

Vendredi, 21 Avril, 1882.

1882.		382.	
	1 20	Avril —	Seconde lecture (Bill 92)—Incorporation des Sœurs de Charité du Nord-Ouest.—(Hon. M. Trudel.)
	2 20	**	Seconde lecture (Bill 75)—Incorporation de la Cie internationale de construction.—(Hon. M. Bellerose.)
	3 20	"	Prise en considération des amendements du comité des chemins de fer, télégraphes et havres (Bill 67)—Pont de la Péninsule de Niagara. —(Hon. M. Dickey.)
	4 20	"	Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Aikins pour la seconde lecture du (Bill R)—Réglementation du travail dans les manufactures.—(Hon. M. Dickey.)
	5 18	"	Comité général (Bill 2)—Cour Suprême du Canada.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
	6 20	"	Comité général (Bill V)—Ponts construits sur les rivières navigables sous l'autorité d'actes provinciaux.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
	7 20	66	La Chambre de nouveau en comité (Bill S) — Définition du droit d'assaillir, blesser ou tuer des prisonniers en certains cas.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
	8 20	"	Seconde lecture (Bill 105)—Cie Fellowes pour la fabrication de médicaments.—(Hon. M. Ryan.)
	9 20	"	Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Ferrier pour la seconde lecture (Bill 96)—Refonte des actes de la Cie du télégraphe de Montréal.—(Hon. M. Kaulbach.)
-	10 20	"	Seconde lecture (Bill 130)—Amélioration du fleuve St-Laurent entre Montréal et Québec.—(Hon. M. Aikins.)
	11 20	"	Seconde lecture (Bill 140)—Nomination d'un maître de havre à Halifax.—(Hon. M. Aikins.)
	12 20	66	Seconde lecture (Bill 129)—Amélioration et administration du havre de Québec.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
	13 20	, "	Seconde lecture (Bill 128)—Amélioration et administration du havre des Trois-Rivières.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
	CONTRACTOR OF THE PARTY OF		

No. 43.

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

endi, 20 avril, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

ÉANCES DU SÉNAT.

CO

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE.,

1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 21 Avril, 1882

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins, Alexander, Allan. Almon, Archibald, Armand, Baillargeon, Bellerose. Benson, Botsford, Bourinot, Boyd, Bureau. Campbell, (Sir Alexander),

Carvell, Chaffers, Chapais, Cormier, Dever, Dickey, Ferguson, Ferrier, Flint, Gibbs. Glasier, Grant, Guévremont,

Haythorne,

Odell. Hope, Howlan, Kaulbach. Leonard, McClelan, McInnes. McKay, McMaster, Macdonald. Macfarlane, Miller, Montgomery, Hamilton (Inkerman), Muirhead, Northwood,

Ogilvie, Pelletier, Power, Pozer. Read, Ryan, Scott, Simpson, Skead, Smith, Stevens, Sutherland. Trudel, Wark.

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:-

Par l'honorable M. Grant,—Du synode de l'église presbytérienne des provinces maritimes en union avec l'église d'Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue:

Du révérent N. A. Parent et autres, de la baie St-Paul et des Eboulements; demandant que le projet de construire un quai à la Pointe-Rouge, ne soit pas mis en exécution, mais que les travaux soient continués au quai de la Pointe-aux-Bars.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant l'association des commis voyageurs du "Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :-

Page 2, ligne 5, retranchez depuis "proscrit" jusqu'à la fin de la section.

Page 2, ligne 29, retranchez "banque incorporée" et insérez: "des banques incorporées du Canada."

Page 2, ligne 31, après "sommes" insérez: "en Canada" et retranchez "léga-

lement.'

Page 2, ligne 32, retranchez "constituée" et insérez: "chartrée."

Page 2, ligne 37, après "règlements" insérez : "et comme garantie du paiement "aux membres et bénéficiaires de toute somme d'argent qui pourrait leur être acquise "en vertu des dispositions du présent acte et des règlements de l'association."

Page, 3, ligne 14, retranchez depuis "règlements" jusqu'à "Annexe" et insérez: "sauf l'approbation du gouverneur en conseil et pourvu que ces amendements n'aient page de la conseil et pourvu que ces amendements n'aient pag

" rien de contraire aux dispositions du présent acte."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant

mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande passe concours.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant une certaine convention entre la compagnie de sûretés canadiennes et les liquidateurs de la banque Consolidé du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

(Voir Journal.)

Boit

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Gibbs, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé, "Acte pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer Grand-Oriental,' auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un billintitulé: "Acte autorisant, à certaines conditions, la construction du chemin de fer canadien " du Pacifique, par une passe autre que celle de la Tête-Jaune," anquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte à l'effet de constituer en " corporation les Sœurs de Charité des Territoires du Nord-Ouest," a été lu la seconde

Sur motion de l'honorable M. Trudel, secondé par l'honorable M. Skead, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills

privés.

été

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la " compagnie Intercoloniale de construction,' a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération des amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de la Péninsule de Niagara,"

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Macfarlane, il a

été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Aikins, savoir: "Que le bill intitulé: 'Acte à l'effet de règlementer l'emploi du travail dans les ateliers, moulins et fabriques,' et pour d'autres objets," soit lu la seconde fois.

Après un nouveau débat,

La question de concours étant mise sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative, et le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander

Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de faire de nouvelles dispositions au sujet de la Cour Suprême " du Canada,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi le premier jour de mai prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant les ponts établis en vertu "d'actes provinciaux sur des eaux navigables."

(En comité.)

Le tître a été lu et remis. Le préambule a été lu et remis.

La première section a été lue et amendée comme suit: Page 1, ligne 4, après "établi" insérez: "à l'avenir." La deuxième section a été lue et amendée comme suit. Page 1, ligne 13, après "établi" insérez: "à l'avensr."

La troisième section a été lue et amendée comme suit:

Page 1, ligne 24, retranchez depuis "fer" jusqu'à la fin de la section.

La quatrième section a été lue et amendée comme suit :

Page 1, ligne 22, retranchez: "Après l'expiration de cet avis."

La cinquième section et les sections suivantes jusqu'à la dixième inclusivement ont été lues et agréées.

La section suivante a été ajoutée à la fin du bill:

Clause A.

"Le présent acte ne s'appliquera à aucun pont construit sous " acte passé par le Parlement pendant sa présente section."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wark a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec certains amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant.

Et les dits amendements étant lus la seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé: "Acte qui détermine le droit d'assaillir, blesser ou tuer certains prisonniers en certains cas.

(En comité.)

Le tître a été lu et remis.

Le préambule a élé lu et remis.

La première section a été lue et amendée comme suit :

Page 1, ligne 14, après "ordres" retranchez "ou qui sont ses aides" et insérez: "à assurer cette garde ou à l'aider."

Page 1, ligne 15, après "emprisonnement" inserez: "ou à opérer l'arrestation ou la capture du prisonnier ou sa conduite en prison."

La deuxième section a été lue et amendée comme suit:

Page 1, ligne 32, retranchez depuis "prisonnier" jusqu'à la fin de la section.

La troisième section a été lue et agréée.

La quatrième section a été lue et amendée comme suit : Page 2, ligne 21, retranchez : "d'effraction de magasin." Page 2, ligne 24, retranchez : "de l'Amérique du Nord."

Page 2, ligne 30, après "prisonnier" retranchez "5" et insérez " et."

La cinquième section a été lue et amendée comme suit :

Page 2, ligne 34, après "acte" insérez: "pourvu, toutefois, qu'avant de faire feu sur le prisonnier l'agent lui ait ordonné d'arrêter et de rester immobile sous peine de la vie, et que celui-ci n'ait pas obéi à son ordre."

La sixième section a été lue et agréée.

Le préambule a été lu et agréé. Le tître a été lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et L'honorable M. Boyd a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et Les dits nouveaux amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier,

ils ont été agréés.
Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender la "charte de la compagnie dite 'The Fellowes' Medical Manufacturing Company,'" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Ferrier, savoir: "Que le bill intitulé: 'Acte à l'effet de refondre et amender '"l'acte relatif à la compagnie de télégraphe de Montréal,' soit maintenant lu une seconde fois."

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane,

il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain et qu'il soit alors le premier ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir "d'avantage à l'amélioration du fleuve Saint-Laurent, entre Montréal et Québec," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour modifier l'acte "trente-cinq Victoria, chapitre quarante-deux, concernant la nomination d'un maître "de havre pour le port d'Halifax," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander

Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain,

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de "nouveau les actes concernant l'amélioration et l'administration du havre de Québec," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir à "l'amélioration et l'administration du havre des Trois-Rivières," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 24 Avril, 1882.

Pétitions à présenter,

2

Pétitions à lire.

"Yamelionetien et l'administration de na

Rapports de comités à présenter.

Cos Prois-R serres," a éta la annocale

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mardi, 25 Avril, 1882.

1882. Interpellation par l'honorable M. Bourinot:

1 20 Avril — Le gouvernement se propose-t-il de publier les cartes qui devraient accompagner le rapport annuel de l'exploration géologique du Canada, cartes dont le besoin se fait grandement sentir?

Pour Mercredi, 26 Avril, 1882.

Par l'honorable M. Ryan:

21 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée depuis le 19 mars, 1881, entre le gouvernement du Canada et M. Sandford Fleming et autres, sur le sujet de l'établissement d'un télégraphe sous-marin devant relier le littoral occidental du Canada au continent de l'Asie.

Interpellation par l'honorable M. Wark:

3 18 Avril — Quelle décision le gouvernement a-t-il prise sur la réclamation formulée par la province du *Nouveau-Brunswick* relativement à une balance de \$150,000 dépensée sur cette partie de l'Intercolonial appelée "l'Extension Est ?"

ORDRES DU JOUR.

Lundi, 24 Avril, 1882.

1	882. 1	Premier item.
		Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Ferrier pour la seconde lecture (Bill 96)—Refonte des actes de la Cie du télégraphe de Montréal.—(Hon. M. Kaulbach.)
2 21		Troisième lecture (Bill S)—Définition du droit d'assaillir, blesser ou tuer des prisonniers en certains cas.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
3 21	. "	Seconde lecture (Bill 61)—Cie du Pacifique d'Ontario.—(Hon. M. Allan.
4 21	a anoma	Seconde lecture (Bill 89)—Cie du grand chemin de fer oriental.— Hon. M. Bellerose.)
5 21		Seconde lecture (Bill 144)—Construction du chemin de fer du Pacifique en suivant une passe autre que celle de la Tête-Jaune — Hon. sir Alexander Campbell.)
6 21	"	Prise en considération des amendements du comité des chemins de fer, télégraphes et havres (Bill 67)—Pont de la Péninsule de Niagara. —(Hon. M. Dickey.)
7 21		Comité général (Bill 130)—Amélioration du fleuve St-Laurent entre Montréal et Québec.—(Hon. M. Aikins.)
8 21	"	Comité général (Bill 140)—Nomination d'un maître de havre à Halifax.—(Hon. M. Aikins.)
9 21	eb iup as	Comité général (Bill 129)—Amélioration et administration du havre de Ouébec.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
10 21	rimos i	Comité général (Bill 128)—Amélioration et administration du havre des Trois-Rivières.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
		Day Of word I. W. Bush

	orable M. Ryan;		100
OTTAW.	PROCES-VERBAUX DES DU SÉNA!	e Session, 4e Parleme Vendredi, 21	No. 44.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 24 Avril, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Bourinot,
Boyd,
Bureau,
Campbell,
(Sir Alexander),

Carvell,
Chaffers,
Chapais,
Cormier,
Dever,
Dickey,
Fabre,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Gibbs,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,

Hope,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
McClelan,
McInnes,
McKay,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
MacInnes,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Northwood,

Odell,
Ogilvie,
Pelletier,
Power,
Pozer,
Read,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Skead,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Wark.

PRIÈRES:

L'honorable Sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre la communication suivante de Lord Kimberley.

Le bureau des colonies au gouverneur général.

Downing Street, 2 février 1882.

MYLORD,

Par une dépêche (No. 4) du 5 février 1878, mon prédécesseur avait informé le gouverneur général du Canada que la question des relations de ce pays ci avec les Puissances étrangères en matière d'extradition était soumise à l'examen d'une commission royale et que conséquemment le gouvernement de Sa Majesté n'estimait pas qu'il fût opportun de suspendre alors l'application dans le Canada de l'acte impérial de 1810 sur l'extradition, suivant le vœu exprimé par le Sénat et la Chambre des Communes du Dominion dans une adresse conjointe à la Reine, que le gouverneur général avait transmise au secrétaire d'Etat dans une dépêche (No. 42) du 18 avril 1877.

2. Par un télégramme adressé au secrétaire d'Etat en mars, 1880, vous avez rappelé l'attention du gouvernement de Sa Majesté sur ce sujet, et demandé ce qu'il se proposait de faire. Mon prédécesseur a répondu à votre Seigneurie, par dépêche télégraphique, que le gouvernement désirait examiner de nouveau conjointement avec le gouvernement canadien le paragraphe 3 de la section 16 et le paragraphe 2 de la section 18, de l'acte passé par la législature du Canada en avril 1877, avant d'aviser Sa Majesté de rendre l'ordre en conseil demandé par le parlement dans l'adresse sus-mentionnée, et qu'on lui avait représenté que le pouvoir conféré au ministre de la justice par la première de ces clauses était très étendu à tel point que, le plus souvent, son exercice constituerait une violation des obligations créées par les traités.

3. J'ai maintenant votre télégramme du 24 janvier, portant que vos ministres désirent beaucoup connaître en détail les objections du gouvernement de Sa Majesté, parce que la question des mesures d'extradition sera probablement discutée en Canada pendant la session du parlement fédéral.

4. A l'égard de l'objection contre le paragraphe 2 de la section 18, je n'ai qu'à vous renvoyer à la dépêche du comte de Carnarvon au comte de Dufferin, en date du

5 avril 1877, et à la dépêche confidentielle de sa Seigneurie du 1er juin 1877.

5. Le gouvernement de Sa Majesté attache plus d'importance à l'objection que soulève le paragraphe 3 de la section 16, lequel autorise le ministre de la justice à refuser de rendre "pour d'autres raisons" que celles énoncées dans la section, l'ordre de remise du fugitif. Il se range à l'opinion des jurisconsultes de la Couronne, qui est mentionnée dans la communication télégraphique de mon prédécesseur, touchant l'effet du pouvoir attribué au ministre de la justice par ce paragraphe 3 de la section 16, et il désire que le gouvernement canadien examine de nouveau ce point-là.

6. La révocation du pouvoir très étendu dont il s'agit lèverait, d'après les informations que je reçois, la difficulté qui empêche maintenant de rendre un ordre en conseil pour suspendre en Canada l'application de l'ordre impérial de 1870 relatif à

l'extradition.

J'ai, etc., KIMBERLEY.

" CO1

et ha

Au gouverneur général Le très-honorable Marquis de Lorne, C.C.,G.C.M.G., etc., etc., etc.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la Table.

L'honorable Sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'Extradition de 1877."

Le dit bill a été lu la première fois. Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain. La Chambre, conformément à l'ordre, a repris le débat ajourné sur la motion de

l'honorable M. Ferrier, savoir :

Que le bill intitulé: "Acte à l'effet de refondre et amender l'acte relatif à la compagnie de télégraphe de Montréal," soit lu la seconde fois maintenant.

Après un nouveau débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte qui détermine le droit d'assaillir, blesser ou tuer certains prisonniers en certains cas, "

L'honorable Sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, a

proposé

Que la clause A, telle que rapportée par le comité de toute la Chambre, soit amendée comme suit: Après "prisonnier" insérez: "ne le blessera ou tuera."; retranchez "sous peine de la vie" et insérez: "sinon qu'il va tirer sur lui."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable Sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la première fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Almon, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour constituer en "corporation la compagnie du chemin de fer Grand-Oriental" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte autorisant, à certaines "conditions, la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique par une passe "autre que celle de la Tête-Jaune" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télegraphes et havres au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de la Péninsule de Niagara"—et

Le dit bill étant lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, a proposé:

De retrancher le deuxième amendement et d'insérer à la place :

Page 2, ligne 8, retranchez depuis "avant que" jusqu'à la fin de la 6e section et insérez: "le Congrès des Etats-Unis d'Amérique ait adopté un acte portant qu'il "consent ou donne son approbation à l'établissement d'un pont sur la dite rivière, "ou avant que l'Exécutif des Etats-Unis d'Amérique ait donné son consentement et "son approbation à cet ouvrage; mais la compagnie pourra, dans l'intervalle, "acquérir des terrains, soumettre ses plans au Gouverneur en conseil, et faire toutes "autres choses permises par le présent acte, excepté qu'elle ne devra pas commencer "les travaux effectifs de construction ou d'érection du dit pont; et le délai fixé "par le présent acte pour l'achèvement des travaux courra du jour de l'adoption de "l'acte du Congrès cu du jour de la signification du consentement et de l'approbation "de l'Exécutif du Etats-Unis d'Amérique."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

Le premier, le troisième et les autres amendements proposés par le comité ont été alors lus et agréés.

Alors sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald,

i! a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir davantage à l'amé "lioration du fleuve Saint-Laurent, entre Montréal et Québec;" quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McMaster a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans

amendement.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable Sir Alexander Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette la Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour modifier l'acte trente-cinq Victoria, "chapitre quarante-deux, concernant la nomination d'un maître de havre pour le "port d'Halifax."

(En comité.)

Pa

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première section ayant été lue, il a été proposé de l'amender comme suit: Page 1, ligne 36, retranchez depuis "piastres" jusqu'à la fin de la section, et insérez: "les navires employés au commerce entre les ports et lieux en Canada, ou employés à la pêche, seront exempts du paiement de tous droits." Après quelque temps la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McClelan du dit comité a fait rapport du dit comité qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait quelques progrès, et était chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander

Campbell, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau demain.

L'honorable M. Simpson, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, des impressions du parlement, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme

suit:

BUREAU DU COMITÉ.
Mercredi, 19 avril 1882.

Le comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement a l'honneur de soumettre son sixième rapport:—

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants, et recommande qu'ils

soient imprimés, savoir:

Conventions intervenues entre H. J. Beemer et Sa Majesté la reine Victoria, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux, pour l'achèvement de la

section No 27 du canal Welland. (No 20.)

Réponse à adresse,—Annonces demandant des soumissions pour l'exécution des travaux sur la section 27 du canal Welland, etc.; aussi, copie de toute correspondance relative à la remise faite par messieurs *Hunter*, *Murray* et Cie de leur contrat pour travaux à exécuter sur le canal Welland. (No 20a.)

Réponse à ordre,—Règlements promulgués par le département de l'Intérieur concernant la vente et l'administration des terres publiques dans le Manitoba, le Kiwatin et le Territoire du Nord-Ouest, et de tous règlements concernant l'adminis-

tration de la vente des terrains miniers, houilliers et à bois. (No 30h.)

Réponse supplémentaire à adresse,—Copie des annonces, devis, etc., concernan l'adjudication des travaux du chemin de fer entre Emory's Bar et Port Moody,

Colombie anglaise. (No. 48v.)

Réponse à ordre,—Copie de tous contrats pour la construction d'aucune partie quelconque du chemin de fer du Pacifique Canadien conclus par la compagnie avec aucune personne ou association, depuis la date jusqu'à laquelle s'étend l'ordre précédent. (No 48w.)

Rèponse à ordre,—Correspondance concernant l'amélioration des moyens de communication, pendant l'hiver, entre la province de l'Ile du Prince-Edouard et la

terre ferme. (No 79.) (Certaines parties seulement.)

Réponse à ordre,—Etat indiquant les frais d'exploitation et les recettes du chemin de fer Intercolonial pendant chacune des années 1877, 78, 79, 80 et 81; le nombre des employés de cette voie ferrée et leurs salaires; et le nombre de milles parcourus chaque année. (No 81c.)

Réponse à ordre,—Soumissions, correspondance, etc., concernant l'achat de wagons à houille, de seconde main, de B. Burland, ou par son entremise. (No 81e.)

Réponse à ordre,—Rapports faits par Frank Shanly, sur des demandes d'indemnité présentées par des entrepreneurs ou autres, sur le chemin de fer Intercolonial; la nature de la demande et le montant réclamé; aussi, un état indiquant quelle décision, s'il en est, a été prise par le département des Chemins de fer et Canaux, ou par le Conseil Privé. (No 819.)

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître quels embranchements et voies d'évitement du chemin de fer Intercolonial ont été construits ou commencés pendant l'année expirée le 31 décembre, 1881. L'étendue et le coût de chacun de ces

travaux. (No 81h.)

Réponse à ordre,—Instructions adressées aux commissaires chargés de faire une enquête sur les fabriques, y compris les instructions et la correspondance relatives

aux informations et investigations sur des sujets autres que ceux traités dans leur rapport déposé sur le bureau; aussi, les relevés détaillés, en possession du gouvernement. (No 83.)

Réponse à adresse,—Etat indiquant le montant payé pour impressions, par ordre du gouvernement, à quelque personne ou personnes autres que l'entrepreneur des

impressions du parlement. (No 128.)

Réponse à adresse (Sénat),—Correspondance échangée entre le gouvernement et les personnes intéressées dans la construction ou ayant fait des offres pour la construction d'un pont sur la chute de la rivière St-Jean, à St-Jean, Nouveau-Brunswick. (No 130.)

Réponse à ordre, Documents concernant l'octroi d'une charte à la Cie de la Baie d'Hudson pour construire un tramway contournant la rive nord des grands

rapides de la Saskatchewan. (No 139.)

Memorandum, accompagné de plans et de documents concernant l'état passé et présent du port de Toronto, province d'Ontario, préparé sous la direction de l'hon. Sir Hector Langevin, C.B., ministre des Travaux publics,—et le rapport préparé par

James B. Eads, I.C., 1882. (No 144.)

Réponse à ordre,—Relevé sommaire, pour les six mois expirés le 31 décembre, 1881, de la quantité et de la valeur des exportations de chaque province et du Canada, comprenant les produits des mines, des pêcheries, des forêts, etc; aussi, un relevé sommaire des importations comprenant ces mêmes articles, pendant la même période. (No 147.) (Certaines parties seulement.)

Réponse à adresse,—Correspondance, etc., se rapportant à un acte de la législature de la province d'Ontario, intitulé: "Acte pour protéger les intérêts publics sur les rivières, cours d'eau et ruisseaux," désavoué par le gouverneur en conseil. (No 149a.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient par

imprimés, savoir :--

Réponse à adresse,—Copie de toutes soumissions reçues par le département des chemins de fer et canaux pour l'éclairage des écluses du canal Welland au moyen de la lumière électrique. (No 20b.)

Réponse à ordre,—Rapports faits par James Cowan, écr., arbitre du gouvernement, sur les demandes d'indemnités faites par les propriétaires riverains de la Grande

Rivière, en amont de la retenue supérieure du canal Welland. (No. 20c).

Réponse à adresse, -Ordres en conseil et règlements qui n'ont pas encore été

soumis, concernant les droits miniers. (No 30m).

Réponse à adresse,—Correspondance, etc., se rapportant à tous les paiements de deniers faits à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, et un état

détaillé de tous tels paiements. (No 480).

Réponse à ordre,—Etat détaillé de tous les dépôts en espèces faits par la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien entre les mains du gouvernement; aussi, un état détaillé de toutes les acquisitions faites par la compagnie du gouvernement. (No 48s).

Réponse à adresse,—Copie de l'acte passé par la législature de Québec, à la session de 1880, concernant les mines; de toutes requêtes demandant le désaveu du

dit acte, et du rapport du ministre de la Justice. (No 75).

Réponse à ordre,—Etat indiquant le nombre de machines-locomotives, wagons, etc., appartenant à l'Intercolonial qui attendent des réparations dans les divers ateliers de ce chemin de fer. (No 81d).

Réponse à ordre,—Copie de la plainte de Joseph St-Laurent au sujet d'un cheval tué par les chars sur l'embranchement de l'Intercolonial à Rimouski, et le rapport de

M. Rennie se rattachant à cet accident. (No. 81f).

Réponse à ordre,—Etat détaillé des diverses sommes formant le montant de \$'4,37.54, eité dans le rapport du ministre des Chemins de fer et Canaux. annexe No 3. comme ayant été dépensé " pour l'achèvement de l'Intercolonial." (No 81i).

Réponse complémentaire à adresse,—Dépositions prises et rapport fait par l'inspecteur des postes Dewe, vers 1880, sur des défauts et irrégularités du bureau de poste de London, etc. (No 88a).

Réponse à adresse,—Correspondance, etc., concernant J. J. Ross et J. Gordon, ci-devant commis dans le bureau de poste de London, et leur mise à la retraite.

(No 86b).

Réponse supplémentaire à ordre, -- Rapports faits par des ingénieurs et toute correspondance concernant l'abaissement du niveau de l'eau dans le lac Manitoba.

Réponse à ordre, —Etat faisant connaître les noms des personnes qui composent l'état-major, et des employés de toute classe, du collège militaire Royal, les salaires

et indemnités payés à chacun ainsi que leurs attributions. (No 109e.)

Réponse à ordre, -- Correspondance échangée entre le commandant du collège militaire Royal et le département de la Milice touchant la nomination d'un capitaine

des cadets du collège en remplacement du major Ridout. (No 109f.)

Réponse à ordre, -Rapports du général Luard ou de tout autre officier ou de toute cour d'enquête concernant des affaires relatives au commandement du 27ème pataillon de la milice volontaire ou à la discipline qui y est observée; aussi, copies les plaintes de tout officier du dit bataillon. (No 121a.)

Réponse à ordre,—Correspondance, etc., concernant les améliorations du port de

Souris-Ouest, dans l'Ile du Prince-Edouard. (No 126.)

Réponse à ordre, -Pétition des citoyens d'Hamilton pour l'achat d'un emplace-

nent en vue d'y construire une nouvelle maison de douane, etc. (No 127.)

Réponse à ordre, Etat faisant connaître le montant d'argent payé pour annonces dans les divers journaux du Canada et une liste de ces journaux. (No 129.)

Réponse à ordre, -- Etat donnant séparément les recettes brutes perçues pour e trafic local et d'entier parcours sur les voies ferrées exploitées par la Cie du chenin de fer de Windsor et Annapolis, et le mode adopté pour la répartition, en vertu luquel on en est arrivé à parfaire la somme de \$21,216 comme payable au gouvernement. (No 131.)

Réponse à ordre, -- Correspondance, etc., relative à la construction d'un chemin

le fer sur l'île Vancouver. (No 132.)

Réponse à ordre,—Correspondance échangée avec le ministère des Travaux publics au sujet de l'amélioration du port de Cascumpec, comté de Prince, I.P.E.

No 133.)

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître la quantité de chaque espèce de poison inspecté dans chaque district pour lequel un inspecteur a été nommé; l'honoraire exigé dans chaque cas, et le montant brut des honoraires perçus pendant l'année 1881. (No 134.)

Réponse à ordre, - Documents concernant l'importation en Canada du hareng salé, etc., de Terreneuve ou de la côte du Labrador, et l'inspection de tel poisson à Terre-

neuve, etc. (No 134a.)

Réponse à adresse, -Ordres en conseil concernant les bateaux traversiers faisant

e service entre certains points du Canada et des Etats-Unis. (No 135.)

Réponse à ordre, -- Circulaires adressées par le département des douanes, concerpant la définition des diverses classes d'articles importés, et les droits à percevoir sur es dits articles, depuis le 1er janvier, 1874, jusqu'au 14 mars, 1879. (No 136.)

Réponse à ordre, - Circulaires adressées par le département des douanes, concernant la définition des diverses classes d'articles importés, et les droits à percevoir sur es dits articles, depuis le 14 mars 1879 jusqu'au 1er février 1882. (No 136a.)

Réponse à ordre,—Correspondance relative à la destitution de D. J. Morse, sous-

percepteur des douanes à Bear River, comté d'Annapolis. (No 137.)

Réponse à ordre,—Exposé des divers modes adoptés jusqu'à présent pour recevoir es droits imposés sur le malt et les liqueurs de malt; aussi, toute information que bossède le gouvernement concernant le mode en usage en Angleterre et aux Etats-(No 138.)

Réponse à ordre,-Rapports d'ingénieurs et pétitions concernant les jetées d'Ariaig et du Cap George, et le brise-lames de Bayfield, N.-E., depuis le 30 septembre,

1878. (No 140.)

Réponse à ordre, -- Circulaires et instructions adressées aux officiers de santé dans

les ports d'Halifax et St-Jean, N.-B., au sujet des navires qui fréquentent ces ports et qui ont à leur bord des passagers atteints de maladies contagieuses. (No 143.)

Réponse à ordre,—Etats indiquant l'argent dépensé pour la rivière Cowichan, et du rapport de l'ingénieur faisant connaître si les travaux ont été complétés suivant

les termes du contrat. (No 145.)

Réponse à ordre,—Etat donnant la liste des articles pour lesquels on a réduit les tarifs de transports sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, depuis 1878; et aussi, toute correspondance, etc., relative à une nouvelle réduction, y compris le tarif que l'on exige pour le transport des voyageurs. (No 146.)

Réponse à adresse,—Correspondance et autres documents pouvant se rattacher à la demande de mise en liberté de Thomas Fletcher, sentencié le 8 juin 1881, par la

cour de Session Générale de la Paix pour le district de Montréal. (No 150.)

Réponse à ordre,—Etat mentionnant les personnes condamnées dans les cours de circuit et de comté de la province du Nouveau-Brunswick pendant les trois dernières années, et la sentence prononcée ; et aussi, les prisonniers condamnées au pénitencier pendant les dites années par les dits magistrats de police de la cité de St-Jean et de la ville de Portland. (No 151.)

Réponse à ordre, —Demandes faites au département de la milice et de la défense, pour qu'il soit permis de former des compagnies de milice volontaire dans le district

d'Algoma. (No 153).

Réponse à adresse,—Correspondance relative à toute commission émanée par le gouvernement local du Manitoba sur le mode d'administrer la justice dans cette province. (No 154).

Réponse supplémentaire à ordre (20 décembre 1880),—Documents qui ont été de temps en temps fournis au gouvernement, au soutien des prétentions de *Henry*

A. P. Holland à la propriété du jardin du Château, Québec. (No 155).

Réponse à ordre,—Correspondance échangée entre le gouvernement et les intéressés de la paroisse de Saint-Anaclet et de la Pointe-aux-Pères, au sujet de la construction d'une station dans la paroisse de Saint-Anaclet. (No 156).

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON, Président, Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Aikius, il a été Ordonné, que les réponses à ordre, savoir: Rapports d'ingénieurs et correspondance concernant l'abaissement du niveau de l'eau du lac Manitoba, documents de la session No. 98, soient renvoyés de nouveau au comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, des impressions du Parlement, pour être reconsidérés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender les actes concernant la Compagnie de Dépôt et de Prêt "du Canada, et d'accroître les pouvoirs de la dite compagnie," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte constitutif de la Compagnie Canadienne de Téléphone "Bell," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: 'Acte concernant le chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa, et Occidental, auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du Pont et Tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte Claire," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du Pont de chemin de fer de Calais à St. "Stephens," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit su la seconde fois, mercredi prochain.

L'honorable président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Chicoutimi pendant l'année 1881.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:

(Voir documents de la Session No. 21.)

Alors sur motion de l'honorable Sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins.

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 25 Avril, 1882.

Pétitions à présenter,

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

A vis de motions.

MOTIONS

Pour Mardi, 25 Avril, 1882.

1882.

Interpellation par l'honorable M. Bourinot:

1 20 Avril — Le gouvernement se propose-t-il de publier les cartes qui devraient accompagner le rapport annuel de l'exploration géologique du Canada, cartes dont le besoin se fait grandement sentir?

. Par l'honorable M. Ryan :

21 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée depuis le 19 mars, 1881, entre le gouvernement du Canada et M. Sandford Fleming et autres, sur le sujet de l'établissement d'un télégraphe sous-marin devant relier le littoral occidental du Canada au continent de l'Asie.

Pour Mercredi, 26 Avril, 1882.

Interpellation par l'honorable M. Wark:

3 18 Avril — Quelle décision le gouvernement a-t-il prise sur la réclamation formulée par la province du *Nouveau-Brunswick* relativement à une balance de \$150,000 dépensée sur cette partie de l'Intercolonial appelée "l'Extension Est?"

ORDRES DU JOUR.

Mardi, 25 Avril, 1882.

1882. 1|21 Avril - Troisième lecture (Bill V)-Ponts construits sur les rivières navigables en vertu d'actes provinciaux.—(Hon. sir Alexander Campbell. Seconde lecture (Bill 129)—Amélioration et administration du havre 2 24 de Québec.—(Hon. sir Alexander Campbell.) Seconde lecture (Bill 128)-Amélioration et administration du havre 3 24 des Trois-Rivières.—(Hon. sir Alexander Campbell.) Prise en considération des amendements du comité des banques et du 24 commerce (Bill 87)—Convention entre la compagnie de sûretés canadiennes et la banque Consolidée.—(Hon. M. Ryan.) Comité de toute la Chambre (Bill 144)—Construction du chemin de fer 5 24 du Pacifique en suivant une passe autre que celle de la Tête-Jaune - (Hon. sir Alexander Campbell.) La Chambre de nouveau en comité (Bill 140)-Nomination d'un maître 6 24 de havre à Halifax.—(Hon. M. Aikins.) 7 24 Seconde lecture (Bill 35) pour augmenter les pouvoirs de la compagnie de crédit et de prêt. - (Hon. M. Smith.)

No. 45.

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Lundi, 24 avril, 1882

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAI

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE,

1882.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 25 Avril, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Allan,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Bourinot,
Boyd,
Bureau,
Campbell,
(Sir Alexander),

Carvell,
Chaffers,
Chapais,
Cormier,
Dever,
Dickey,
Fabre,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Gibbs,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,

Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
McClelan,
McInnes,
Mc Kay,
Mc Master,
Macdonald,
Maefarlane,
MacInnes,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Northwood,
Odell,

Ogilvie,
Pelletier,
Power,
Pozer,
Read,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Skead,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Wark.

PRIÈRES:

Conformement à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

Du synode de l'église presbytérienne des provinces maritimes en union avec l'église d'Écosse; demandant que la législation demandée par l'église presbytérienne du Canada, ne soit pas accordée.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser l'association co-opérative du Canada (à responsabilité limitée) "d'émettre des actions-priorité, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a

été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le billaintitulé: "Acte pour accorder certains pouvoirs à la compagnie manufacturière C. W. Williams et changer son nom en celui de compagnie manufacturière Williams," a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Bourinot, il a

été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer les Sœurs de la Charité des Territoires du Nord-Ouest, "a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre ans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il

a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender la charte de la compagnie manufacturière de Fellowes," a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement. L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de Winnipeg et Springfield," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 5, ligne dernière, à la fin du bill insérez :

Clause A.

"Rien de contenu au présent acte ne sera censé être en contradiction ou en conflit avec aucune législation (intra vires) de la législature de la province de Manitoba."

L'honorable M. Bellerose a proposé, secondé par l'honorable M. Armand, que le

dit amendement soit agréé.

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé:
De retrancher tous les mots après "que" et d'insérer: "le dit bill soit renvoyé
de nouveau au comité avec instruction de retrancher la clause A."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée,

et les noms étant demandés ils ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Aikins, Allan, Archibald, Baillargeon, Benson, Botsford, Bourinot, Boyd, Campbell, (Sir Alexander),	Carvell, Dickey, Fabre, Ferrier, Flint, Gibbs, Glasier, Haythorne, Howland,		Kaulbach, Leonard, McClelan, Mc Kay, Mc Master, Macdonald, Mac Innes, Macpherson	Miller, Northwood, Odell, Pelletier, Read, Ryan, Smith, Wark.—34.
(DII 110000000000000000000000000000000000		T		

Non-contents:

Les honorables messieurs

Alexander,	Chapais,	Macfarlane,	Simpson,
Armand,	Cormier,	Montgomery,	Stevens,
Bellerose,	Dever,	Power,	Sutherland,
Chaffers.	Grant,	Pozer,	Trudel.—16.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative. La question ayant été mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'inccrporer la compagnie du pont de St-Jean," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit : Page 5, ligne dernière, à la fin du bill insérez clause A.

Clause A.

"Rien de contenu dans le présent acte ne sera censé être en contradiction ou en conflit avec aucune législation (intra vires) de la législature de la province de Manitoba."

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé que le dit amendement soit agréé.

L'honorable M. Dickey a proposé en amendement, secondé par l'honorable M.

Archibald:

De retrancher tous les mots après "que" et d'insérer "le dit bill soit renvoyé de nouveau au comité avec instruction de retrancher la clause A."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

La question de concours ayant été mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable sir Alexander Compbell, ministre de la justice, a informé cette Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le gouverneur général, que Son Excellence lui avait ordonné de communiquer à cette Chambre.

La dite communication a été alors lue par le greffier comme suit :

LORNE.

Le gouverneur général transmet, pour l'information du Sénat, copie d'une dépêche venant du secrétaire d'Etat pour les colonies, accusant réception d'une adresse de la part du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, félicitant Sa Majesté d'avoir échappé au récent attentat commis contre sa vie, en ces termes:

Le comte de Kimberley au gouverneur général.

Downing Street, 30 mars, 1882.

MILORD,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la dépêche de Votre Seigneurie (No 39) en date du 3 mars, et je vous prie de vouloir bien informer les présidents du Sénat et de la Chambre des Communes que l'adresse conjointe de ces deux Chambres a été présentée à la reine, à qui il a plu de la recevoir très-gacieusement, et que j'ai reçu instruction de vous prier de leur transmettre les remerciements de Sa Majesté pour leurs félicitations de ce qu'. Ile a échappé à l'attentat commis contre Sa vie, et pour leurs assurances de fidélité et de dévouement à Sa personne et à Son gouvernement.

J'ai, etc.,

(Signé)

KIMBERLEY.

Au gouverneur général, Le très honorable

Marquis de Lorne, C.C., G.C. St-M. et St. G. etc., etc., etc.

Hôtel du gouvernement, Ottawa, 21 avril, 1882.

L'honorable M. Carvell a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte relatif "aux lettres de change et billets promissoires dans la province de l'Île du Prince-Edouard."

Le dit bill a été lu la première fois. Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain. L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte con-"cernant les ponts établis en vertu d'Actes provinciaux sur des eaux navigables,"

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, a pro-

posé:

D'ajouter les mots suivants à la clause A: "et ne s'appliquera à aucun pont ci-devant construit, lorsqu'il faudra le reconstruire ou réparer à l'avenir, pourvu que ce pont, ainsi reconstruit ou réparé, ne soit pas plus nuisible à la navigation qu'il peut l'être actuellement."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ee bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau les actes concernant l'amélioration et l'administration du havre de Québec."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Montgomery a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité géneral sur le bill intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir à l'amélioration et à l'administration du havre de Trois-Rivières.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Leonard a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, a proposé:

Que le bill reçu de la Chambre des Communes, hier, intitulé: "Acte concernant la compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière St-Clair, soit remis sur les ordres du jour pour être lu une seconde fois, et que la quatorzième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à la dite motion.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, a proposé :

Que le bill reçu de la Chambre des Communes, intitulé: "Acte à l'effet d'amen-"der l'acte constitutif de la compagnie canadienne de téléphone Bell, soit remis sur les ordres du jour pour être lu la seconde fois demain et que la quatorzième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à la dite motion.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé: " Acte concernant une certaine convention entre la compagnie de sûretés canadienne, " et les liquidateurs de la banque Consolidée du Canada."

Et les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier, et la question

de concours ayant été mise sur chaque, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Chapais, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la seconde fois maintenant. Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu une troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet d'autoriser, sous certaines con- ditions, la construction du chemin de fer canadien du Pacifique par une passe autre que celle de la "Tête Jaune."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Archibald a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, vendredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte trentecinq Victoria, chapitre quarante-deux, concernant la nomination d'un maître de havre au port d'Halifax.

(En comté.)

La première section et l'amendement proposé à cette section ayant été lus de nouveau, le dit amendement a été modifié comme suit :

Page 1, ligne 39, après "acte" insérez : "ni les navires employés au commerce

ou à voyager entre des ports et lieux en Canada."

La dite section, telle que modifiée, a été agréée.

La seconde section a été lue et amendée comme suit :

Page 2, ligne 21, retranchez depuis "de" jusqu'à "au" dans la 21e ligne, et insérez : "prendre congé ou faire rapport à la sortie."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McLelan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec de nouveaux amendements.

Ordonné, que les dits nouveaux amendements soient reçus maintenant, et

Les dits amendements, ainsi que les autres dont il a été fait rapport précédemment, étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la compagnie des dépôts et de prêt du Canada et augmenter les pouvoirs de la dite compagnie,"

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la compagnie de chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique et permettre à la dite compagnie de construire un pont sur la rivière Ottawa."

Aussi, le bill intitulé: "Acte concernant l'association des commis-voyageurs du Canada," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à ces amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 26 Avril, 1882.

Pétitions à présenter,

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 26 Avril, 1882.

1882. Interpellation par l'honorable M. Wark:

1 | 18 Avril — Quelle décision le gouvernement a-t-il prise sur la réclamation formulée par la province du Nouveau-Brunswick relativement à une balance de \$150,000 dépensée sur cette partie de l'Intercolonial appelée "l'Extension Est?"

Par l'honorable M. Ryan:

2 25 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée depuis le 19 mars, 1881, entre le gouvernement du Canada et M. Sandford Fleming et autres, sur le sujet de l'établissement d'un télégraphe sous-marin devant relier le littoral occidental du Canada au continent de l'Asie.

Pour Jeudi, 27 Avril, 1882.

Interpellation par l'honorable M. Bourinot:

3 25 Avril — Le gouvernement se propose-t-il de publier les cartes qui devraient accompagner le rapport annuel de l'exploration géologique du Canada, cartes dont le besoin se fait grandement sentir?

1882.

Interpellation par l'honorable M. Haythorne:

4|25 Avril — Le gouvernement a-t-il dernièrement passé quelque contrat pour le transport des malles entre la province de l'Île du Prince-Edouard et les ports de la terre ferme ?

Si tel est le cas:

Sera-t-il déposé sur la table de cette Chambre une copie de ce contrat ?

ORDRES DU JOUR.

Mercredi, 26 Avril, 1882.

ı	188	2.	
1	21 4	Avril —	Comité de toute la Chambre (Bill R)—Règlementation du travail dans les manufactures.—(Hon. M. Aikins.)
2	24	"	Seconde lecture (Bill W)—Amendement de l'acte d'extradition, 1877. —(Hon. sir Alexander Campbell.)
В	24	"	Prise en considération du sixième rapport du comité mixte des impressions. — (Hon. M. Simpson.)
1	24	"	Seconde lecture (Bill 97)—Cie du pont de chemin de fer de Calais et St-Stephen.—(Hon. M. Botsford.)
Ö	25	"	Seconde lecture (Bill 80) -Cie du pont de chemin de fer et de tunnel de la rivière St-Clair.—(Hon. M. Dickey.)
60	25	"	Seconde lecture (Bill 35) pour augmenter les pouvoirs de la compagnie de crédit et de prêt.—(Hon. M. Gibbs.)
-	25	"	Seconde lecture (Bill 95) pour amender l'acte de la Cie de téléphone Bell du Canada.—(Hon. M. Allan.)

No. 46.

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Mardi, 25 avril, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE.

2882

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 26 Avril, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Howlan, Ogilvie, Carvell, Aikins, Pelletier. Alexander, Chaffers, Kaulbach. Leonard, Power, Chapais, Allan. Cormier, McC lelan, Pozer, Almon, Dever, McInnes. Read. Archibald. McKay, Dickey, Armand, Ryan, Fabre, Mc Master, Scott, Baillargeon, Bellerose, Ferguson, Macdonald, Simpson, Ferrier, Benson, Macfarlane, Skead. Flint, MacInnes, Smith, Botsford, Bourinot, Gibbs. Miller, Stevens, Glasier, Montgomery, Sutherland, Boud. Muirhead, Bureau, Grant, Trudel, Guévremont, Northwood. Campbell, Wark. (Sir Alexander), Haythorne, Odell,

PRIÈRES :

L'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Odell, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée depuis le 19 mars, 1881, entre le gouvernement du Canada et M. Sandford Fleming et autres, sur le sujet de l'établissement d'un télégraphe sous-marin devant relier le littoral occidental du Canada au continent de l'Asie.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du conseil privé.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de règlementer l'emploi du travail dans les ateliers, moulins et fabriques et à d'autres fins,"

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander

Campbell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi, le 1er mai prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte d'extradition de 1877," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le sixième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Macfarlane, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de chemin de fer de Calais à St-Stevens," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Dickey, il a

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Ste-Claire," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte amendant les actes relatifs à la compagnie des dépôts et de prêt du Canada," et augmentant les pouvoirs de la dite compagnie.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte qui incorpore la compagnie du téléphone Bell du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable M. Allan, il

a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: 'Acte à l'effet d'exempter les navires employés à la pêche du paiement des droits pour le secours des marins malades et dans la détresse," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'étendre et amender les actes relatifs à la compagnie de crédit " foncier du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de la "Grande Ligne Directe entre l'Amérique et l'Europe," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bourinot, secondé par l'honorable M. Ferrier, il a

été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de transport maritime de "Chignectou (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois. Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Boyd, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du Canada Central," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(Voir journal.)

Sur motion de l'honorable M. Pelletier, secondé par l'honorable M. Allan, il a été Ordonné, qu'ils soient pris en considération par la Chambre, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 27 Avril, 1882.

Pétitions à présenter,

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 27 Avril, 1882.

1882.

Interpellation par l'honorable M. Bourinot:

1 25 Avril — Le gouvernement se propose-t-il de publier les cartes qui devraient accompagner le rapport annuel de l'exploration géologique du Canada, cartes dont le besoin se fait grandement sentir?

Interpellation par l'honorable M. Haythorne:

2 25 Avril — Le gouvernement a-t-il dernièrement passé quelque contrat pour le transport des malles entre la province de l'Île du Prince-Edouard et les ports de la terre ferme?

Si tel est le cas:

Sera-t-il déposé sur la table de cette Chambre une copie de ce contrat?

ORDRES DU JOUR.

Jeudi, 27 Avril, 1882.

1:	882.	
26	Avril —	Troisième lecture (Bill W)—Amendement de l'acte d'extradition, 1877. —(Hon. sir Alexander Campbell.)
25	66	Seconde lecture (Bill X)—Lettres de change et billets promissoires dans l'Ile du Prince-Edouard.—(Hon. M. Carvell.)
26	66	Seconde lecture (Bill 35) pour augmenter les pouvoirs de la compagnie de crédit et de prêt.—(Hon. M. Gibbs.)
26	"	Seconde lecture (Bill 121) pour exempter les bâtiments pêcheurs du paiement de droits au fonds des marins malades et dans la détresse.—(Hon. M. Aikins.)
26	"	Seconde lecture (Bill 49) — Amendement des actes de la Cie du crédit foncier du Canada.— (Hon. M. Gibbs.)
26	66	Seconde lecture (Bill 57)—Cie de transport maritime et de chemin de fer de Chignectou.—(Hon. M. Botsford.)
26	"	Prise en considération des amendements de la Chambre des Communes (Bill K)—Compagnie du chemin de fer de Montréal et du Canada Central.—(Hon. M. Pelletier.)

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Ai Ai Ai Ai Bo Be Bo Bo Bo Bu Car

Mercredi, 26 avril, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

imenimé par MacLean Roger et Cir.,

1882

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 27 Avril, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

4.7.
Aikins,
Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Bourinot,
Boyd,
Bureau,
Campbell,
(Sir Alexander),

Carvell,
Chaffers,
Chapais,
Cormier,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Gibbs,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan.

Kaulbach, Leonard, McClelan, McInnes, McKay, McMäster, Macdonald, Macfarlane, MacInnes, Miller, Montgomery, Muirhead, Northwood, Odell, Pelletier,
Power,
Pozer,
Read,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Skead,
Smith,
Stevens,
Thibaudeau,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES :

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant "province du Canada, intitulé: "Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse, et les actes qui l'amende, "a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte "d'extradition de 1877," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte relatif aux lettres de change et billets promissoires dans la province de l'Île du Prince-Edouard."

Sur motion de l'honorable M. Carvell, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la compagnie de dépôts et de prêt du Canada et augmenter les pouvoirs de la dite compagnie,"

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'exempter les navires employés à la pêche du paiement des droits pour le secours des marins malades et dans la détresse," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander

Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour étaut lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet d'étendre et amender les actes relatifs à la compagnie du crédit foncier du Canada," Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer de transport maritime de Chignecto, (à responsabilité limitée,)"

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Bureau,

il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de Montréal et du Canada Central," et

Les dits amendements ayant été lus la seconde fois par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne,

il a été Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a agrée les amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants:

MERCREDI, 26 avril, 1882.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a adopté l'adresse ci-jointe à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, concernant les affaires en Irlande, et priant leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre au sujet de la dite adresse.

Ordonné,—Que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

JOHN GEORGE BOURINOT, Greffier des Communes.

La dite adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté a été alors lu par le greffier comme suit:

A SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE :-

Très Gracieuse Souveraine,—

les Communes Nous, sujets très soumis et loyaux de Votre Majesté, du Canada en parlement assemblés, désirons très vivement renouveler, tant en notre nom qu'en celui du peuple que nous représentons, l'expression de notre inaltérable loyauté et dévouement envers la personne et le gouvernement de Votre Majesté.

1. Nous avons remarqué, qu'il plaise à Votre Majesté, avec un sentiment de profond chagrin, la détresse et le mécontentement qui ont régné depuis un certain

temps parmi les sujets de Votre Majesté en Irlande.

2. Nous désirons représenter respectueusement à Votre Majesté que Vos sujets irlandais, dans la Puissance du Canada, comptent parmi les sujets les plus loyaux,

les plus heureux et les plus satisfaits de Votre Majesté. 3. Nous désirons de plus représenter respectueusement à Votre Majesté que la Puissance du Canada, bien qu'offrant les plus grands avantages à ceux de nos cosujets qui peuvent désirer de s'établir parmi nous, ne reçoit pas de l'Irlande la part d'émigrants que nous pourrions raisonnablement en attendre, et que cela est dû en grande partie, pour beaucoup de nos co-sujets irlandais qui se sont réfugiés à l'étranger, à un sentiment d'aversion de leur part pour le gouvernement impérial.

4. Nous désirons encore faire remarquer très respectueusement à Votre Majeste qu'au point de vue des intérêts de Votre loyale Puissance du Canada et de l'empire entier, il est extrêmement à désirer que Votre Majesté ne soit pas privée, dans le développement de ces possessions sur ce continent, de la précieuse aide de ceux des sujets irlandais de Votre Majesté qui pourraient se sentir disposés à quitter leur terre

natale pour aller à la recherche d'établissements plus prospères.

5. Nous désirons représenter respectueusement à Votre Majesté que le Canada os ses habitants ont prospéré extraordinairement sous un régime fédéral qui laisse à chaque province de la Puissance des pouvoirs étendus pour se gouverner elle-même et nous osons exprimer l'espoir que, si cela est compatible avec l'intégrité et le bien être de l'empire et si les droits et la position de la minorité sont pleinement protégés et garantis un moyen sûr de satisfaire les désirs exprimés par un si grand nombre de Vos sujets irlandais peut être trouvé à cet égard, en sorte que l'Irlande puisse devenir un élément de force pour Votre empire, et que les sujets irlandais de Votre Majesté, chez eux et à l'étranger, puissent ressentir le même orgueil pour la grandeur de l'empire de Votre Majesté, le même respect pour la justice de Votre gouvernement, et pour notre drapeau commun, le même dévouement et la même affection que

ressentent toutes les classes de Vos loyaux sujets dans ce pays.

6. Nous désirons de plus exprimer l'espoir que le temps est arrivé où la clémence de Votre Majesté peut, sans nuire aux intérêts du Royaume-Uni, s'étendre à ces personnes qui sont maintenant emprisonnées en Irlande sous la seule prévention d'offenses politiques et l'inestimable bienfait de la liberté personnelle leur être rendu.

Nous prions que pour l'avantage de Vos sujets les bienfaits du règne de Votre

Majesté se continuent longtemps.

J. G. BLANCHET,
Orateur.

CHAMBRE DES COMMUNES, Jeudi, 20 avril, 1882.

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que la dit adresse soit prise en considération par la Chambre, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte à l'effet d'amender et refondre, telles qu'amendées, les diverses dispositions concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest, "auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant la Maison de la Trinité et les Commissaires du havre de Montréal, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie manufacturière McClary," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInness, secondé par l'honorable M. Chapais, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer l'association de secours mutuels du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Read, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer Central de "Rapid City," auquel elle demande le concours de cette Chambre."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Sutherland, secondé par l'honorable M. MacInnes, a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des terres de la Qu'Appelle," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 28 Avril, 1882.

Pétitions à présenter,

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire. Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 1er Mai, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Odell:

1 27 Avril — Lorsque sera proposée la troisième lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant province du Canada, intitulé: 'Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du Canada, en rapport avec l'église d'Ecosse," et les actes qui l'amendent, il proposera que le dit bill soit amendé comme suit :

Page 1, ligne 2, retranchez "les" et insérez : "la majorité des" Page 1, ligne 3, après "Ecosse" insérez : "et les synodes"

Page 1, ligne 29, après "suit" insérez :

I. "A la passation du présent acte, une somme de cinquante mille " piastres à prendre sur le capital du fonds du temporel sera versée " entre les mains de sir Hugh Allan et de Joseph Hickson, de la "cité de Montréal, du révérend Robert Dobie et de l'honorable "juge Thomas Miller, de Milton, Ontario, comme commissaires "chargés de recevoir et garder cette somme en fidéicommis, " conformément aux fins et aux objets de l'acte de l'ancienne " province du Canada, 22 Victoria, ch. 66, pour ceux qui adhè-"rent à l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église "d'Ecosse, et ont refusé de faire partie de l'église presbytérienne " du Canada—jusqu'à ce qu'il ait été convenu de tels autres "règlements qui pourront être nécessaires; pourvu toujours que " le versement de cette portion du fonds du temporel entre les " mains des dits commissaires constitue une décharge pleine et

" entière pour le bureau d'administration du dit fonds de toutes "réclamations de la part des bénéficiers qui adhèrent actuelle-

" ment à l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église "d'Ecosse, et que la dite somme de cinquante mille piastres ne

" soit pas sujette aux dispositions ci-après contenues; et sauf ce " que dessus, et."

Page 3, ligne 28, après "unie" insérez: "pourvu toujours que les "vacances des deux sièges occupés dans le dit bureau par les

" membres de l'église presbytérienne du *Canada* en union avec " l'église d'*Ecosse*, seront remplies, lorsque ces vacances se pro-

'duiront, par des membres de l'église presbytérienne du Canada "en union avec l'église d'Ecosse, nommés par le synode, et dont "la due élection aura été certifiée par le modérateur ou celui "faisant fonction de modérateur du synode de la dite église

" presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*."

Page 4, ligne 28, après " unie" insérez : " ou de l'église presbyté" rienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*."

1882. Interpellation par l'honorable M. Bourinot:

2 27 Avril — Le gouvernement se propose-t-il de publier les cartes qui devraient accompagner le rapport annuel de l'exploration géologique du Canada, cartes dont le besoin se fait grandement sentir?

Pour Mercredi, 3 Mai, 1882.

Interpellation par l'honorable M. Wark:

3 27 Avril — Quelle décision le gouvernement a-t-il prise sur la réclamation formulée par la province du Nouveau-Brunswick relativement à une balance de \$150,000 dépensée sur cette partie de l'Intercolonial appelée " l'Extension Est?"

ORDRES DU JOUR.

Vendredi, 28 Avril, 1882.

18	382.	Venureui, 48 Avrii, 1882.
		Troisième lecture (Bill 144)—Construction du chemin de fer du Paci- fique en suivant une passe autre que celle de la Tête-Jaune.— (Hon. sir Alexander Campbell.)
2 26	"	Seconde lecture (Bill 94)—Cie du chemin de fer de la Grande Ligne Directe américaine et européenne.—(Hon. M. Bourinot.)
3 27	66	Seconde lecture (Bill X)—Lettres de change et billets promissoires dans l'Ile du Prince-Edouard.—(Hon. M. Carvell.)
4 27	"	Seconde lecture (Bill 35) pour augmenter les pouvoirs de la compagnie de crédit et de prêt.—(Hon. M. Miller.)
5 27	66	Comité de toute la Chambre (Bill 121) pour exempter les bâtiments pêcheurs du paiement de droits au fonds des marins malades et dans la détresse.—(Hon. M. Aikins.)
6 27	. 66	Seconde lecture (Bill 47)—Pour amender les actes de la Cie du crédit foncier du Canada.—(Hon. M. Smith.)
7 27	66	Seconde lecture (Bill 57)—Cie de transport maritime et de chemin de fer de Chignectou.—(Hon. M. Botsford.)
8 27	"	Seconde lecture (Bill 98)—Incorporation de l'association de prévoyance du Canada.—(Hon. M. Skead.)
9 27	"	Seconde lecture (Bill 139)—Incorporation de la compagnie du chemin de fer Central de Rapid City.—(Hon. M. Sutherland.)

OTTAWA: MPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET C 1882.	SÉANCES DU SÉNA	PROCÈS-VERBAUX	Jeudi, 27 avril, 1882.	4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1
---	-----------------	----------------	------------------------	--

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 28 Avril, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Chaffers,	Kaulbach,	Pelletier,
Alexander,	Chapais,	Leonard,	Power.
Allan,	Cormier,	McClelan,	Pozer,
Almon,	Dever,	McInnes,	Read,
Archibald,	Dickey,	McKay,	Ryan,
Armand,	Ferguson,	McMaster,	Scott,
Baillargeon,	Ferrier,	Macdonald,	Simpson,
Bellerose,	Flint,	Macfarlane,	Skead,
Benson,	Gibbs,	MacInnes,	Smith,
Botsford,	Glasier,	Miller,	Stevens,
Bourinot,	Grant,	Montgomery,	Thibaudeau,
Eoyd,	Guévremont,	Muirhead,	Sutherland,
Bureau,	Hamilton (Inkert	Trudel,	
Campbell,	Haythorne,	Odell,	Vidal,
(Sir Alexander),	Howlan,	Ogilvie,	Wark.

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser la construction, sous certaines conditions, du chemin de fer canadien du Pacifique par une passe autre que celle de la Tête-Jaune," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la Grande Ligne Directe entre l'Amérique et l'Europe," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bourinot, secondé par l'honorable M. Botsford, il a

été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concer-"nant les lettres de change et billets promissoires dans la province de l'Ile du Prince-"Edouard,"

Sur motion de l'honorable M. Carvell, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit rayé des ordres du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte amendant les actes "relatifs à la compagnie de dépôts et de prêts du Canada, et augmentant les pouvoirs de la dite compagnie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'exempter les navires employés à "la pêche du paiement des droits pour le secours des marins malades et dans la détresse."

(En comité.)

Quelques temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Allan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander

Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'étendre et amender les actes relatifs à la compagnie du crédit foncier du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Cham

aque

In Can

avait e

80

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer de transport maritime de Chignecto" (à responsabilité limitée), a été su la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Montgomery,

il a ét

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer

l'association de prévoyance du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. McMaster, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer Central de Rapid City," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Sutherland, secondé par l'honorable M. Skead, il

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de St-Jean, "a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Gibbs, il a

été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de Winnipeg et Springfield," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Bellerose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette

Chambre que le Sénat a passê ce bill sans amendement.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de Richelieu," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Gibbs, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer les administrateurs du fonds de secours des veuves et des orphelins du synode de l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse" et ses amendements, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Read, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender 'l'Acte général des gardiens de port, 1874,' " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'établir de nouvelles dispositions au sujet de l'incorporation d'une compagnie pour établir un télégraphe sous-marin entre la côte canadienne du Pacifique et de l'Asie," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir à l'amélioration et à l'administration du havre des Trois-Rivières"; aussi, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte 35 Vict., chap. 42, concernant la nomination d'un maître de havre au port d'Halifax, et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi, 1er Mai, 1882.

Pétitions à présenter,

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 1er Mai, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Odell:

1|27 Avril — Lorsque sera proposée la troisième lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant province du Canada, intitulé: 'Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du Canada, en rapport avec l'église d'Ecosse,' et les actes qui l'amendent," il proposera que le dit bill soit amendé comme suit :

Page 1, ligne 2, retranchez "les" et insérez : "la majorité des" Page 1, ligne 3, après "Ecosse" insérez : "et les synodes" Page 1, ligne 29, après "suit" insérez : A la passation du présent acte, une somme de cinquante mille " piastres à prendre sur le capital du fonds du temporel sera versée " entre les mains de sir Hugh Allan et de Joseph Hickson, de la "cité de Montréal, du révérend Robert Dobie et de l'honorable " juge Thomas Miller, de Milton, Ontario, comme commissaires "chargés de recevoir et garder cette somme en fidéicommis, " conformément aux fins et aux objets de l'acte de l'ancienne " province du Canada, 22 Victoria, ch. 66, pour ceux qui adhè-" rent à l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église " d'Ecosse, et ont refusé de faire partie de l'église presbytérienne " du Canada—jusqu'à ce qu'il ait été convenu de tels autres

" règlements qui pourront être nécessaires; pourvu toujours que " le versement de cette portion du fonds du temporel entre les " mains des dits commissaires constitue une décharge pleine et " entière pour le bureau d'administration du dit fonds de toutes "réclamations de la part des bénéficiers qui adhèrent actuelle-

" ment à l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église "d'Ecosse, et que la dite somme de cinquante mille piastres ne

" soit pas sujette aux dispositions ci-après contenues; et sauf ce

" que dessus, et."

Page 3, ligne 27, après "unie" insérez: "pourvu toujours que les "vacances des deux sièges occupés dans le dit bureau par les

"membres de l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse, seront remplies, lorsque ces vacances se pro-

duiront, par des membres de l'église presbytérienne du Canada

" en union avec l'église d'*Ecosse*, nommés par le synode, et dont " la due élection aura été certifiée par le modérateur ou celui " faisant fonction de modérateur du synode de la dite église

" presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*."

Page 4, ligne 28, après " unie " insérez : " ou de l'église presbyté" rienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*."

1882. Interpellation par l'honorable M. Bourinot:

2 27 Avril — Le gouvernement se propose-t-il de publier les cartes qui devraient accompagner le rapport annuel de l'exploration géologique du Canada, cartes dont le besoin se fait grandement sentir?

Par l'honorable M. Ogilvie:

3 28 Avril — Lorsque sera proposée la troisième lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant province du Canada, intitulé: 'Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse,' et les actes qui l'amendent," il proposera que le dit bill soit amendé comme suit:

Page 1, ligne 36, après " autorité " insérez : " sauf les droits de toutes " les parties quant aux frais des actions pendantes ou jugées."

Pour Mardi, 2 Mai, 1882.

Interpellation par l'honorable M. Howlan:

4 28 Avril — Quand peut-on s'attendre à recevoir une réponse du gouvernement au mémoire adressé par W. H. Pope à Son Excellence le gouverneur général, en janvier, 1879, en obtention d'indemnité pour des droits payés sur des poissons et des huiles de poissons exportés de l'Ile du Prince-Edouard aux Etats-Unis en 1871 et 1872; et aussi une réponse à la lettre adressée sur ce sujet le 20 avril courant par les membres de la Chambre des Communes et les sénateurs représentant l'Ile du Prince-Edouard, au très honorable sir John Macdonald, premier ministre du Canada.

Pour Mercredi, 3 Mai, 1882.

Interpellation par l'honorable M. Wark:

5 27 Avril — Quelle décision le gouvernement a-t-il prise sur la réclamation formulée par la province du *Nouveau-Brunswick* relativement à une balance de \$150,000 dépensée sur cette partie de l'Intercolonial appelée " l'Extension Est?"

ORDRES DU JOUR.

Lundi, 1er Mai, 1882.

1882.		Lundi, 1er Mai, 1882.
		Troisième lecture (Bill 66)—Fonds du temporel de l'église presbytérienne du Canada.—(Hon. M. Vidal.)
2 28	"	Troisième lecture (Bill 71)—Fonds des veuves et orphelins des ministres de l'église presbytérienne.—(Hon. M. Macfarlane.)
3 21	"	Comité de toute la Chambre (Bill 2) pour établir de nouvelles dispositions relativement à la Cour Suprême.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
4 26	66	Comité de toute la Chambre (Bill R)—Règlementation du travail dans les manufactures.—(Hon. M. Aikins.)
5 27	66	Prise en considération de l'adresse de la Chambre des Communes à Sa Majesté sur la situation en Irlande (Hon. M. Howlan.)
6 27	46	Seconde lecture (Bill 100)—Cie manufacturière McClary.—(Hon. M. MacInnes.)
7 27	"	Seconde lecture (Bill 103)—Incorporation de la Cie des Terres de la Qu'Appelle.—(Hon. M. MacInnes.)
8 27	"	Seconde lecture (Bill 120)—Amendement de l'acte des gardiens de port, 1874.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
9 27	"	Seconde lecture (Bill 127) — Télégraphe sous-marin entre la côte américaine du Pacifique et l'Asie.— (Hon. sir Alexander Campbell.)

No. 49.

Aiki Alexa Alma Arma Baile Bense Bots Boure Campa (Si

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Vendredi, 28 avril, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE,

1882.

PROCES-VERBAUX

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 1er Mai, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Carvell,
Alexander,	Chaffers
Allan,	Chapais
Almon,	Cormier
Archibald,	Dever,
Armand,	Dickey
Baillargeon,	Fabre,
Bellerose,	Fergus
Benson,	Ferrier
Botsford,	Flint,
Bourinot,	Gibbs,
Boyd,	Glasier
Bureau,	Grant,
Campbell,	Guévre
(Sir Alexander),	Haytho

Carvell,
Chaffers,
Chapais,
Cormier,
Dever,
Dickey,
Fabre,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Gibbs,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,

Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
McClelan,
McInnes,
McKay,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
MacInnes,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Northwood,
Odell,

Pelletier,
Power,
Pozer,
Read,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Skead,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.
77 001 160

PRIÈRES :

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'étendre et amender les actes relatifs à la com-" pagnie du crédit foncier du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Gibbs, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été ren voyé le bill intitulé: " Acte amendant les actes relatifs à la compagnie de dépôts et de prêts du Canada, et augmentant les pouvoirs de la dite compagnie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

11

été

rel

8m

H III

.480

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie Internationale de construction," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 36, retranchez "louer ou." Page 2, ligne 27, après "que "insérez: "deux."

Page 2, ligne 36, après "journal" insérez : "quotidien."

Page 3, lignes 17 et 18, retranchez " souscrit dans les livres de la compagnie " et insérez: "versé."

Page 3, ligne 24, retranchez depuis "les" jusqu'à la fin de la clause, et insérez:

" cas où celui-ci en ordonne autrement."

Dans le titre.

Après "construction" insérez : "(à responsabilité limitée)." Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour constituer en corporation la " compagnie du chemin de fer Grand-Oriental," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport roit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 28 et 29, retranchez "n'excèdera pas en totalité la somme de six "millions" et insérez: "sera d'un million."

Page 2, ligne 29, à "divisée" substituer "divisé."

Page 2, ligne 43, retranchez depuis "pourront" jusqu'à "et" dans la ligne 45, et insérez: "survenir parmi eux."

Page 3, ligne 3, retranchez "qu'un dixième" et insérez: "six cent mille piastres."

Page 3, ligne 3, retranchez "aura été souscrit" et insérez : "auront été sous-

Page 4, ligne 12, après "compagnie" insérez: "après avoir obtenu l'autorisation " des actionnaires à une assemblée générale spéciale convoquée de temps à autre " pour cet objet."

Page 4, ligne 19, après " considérées " insérez : " sous déduction des frais d'ex-

ploitation."

Page 4, ligne 41, après "compagnie" insérez : "avec l'autorisation des action-" naires exprimée par résolution prise à une assemblée générale spéciale."

Page 5, ligne 4, après " et " insérez : " sauf l'autorisation sus-mentionnée." Page 5, ligne 30, après "1879" insérez: "et de tout acte amendant ce dernier." Page 5, ligne 46, après "quelconque" insérez: "mais tout tel acte d'hypothèque " sera déposé au bureau du secrétaire d'Etat du Canada, et il sera donné avis de ce " dépôt dans la Gazette du Canada."

Page 5, ligne 48, après " secrétaire " insérez : " d'Etat ou son député."

Page 6, ligne 8, après "billet" insérez : "fait ou endossé"; et après "lettre "de change" insérez: "tirée, acceptée ou endossée, par le président ou le vice-prési-" dent, et contresignée par le secrétaire et trésorier."

Page 7, ligne 4, retranchez "dit."

Page 7, ligne 5, après "chemin de fer "insérez : "de la compagnie." Sur motion de l'honorable M. Bellerese, secondé par l'honorable M. Armand, il a

été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de refondre et amender l'acte relatif à la compagnie de télégraphe de Montréal," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 10, après "circuler" insérez : "; et pourvu aussi qu'elle n'abatte ou "ne mutile sans nécessité aucun arbre qui aura été planté le long des dits grands " chemins soit pour donner de l'ombre soit pour servir d'ornement."

Page 2, ligne 46, après " exigé " insérez : " légalement." Page 4, ligne 40, après "eux" insérez: "sauf l'observation des dispositions du

" présente acte."

Page 4, ligne dernière, remplacez " ils " par " les directeurs."

Page 6, ligne 36, après "passée" insérez: "et enfin pourvu que les prix exigés " pour la transmission des dépêches sur les lignes télégraphiques, dans les provinces "du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, n'excèdent, en aucun cas, les taux " usités le premier jour d'avril de la présente année; et que cette dernière disposition "soit obligatoire pour toute autre personne, compagnie ou direction comme pour la "dite compagnie, et le soit pour toute personne, compagnie ou direction qui sera " partie à quelque achat, fermage ou fusion prévue ci-dessus."

Page 6, lignes 43 et 44, retranchez "plus d'une" et insérez : " de ". Page 6, ligne 45, après "municipal" insérez : " ou de la corporation". Page 6, ligne 50, après " conseil" insérez : " ou de la corporation".

Page 7, ligne 6, retranchez "qu'en le faisant "et insérez: "que". Page 7, ligne 7, après "arbre" insérez: "planté ou conservé pour donner de "l'ombre ou servir d'ornement, ni aucun arbre fruitier."

Page 7, ligne 11, après "conseil" insérez: "ou la corporation". Page 7, ligne 12, après "conseil" insérez: "ou la corporation".

Page 7, ligne 28, après "éprouver" insérez: "L'amende pour chaque infraction " à la présente section sera d'au moins dix et d'au plus cent piastres, et elle sera " recouvrée, avec les frais de poursuite, par la personne ou les personnes à qui cette infraction aura causé quelque dommage."

Page 7, ligne 41, retranchez "des personnes liées" et insérez: "toute personne

été

de

11 (

4]

W J

109

con

" ge

Ry8

4 no

" tel

8eco;

W.I

" Ac

" liée.

Page 8, ligne 2, après " lieu " insérez la clause A.

Clause A.

"Les peines établies par le présent acte seront réputées additionnelles et non dérogatoires aux recours qui pourraient être exercés en vertu de la loi commune et de statuts actuels ou futurs."

Sur motion de l'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Bourinot, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre,

demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du pont et "tunnel de chemin de fer de la rivière Ste Claire," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit: Page 1, ligne 22, après " présent " insérez . " remis, etc."

Le dit amendement ayant été lu la seconde fois, et la question de concours étant

mise sur icelui il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer de Calais à St-Stevens," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et les dits amendements

ont été alors lus par le greffier comme suit :

(Voir Journal).

Sur motion l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et les dits amendements ont

été alors lus par le greffier comme suit:

(Voir Journal).

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Bellerose, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé. "Acte à l'effet d'incorporer l'Académie royale canadienne des Arts," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant une certaine convention entre la compagnie de sûretés "canadienne et les liquidateurs de la banque Consolidée du Canada."

Aussi, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de la "Péninsule de Niagara."

Et aussi, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de "fer et de pont d'Ottawa, Waddington et New-York," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréés les amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la vente des billets de passagers de chemins de fer," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie manufacturière McClary," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des terres de la Qu'Appelle," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable M. McInnes,

il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills
privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte "général des gardiens de port, 1874," a étê lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Ryan, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'établir de "nouvelles dispositions au sujet de l'incorporation d'une compagnie pour établir un "télégraphe sous-marin entre la côte canadienne du Pacifique et de l'Asie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable

M. Ryan, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

ont

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé:

"Acte portant de nouvelles dispositions relativement aux phares, bouées et balises."

Le dit bill a été lu la première fois. Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte concernant le havre de North Sydney, dans la Nouvelle-Ecosse."

Le dit bill a été lu la première fois

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, le huit du courant.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de faire de nouvelles dispositions relativement à la Cour Suprême du Canada,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Odell, il a été

Órdonné, qu'il soit remis à lundi prochain, le huit du courant.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de règlementer l'emploi du travail dans les ateliers, moulins et fabriques, et à d'autres fins,'

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Odell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain, le huit du courant.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet "d'amender l'acte de la ci-devant province du Canada, intitulé: "Acte pour incorporer " le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du Canada " en rapport avec l'église d'Ecosse, et les actes qui l'amendent,"

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé: Que le bill soit lu la troisième fois maintenant,

L'honorable M. Odell, secondé par l'honorable M. Ferrier, a proposé en amendement:

De retrancher tous les mots après "soit" et d'insérer "amendé comme suit : Page 1, ligne 2, retranchez "les" et insérez : "la majorité des". Page 1, ligne 3, après "Ecosse" insérez : "et les synodes".

Après débats,

Six heures étant sonnées, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

acte

men

u de

" pro

u en

et 188

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Odell en amendement à la motion de l'honorable M. Vidal.

Après un nouveau débat,

La question de concours étant mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit ;

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Almon, Armand.

Bellerose. Botsford,

Ferrier. Howlan, Odell. Trudel.-8.

Les honorables messieurs

Flint, Macfarlane, Power, Alexander, Scott, Archibald, Gibbs, Macpherson Skead, (Président), Grant, Campbell, (Sir Alexander), Haythorne, Miller, Smith, Sutherland, Carvell, Montgomery, Leonard, Chaffers, Muirhead, Vidal. McClelan, Wark.-28. Dickey, McKay, Pelletier, Ferguson, Macdonald,

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été mise sur la motion principale, savoir :

Que le bill intitulé: " Acte à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant province du "Canada, intitulé: 'Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens "temporels de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse, et " les actes qui l'amendent' " soit lu la trosième fois.

L'honorable M. Odell, secondé par l'honorable M. Ferrier, a proposé:

De retrancher tous les mots après "soit" et d'insérer "amendé" comme suit : Page 1, ligne 29, après "suit" insérez :

"A la passation du présent acte, une somme de cinquante mille piastres à " prendre sur le capital du fonds du temporel sera versée entre les mains de sir Hugh "Allan et de Joseph Hickson, de la cité de Montréal, du révérend Robert Dobie et de "l'honorable juge Thomas Miller, de Milton, Ontario, comme commissaires chargés "de recevoir et garder cette somme en fidéicommis, conformément aux fins et aux "objets de l'acte de l'ancienne province du Canada, 22 Victoria, ch. 66, pour ceux " qui adhèrent à l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse, et " ont refusé de faire partie de l'église presbytérienne du Canada-jusqu'à ce qu'il ait "été convenu de tels autres règlements qui pourront être nécessaires ; pourvu "toujours que le versement de cette portion du fonds du temporel entre les mains "des dits commissaires constitue une décharge pleine et entière pour le bureau "d'administration du dit fonds de toutes réclamations de la part des bénéficiers qui "adhèrent actuellement à l'église presbytérienne du Canada en union avec l'église "d'Ecosse, et que la dite somme de cinquante mille piastres ne soit pas sujette aux "dispositions ci-après contenues; et sauf ce que dessus, et".

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question ayant été mise de nouveau sur la motion principale, savoir :

Que le dit bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant province du Canada, intitulé: 'Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse,' et les actes qui l'amendent," soit lu la troisième fois maintenant,

L'honorable M. Odell, secondé par l'honorable M. Ferrier, a proposé en amendement, de retrancher tous les mots après "soit" et d'insérer "amendé" comme suit :

Page 3, ligne 27, après "unie" insérez: "pourvu toujours que les vacances des "deux sièges occupés dans le dit bureau par les membres de l'église presbytérienne " du Canada en union avec l'église d'Ecosse, seront remplies, lorsque ces vacances se " produiront, par des membres de l'église presbytérienne du Canada en union avec " l'église d'Écosse, nommés par le synode, et dont la due élection aura été certifiée par "le modérateur ou celui faisant fonction de modérateur du synode de la dite église " presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse."

Page 4, ligne 28, après "unie" insérez: "ou de l'église presbytérienne du Canada

" en union avec l'église d'Ecosse."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms avant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Almon, Armand, Bellerose, Ferrier, Howlan, Odell,

Pozer, Trudel.—8.

Non-contents:

Les honorables messieurs

Alexander,
Archibald,
Campbell
(Sir Alexander),
Chapais,
Dickey,
Ferguson,
Flint,
Gibbs.

Glasier,
Grant,
Haythorne,
Leonard,
McClelan,
McInnes (B.-C.),
McKay,
Macdonald,
Macfarlane.

Macpherson
(Président),
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Northwood,
Pelletier,
Power,

Scott, Simpson, Skead, Stevens, Smith, Sutherland, Vidal, Wark.—32.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question ayant été mise sur la motion principale, savoir :

Que le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant province du Canada, intitulé: 'Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse,' soit maintenant lus la troisième fois,

L'honorable M. Trudel, secondé par l'honorable M. Bellerose, a proposé: De retrancher tous les mots après "soit" et d'insérer "amendé comme suit: Page 1, ligne 36, après "autorité" insérez : "sauf les droits de toutes les parties

" quand aux frais des actions pendantes ou jugées."

La question le concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question étant mise de nouveau sur la motion principale, savoir :

Que le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant province du "Canada, intitulé: 'Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens tem"porels de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse, et les "actes qui l'amendent," soit lu la troisième fois maintenant,

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division,

résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la considération de l'adresse à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine relativement aux affaires en Irlande,

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le premier ordre du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer les administrateurs du fonds de secours des veuves et des orphelins du synode de l'Eglise presbytérienne du Canada en union avec l'église d'Ecosse," et ses amendements,

L'honorable M. Macfarlane a proposé, secondé par l'honorable M. Vidal:

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbeil, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

MOTTONS

Four Mardi, 2 Mai. 1882.

que sera proposée la troisième locture c

Occidental, il proposera que le bill ne soit pas présentement la troisième fair, analis qu'il soit renveré à un comité sons

our être amende de manière à ce qu'il soit statue que la dispinie au un un un consent la compagnie à constante la restincte

om de ler sunce et less du villares de Arantes et à l'oues de Aranter, no sera exécutoire qu'après le lac mai, 1884. 2841

m and the alertification of the combined of the state of the constituents of the combined of t

Aleman, il proposora quo le dit bili no solt pas présentemen pour la troisième fois, maisique la démic section en soit ansera q y appulant, la disposition, suivante a "Louvu que, dorq

Exercise du trace ou la confection du dit obemin de fer, le conseque no nuisse en quoi que de soit à la ligne de la compagn la obemin de ley de saction de la marchant

lu chemin de fer, de junction de "Montrea oranamente, tracación la porte de porte estre que esta cela esperante prese de Salvarra el Lucion de la vena cela esperante prese de Salvarra el Lucion de la vena de la vena de la constante prese de Salvarra el Lucion de la vena de l

Par Boo rable M. Scott.

amender les actes concernant la compagnie du télégraphe de Mendred," il proposera deretranches, la partie de la section l'

car est comprise entre le mot : inche | dans la ligne 36, ct le mo

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 2 Mai, 1882.

Pétitions à présenter.

Rapports de comités à présenter.

Pétitions à lire.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mardi, 2 Mai, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Gibbs :

1 ler Mai — Lorsque sera proposée la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer Grand-Occidental," il proposera que le bill ne soit pas présentement lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé à un comité général pour être amendé de manière à ce qu'il soit statué que la disposition autorisant la compagnie à construire la partie de son chemin de fer située à l'est du village de Dundee et à l'ouest de St-Lambert, ne sera exécutoire qu'après le 1er mai, 1884.

Par l'honorable M. Dickey:

2 ler Mars — Lorsque sera proposée la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer Grand-Oriental," il proposera que le dit bill ne soit pas présentement lu pour la troisième fois, mais que la 4ème section en soit amendée en y ajoutant la disposition suivante: "Pourvu que, dans la fixation du tracé ou la confection du dit chemin de fer, la compagnie ne nuise en quoi que ce soit à la ligne de la compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal et Champlain, tracée entre le point extrème de sa voie déjà construite, près de Saint-Martin et Dundee."

Par lhonorable M. Scott:

3 ler Mai — A la troisième lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet de refondre et amender les actes concernant la compagnie du télégraphe de Montréal," il proposera de retrancher la partie de la section 13 qui est comprise entre le mot "ligne" dans la ligne 36, et le mot "ou," dans la ligne 43.

Interpellation par l'honorable M. Howlan:

1882.

6 ler

4.28 Avril — Quand peut-on s'attendre à recevoir une réponse du gouvernement au mémoire adressé par W. H. Pope à Son Excellence le gouverneur général, en janvier, 1879, en obtention d'indemnité pour des droits payés sur des poissons et des huiles de poissons exportés de l'Ile du Prince-Edouard aux Etats-Unis en 1871 et 1872; et aussi une réponse à la lettre adressée sur ce sujet le 20 avril courant par les membres de la Chambre des Communes et les sénateurs représentant l'Ile du Prince-Edouard, au très honorable sir John Macdonald, premier ministre du Canada.

Pour Mercredi, 3 Mai, 1882.

Interpellation par l'honorable M. Wark:

5 27 Avril — Quelle décision le gouvernement a-t-il prise sur la réclamation formulée par la province du Nouveau-Brunswick relativement à une balance de \$150,000 dépensée sur cette partie de l'Intercolonial appelée "l'Extension Est?"

ORDRES DU JOUR.

Mardi, 2 Mai, 1882. Premier ordre: 1882. 1 ler Mai - Prise en considération de l'adresse de la Chambre des Communes à Sa Majesté sur la situation en Irlande.- (Hon. M. Howlan.) Avril - Seconde lecture (Bill 102)-Refonte des lois sur la police à cheval du 2 27 Nord-Ouest.—(Hon. sir Alexander Campbell.) Seconde lecture (Bill 126) - Amendement des actes de la maison de la 3 27 Trinité et des commissaires du havre de Montréal-(Hon. M. Aikins.) Prise en considération des amendements du comité des chemins de fer, 4 1er télégraphes et havres (Bill 75)—amendement de l'acte de la compagnie internationale de construction.—(Hon. M. Gibbs.)

5 ler " Prise en considération des amendements du comité des chemins de fer, (Bill 61)—compagnie du chemin de fer grand oriental.—(Hon. M. Bellerose.)

Prise en considération des amendements du comité des chemins de fer (Bill 96)—Refonte des actes de la Cie du télégraphe de Montréal.—(Hon. M. Ferrier.)

7 ler		Prise en considération des amendements du comité des chemins de fer (Bill 67)—Cie du pont de Calais et St-Stephens.—(Hon. M. Dickey.)
8 ler	45 00 4 9 3 11 C	Prise en considération des amendements du comité des chemins de fer (Bill 60)—Cie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario.—(Hon. M. Dickey.)
9 ler		Seconde lecture (Bill 5)—Billets de voyageurs sur les chemins de fer. —(Hon. sir Alexander Campbell.)
10 1er	66	Comité de toute la Chambre (Bill 120)—Amendement de l'acte des gardiens de port, de 1874.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
11 ler	"	Comité de toute la Chambre (Bill 127)—Télégraphe sous-marin entre
- 100 0000 - 100 0000		la côte américaine du Pacifique et l'Asie.—(Hon. sir Alexander Campbell.)

C. PROCES-VERBAUX IMPRIME PAR MACLEAN ROGER ET CIE-NCES Lundi, 1er mai, 1882. DES DU SÉNAT

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882

No. 50.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 2 Mai, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Bourinot,
Bureau,
Campbell,
(Sir Alexander),
Carvell,

Chaffers, Chapais, Cormier, Dever, Dickey, Fabre, Ferguson, Ferrier, Flint, Gibbs. Glasier, Grant, Guévremont,

Haythorne,

Howlan, Kaulbach, Leonard, McClelan. McInnes. McKay, McMaster, Macdonald, Macfarlane, MacInnes. Miller, Montgomery, Muirhead. Hamilton (Inkerman), Northwood, Odell.

Pelletier. Power, Pozer, Read, Ryan, Scott, Simpson, Skead, Smith, Stevens, Sutherland, Thibaudeau,

Trudel. Vidal. Wark.

PRIÈRES :

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer l'association de prévoyance du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Bellerose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'hongrable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Aete concernant le collège de la Reine à Kingston," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 14, retranchez depuis "1" jusqu'à "toutes" et insérez : "Au moment et en vertu de l'union des églises sus-mentionnées, le 15 juin, 1875, les ministres et membres en pleine communion de la dite église-unie nommée église presbytérienne en Canada, sont devenus et depuis lors ont continué d'être et sont maintenant les seuls membres de la corporation appelée le collège de la Reine (Queen's College) à Kingston; et à compter de ce 15ème jour de juin 1875." Page 2, ligne 13, à "récemment" substituez "auparavant."

Page 2, ligne 14, retranchez "s'appliqueront" et insérez: "sont devenues, demeurent et seront applicables."

Page 2, ligne 15, retranchez les mots "y seront applicables."

Les dits amendements ayant été lus la seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a

été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général en date du 17 février, 1882, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de la correspondance, des télégrammes, pétitions, pièces, rapports et des ordres en conseil relatifs à un acte de la législature de la province du Manitoba, intitulé : " Acte pour constituer légalement la compagnie du chemin de fer du Sud-Est de Winnipeg," lequel a été désavoué par Son Excellence en conseil, ainsi qu'une copie du dit acte.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No).

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération de l'adresse à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, relativement aux affaires en Irlande,

L'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Power, a proposé :

D'acquiescer à la dite adresse en remplissant le blanc par les mots "le Sénat et".

Après débat,

L'honorable M. Haythorne a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. Read:

De retrancher tous les mots après "en "et d'insérer "l'amendant comme suit:" Dans le troisième paragraphe retranchez tout ce qui fait suite au mot "que" dans la première ligne, et insérez: "les sujets de Votre Majesté dans la Puissance du "Canada (quelque soit leur origine, sympatisent très-vivement avec leurs co-sujets "d'Irlande dans tous leurs efforts légitimes pour obtenir à des rentes équitables les

"terres occupées par eux—avec une ample garantie contre des évictions arbitraires et "pleine liberté de disposer de leurs améliorations, et ils se réjouissent de savoir que "ces importants objets peuvent généralement être atteints par la mise à exécution "de la législation existante."

Retranchez le quatrième paragraphe.

Dans le cinquième paragraphe, retranchez tout ce qui fait suite au mot "égard",

dans la septième ligne.

Dans le sixième paragraphe, retranchez tout ce qui fait suite au mot "temps", dans la première ligne, et insérez: "n'est pas éloigné où il ne sera plus nécessaire "de priver de leur liberté aucuns des sujets de Votre Majesté, en Irlande, pour des "offenses politiques, ni de les détenir en prison sans procès suivi suivant le dû cours "de la loi."

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Macdonald, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion en amendement soit remise à

demain, et qu'elle soit le premier ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender et refondre, telles qu'amendées, les diverses dispositions concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Simpson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant la Maison de la Trinité et les commissaires du Havre de Montréal," a été lu la seconde fois.

Sur motion de sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Simpson, il a

été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération des amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie internationale de construction,"

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Flint, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération des amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres, au bill intitulé. "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer Grand Oriental,"

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand,

il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération des amendemants proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé: "Acte à l'effet de refondre et amender les actes relatifs à la compagnie du télégraphe de Montréal,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Gibbs, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de Calais à St. Stephens," et

Le dit bill ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario," et

Le dit bill ayant été lu par le greffier, Sur motion de l'honorable M. Allan, seconde par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième sois, demain,

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte concernant la vente des billets de passag ers de chemins de fer," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, jeudi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte général des gardiens de port, de 1874."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Hamilton (Inkerman) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet de faire de nouvelles dispositions au sujet de l'incorporation d'une compagnie pour établir un télégraphe sous-marin entre la côte canadienne du Pacifique et l'Asie.

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre à repris sa séance, et

L'honorable M. Leonard a fait rapport, de la port du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement. Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en consequence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 3 Mai, 1882

Pétitions à présenter

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 3 Mai, 1882.

1882.

Interpellation par l'honorable M. Wark:

1 26 Avril — M. Shanly à qui a été renvoyé la réclamation du gouvernement du Nouveau-Brunswick en obtention de la balance de certaines sommes dépensées sur cette partie de l'Intercolonial appelée "l'Extension-Est" a-t-il fait un rapport favorable; et si tel est le cas, quelle est la somme dont il a recommandé le remboursement au Nouveau-Brunswick; et le gouvernement se propose-t-il de faire ce remboursement?

Par l'honorable M. Gibbs:

2 ler Mai — Lorsque sera proposée la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer Grand-Occidental," il proposera que le bill ne soit pas présentement lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé à un comité général pour être amendé de manière à ce qu'il soit statué que la disposition autorisant la compagnie à construire la partie de son chemin de fer située à l'est du village de Dundee et à l'ouest de St-Lambert, ne sera exécutoire qu'après le 1er mai, 1884.

Par l'honorable M. Dickey:

ler Mai — Lorsque sera proposée la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer Grand-Oriental," il proposera que le dit bill ne soit pas présentement lu pour la troisième fois, mais que la 4ème section en soit amendée en y ajoutant la disposition suivante: "Pourvu que, dans la fixation du tracé ou la confection du dit chemin de fer, la compagnie ne nuise en quoi que ce soit à la ligne de la compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal et Champlain, tracée entre le point extrême de sa voie déjà construite, près de Saint-Martin et Dundee."

1882. Par l'honorable M. Scott:

4 ler Mai — A la troisième lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet de refondre et amender les actes concernant la compagnie du télégraphe de Montréal," il proposera de retrancher la partie de la section 13 qui est comprise entre le mot "ligne" dans la ligne 36, et le mot "ou," dans la ligne 43.

Par l'honorable M. Bellerose :

5 2 Mai — Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill intitulé:

Acte à l'effet d'incorporer l'association de secours mutuels du

Canada," il proposera que le dit bill ne soit pas maintenant lu la

troisième fois, mais qu'il soit renvoyé à la Cour Suprême pour

obtenir son avis sur la question de savoir si cette mesure n'est

pas une de celles qui tombent dans les catégories des sujets

attribués aux législatures provinciales par la quatre-vingt

douzième section de l'acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867.

ORDRES DU JOUR.

Mercredi, 3 Mai, 1882.

			mercredi, 3 Mai, 1882.
		1882.	Premier ordre:
	1 2	Mai	— Reprise du débat ajourné sur l'adresse de la Chambre des Communes à Sa Majesté sur la situation en Irlande.— (Hon. M. Macdonald.)
	2 2	, ,	Troisième lecture (Bill 98)—Association de secours mutuels du Canada. —(Hon. M. Vidal.)
	3 2	"	Troisième lecture (Bill 64)—Collège de la Reine à Kingston.—(Hon. M. Dickey.)
	4 2	"	Troisième lecture (Bill 67)—Cie du pont de Calais et St-Stephens. —(Hon. sir Alexander Campbell.)
	5 2	"	Trosième lecture (Bill 60)—Cie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario.—(Hon. M. Allan.)
	6 2	"	Seconde lecture (Bill Y)—Phares, bouées et balises.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
,	7 2		Comité général—(Bill 126)—Maison de la Trinité et des commissaires du havre de Montréal—(Hon. sir Alexander Campbell.)
8	3 2		Prise en considération des amendements du comité des chemins de fer (Bill 75)—Cie internationale de construction.—(Hon. M. Gibbs.)

No. 51.

Aikin Alexon Allan Almo Arch Armo Baille Beller Bouring Bouring Campu (Sin Carve)

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Mardi, 2 mai, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

MIRRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE,

1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 3 Mai, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Paquet, Kaulbach, Chaffers, Aikins, Power, Leonard. Chapais, Alexander, McClelan, Pozer, Allan, Cormier, McInnes. Read. Dever. Almon, Dickey, McKay, Ryan, Archibald, McMaster. Scott, Armand, Fabre, Macdonald, Simpson, Ferguson, Baillargeon, Skead, Macfarlane, Flint. Bellerose, Miller, Smith. Benson. Gibbs, Montgomery, Stevens, Botsford, Glasier, Muirhead, Sutherland, Grant, Bourinot. Northwood. Trudel, Guévremont, Bureau, Hamilton (Inkerman), Odell, Vidal. Campbell, Pelletier, Wark. (Sir Alexander), Haythorne, Howlan, Carvell.

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant le collège de la Reine à Kingston," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de Calais à St-Stephens," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de du Pacifique d'Ontario," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte portant de nouvelles dispositions relativement aux phares, bouées et balises,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant la maison de la Trinité et les commissaires du havre de Montréal."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macfarlane a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander

81

00

8

po

FO

den

Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il? Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie internationale de construction."

Les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier, et la question de

concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolve dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer Central de Rapid City," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(Voir Journal).

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a

été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer de transport maritime de Chignecto," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de la Grande Ligne Directe entre l'Amérique et l'Europe," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Hamilton (Inkerman), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre,

demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte quarante Victoria, chapitre trente, inti"tulé: 'Acte pour établir des dispositions contre l'usage abusif des armes à feu."

Aussi, le bill intitulé: "Acte pour amender les actes concernant la milice et la défense de la Puissance du Canada."

Et aussi, le bill intitulé: "Acte concernant les criminels ou délinquants d'une "autre possession de Sa Majesté qui se réfugient en Canada," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé les dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender et proroger de nouveau pour un certain temps "l'acte concernant l'administration de la justice criminelle dans le territoire en con- "testation entre les provinces de l'Ontario et du Manitoba," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Dans le titre.

Retranchez depuis "l'acte" jusqu'à "Manitoba," ce dernier mot inclusivement, et insérez : "Quarante-trois Victoria, chapitre trente-six."

Et le dit amendement ayant été lu de nouveau,

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a agréé l'amendement fait au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du pont et tunnel du chemin de fer de la "rivière Ste-Clair," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréé les amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Haythorne en amendement à la motion de l'honorable M. Howlan, d'acquiescer à l'adresse de la Chambre des Communes à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine relativement aux affaires en Irlande en remplissant le blanc par les mots "le Sénat et," savoir :—

De retrancher tous les mots après "en" et d'insérer "l'amendant comme suit: "
Dans le troisième paragraphe retranchez tout ce qui fait suite au mot "que"
dans la première ligne, et insérez: "les sujets de Votre Majesté dans la Puissance du
"Canada (quelque soit leur origine), sympatisent très-vivement avec leurs co-sujets
"d'Irlande dans tous leurs efforts légitimes pour obtenir à des rentes équitables les
"terres occupées par eux—avec une ample garantie contre des évictions arbitraires
"et pleine liberté de disposer de leurs améliorations, et ils se réjouissent de savoir que
"ces importants objets peuvent généralement être atteints par la mise à exécution
"de la législation existante."

Retranchez le quatrième paragraphe.

Dans le cinquième paragraphe, retranchez tout ce qui fait suite au mot "égard",

dans la septième ligne.

Dans le sixième paragraphe, retranchez tout ce qui fait suite au mot "temps", dans la première ligne, et insérez: "n'est pas éloigné où il ne sera pas nécessaire "de priver de leur liberté aucuns des sujets de Votre Majesté en Irlande, pour des "offenses politiques, ni de les détenir en prison sans procès suivi suivant le dû cours "de la loi."

Six heures ayant été sonnées, Son Honneur le Président a laissé le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie du soir.

7.30 P. M.

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Haythorne en amendement à la motion principale.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été mise sur la dite motion en amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Almon, Haythorne, Kaulbach, Read.—5

Non-contents:

Les honorables messieurs

Aikins, Carvell, Macfarlane. Pelletier, Power, Allan, Chaffers, Macpherson (Président), Pozer, Archibald, Chapais, Scott, Dever, Miller, Armand, Simpson, Montgomery, Baillargeon, Gibbs, Skead, Muirhead, Bellerose, Grant, Smith, Northwood, Botsford, Hanlan, Stevens, Odell, Bourinot, Leonard. Trudel.-36. McMaster, Paquet, Campbell

(Sir Alexander), Macdonald,

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question ayant été mise sur la motion principale, savoir :

D'acquiescer à l'adresse de la Chambre des Communes en remplissant le blanc par les mots " le Sénat et ", la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Pelletier, Macdonald, Carvell, Aikins, Macfarlane, Power, Allan, Chaffers, Macpherson Pozer Chapais, Archibald, Scott, (Président), Dever, Armand, Simpson, Miller, Baillargeon, Gibbs, Skead, Montgomery, Grant, Bellerose, Smith, Muirhead, Haythorne, Botsford, Stevens, Northwood, Howlan, Bourinot, Trudel.-36. Pâquet, Leonard, Campbell, (Sir Alexander), McMaster,

Non-contents:

Les honorables messieurs

Alexander, Glazier, Odell, Read.—6.
Almon, Kaulbach,

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative. L'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Power, a proposé : Que Son Honneur le Président signe la dite adresse au nom de cette Chambre. La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à la dite adresse à Sa Majesté la Reine en remplissant le blanc par les mots "le Sénat et".

L'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Power, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général dans les mots suivant :

A Son Excellence le Très-Honorable Sir John Douglas Sutherland Campbell (communément appelé le marquis de Lorne) chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de l'ordre très distingué de St-Michel et St-Georges, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral du Canada, etc., etc., etc.,

Qu'IL PLAISE à VOTRE EXCELLENCE :

Nous, le Sénat et du Canada, assemblés en parlement, avons adopté une adresse à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine au sujet des affaires en Irlande, et prions respectueusement Votre Excellence de vouloir bien transmettre la dite adresse en la manière que Votre Excellence trouvera convenable, afin qu'elle puisse être déposée au pied du Trône.

L'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:
Que Son Honneur le Président signe la dite adresse au nom de cette Chambre.
La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans
l'affirmative.

Ordonué, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé la dite adresse, à laquelle il demande son concours.

Et la Chambre a continué à siéger jusqu'à minuit.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée à trois heures de cet après-midi, jeudi, le quatrième jour du mois de mai.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 4 Mai, 1882.

Pétitions à présenter

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 4 Mai, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Gibbs:

3 Mai — Lorsque sera proposée la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer Grand-Occidental," il proposera que le bill ne soit pas présentement lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé à un comité général pour être amendé de manière à ce qu'il soit statué que la disposition autorisant la compagnie à construire la partie de son chemin de fer située à l'est du village de Dundee et à l'ouest de St-Lambert, ne sera exécutoire qu'après le 1er mai, 1884.

Par l'honorable M. Dickey :

3 Mai — Lorsque sera proposée la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer Grand-Oriental," il proposera que le dit bill ne soit pas présentement lu pour la troisième fois, mais que la 4ème section en soit amendée en y ajoutant la disposition suivante: "Pourvu que, dans la fixation du tracé ou la confection du dit chemin de fer, la compagnie ne nuise en quoi que ce soit à la ligne de la compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal et Champlain, tracée entre le point extrême de sa voie déjà construite, près de Saint-Martin et Dundee."

Par l'honorable M. Scott:

3 Mai — A la troisième lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet de refondre et amender les actes concernant la compagnie du télégraphe de Montréal," il proposera de retrancher la partie de la section 13 qui est comprise entre le mot "ligne" dans la ligne 36, et le mot "ou," dans la ligne 43.

1882. Par l'honorable M. Bellerose:

3 Mai — Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill intitulé:

Acte à l'effet d'incorporer l'association de secours mutuels du

Canada," il proposera que le dit bill ne soit pas maintenant lu la

troisième fois, mais qu'il soit renvoyé à la Cour Suprême pour

obtenir son avis sur la question de savoir si cette mesure n'est

pas une de celles qui tombent dans les catégories des sujets

attribués aux législatures provinciales par la quatre-vingt

douzième section de l'acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867.

Interpellation par l'honorable M. Carvell:

3 Mai — Qu'il demandera à l'honorable ministre de la Justice, si, en conséquence des privilèges exclusifs accordés à la compagnie du télégraphe de New-York, Terre-Neuve et Londres, qui ont été transférés à la compagnie du câble anglo-américain, d'autres compagnies ou d'autres personnes sont empêchées d'ériger et exploiter des lignes de téléphone sur l'Ile du Prince-Edouard ou entre cette île et quelqu'autre province du Canada?

Pour Lundi, 8 Mai, 1882.

Interpellation par l'honorable M. Wark:

6 3 Mai — Quelle décision le gouvernement a-t-il prise sur la réclamation formulée par la province du Nouveau-Brunswick relativement à une balance de \$150,000 dépensée sur cette partie de l'Intercolonial appelée "l'Extension Est?"

ORDRES DU JOUR.

Jeudi, 4 Mai, 1882.

1882. Mai - Troisième lecture (Bill !8) - Association de secours mutuels du C. nada. —(Hon. M. Vidal.) 2 Comité de toute la Chambre (Bill 102)—Police à cheval du Nord-Ouest. -(Hon. sir Alexander Campbell.) 2 66 Prise en considération des amendements du comité des chemins de fer, (Bill 61)—Incorporation de la compagnie du chemin de fer Grand Oriental. - (Hon. M. Bellerose.) 2 Prise en considération des amendements du comité des chemins de fer (Bill 96)—Refonte des actes de la Cie du télégraphe de Montréal.—(Hon. sir Alexander Campbell) 66 5 2 Comité de toute la Chambre (Bill 5)—Billets de voyageurs sur les chemins de fer.—(Hon. sir Alexander Campbell.) 3 6 Seconde lecture (Bill Y)—Phares, bouées et balises.—(Hon. sir Alexander Campbell.) 3 Prise en considération des amendements du comité des chemins de fer (Bill 57)—Cie du chemin de fer de transport maritime de Chignecto.—(Hon. M. Dickey.) 8 3 Prise en considération des amendements du comité des chemins de fer (Bill 94)—Cie du chemin de fer de la Grande Ligne Directe américaine et européenne — (Hon. M. Dickey.)

No. 52.

Ailini Alexa Allan Almo Arch Armo Bailli Bellei Bensch (Sir Carve Chaffe

te Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Mercredi, 3 mai, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

ANCES DU SÉNAT.

FT.

OTTAWA:

imphima van MacLean Roger ET CIE,

1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 4 Mai, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Alexander, Allan. Almon, Archibald, Armand, Baillargeon, Bellerose, Benson, Botsford, Bourinot, Bureau, Campbell, (Sir Alexander), Carvell. Chaffers,

Aikins,

Chapais, Cormier, Dever, Dickey, Fabre, Ferguson, Ferrier, Flint, Gibbs. Glasier, Grant, Guévremont, Hamilton (Inkerman), Odell,

Haythorne,

Howlan,

McClelan. McInnes, McKay, McMaster. Macdonald, Macfarlane, Miller, Montgomery, Muirhead, Northwood, Ogilvie, Pelletier,

Kaulbach,

Leonard,

Paquet, Power, Pozer, Read, Ryan, Scott, Simpson, Skead, Smith. Stevens, Sutherland, Thibaudeau, Trudel, Vidal. Wark.

PRIÈRES :

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte qui incorpore la " compagnie du téléphone Bell du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit 📴 bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit : Page 1, ligne 7, retranchez depuis "suit" jnsqu'à "2" dans la ligne 14, c'est-à-

dire la première clause en entier.

Page 1, ligne 14, après "acte" insérez : "passé l'an quarante-trois du règne de Sa Majesté sous le titre : Acte à l'effet d'incorporer la compagnie canadienne de téléphone Bell."

Page 1, ligne 19, après "téléphone" insérez : "et tels autres instruments et outillages électriques que la dite compagnie pourra trouver à propos de fabriquer."
Page 1, ligne 34, substituez "cinquante" à "vingt-cinq."

Page 1, ligne 39, après " détermineront " insérez : " Pourvu toutefois que cette émission de bons ou obligations en sommes de cinquante à cent piastres chacune, n'excède pas en totalité la somme de cent mille piastres."

Page 1, ligne 42, après "papier-monnaie" insérez la clause A:

Clause A.

Est par le présent acte amendée la section trois du dit acte d'incorporation par l'insertion dans la vingt-septième ligne d'icelle, après le mot "incorporés" des mots " le tracé de la ligne ou des lignes, etc."

Page 2, ligne 1, après " aura " insérez : " sans préjudice des droits existants." Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald,

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 19 avril, 1882, pour prier Son Excellence de vouloir bien transmettre à cette Chambre toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui du Nouveau-Brunswick, toutes lettres, tous ordres en conseil, toute supplique ou requête, et généralement tous documents se rattachant à la législature du Nouveau-Brunswick en 1869 concernant l'émission des licences de mariage, la publication des bancs de mariage, et déterminant quelles personnes peuvent légalement présid r à la cérémonie du mariage; aussi tous documents renvoyant les dites questions aux autorités impériales, ainsi que la décision ou opinion reçue de ces autorités.

den

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant le service civil du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

(Voir documents de la session, No).

Le dit bill a été alors lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffler, avec un bill intitulé: " Acte à l'effet d'autoriser un drawback sur certains articles fabriqués en Canada et "obtenus pour être employés à la construction du chemin de fer canadien du Paci-

"fique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender et refondre les actes concernant la charge de gardien de "port pour le havre de Montréal," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois. Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander

Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant les juges des cours de comté," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont alors été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 25.—Après "preuves" insérez ce qui suit comme clause A :

Clause A.

"Si l'un de ces juges est révoqué pour quelqu'une des raisons susdites, l'ordre "en conseil prescrivant cette révocation, ainsi que tous rapports, témoignages et "correspondances s'y rattachant, seront soumis au parlement dans les quinze pre-"miers jours de la session alors suivante."

Page 2, ligne 11.—Après "acte" insérez ce qui suit comme clause B, C et D :

Clause B.

"Si un juge d'une cour de comté, après avoir rempli sa charge comme tel pendant une période de dix ans au moins, est atteint d'une infirmité permanente le mettant hors d'état d'exercer dûment cette charge, et donne sa démission, ou si un juge d'une cour de comté, après avoir rempli sa charge comme tel pendant une période de vingt-cinq ans au moins, donne sa démission, Sa Majesté pourra, par lettres patentes sous le grand sceau du Canada, lui accorder une pension égale aux deux tiers du traitement annuel qu'il recevait lors de sa démission, laquelle pension lui sera de ce moment servie sa vie durant, et sera payable au pro rata pour tout espace de temps moindre qu'une année de cette pension."

Clause C.

"Les pensions accordées en vertu du présent acte seront acquittées sur les deniers disponibles du fonds du revenu consolidé du Canada."

Clause D.

"Si une personne pensionnée en vertu du présent acte, vient à recevoir un salaire pour l'exercice de quelque fonction publique sous le gouvernement du "Canada, ce salaire sera réduit jusqu'à concurrence du montant de sa pension."

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été
Ordonné, que les dits amendements soit pris en considération par la Chambre,
demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer l'association de prévoyance du Canada,"

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Hamilton (Inkerman), a

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Trudel, a proposé en amendement:

ABBOOK

Ai Be

dir

Are

Both

Bou

Ala

Arm Bail

Belle

Carr

Chaf

De retrancher tous les mots après "soit" et d'insérer ce qui suit: "renvoyé à la Cour Suprême pour obtenir son avis sur la question de savoir si cette mesure n'est pas une de celles qui tombent dans les catégories des sujets attribués aux législatures provinciales par la quatre-vingt douzième section de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867."

Après débat,

La question de concours ayant été mise alors sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été mise alors sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération de l'amendement proposé par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé: "Acte "à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer Grand Oriental,"

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Que les dits amendements soient agréés.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M. Ogilvie, a proposé en amendement:

De retrancher tous les mots après "soit" et d'insérer "renvoyé à un comité général pour être amendé de manière à ce qu'il soit statué que la disposition autorisant la compagnie à construíre la partie de son chemin de fer située à l'est du village de Dundee et à l'ouest de St-Lambert, ne sera exécutoire qu'après le 1er mai, 1884."

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Paquet, a proposé en amen-

dement à la motion en amendement:

Que la 4e clause soit amendée en y ajoutant les dispositions suivantes :

"Pourvu qu'à l'égard de cette portion de la ligne qui est comprise entre St-Philip et Dundee, les travaux de construction ne commencent pas avant le premier jour de mai 1884, à moins que la compagnie du chemin de fer Grand-Oriental n'ait offert, avant le quinze juillet de la présente année, d'acheter de la compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal et Champlain la portion maintenant construite, tracée et étudiée de sa ligne, et ce aux conditions qui pourraient être réglées par des arbitres nommés conformément à l'Acte refondu des chemins de fer (1879), le montant fixé par ces arbitres ne devant pas, toutefois, excéder le coût effectif des travaux; et la compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal et Champlain est autorisée par la présente section à vendre à celle du chemin de fer Grand-Oriental, laquelle est autorisée à les acheter et acquérir, tous ses droits, privilèges et franchises. Dans le cas où la dite compagnie de chemin de fer de jonction de Montréal et Champlain se refuserait ou ne se conformerait pas à la décison des arbitres, la compagnie du chemin de fer Grand-Oriental pourra commencer immédiatement la confection de la ligne.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée,

et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit ;

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Pozer, Fabre, Leonard, Armand, McLelan, Scott. Flint, Baillargeon, Stevens, Grant, Odell, Bellerose, Thibaudeau, Thibaudeau Paquet, Guévremont, Carvell. Trudel, and about Wark. 25 sie award Haythorne, ob serios Pelletier, il medico Chaffers, Chapais a suprem Kaulbach, Power, oh maiv onte da Noca 1865 Cormier,

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

McKay, Ogilvie, Aikins, Campbell Read, McMaster, (Sir Alexander), Alexander, Ryan, Macdonald, Allan, Dickey, Macfarlane, Simpson, Ferrier, Almon, Skead, Macpherson Gibbs. Archibald, (Président), Smith, Hamilton(Inkerman), Benson, Vidal. -27. Northwood, Bourinot. Howlan, Bureau,

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

Six heures ayant été sonnées, Son Honneur le Président a laissé le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie du soir.

7.30 P.M.

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Gibbs en amen-

dement à la motion principale :

De retrancher tous les mots après " soit " et d'insérer : " soit renvoyé à un comité général pour être amendé de manière à ce qu'il soit statué que la disposition autorisant la compagnie à construire la partie de son chemin de fer située à l'est du village de Dundee et à l'ouest de St-Lambert, ne sera exécutoire qu'après le 1er mai, 1884.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est

divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Northwood, Campbell (Sir Alex.), Howlan, Aikins, Ogilvie, McKay, Chapais, Alexander, Read, McMaster, Dickey, Allan, Ryan, Macdonald, Ferrier, Archibald, Skead, Macfarlane, Gibbs, Botsford, Smith, Glazier, Macpherson Bourinot, Vidal. -- 27. (Président), Hamilton, Bureau,

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Scott, McClelan, Almon, Fabre. Stevens, Pâquet, Grant. Armand, Thibaudean, Pelletier, Guévremont, Baillargeon, Trudel, Power, Haythorne, Bellerose, Wark. -22. Pozer, Kaulbach, Carvell, Chaffers, Leonard,

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question ayant été mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit

bill.

(En comité.)

Ordonné, que le bill soit amendé comme suit :

A la fin de la quatrième section du dit acte, insérez: "Pourvu que la disposition de la présente section qui autorise la construction d'une portion ou de portions du dit chemin de fer, à partir et à l'est d'un point situé sur la frontière, au village ou près du village de Dundee, et à travers les comtés de Huntingdon, Châteauguay, Beauharnois, Napierville et Laprairie, ne devienne exécutoire que le premier jour de mai, 1884; mais pourvu, cependant, que rien n'empêche la dite compagnie de construire une ligne de chemin de fer de Saint-Lambert à Lacolle et à Rouse's Point, la compagnie pouvant établir dans cette direction, si elle le juge à propos, toute partie de sa voie ferrée à l'ouest de Saint-Lambert, à une distance d'au plus un mille de ce dernier endroit.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wark a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement soit reçu maintenant, et Le dit amendement ayant été lu la seconde fois, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera til?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération des amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé: "Acte à l'effet de refondre et amender les actes concernant la compagnie de télégraphe de Montréal,"

L'honorable M. Ferrier, secondé par l'honorable M. Bourinot, a proposé:

Que les dits amendements soient agréés.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable M. Ferrier, seconde par l'honorable M. Bourinot, a proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne, a proposé : Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit de nouveau amendé en retranchant la partie de la section 13 qui est comprise entre le mot "ligne" dans la ligne 36, et le mot "ou," dans la ligne 43,

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est

divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Almon, Bellerose, Carvell, Haythorne, Leonard, McClelan,

McInnes, McKay, Ogilvie,

Scott, Wark.—11.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Aikins, Campbell Grant. Pelletier. Alexander. (Sir Alexander), Hamilton(Inkerman) Power, Allan, Chaffers, Howlan, Pozer, Archibald, Chapais, McMaster, Read, Dickey, Armand, Macpherson Ryan, Baillargeon, Fabre, (Président), Smith, Botsford, Ferrier, Thibaudeau, Miller, Flint, Bourinot. Odell, Trudel, Bureau. Gibbs, Vidal. -34 Pâquet,

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été mise sur la motion principale, savoir :

"Que le dit bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu la troisième fois," elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et imforme cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 5 Mai, 1882.

Pétitions à présenter,

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Vendredi, 5 Mai, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Power :

4 Mai — Que lorsque sera proposée la troisième lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée)" il proposera que le dit bill ne soit pas lu maintenant pour la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, des télégraphes et des havres avec instruction d'en retrancher les sections quatorze et quinze.

Pour Lundi, 8 Mai, 1882.

Interpellation par l'honorable M. Wark:

3 Mai — Quelle décision le gouvernement a-t-il prise sur la réclamation formulée par la province du *Nouveau-Brunswick* relativement à une balance de \$150,000 dépensée sur cette partie de l'Intercolonial appelée " l'Extension Est?"

ORDRES DU JOUR.

Vendredi, 5 Mai, 1882.

1882. 4 Mai - Comité de toute la Chambre (Bill 102) - Police à cheval du Nord-Ouest. -(Hon. sir Alexander Campbell.) Comité de toute la Chambre (Bill 5)-Billets de voyageurs sur les chemins de fer. - (Hon. sir Alexander Campbell.) Seconde lecture (Bill Y)-Phares, bouées et balises.-(Hon. sir Alexander Campbell.) Prise en considération des amendements du comité des chemins de fer (Bill 57)—Cie du chemin de fer de transport maritime de Chignecto. - (Hon. M. Dickey.) 5 Prise en considération des amendements du comité des chemins de fer (Bill 94)—Cie du chemin de fer de la Grande Ligne Directe américaine et européenne — (Hon. M. Dickey.) 6 Prise en considération des amendements du comité des chemins de fer (Bill 95)—Amendement de l'acte d'incorporation de la Cie du téléphone Bell du Canada.—(Hon. M. Allan.)

No. 53

Aiki Alex Allan Alma Arch Arm Baill Belle Bens Bots Bour Camp Camp Caret

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Jeudi, 4 mai, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

HIHIME PAR MACLEAN ROGER ET CIE,

1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 5 Mai, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins, Alexander, Allan, Almon, Archibald, Armand, Baillargeon,
Allan, Almon, Archibald, Armand,
Allan, Almon, Archibald, Armand,
Almon, Archibald, Armand,
Archibald, Armand,
Armand,
Baillargeon.
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Bourinot,
Bureau,
Campbell,
(Sir Alexander),
Carvell,
,

Chaffers,
Chapais,
Cormier,
Dever,
Dickey,
Fabre,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Gibbs,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,

McClelan,
McInnes,
McKay,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
MacInnes,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Northwood,
Odell,
Ogilvie,

Kaulbach,

Leonard,

Pelletier,
Paquet,
Power,
Pozer,
Read,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Skead,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES :

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie manufacturière McClary," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 3, ligne dernière, après "acte" insérez "; mais les autres sections du dit Acte du Canada relatif aux clauses des compagnies par actions (1869), en tant qu'elles ne sont pas incompatibles avec les dispositions expresses du présent acte, y seront incorporées."

Le dit amendement ayant été lu la seconde fois par le greffier, il a été agréé. Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il

a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence. La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Il'honorable M. Macfarlane, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, SALLE DE COMITÉ, Vendredi, 5 mai, 1882. pia

168

80it

861

pro

dans

terre

ear

ligne

Le comité chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et pour le faire publier, avec instruction de faire rapport de temps à autre de leurs vues à cette Chambre, a l'hon-

neur de présenter son second rapport.

Durant la présente session, toutes les fois que des questions importantes se sont discutées au Sénat, plusieurs correspondants de grands journaux quotidiens du Canada ont assisté aux séances de cette Chambre, et ont donné au public, dans les colonnes de leurs feuilles, un résumé des travaux du Sénat et une analyse des discours prononcés au cours des débats d'un intérêt général.

Les comptes-rendus officiels du *Hansard* ne paraissent pas être lus par le gros de la population, à cause, sans doute, de la publication plus prompte des résumés

dans les feuilles du matin.

Le Hansard n'est donc plus qu'un régistre à consulter, précieux, il est vrai, pour les citations qu'on en peut extraire dans des débats ultérieurs, mais n'ayant peut-être pas comme tel, selon l'opinion de beaucoup de sénateurs, une valeur qui réponde à la

dépense de \$6,000 qu'il nécessite.

Votre comité, en conséquence, croit devoir en proposer la cessation; et si le Sénat se rend à son avis, votre comité prend la liberté de recommander qu'au commencement de la prochaine session on fasse des efforts pour obtenir un compte-rendu plus long des discours au Sénat, par le moyen des correspondants des principaux journaux quotidiens.

Votre comité désire reconnaître ici la manière dont les sténographes officiels ont exécuté leur travail. Les personnes qui s'étaient chargées de faire le Hansard ont

fidèlement accompli toutes les conditions de leur marché avec le comité.

Le tout respectueusement soumis.

ALEX. MACFARLANE,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. Read, du comité chargé d'examiner le comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, a présenté son quatrième

Ordonné, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme

suit:

SÉNAT, SALLE DE COMITÉ No 2, 5 mai, 1882.

Le comité nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session a l'honneur de présenter son quatrième rapport

comme il suit:

Votre comité a appris avec un vif regret la mort de Fennings Taylor, écr., député-greffier de votre honorable Chambre, et désire consigner ici l'expression de la haute opinion qu'il avait de ses longs et fidèles services, en considération desquels il recommande qu'une somme égale à une année entière de ses appointements soit remise à sa veuve.

Votre comité recommande que M. Alexander Soulter, commis junior, soit nommé assistant-greffier du comité des bills privés, et que son salaire soit augmenté de cent

piastres (\$100) par an.

Il recommande pareillement que le salaire de M. J.-B. Myrand, maître de poste, soit augmenté de deux cents piastres (\$200) par an.

Il recommande aussi que le salaire de M. Peter Dunne, concierge, soit augmenté

de deux cents piastres (\$200) par an.

Votre comité recommande aussi que les salaires de Thomas Wheeler et John Dunne, messagers permanents, et celui de André Gravelle, menuisier du Sénat, soient respectivement augmentés de cent piastres (\$100) par an.

Votre comité recommande, de plus, que Odilon Archambault, messager sessionnel,

soit nommé messager permanent, au salaire de six cents piastres (\$600) par an.

Votre comité, enfin, recommande que Théophile Roy reçoive la somme de cinquante piastres (\$50) indépendamment de son salaire de page, en récompense de ses services spéciaux, pendant la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ, Président.

Sur motion de l'honorable M. Read, socondé par l'honorable M. Skead, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte à l'effet de corriger certaines erreurs dans la version française de l'acte passé dans la trente-cinquième année du règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte concernant les terres publiques de la Puissance."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant les ponts établis en vertu d'actes provinciaux sur des "eaux navigables," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit: Page 2, ligne 23, retranchez depuis "ponts" jusqu'à "bâtis" dans la 26e

ligne.

rés our

tre

ile

OM.

M.

ont 001 Et le dit amendement ayant été lu de nouveau par le greffier, Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a agréé l'amendement fait au dit bill sans amendement.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste alphabétique de la banque de l'Amérique Britannique du Nord, en date du 1er janvier, 1882.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No 22).

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Gibbs, a proposé:

Que le bill reçu de la Chambre des Communes, lundi, le vingt-quatrième jour d'avril dernier, intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental," soit lu une seconde fois, demain.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender et refondre, telles "qu'amendées, les diverses dispositions concernant le corps de police à cheval du "Nord-Ouest".

(En comité).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bureau a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant la vente des billets de passagers "de chemins de fer".

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les première, deuxième et troisième sections ont été lues et agréées. La quatrième section ayant été lue la considération en a été remise. La cinquième section ayant été lue la considération en a été remise.

Les sixième, septième, huitième, neuvième et dixième sections ont été lues et agréées.

801

et [

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Chaffers, du dit comité, a fait rapport qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelques progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de faire de nouvelles dispositions concernant les phares, bouées et balises," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est miseen comité général sur le dit bill.

(En comité).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macdonald a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue, dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel, il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemins de fer de transport maritime de Chignecto" (à responsabilité limitée).

L'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Bourinot, a proposé :

Que les dits amendements soient agréés.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Bourinot, a proposé: Que le dit bill soit amendé de nouveau en retranchant la quatorzième et quinzième

clauses. La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative. Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Bourinot, il

a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a étê résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer direct entre l'Europe et l'Amérique."

Les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Bourinot, secondé par l'honorable M. Ferrier, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Bourinot, secondé par l'honorable M. Ferrier, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé: 'Acte à l'effet d'amender l'acte qui incorpore la compagnie du téléphone Bell du "Canada," et le premier, second et troisième amendements ayant été lus, ils ont été agréés.

L'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:

Que le quatrième amendement du dit comité soit amendé en ratranchant " cinquante " et insérant " cent."

Le reste des amendements du dit comité ont été lus de nouveau et agréés. Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des " terres de la Qu'Appelle," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les amendements ont été

lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 8, après "vendre" insérez: "à l'exception des boissons enivrantes."

Page 2, ligne 21, après "bestiaux" insérez: "pourvu toujours qu'il ne puisse "être exigé de péages avant qu'un tarif de péages ait été soumis à l'approbation et " ait reçu la sanction du gouverneur-général en conseil, qui pourra, si l'intérêt public "l'exige, reviser ce tarif de temps à autre."

Page 5, ligne 46, retranchez depuis "libérées" jusqu'à "Dans" dans la 12e ligne

de la page 6, ce qui comprend la seizième section en entier.

Dans le titre:

Après "Qu'Appelle" insérez: " (à responsabilité limitée.)"

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 8 Mai, 1882.

Pétitions à présenter,

08

10

18

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions

MOTIONS.

Pour Lundi, 8 Mai, 1882.

1882. Interpellation par l'honorable M. Wark:

3 Mai — Quelle décision le gouvernement a-t-il prise sur la réclamation formulée par la province du *Nouveau-Brunswick* relativement à une balance de \$150,000 dépensée sur cette partie de l'Intercolonial appelée " l'Extension Est?"

Interpellation par l'honorable M. McInness:

5 Mai – Le gouvernement a-t-il l'intention d'affecter une somme dans le budget supplémentaire à la création d'un établissement de pisciculture pour le saumon sur la rivière Fraser, Colombie britannique?

Par l'honorable M. McInnes:

- 5 Mai —Lorsque sera proposée la troisième lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des terres de la Qu'Appelle," il proposera d'amender ce bill :
 - 10 En rétablissant la 16e section, biffée par le comité des ordres permanents et des bills privés.
 - 20 En ajoutant au dit bill une section qui permette à la compagnie d'émettre des actions privilégiées.

ORDRES DU JOUR.

Lundi, 8 Mai, 1882.

	10	882.	nunui, o mai, 1882.
	10	004.	
1	2	Mai -	- Seconde lecture (Bill Z)—Amendement de l'acte relatif au havre de North Sydney.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
2	2	"	Comité de toute la Chambre (Bill Q)—Amendement de l'acte de la Cour Suprême du Canada.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
3	2	"	Comité de toute la Chambre (Bill R)—règlementation du travail dans les manufactures.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
4	4	"	Seconde lecture (Bill 36)—Acte du service civil du Canada, 1882.— (Hon. sir Alexander Campbell.)
5	4	"	Seconde lecture (Bill 141)—Drawback sur certains articles destinés au chemin de fer canadien du Pacifique.—(Hon. M. Aikins.)
6	4	"	Seconde lecture (Bill 122)—Amendement des actes relatifs au gardien du port de Montréal.—(Hon. M. Aikins.)
7	4	"	Prise en considération des amendements de la Chambre des Communes (Bill B)—Juges des cours de comté.—(Hon. sir Alexander Campbell)
8	5	"	Prise en considération du deuxième rapport du comité des débats.— (Hon. M. Macfarlane.)
9	5	"	Prise en considération du quatrième rapport du comité des dépenses contingentes.—(Hon. M. Read.)
10	5	"	Seconde lecture (Bill AA)—Correction de certaines erreurs dans la version française de l'acte 35 Vict., chap. 23.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
11	5	46	Seconde lecture (Bill 114)—Chemin de fer Québec-Montréal·Ottawa- Occidental.—(Hon. M. Ogilvie.)
12	5	"	La Chambre de nouveau en comité (Bill 5)—Billets de voyageurs sur chemins de fer.— (Hon. M. Chaffers.)
13	5	66	Prise en considération des amendements du comité des ordres permanents et des bills privés (Bill 103)—Incorporation de la Cie des terres de la Qu'Appelle.—(Hon. M. Bellerose.)

ma-des

No. 54.

Aiki Alea Alm Arch Arm Baili Belle Bens Boure Camp (S Caro

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Vendredi, 5 mai, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

imprime par MacLean Roger et Cie,

1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 8 Mai, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Bourinot,
Bureau,
Campbell,
(Sir Alexander),
Carvell,
our vect,

Chaffers,
Chapais,
Cormier,
Dever,
Fabre,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Gibbs,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,

Leonard,
McClelan,
McInnes,
McKay,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
MacInnes,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Northwood,
Odell,
Ogilvie,

Pelletier,
Paquet,
Power,
Pozer,
Read,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Skead,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES:

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les mots suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES, Vendredi, 5 mai, 1882.

Résolu,—Qu'un message soit adressé au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur adresse à Son Excellence le gouverneur-général,—priant Son Excellence de transmettre l'adresse conjointe des deux Chambres à Sa Très-Gracieuse Majesté la Reine, au sujet de l'état des affaires en Irlande, de la manière que Son Excellence jugera convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du Trône,—en remplissant le blanc avec les mots "les Communes."

Ordonné,—Que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. Bourinot, Greffier des Communes.

St

1081

Ordonné, que la dite adresse des deux Chambres à Sa Gracieuse Majesté la Reine, au sujet de l'état des affaires en Irlande, et aussi l'adresse à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien transmettre la dite adresse, soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du Pacifique "d'Ontario."

Aussi, le bill intitulé: Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer

" Central de Rapid City."

Aussi, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de Calais à St-Stephens."

Aussi, le bill intitulé: "Acte concernant le collège de la Reine à Kingston."
Aussi, le bill intitulé: "Acte à l'effet de refondre et amender les actes relatifs à "la compagnie du télégraphe de Montréal."

Aussi, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie internationale

" de construction."

Et aussi, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de "fer Grand Oriental," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréés les amendements faits à ces bills par le Sénat, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender et refondre les actes concernant l'inspection des bateaux à "vapeur, et l'examen et la commission des mécaniciens qui y sont employés, "auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque d'Hochelaga, en date du 31 décembre, 1881.

Et aussi, une liste des actionnaires de la banque Union du Bas-Canada, en date du

30 juin 1881.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit :-

(Voir documents de la session, No 21.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte concernant le havre de North Sydney, dans la Nouvelle-Ecosse," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, maintenant.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Montgomery a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement. Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de faire de nouvelles dispositions relativement à la Cour Suprême du Canada,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit rayé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de reglementer l'emploi du travail dans les ateliers, moulins et fabriques, et à d'autres fins,'

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant le service civil du Canada,"

L'honorable sir Alexander Campbell a proposé, secondé par l'honorable M.

Aikins:

Que le dit bil! soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La questisn de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser un drawback sur certains articles fabriqués en Canada et obtenus pour être employés à la construction du chemin de fer canadien du Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet "d'amender et refondre les actes concernant l'emploi de gardien de port pour le "havre de Montréal."

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander

Campbell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé : " Acte concernant les juges des " cours de comté," et

Les dites amendements ayant été lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé les amendements faits au dit bill sans amendement.

Six heures ayant été sonnées, Son Honneur le Président a laissé le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie du soir.

7.30 P.M.

Sa lig

Al

Bo

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du second rapport du comité spécial chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et pour le faire publier, avec instruction de faire rapport de temps à autre de leurs vues à cette Chambre,

Sur motion de l'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Trudel,

il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du quatrième rapport du comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, et

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Skead, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet "de corriger certaines erreurs dans la version française de l'acte des terres de la Puissance : " et de "l'Acte 1879 des terres de la Puissance,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikinsil, a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant le chemin de " fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibbs, secondé par l'honorable M, Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant la vente des billets " de passagers de chemins de fer."

(En comité.)

La quatrième section a été lue de nouveau et agréée. La cinquième section a été lue de nouveau et agréée. Ordonné, que le bill soit amendé comme suit : Page 3, ligne 36, après "Canada" insérez la clause A:

Clause A.

"Cet acte entrera en vigueur à partir du premier jour de juillet prochain." Le titre a été lu de nouveau agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Chaffers a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire apport avec divers amendements.

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréé. Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable

M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération des amendements proposés par le comité des ordres permanents et des bills privés au bill intitulé: "Acte " à l'effet d'incorporer la compagnie des terres de la Qu'Appelle,"

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Que les dits amendements soient agréés.

L'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable M. Stevens, a proposé en

amendement:

De retrancher tous les mots après " le " et d'insérer " que l'amendement proposé, savoir: "Page 5, ligne 46, retranchez depuis 'libérées 'jusqu'à 'Dans 'dans la 12e ligne de la page 6, ce qui comprend la seizième section en entier," ne soit pas agrée. La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est

divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Miller, Kaulbach, Carvell, Aikins, Montgomery, McInnes, Chaffers, Almon, Ogilvie, Chapais, McKay, Alexander, Pâquet, McMaster, Dever, Allan, Ryan, Macfarlane, Ferguson, Baillargeon, Stevens, MacInnes, Flint, Botsford, Trudel, Macpherson Glasier, Bureau, Vidal. -31. (Président), Campbell Guévremont, (Sir Alexander),

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Armand, Bellerose, Grant, Haythorne, McClelan, Pelletier, Power, Wark.—8.

H

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été Ordonné, en conséquence.

La question ayant été mise sur la motion principale, telle qu'amendée, L'honorable M. MacInnes, secondé par l'honorable M. Stevens, a proposé : Que la clause suivante soit ajoutée au bill :

Clause A.

"Les directeurs de la compagnie pourront sous l'autorité, avec les pouvoirs et aux conditions énoncés en cette section, émettre des actions privilégiées, rache"tables ou sujettes à appel aux époques et en la manière que les directeurs fixeront
"et détermineront par le règlement qui en autorisera l'émission; sur ces actions
"privilégiées, un dividende pourra être déclaré à un taux d'intérêt qui n'excèdera
"pas huit pour cent par an, et ces actions privilégiées pourront être échangées par
"les détenteurs contre des actions ordinaires à telles conditions que les directeurs
"établiront et détermineront de temps à autre par règlement; pourvu toujours que
"le montant total des actions privilégiées, bons, débentures et autres valeurs émises
"sous l'autorité du présent acte, n'excède en aucun temps le montant total du capital
"versé de la compagnie."

Après débat,

La dite motion a été retirée, avec la permission de la Chambre.

La question ayant été mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été

résolue dans l'affirmative, et

Les autres amendements proposés par le dit comité des ordres permanents et des bills privés ayant été lus de nouveau par le greffier, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Vidal, il a

été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Carvell a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte à l'effet de déclarer le sens du mot 'télégraphe' en certains cas."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'honorable sir Alexander Campbell a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le gouverneur-général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été lu par le greffier comme suit :

LORNE.

Le gouverneur général transmet, pour l'information du Sénat, copie d'une minute du Conseil Privé du Canada, en date du 8 mai courant, se rapportant à l'établissement des districts provisoires dans les territoires du Nord-Ouest, (tel qu'indiqué sur la carte ci-jointe), et il la recommande à la considération favorable du Sénat.

Hôtel du gouvernement, Ottawa, 8 mai, 1882.

(Pour la dite minute voir Journal, et pour carte voir documents de la session).

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 9 Mai, 1882.

Pétitions à présenter,

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions

MOTIONS.

Pour Mardi, 9 Mai, 1882.

1882. Par l'honorable M. Almon:

8 Mai — Lorsque la Chambre se formera en comité général sur le bill intitulé:

"Acte concernant le service civil du Canada," il proposera d'insérer à la fin de la 47e section: "que pendant tel congé d'absence,

"ces personnes auront le privilège de voyager gratuitement sur

"tous les chemins de fer qui appartiennent au gouvernement ou

"sont en sa possession."

Pour Mercredi, 10 Mai, 1882.

Interpellation par l'honorable M. Wark:

8 Mai — Quel arrangement (s'il y en a un) a-t-on fait avec le gouvernement impérial pour faire venir des immigrants d'*Irlande* en *Canada*?

ORDRES DU JOUR.

Mardi, 9 Mai, 1882.

			Maidi, o Mai, 1001
	18	82.	(Hon
1	8	Mai —	Seconde lecture (Bill 117)—Inspection des bateaux à vapeur.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
2	8	"	Comité de toute la Chambre (Bill 36)—Acte du service civil du Canada, 1882.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
3	8	"	Comité de toute la Chambre (Bill 141)—Drawback sur certains articles destinés au chemin de fer canadien du Parifique.—(Hon. M. Aikins.)
4	8	"	Seconde lecture (Bill 122)—Amendement des actes relatifs au gardien du port de Montréal.—(Hon. M. Aikins.)
5	8		Prise en considération du deuxième rapport du comité des débats.— (Hon. M. Macfarlane.)
6	8	"	Seconde lecture (Bill AA)—Correction de certaines erreurs dans la version française de l'acte 35 Vict., chap. 23.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
7	8	"	Seconde lecture (Bill BB)—Définition ou sens du mot "télégraphe" en certains cas.—(Hon. M. Carvell.)

No. 55.

Aiki Alexa Alla Alma Arci Arma Baili Belle Bense Bots, Boure Camp (S.

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Lundi, 8 mai, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

MPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE.,

1882.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 9 Mai, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Leonard

Aikins,	Car
Alexander,	Cho
Allan,	Che
Almon,	Cor
Archibald,	De
Armand,	Fa
Baillargeon,	Fei
Bellerose,	Fli
Benson,	Gi
Botsford,	Gle
Bourinot,	Gr
Bureau,	Gu
Campbell,	Ha
(Sir Alexander),	Ko

Carvell,
Chaffers,
Chapais,
Cormier,
Dever,
Fabre,
Ferguson,
Flint,
Gibbs,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Kaulbach,

Lieonara,
McClelan,
McInnes,
McKay,
McMaster,
Macdonald,
Macfarlane,
MacInnes,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Northwood,
Odell,
Ogilvie,

Pelletier,
Påquet,
Power,
Pozer,
Read,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Skead,
Stevens,
Sutherland.
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES:

L'honorable M. Odell, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes chargé d'aider à Son Honneur le Président dans la direction de la bibliothèque du Parlement, a présenté son premier rapport.

ps

de

di T

décla

pend

Circo

que l avan

SOMI

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

Les membres du Sénat faisant partie du comité mixte de la bibliothèque du Parlement ont l'honneur de présenter leur premier rapport:

Au sujet de la recommandation qu'il a faite lors de la dernière session du parlement, approuvant l'acquisition, de M. Gerald E. Hart, de sa collection unique et précieuse de monnaies et médailles se rapportant à l'histoire du Canada, depuis la création des premiers établissements dans le pays, sous le régime français, jusqu'à l'époque actuelle, votre comité désire renouveler sa recommandation en faveur de cet achat. Il croit savoir que M. Hart est encore disposé à céder sa collection pour la somme de \$2,500. Mais il a depuis dressé un catalogue descriptif des diverses pièces qui paraît être d'un grand intérêt au point de vue historique, indépendemment de son utilité pour expliquer la valeur particulière de chaque pièce de monnaie et de chaque médaille. Il demande \$500 de plus pour ce catalogue. Votre comité considère que c'est un prix raisonnable et il recommande que, si le gouvernement demande et obtient du parlement l'autorisation d'acheter cette collection et décide de le déposer à la bibliothèque du parlement, le catalogue soit imprimé pour l'information des députés. Des arrangements convenables devraient aussi être pris pour la conservation, l'expo-

sition et la garde de la collection.

Depuis que la Cour Suprême a été transférée de l'édifice du parlement dans un batiment séparé, les juges et les avocats qui plaident devant cette Cour ont éprouvé beaucoup d'ennuis de ne pas avoir sous la main les livres de droits qu'ils ont besoin de consulter. A fin d'éviter la dépense que nécessiterait l'achat d'une double copie de ces ouvrages, et, en même temps, en vue de donner aux juges toutes facilités de consultation, votre comité a approuvé le transfert les séries de rapport judiciaires (ceux des cours anglaises jusqu'à l'année 1865, et les rapports américains jusqu'à l'époque actuelle, y compris les ouvrages y faisant suite que l'on se procurera au fur et à mesure de leur publication), de la bibliothèque du parlement à la Cour Suprême. Ces livres, toutefois, resteront la propriété de la bibliothèque du parlement et seront commis à la garde d'un employé détaché à cette fin du service de la bibliothèque. Il va sans dire que les membres du parlement, les officiers du gouvernement et toutes autres personnes qui ont eu accès à ces livres par le passé, auront également le privilège de les consulter dans l'édifice de la Cour, comme cela leur était permis précédemment. Votre comité s'objecte au transfert de tous ouvrages judiciaires ou rapports coloniaux, de l'enceinte de la bibliothèque. Il considère que ces ouvrages devraient être achetés pour l'usage exclusif de la Cour Suprême.

Dans la salle que la Cour Suprême a récemment quittée, mais qui est actuellement occupée comme salle de lecture de la Chambre des Communes, votre comité a remarqué que des rayons ont été disposés pour recevoir des livres. Votre comité pense que l'usage de ces rayons par le bibliothécaire contribuerait considérablement à donner l'espace requise par l'augmentation croissante de la bibliothèque. Mais il convient, avec le bibliothécaire, qu'avant de se servir de ces rayons, en toute sûreté, il est nécessaire de les protéger au moyen de portes vitrées roulantes, et d'y tenir les livres sous clef. Quand ces moyens de sûreté auront été pris, on pourra déposer sur ces rayons une quantité considérable des volumes que l'on a rarement besoin de con-

sulter, sans courir de risques et pour le plus grand avantage du service.

Votre comité conseille aussi que les copies des pièces et documents historiques originaux concernant le Canada, qui ont été ou qui seront à l'avenir recueillis sous la direction du bureau de l'agriculture et des statistiques soient déposés permanemment à la bibliothèque du Parlement qui possède déjà des manuscrits de même nature, nombreux et importants. Il recommande aussi que les minutes des constitutions accordées aux colonies anglaises de l'Amérique du Nord, demandées récemment par adresse de la Chambre des Communes, soient placées dans la division canadienne de la bibliothèque, lorsqu'elles seront reçues d'Angleterre.

Votre comité remarque, avec surprise et regret, que les livres empruntés par les particuliers, durant la vacance, au moyen de cartes obtenues des orateurs des deux Chambres, sont rapportés très irrégulièrement. En vue de corriger ces abus et d'obtenir plus de ponctualité à l'avenir de la part des personnes auxquelles cette faveur a été accordée, il a autorisé le bibliothécaire à retirer ce privilège aux personnes actuellement en défaut, tant que les livres qu'elles ont en mains ne seront pas remis, et d'appliquer la règle plus strictement à l'avenir, à ce sujet.

Le rapport du sous-comité chargé de réviser les comptes des dépenses qui se rapportent au crédit applicable à l'augmentation de la bibliothèque, est annexe aux présentes. Ce rapport renferme des suggestions pour dégrever le crédit annuel de certains items onéreux qui diminuent considérablement la somme affectée à l'achat de

livres de lecture ou de livres à consulter.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT, 8 mai, 1882.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ D'AUDITION.

Le sous-comité chargé par le comité mixte de la bibliothèque du Parlement pour la session de 1882, de vérifier les comptes relatifs à la bibliothèque du Parlement

pour l'année dernière, présente le rapport suivant :

Qu'il a vérifié les divers comptes qui lui ont été soumis et qui ont été payés depuis la dernière audition, portant les numéros de 809 à 899, inclusivement, ainsi qu'une traite en faveur de E. G. Allen pour \$1,038.75, et deux autres en faveur de L. Bossange, pour \$456.74 et \$267.08, sans numéros, s'élevant en totalité au chiffre de quatre mille trois cent vingt deux piastres et huit centins (\$4,322.08), et qu'il a examiné les divers reçus et pièces justificatives, qu'il a trouvés conor mes à ces paiements.

Votre sous-comité soumet pour l'information du comité mixte un sommaire, ci-joint, indiquant comment l'octroi réduit de \$3,500.00 pour l'exercise 1881-82 a été dépensé, accompagné d'un relevé des engagements existants qui lui ont été rapportés comme ayant été contratés en 1881, y compris un engagement additionnel contracté en anticipation de l'octroi augmenté pour 1882-83, tel qu'expliqué par le bibliothécaire, atteignant ensemble le chiffre de trois mille trois cent cinquante piastres et trente-quatre centins, laissant ainsi une balance de \$3,649.60 seulement pour subvenir

aux dépenses de la bibliothèque pendant le reste de l'année courante.

W. H. ODEL, CHAS. C. COLBY Auditeurs.

BIBLIOTHÈQUE, 8 mai, 1882.

OTTAWA, 26 avril, 1882.

L'hon. W. H. ODELL.

ent

118,

0118

par

CHER MONSIEUR, -- Je prends la liberté de mettre, par écrit, la substance de la déclaration que j'ai faite devant le comité de la bibliothèque, à sa première séance

pendant cette session, au sujet des dépenses de la bibliothèque.

Le 26 novembre, 1881, j'adressai au ministre des Finances, en réponse à sa circulaire demandant quelle somme d'argent serait nécessaire pour le département de la bibliothèque, tant pour l'exercice courant que pour le suivant, une lettre portant que les déficits existants dans ce département exigeaient qu'il nous fut fait "une avance immédiate de \$3,000; et aussi, que pour l'exercice suivant, une nouvelle somme de \$10,000 serait nécessaire pour acheter des livres."

A quelque temps de là, un commis du département des Finances m'apporta (par ordre) une épreuve du budget qui renfermait les items ci-dessus mentionnés.

Mais peu de temps avant la réunion de la Chambre, j'appris avec surprise et chagrin, qu'en examinant le budget en dernier lieu, le gouvernement avait décidé de

nous donner l'octroi annuel seulement, pour le prochain exercice.

Dans l'intervalle j'avais fait des commandes en Angleterre et j'avais pris des arrangements pour des envois de livres nouveaux et importants, mensuellement,

pendant la session du parlement.

Je ne donnai pas de contre-ordres, pensant que même dans le cas où nos moyens seraient tres restreints, il était préférable de dépenser la plus grande partie de l'octroi annuel pendant que le parlement était en session et de faire bénéficier les députés de

nos nouveaux achats, plutôt que de faire ces achats pendant la vacance.

J'ai eu le plaisir d'apprendre que ce plan a obtenu l'approbation des députés, parce que outre les divers ouvrages indispensables pour la consultation qui ont été achetés, les ouvrages de littérature générale ont été, pour la plus grande partie, rapidement enlevés par les députés désireax de se procurer des publications nouvelles et intéressantes.

J'espère que le crédit qui nous sera voté sera suffisant pour faire honneur à nos

engagements et pour satisfaire le goût de nos lecteurs.

Croyez-moi, cher monsieur, Votre très obéissant serviteur,

ALPHEUS TODD.

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT.

RAPPORT SUPPLÉMENTAIRE.

Le sous-comité d'audition a l'honneur de soumettre l'information additionnelle

suivante au sujet de certains détails de dépense, savoir :

Un sommaire indiquant la dépense pour les livres français et anglais respectivement, à dater de l'audition en 1881 jusqu'à la fin de l'exercice 1881, ainsi qu'un sommaire du montant additionnel dépensé pour le même service, à partir du 1er juillet, 1881 jusqu'à l'ouverture de la session, le 9 février, 1882. Et, en vue de satisfaire le désir exprimé par plusieurs membres du comité mixte à sa dernière séance pour obtenir des informations relatives au montant de la dépense moyenne pour livres de loi, papiers nouvelles et journaux littéraires, y compris la reliure,—ainsi que les dépenses incidentes pour relier les livres et leur faire les réparations nécessaires, le sous-comité a fait p éparer un sommaire contenant l'information demandée, faisant la différence entre les rapports judiciaires et les ouvrages de jurispru lence, et accompagné d'une liste détaillée des papiers-nouvelles et des journaux littéraires, indiquant le montant de la souscription à ces publications payé à même l'octroi à la bibliothèque et le coût de la reliure, ainsi qu'un mémoire de la dépense totale pour la reliure et la réparation des livres-indiquant une dépense moyenne de \$1,000 pour ce service.

A ce sujet, le sous-comité suggère au comité mixte de considérer s'il est possible d'obtenir un octrois spécial pour des livres de lois (ou, dans tous les cas, pour ceux que l'on se propose de transférer à la Cour Suprême), et si l'on ne peut pas prendre des arrangements au moyen desquels le coût pour relier les livres, papiers nouvelles et journaux littéraires, et pour les réparations générales (compris sous le titre de contingents) pourraient être couvert par une augmentation du crédit sous ce chef, laissant ainsi le crédit annuel séparé de la bibliothèque, intact et applicable à l'achat de livres, sans tenir compte en aucune manière de telles dépenses contingentes.

W. H. ODELL, CHAS. C. COLBY, Auditeurs.

BIBLIOTHEQUE, 8 mai, 1882. RELEV PARLIGMENT.

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT.-RELEVÉ DE COMPTE, 1881-82.

le tiin er
er
er
de le le la m. nt
la les de les de hef, hat

3,500 00	ême d sa	g gue a	réferal	3,500 00	face aux dettes \$7,000 00
ler juillet, Grédit réduit pour l'exercice 1881-82.					Nore.—Montant inséré dans le budget pour faire face existantes et aux dépenses de 1882-3
	1,592 77	1.860 45	1,168 86	3,500 00	
1881. 18 janvier Comptes en retard soumis au comité lors de la der- nière audition:— Montant dû pour des livres anglais \$931 79 do reliure de livres anglais. 136 00 do do reliure de livres anglais. 524 98	Balance du crédit pour 1880-1 non dépensée lors de la dernière audition, mais employée pour acquitter les comptes ci-dessus avant la fin de l'exercice 1880-1.	Montant glais janv Montant de li		Balance au crédit de la bibliothèque	Dettes existantes contractées en 1881: Dû pour des livres anglais: E. G. Allen (Londres, Angleterre) Little, Brown et Cie (Boston). A. Mortimer, pour compte de reliure. Dû pour livres français: L. Bossange (Paris, France). Montant au crédit de la bibliothèque. Montant un déficit de. Y compris les dettes contractées en prévision d'une augmentation de crédit contractées en prévision d'une augmentation de crédit
1881. 18 janvier	18 do	vrier	ор о	op 6	Dettes exist Du por Du pour Du pour Du pour Di L.

RELEVÉ.

W	
Montant dépensé en livres de loi pour la bibliothèque du parle	ment, Ottawa, à partir
du 18 février 1881 jusqu'au 18 janvier 1882. 1. Décisions des tribunaux	\$ 153 06
2. Livres de loi	228 25
diběro a n	\$ 381 31
Marray de la 20 april 1992 France des lines de la	
Montant dû le 20 avril, 1882, pour des livres de loi.	\$ 191 62
2. Livres de loi	
teles and advantage in	
	\$ 392 51
Nombre de journaux reliés	36
do de publications littéraires reliées	25
do de journaux auxquels il a été souscrit à	
même le crédit de la bibliothèque	19
do de publications littéraires auxquelles il a été	
souscrit à même le crédit de la biblio-	18
thèque	10
de la bibliothèque	\$ 97 25
Reliure de journaux	263 47
	\$ 360 72
	φ 300 12
Abonnements à des publications littéraires payés à	
même le crédit de la bibliothèque	\$ 74 70
Reliure de publications littéraires	68 52
	\$ 143 22
Montant total dépensé pour faire relier et réparer des	
livres depuis la dernière audition	\$ 967 54
Relevé explicatif additionnel.	
Crédit pour la bibliothèque en cours de 1882-83	\$7,000 00
Notes non soldées et dettes à raison des importations	
récentes	3,350 34
Balance paraissant disponible pour 1882-83.	\$3,619 66
Balance paraissant disponition pour 1. 64-66.	
Payé pour livres anglais depuis la date de la dernière	
audition	\$2,628 24
Payé pour livres français depuis la date de la dernière audition	1,693 84
addition in the second	
	\$4,322 03
Commo commica dona la mantant di decona manulla	
Somme comprise dans le montant ci dessus pour les decisions des tribunaux	\$ 153 06
Somme comprise dans le montant ci-dessus pour les	
livres de loi	\$ 228 26
	\$ 381 31
	\$ 381 31

" Ac

comi rendi tion de la comi i demendi tion de la comi i demendi con la comi con

Dû pour les décisions des tribunaux \$191 63 do livres de loi 200 88		392	51
Total pour les livres de loi	\$	773	82
JOURNAUX ET PUBLICATIONS LITTÉRAIRES. Journaux proprement dits payés à même le crédit pour la bibliothèque (19)	\$	97	25
le Graphic, l'Opinion Publique, le Punch, le Grip, etc., (18)		74	70
7 1. 1	\$	171	95
Reliure des journaux proprement dits \$263 47 Do publications littéraires	0.00	331	99
Total payé à même le crédit pour la bibliothèque pour abonnements aux journaux et publications litté- raires, et pour comptes de reliure des dits articles Montant additionnel pour reliure de livres et répara- tions accessoires	\$	503 463	
Total payé pour les services ci-dessus	\$	967	54

Sur motion de l'honorable M. Odell, secondé par l'onorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte pour continuer en force pour un temps limité l'acte de 1878 pour prévenir les crimes."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le second rapport du comité chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir un compterendu exact des débats et délibérations du Sénat et pour le faire publier, avec instruction de faire rapport de temps à autre de leurs vues à cette Chambre.

Et le dit rapport ayant été lu par le greffier,

L'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Bourinot, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Haythorne a proposé en amendement :

De retrancher le mot "adopté" et d'insérer : "renvoyé au comité spécial avec "instruction de prendre les meilleurs moyens qu'il sera possible pour la publication "officielle des débats du Sénat à la prochaine session."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale telle qu'amendée, elle a aussi été résolue dans l'affirmative.

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant le service civil du Canada,"

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les première et deuxième sections ont été lues et agréées.

La troisième section ayant été lue il a été proposé de l'amender comme sail :

Page 1, ligne 20, retranchez "de temps à autre."

Après débat, le dit amendement a été retiré, avec la permission du comité, et la dite troisième section a été agréée.

Les sections suivantes jusqu'à la vingt-huitième ont été séparément lues et

agréées.

La vingt-huitième section a été lue et remise.

Les sections suivantes jusqu'à la trente-septième ont été lues et agréées.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bellerose a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser un drawback sur "certains articles fabriqués en Canada et obtenus pour être employés à la construc- "tion du chemin de fer canadien du Pacifique."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Archibald a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander

Campbell, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender et "refondre les actes concernant l'emploi de gardien de port pour le havre de Montréal," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander

Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intituié: " Acte à l'effet de corriger cer-"taines erreurs dans la version française de l'acte des terres de la Puissance, et de "l'acte des terres 1879 de la Puissance," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: " Acte à l'effet " de dêclarer le sens du mot " télégraphe " en certains cas,"

Sur motion de l'honorable M. Carvell, secondé par l'honorable M. Almon, il a été Ordonné qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable

M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 10 Mai, 1882.

Pétitions à présenter,

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 10 Mai, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Almon:

8 Mai — Lorsque la Chambre se formera en comité général sur le bill intitulé :

"Acte concernant le service civil du Canada," il proposera d'insérer à la fin de la 47e section: "que pendant tel congé d'absence,

"ces personnes auront le privilège de voyager gratuitement sur

"tous les chemins de fer qui appartiement au gouvernement ou

"sont en sa possession."

Interpellation par l'honorable M. Wark:

8 Mai — Quel arrangement (s'il y en a un) a-t-on fait avec le gouvernement impérial pour faire venir des immigrants d'Irlande en Conada?

Pour Jeudi, 11 Mai, 1882.

Par l'honorable M. Wark:

9 Mai — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien prendre en considération la question de savoir s'il ne serait pas avantageux pour le pays qu'une partie de la dette publique fût en la possession de créanciers résidant en Canada; et si cela était avantageux, le gouvernement ne pourrait-il prendre des mesures pour assurer ce résultat?

ORDRES DU JOUR.

Mercredi, 10 Mai, 1882.

	18	882.	
1	9	Mai —	Seconde lecture (Bill 117)—Inspection des bateaux à vapeur.—(Hon sir Alexander Campbell.)
2	9	"	Seconde lecture (Bill CC) pour mieux prévenir les crimes.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
3	9	"	Prise en considération du premier rapport du comité mixte de la bibliothèque.—(Hon. M. Odell.)
4	9	"	La Chambre de nouveau en comité (Bill 36)—Acte du service civil du Canada, 1882.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
5	9	"	Comité de toute la Chambre (Bill 122)—Amendement des actes relatifs au gardien du port de Montréal.—(Hon. M. Aikins.)
6	9	"	Comité de tou te la Chambre (Bill AA)—Correction de certaines erreurs dans la version française de l'acte 35 Vict., chap. 23.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
7	8	.4	Seconde lecture (Bill BB)—Définition ou sens du mot "télégraphe" en certains cas.—(Hon. M. Carvell.)

No. 56

Aiki Aless Alla Alma Arci Arm Bailing Belle Bense Bots Boure Camp (Si

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Mardi, 9 mai, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT.

OFTAWA:

IMIRIMÉTAR MACLEAN ROGER ET CIE.,

1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 10 Mai, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Bourinot,
Bureau,
Campbell,
(Sir Alexander),
(

Carvell,
Chaffers,
Chapais,
Cormier,
Dever,
Fabre,
Ferguson,
Flint,
Gibbs,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Kaulbach,

Leonard,
McClelan,
McInnes,
McKay,
McMaster,
Macdonald,
MacInnes,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Northwood,
Odell,
Ogilvie,
Pelletier

Påquet,
Power,
Pozer,
Read,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Skead,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Dever,—De Thomas Gilbert et autres, et de John Holden et autres, de la cité de St-Jean, province du Nouveau-Brunswick.

L'honorable M. Allan, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant le chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Read, du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, SALLE DE COMITÉ No 2, Mercredi, 10 mai, 1882. 888

"

Pou

da

des II

COTE

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la session actuelle, a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité a examiné les comptes du greffier, du 1er janvier au 31 décembre

1881.

Il ressort de ces comptes que le montant total reçu par ce fonctionnaire jusqu'au 31 décembre, y compris une balance de l'exercice précédent s'élevant à dix-neuf mille trois cent cinquante-cinq piastres et vingt et un centins (\$19,355.21), a été de cent-

trente-huit mille deux cent soixante piastres et six centins (\$138,260.06).

Le greffier a justifié, à la satisfaction de votre comité, par la production de pièces à l'appui, d'une dépense de cent vingt-huit mille quatre cent treize piastres et quatre-vingt centins (\$128,413.80). Le 30 juin 1881, une lettre de crédit pour quatre mille quatre cent deux piastres et trente-neuf centins (\$4,402.39) a été cancellée par l'auditeur général; et le 31 décembre il restait à la Banque de Montréal, Ottawa, une balance au crédit du greffier, de cinq mille quatre cent quarante-trois piastres et quatre-vingt-sept centins (\$5,443.87), à porter à l'exercice suivant.

La comptabilité est tenue d'une manière claire et satisfaisante, et chaque article

de dépense est accompagné de la justification voulue.

Votre comité est convenu de recommander que M. James Adamson, premier assistant-greffier, soit nommé aux fonctions d'assistant-greffier et de maître en chancellerie en remplacement de feu M. Fennings Taylor, et que son traitement soit de deux mille huit cent dollars (\$2,800) par an.

Votre comité est aussi convenu de recommander que le greffier soit autorisé à faire l'achat de certains ouvrages pour l'usage du greffier en loi, suivant la demande

exprimée dans une lettre de ce fonctionnaire en date de ce jour.

Votre comité est pareillement convenu de recommander que le salaire de M. Ivanhor Taché, assistant-greffier du journal français et député-sergent-d'armes, soit augmenté de cent piastres (\$100) par an.

Votre comité est aussi convenu de recommander que le salaire de Charles

Young, messager du président, soit augmenté de cent piastres (\$100) par an.

Votre comité est aussi convenu de recommander que l'on accorde à James Doherty, messager chargé du vestiaire et assistant-portier, un congé à compter de la fin de la présente session et qu'il soit mis à la retraite le trente et un décembre de l'anné courante.

Votre comité est aussi convenu de recommander que Joseph Larose, messager sessionnel, remplace James Doherty comme messager chargé du vestiaire et messager

sessionnel avec un salaire de six cent piastres (\$600) par an.

Votre comité, enfin, est convenu de recommander que John Wingfield, messager sessionnel, soit avisé que l'on n'aura plus besoin de ses services après la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ, Président.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Aikins a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte à l'effet "d'amender de nouveau l'acte d'inspection du l'étrôle de 1880."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant la vente des billets de passagers de chemins de fer," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréés les amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le rapport de la Cour Suprême du Canada sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer l'association de prévoyance "du Canada" à laquelle le dit bill a été renvoyé jeudi, le 4 mai courant, pour qu'elle l'examine et en fasse rapport.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

16 mai, 1882.

ROBERT LEMOINE, écr.,

treille

nde

Boit

Greffier du Sénat, Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli, pour être déposée sur le bureau de l'honorable Sénat, une copie certifiée du bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer l'association de secours mutuels du Canada," avec les opinions du juge-enchef et des juges de la Cour Suprême du Canada, sur ce projet de loi.

Je suis, monsieur, Votre obéissant serviteur,

ROBT. CASSELS, R.C.S.

COUR SUPRÊME DU CANADA.

A l'honorable Sénat du Canada, assemblé en parlement :

Nous sommes d'opinion que le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer l'association de secours mutuels du Canada," que l'honorable Sénat a renvoyé à la Cour Suprême pour avoir son opinion, n'est pas une mesure qui rentre dans la catégorie des matières attribuées aux législatures provinciales par la section 92 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord (1867).

Cour Suprême, 8 mai, 1882.

E. H. STRONG, W. A. HENRY, N. E. TASCHEREAU, JOHN W. GWYNNE,

Nous pensons que le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer l'association de secours mutuels du Canada," laquelle a pour objet d'opérer dans toute l'étendue du Canada, est une mesure qui ne rentre pas dans la catégorie des matières attribuées à la législature provinciale par la section 92 de l'Acte de l'Amérique Britannique du

Nord (1867).

Mais à cause du peu de temps qu'on nous a accordé pour cet examen, nous ne sommes pas prêts à dire que la disposition de la clause 1, qui permet à la compagnie de posséder des immeubles indépendamment de ceux qui peuvent lui être nécessaires pour son usage et sa commodité et d'en disposer, et la disposition de la clause 2, portant que "ces fonds seront exempts de saisie-exécution pour les dettes d'aucun "membre de l'association et ne pourront être saisis, pris ou appropriés par aucune "procédure en loi ou en équité pour payer une dette ou obligation quelconque d'aucun membre de l'association" soient intra vires du parlement du Canada.

Nous pensons qu'avant d'exprimer une opinion formelle, la Cour devrait entendre

une plaidoirie sur ces points.

W. J. RITCHIE, J.C. T. FOURNIER, J.

ag

am

9309

COM

de la

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte à l'effet d'amender et " refondre les actes concernant l'inspection des bateaux à vapeur, et l'examen et la " commission des mécaniciens qui y sont employés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour continuer en force " pour un temps limité l'acte de 1878 pour prévenir les crimes," a été lu la seconde

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, maintenant.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(En comité).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Chaffers a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

O: donné, que la quarante unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes chargé d'aider à Son Honneur le Président dans la direction de la bibliothèque du Parlement.

Et le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. Odell, secondé par l'honorable M. Ryan, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé: " Acte concernant le service civil du Canada."

(En comité.)

(Voir Journal.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bellerose a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant.

Et les dits amendements ayant été lus la seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre les actes concernant l'emploi de gardien de port pour le havre de Montréal."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

La première clause et les suivantes jusqu'à la trente-deuxième ont été lues et agréées.

La trente-deuxième clause ayant été lue, il a été proposé de l'amender comme suit :

, retranchez: "et pour l'avancement du commerce du port de Montréal."

La dite motion a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La dite trente-deuxième clause, telle qu'amendée, a été alors agréée.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Carvell a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement seit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de corriger certaines erreurs dans " la version française de l'acte des terres de la Puissance, et de l'acte des terres 1879 de la Puissance."

(En c mité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dever a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amenlé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet de déclarer le "sens du mot 'télégraphe 'en certains cas," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Carvell, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première section a été lue et amendée comme suit :

Page 1, ligne 9, retranchez depuis "Canada" jusqu'à "ne" dans la 13e ligne, et insérez : "ci-devant passés ou qui scront passés à l'avenir, ou dans les statuts d'une province formant actuellement partie de la Puissance du Canada, passés avant l'entrée de cette province dans la Puissance, sur un sujet placé par 'l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord 1867' dans les attributions législatives du Parlement du Canada."

La deuxième section a été lue et amendée comme suit :

Page 1, ligne 15, retranchez depuis "ne" jusqu'à la fin de la section et insérez : "portera atteinte en quoi que ce soit à aucune poursuite, action ou procédure actuellement pendante."

Le préambule a été lu de nouveau et amendé comme suit :

Page 1, ligne 3, retranchez depuis "doutes" jusqu'à "A" dans la 5e ligne.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Archibald, du dit comité, a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Carvell, secondé par l'honorable M. Power, il a été O:donné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera til?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins.

L. Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 11 Mai, 1882.

Pétitions à présenter

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 11 Mai, 1882.

1882.

Par l'honorable M. Wark:

1 10 Mai — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien prendre en considération la question de savoir s'il ne serait pas avantageux pour le pays qu'une partie de la dette publique fût en la possession de créanciers résidant en Canada; et si cela était avanta geux, le gouvernement ne pourrait-il prendre des mesures pour assurer ce résultat?

Par l'honorable M. Vidal:

2 10 Mai — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneurneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire
transmettre à cette Chambre copie de toutes communications de
M. Sandford Fleming sur le sujet du rapport de la récente commission de chemin de fer, qui a été soumis au Parlement dans la
première partie de la présente session.

Par l'honorable M. Trudel:

3 10 Mai — Lorsque sera appelée la troisième lecture du bill intitulé : "Acte concernant le service civil du Canada," il proposera que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la vingt-cinquième section :

"Aussi si sa connaissance du français ou de l'anglais, suivant le cas, est suffisante pour justifier l'admission du candidat dans le service civil."

ORDRES DU JOUR.

Jeudi, 11 Mai, 1882.

1	882.	octul, 11 min, 1002.
1 10	Маі —	- Troisième lecture (Bill 36)—Acte du service civil du Canada, tel qu'amendé.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
2 10	"	Comité de toute la Chambre (Bill R)—règlementation du travail dans les manufactures.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
3 10	100"	Prise en considération du cinquième rapport du comité des comptes contingents.—(Hon. M. Read.)
4 10	"	Seconde lecture (Bill DD)—Inspection du pétrole.—(Hon. M. Read.)
5 10	"	Comité de toute la Chambre (Bill 117)—Inspection des bateaux à vapeur. —(Hon sir Alexander Campbell.)

imprimé par MacLean Roger e	OTTAWA:	on Excellence le verile de vertes come rapport de la sonnes en Perile non. de liell (enter a viers-choquies de l'augules	SÉANCES DU SÉI	DES	PROCES-VERBA	olic adina- infered, p entre d c entre d c entre partie c capacitic c partie connecte connect	Mercredi, 10 mai, 1882.	4e Session, 4e Parlement, 45 Victori	No. 57.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 11 Mai, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Carvell, Kaulbach. Pelletier, Aikins, Paquet, Leonard, Alexander, Chaffers, McClelan, Power, Chapais, Allan. Pozer, Almon. Cormier, McInnes. McKay, Dever, Read, Archibald, Fabre, McMaster, Ryan, Armand, Scott, Baillargeon, Ferguson, Macdonald. Ferrier, MacInnes, Simpson, Bellerose. Miller, Skead, Benson, Flint. Montgomery, Stevens, Botsford, Gibbs, Muirhead. Sutherland, Glasier, Bourinot, Bureau, Campbell, Northwood. Trudel, Grant, Vidal, Guévremont, Odell, Wark. Ogilvie, (Sir Alexander), Haythorne,

PRIMRES :

L'honorable M. Vidal, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de fait rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre, a présenté son troisième rapport.

Ordonne, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ, 11 mai, 1882.

Le comité spécial chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de ses vues à cette Chambre, a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité recommande d'accepter la proposition contenue dans la lettre cijointe, adressée par M. Andrew Holland, de la cité d'Ottawa, sténographe, au prési-

dent de ce comité.

Le tout respectueusement soumis.

ALEXANDER VIDAL,
Président.

Au président du comité spécial du compte-rendu des débats du Sénat :

Honorable monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre l'offre suivante pour l'exécution, pendant la prochaine session du Parlement, du compte-rendu des débats, tel qu'il a été jusqu'à présent exécuté par mon frère et moi, et pour la publication de ce compte-rendu sous la forme de Hansard, savoir :

1. L'édition totale sera de 1,200 exemplaires, dont 700 destinés à la distribution quotidienne pendant la session ; les 500 autres devant être reliés en volumes pourvus d'un index convenable, et délivrés au greffier du Sénat aussitôt que possible après la

clôture de la session.

2. Le caractère, le papier et la reliure seront semblables à ceux des débats du Sénat

pour la session de 1880.

3. Les sénateurs pourront dans les vingt-quatre heures qui suivront la distribution quotidienne de l'édition non revisée faire les corrections nécessaires à leurs discours tels que rapportés.

4. Le comité indiquera quel nombre d'exemplaires de l'édition quotidienne devra être délivré aux maîtres de poste du Sénat et de la Chambre des Communes ainsi

qu'à la presse.

5. Je m'oblige à exécuter le travail à la satisfaction du Sénat.

6. Les débats imprimés de chaque jour, à venir à 6 heures du soir, seront fournis aux maîtres de poste du Sénat et de la Chmbre des Communes, au plus tard à trois heures de l'après-midi du lendemain; lorsque la discussion se continuera le soir, les débats devront être imprimés et délivrés avec toute la diligence possible, de manière à donner dans une seule édition le débat complet de chaque jour, en autant que le permettront les facilités de service d'impression dont je pourrai disposer.

7. J'exécuterai ce travail moyennant la somme de quatre mille cinq cent piastres (\$4,500), à moins que le volume n'excède 500 pages, auquel cas je devrai recevoir

trois piastres vingt-cinq cents (\$3.25) par chaque page additionnelle.

8. Je devrai recevoir deux cent cinquante piastres (\$250) par semaine durant la session, et la balance contre livraison des volumes reliés au greffier du Sénat.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Très respectueusement, votre, etc.,

GEO. C. HOLLAND.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. McClelan, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien prendre en considération la question de savoir s'il ne serait pas avantageux pour le pays qu'une partie de la dette publique fut en la possession de créanciers résidant en Canada; et si cela était avantageux, le gouvernement ne pourrait-il prendre des mesures pour assurer ce résultat.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Allan, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes communications adressées par M. Sandjord Fleming au secrétaire d'Etat, sur le sujet du rapport de la récente commission a chemin de fer, lequel rapport a été soumis au Parlement dans la première partie de la présente session.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier la quarante-deuxième Victoria, chapitre quarante, intitulé: "Acte pour amender l'acte de juridiction maritime, 1877,' et d'établir de nouvelles dispositions pour le recouvrement des gages des matelots employés sur les navires naviguant sur les eaux intérieures du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois. Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant la police de port et de rivière du Canada," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit : Page 1, ligne 9, retranchez depuis le premier " sur " jusqu'à " telle ".

Page 1, ligne 3, retranchez depuis le premier sur jusqu'à "la province de Québec".
Page 1, ligne 10, retranchez "ce territoire" et insérez: "la province de Québec".
Page 1, ligne 25, retranchez depuis "corps" jusqu'à "loi", ce dernier mot inclusivement, dans la 32e ligne.

Page 2, ligne 14, après " consolidé " insérez ce qui suit comm e clause A :

Clause A.

"Il sera perçu sur tous les navires entrant dans le port de Québec ou dans celui de Montréal, un droit de tonnage de trois centins par tonneau de régistre de ces navires, pour les objets de l'acte concernant la police des havres et fluviale du Canada et ce droit constituera une créance privilégiée sur le navire, et sera payé par le capitaine ou maître du navire au percepteur des douanes de Sa Majesté au port ; pourvu que les navires de cent tonneaux de régistre et au-dessous y soient assujétis à leur première entrée à l'un des ports susmentionnés dans l'année de calendrier, mais non à leurs autres entrées au même port pendant la même année ; que les navires de

plus de cent tonneaux de régistre soient assujétis à ce droit à leurs première et deuxième entrées à l'un des deux ports dans l'année de calendrier, mais non à leurs autres entrées pendant la même année; et qu'aucun navire à destination ou venant du port de Montréal ne soit assujéti à ce droit au port de Québec pour le même voyage."
Ligne 3, page 2.—Après "rames" insérez ce qui suit comme clause B:

Clause B.

"Le ministre de la marine et des pêcheries fera au gouverneur général un rapport et relevé annuel des recettes perçues et des dépenses faites sous l'empire du présent acte, assez tôt pour qu'il soit soumis au parlement dans les quinze premiers jours de la session alors prochaine."

Page 3, ligne 3.—Retranchez depuis "12" jusqu'à "qu'à " et insérez "Les dispo-

sitions précédentes du présent acte ne seront exécutoires."

Dans le titre.

Retranchez "du Canada" et insérez "de la Province de Québec."

Et le dit amendement ayant été lu du nouveau,

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé les amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes pour rapporter le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer de transport maritime de Chignecto (à responsabilité limitée)."

Aussi, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de

fer de la Grande Ligne Directe entre l'Europe et l'Asie.

Aussi, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des terres de la Qu'appelle."

Ét aussi, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte qui incorpore la

" compagnie du téléphone Bell, du Canada."

Et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréés les amendements faits par le Sénat à ces bills sans amendement.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque de Québec, en date du 31 décembre, 1881.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No 21.)

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé; " Acte à l'effet de pourvoir à la construction d'embranchements de chemin de fer, à partir de certains points sur le chemin de fer Intercolonial et sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard respectivement."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte concernant le service civil du Canada," tel qu'amendé,

L'honorable sir Alexander Campbell a proposé, secondé par l'honorable M.

Aikins:

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit amendé de nouveau comme suit:

(Voir Journal.)

L'honorable M. Trudel a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. Bellerose:

De retrancher tous les mots après "Que" et d'insérer les mots suivants à la fin

de la vingt-cinquième clause:

" Aussi si sa connaissance du français ou de l'anglais, suivant le cas, est suffisante " pour justifier l'admission du candidat dans le service civil."

Après débat,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

La question ayant été mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, a

proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de règlementer l'emploi du travail dans les ateliers, " moulins et fabriques, et à d'autres fins,"

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander

Campbell, il a été

ort

la

Ordonné, que le dit bill soit rayé des ordres du jour.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le cinquième rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session.

Et le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de " nouveau l'acte d'inspection du pétrole de 1878," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander

Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender et refondre les actes concernant les bateaux à "vapeur, et l'examen et la commission des mécaniciens qui y sont employés,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 12 Mai, 1882.

Pétitions à présenter,

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Vendredi, 12 Mai, 1882.

1882.

Par l'honorable sir Alexander Campbell:

111 Mai — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur général, pour informer Son Excellence que le Sénat donne
son entière adhésion aux recommandations contenues dans le
gracieux message de Son Excellence en date du 8e jour de mai
1882, au sujet de l'établissement de quatre districts provisoires
dans les territoires du Nord-Ouest, à désigner respectivement
sous les noms d'Assiniboia, Saskatchewan, Alberta et Athabaska.

ORDRES DU JOUR.

Vendredi, 12 Mai, 1882.

1882. 1/11 Mai — Prise en considération du troisième rapport du comité de la publication des débats.—(Hon. M. Vidal.) 2 11 Seconde lecture (Bill 135)—Amendement de l'acte de juridiction maritime, 1877.—(Hon. sir Alexander Campbell.) 3 11 66 Seconde lecture (Bill EE)—Embranchements de chemins de fer sur certains points de l'Intercolonial et du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.—(Hon. sir Alexander Campbell.) 4 11 Comité de toute la Chambre (Bill DD)-Inspection du pétrole.-(Hon. M. Aikins.) 5 11 Comité de toute la Chambre (Bill 117)—Inspection des bateaux à vapeur.

-(Hon sir Alexander Campbell.)

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Jeudi, 11 mai, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE,

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 12 Mai, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Botsford,
Bourinot,
Bureau,
Campbell,
(Sir Alexander),
Carvell,

Chaffers,
Chapais,
Cormier,
Dever,
Fabre,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Gibbs,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
,

Kaulbach,
Leonard,
McClelan,
McKay,
McMaster,
Macdonald,
MacInnes,
Miller,
Montgomery,
Northwood,
Odell,
Ogilvie,
Pelletier,

Paquet,
Power,
Pozer,
Read,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Skead,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES:

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Thomas Gilbert et autres, de la cité de St-Jean, Neauveau-Brunswick; demandant que le bill transférant le havre de St-Jean à une commission, ne devienne pas loi

avant d'être soumis aux contribuables de la cité.

De John Halden et autres, propriétaires de quais dans la cité de St-Jean, N.-B.; demandant qu'il ne soit pas passé de bill à l'effet de placer le havre de St-Jean entre les mains d'une commission avant qu'ils aient eu l'opportunité d'être entendus.

L'honorable M. Simpson, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme

suit:

CHAMBRE DE COMITÉ, 11 mai, 1882.

Le comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement a l'honneur de soumettre son septième rapport:

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande

qu'ils soient imprimés, savoir :

Les premier, second et troisième rapports du comité des comptes publics. (Appendice No 1). Dans l'appendice du Journal.

Le rapport du comité chargé de s'enquérir des effets du tarif sur les intérêts

agricoles du Canada. Sans les témoignages. (Appendice No 2).

Listes des actionnaires des différentes banques du Canada. (No. 22).

Réponse à ordre, - Etat faisant connaître le nombre et la situation des agences des terres du gouvernement établies dans le Manitoba, le Kiwatin et les territoires du Nord-Ouest; le nombre de fonctionnaires employés, etc., etc. (No 30).

Réponse à ordre, - Etat faisant connaître le coût total, jusqu'à date, de la partie de l'Intercolonial entre la Rivière-du-Loup et le terminus de ce chemin à Hadlow ou

Jonction de la Chaudière. (No 81j).

Etat comparatif des opérations du chemin de fer Intercolonial, depuis le 1er juillet,

1876, jusqu'en 1880-81. (No 81k).

Compte capital-chemin de fer Intercolonial-de la quantité de matériel roulant livré et à livrer, et des dépenses sous ce chef, du 1er juillet, 1874, au 1er juillet, 1883. (No 811).

Mémoire sur le renouvellement des rails d'acier-chemin de fer Intercolonial-

pendant les exercices 1874-75 à 1878-79. (No 81m).

Réponse à adresse,—Correspondance, etc., concernant les actes des législatures provinciales ou des bills des législatures provinciales qui ont été réservés, et qui n'ont pas encore été demandés au moyen d'une adresse ou d'un ordre de cette Cham-

bre. (No 141). (Dans les documents de la session seulement.)

Réponse à adresse,—Etat de tous les actes provinciaux passés par les législatures locales des diverses provinces du Canada, et désavoués par le gouvernement du Canada, depuis le 1er juillet 1867, ainsi que les raisons de tel désaveu, énoncées au long; aussi de tous les actes provinciaux qui ont été modifiés conformément à la demande du gouvernement du Canada; et aussi de tous ceux qui ont été déclarés ultra vires par le conseil privé de Sa Majesté; etc., etc. (No 141a). (Dans les documents de la session seulement).

Réponse à adresse (Sénat), -- Correspondance, etc., relative à des actes des législatures provinciales passés depuis le 1er janvier, 1880, ou réservés pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté. (No 141b). (Dans les documents de la session

seulement).

(S'il se trouve des duplicata dans les trois états ci-dessus, ils devront être omis, en

insérant toutefois une note de renvoi). Etat comparatif des opérations du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, du 30 juin, 1875, au 30 juin, 1881. (No 146a).

Réponse à adresse (Sénat), -- Correspondance, etc., relative à un acte de la législature de la province du Manitoba, intitulé: " Acte pour constituer légalement la compagnie du chemin de fer du Sud-Est de Winnipeg," lequel a été désavoué par Son Excellence en conseil. (No 166). (Dans les documents de la session seulement).

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas impri-

més, savoir :-

Réponse à ordre,—Rapports faits par les agents des terres du gouvernement concernant le fonctionnement de l'acte des Terres Fédérales ou des règlements relatifs aux terres dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, depuis le 1er janvier, 1880. (No 30n).

Réponse à ordre,—Etat détaillé des sommes déjà dépensées pour la commission du chemin de fer du Pacifique, et correspondance, contrats ou conventions relatifs à

l'impression de la preuve ou du rapport. (No 48u).

Réponse à ordre,—Correspondance, etc., relative aux remises que l'on a proposé de payer aux fabricants canadiens de certains articles requis par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien. (No 48x).

Réponse à ordre, Pétitions, etc., relatives aux mesures à prendre pour assurer aux provinces maritimes le terminus d'hiver du chemin de fer du Pacifique canadien.

(No 48q).

Communication du secrétaire de la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien, en date de Montréal, le 30 mars, 1882, demandant que le tracé de la ligne entre le terminus ouest de la portion subventionnée du chemin de fer du Canada Central (maintenant le Pacifique canadien) et les moulins d'Algoma, déjà mentionnée sous le nom d'"embranchement du Sault-Ste-Marie," soit approuvée comme faisant partie de la ligne-mère du chemin de fer du Pacifique canadien; etc., etc. (No 48z).

Réponse à adresse,—Correspondance échangée entre la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien et le gouvernement, au sujet de la compagnie ou de ses affaires.

168

18

S, EN

du

Réponse à ordre,—Etat détaillé des divers articles comprenant les prix demandés à la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien pour travaux exécutés sur les premiers 100 milles à l'ouest de la rivière Rouge. (No 48bb).

Réponse à adresse, - Correspondance entre le gouvernement du Canada et toutes autres personnes au sujet du chemin de fer projeté entre Manitoba et la Baie d'Hudson. (No 54).

Réponse à ordre,—Liste de toutes les personnes nommées comme inspecteurs du

tabac en vertu de l'Acte 32 Vic., chap. 19. (No 59c).

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître les noms des personnes qui, dans le 2e district d'enregistrement du comté de Rimouski, ont payé la taxe pour le tabac récolté qu'elles ont vendu. (No 59d).

Réponse supplémentaire à ordre, -- Correspondance, etc., concernant l'achat de wagons à charbon, de seconde main, de B. Burland ou par son entremise. (No 81e).

Réponse à ordre, - Etat faisant connaître le nombre de pieds de bois de toute espèce, et le nombre de mille bardeaux et lattes, qui ont été expédiés par la voie du canal de Grenville, pendant les années 1879, 1880 et 1881, et pour lesquelles des péages on été perçus. (No 81n).

Rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 8 avril, 1880, concernant un mémoire en date du 20 mars, 1880, des délégués de la province du Manitoba, chargés de conférer avec le Conseil Privé du Canada, touchant la construction d'édifices publics, etc. (No 142).

Réponse à adresse, - Copie du jugement de la Cour de Chancellerie et de la Cour d'Appel d'Ontario, dans la cause de Mc Laren vs. Caldwell et al; aussi correspondance

au sujet du désaveu du bill relatif aux cours d'eau. (No 149).

Réponse à ordre,—Rapports, etc., concernant les pêches et les permis de pêche accordés à François Ruelland, et Jean Baptiste Langlois, de St. Valier; etc., etc. (No. 152).

Réponse à ordre,—Correspondance, etc., concernant les plaintes formulées contre le tracé et le fonctionnement du chemin de fer de Kingston et Pembroke, dans la cité de Kingston. (No 157).

Réponse à adresse,-Copie d'une pétition présentée à Son Excellence le gouverneur général par la corporation de la ville de Pembroke, dans le comté de Renfrew, en date du 30 janvier, 1879, demandant qu'il plaise à Son Excellence de dégager la d'te ville du paiement d'un bonus de \$75,000 accordé à la Cie du chemin de fer du Canada Central le 14 octobre, 1875, en vue d'obtenir le prolongement de la dite voie (No 158).

Réponse à adresse,-Correspondance concernant la tenure d'office des juges de

cours de comté dans chacune des provinces. (No 159).

Réponse à adresse,-Correspondance au sujet de l'extradition et du dernier acte

du Canada concernant l'extradition, etc., etc. (No 160).

Réponse à ordre, -Rapport et relevés hydrographiques de M. McLatchie, A.T.P., sur les pouvoirs d'eau de la rivière La Pluie, au Portage du Rat ou dans les environs. (No 161).

Réponse à ordre, - Etat faisant connaître toutes les saisies opérées par les autorités douanières aux ports de l'Orignal, York et Churchill et à tous les autres ports situés à la Baie d'Hudson pendant les sept dernières années fiscales. (No 162).

Réponse à ordre,-Rapports annuels dressés par les pharmaciens patentés ou par les marchands de liqueurs, conformément à l'Acte de Tempérance du Canada, de 1878,

dans les divers comtés et cités où la loi a été adoptée. (No 163).

Réponse à adresse,-Correspondance concernant toutes Cies de chemins de fer légalement constituées, soit par la législature du Manitoba ou par le parlement du Canada, dans le Manitoba ou les territoires du Nord-Ouest, et se rapportant soit à des concessions ou réserves de terres, au tracé ou aux points extrêmes des lignes, etc., etc. (No 167).

Réponse à ordre, -- Correspondance concernant la destitution de William Magee, ci-devant maître de poste à Greenwood, N.-E., et la nomination de Marsden Foster,

(No 165).

Réponse à adresse,-Représentations faites durant les derniers douze mois, par quelqu'une des sections du barreau de la province de Québec, au sujet des nominations judicaires dans cette province. (No 167).

Réponse à ordre,-Correspondances et affidavits concernant le vol commis au bureau de poste tenu par Nathan Cleveland à Alma, comté Albert, N.-B. (No 169).

Réponse à adresse (Sénat),—Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui du Nouveau-Brunswick, se rattachant à la législature du Nouveau-Brunswick en 1869, concernant l'émission des licences de mariage, la publication des bancs de mariage, et déterminant quelles personnes peuvent légalement présider à la cérémonie du mariage; etc., etc. (No 170). Réponse à ordre,—Relevé de tous droits perçus pour importation à ou près la

frontière entre la province du Manitoba et les Montagnes Rocheuses. (No 171).

Message transmettant copie d'une Minute du Conseil Privé du Canada, en date du 8 mai courant se rapportant à l'établissement des districts provisoires dans les territoires du Nord-Ouest. (No 172).

Réponse à ordre,-Correspondance adressée par la Cie du canal de navigation Huron et d'Ontario, ou autres personnes, au sujet de la construction d'un canal de navigation devant faire communiquer les eaux de la Baie Georgienne avec celles du lac Ontario. (No 173).

Réponse à ordre,—Annonces et soumissions se rapportant à l'entreprise concédée l'été dernier pour de nouvelles portes d'écluse pour le canal de Cornwall ; etc., etc.

(No 174).

Liste des noms, addresses et appointements des ingénieurs mécaniciens et des chauffeurs employés dans les édifices publics du Canada; aussi, le montant requis pour les payer lorsqu'ils seront transférés au départements des Travaux Publics.

(No 176)

Conformément à l'ordre reçu de la Chambre des Communes, du 8 de ce mois, votre comité recommande qu'il soit imprimé 600 copies de l'index des Statuts, de l'index des Ordres en conseil et des Tableaux des statuts actuellement en voie de préparation dans le bureau du greffier des lois, et que 300 copies soient distribuées aux membres des deux Chambres,—les 300 copies restantes devront être mises en réserve.

Votre comité soumet aussi la résolution suivante à titre de recommandation :— Résolu,—Que les salaires du distributeur, E. Botterell, et de l'aide-distributeur, N. Goulet, soient augmentés de \$100 par année, à dater du 1er janvier dernier.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,

Président, Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Aikins, il a

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Aikins a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte à l'effet " d'amender de nouveau l'Acte des Sauvages 1880."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu seconde fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le troisième rapport du comité spécial chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de ses vues à cette Chambre.

Et le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier la "quarante-deuxième Victoria, chapitre quarante, intitulé: 'Acte pour amender l'acte de juridiction maritime, 1877,' et d'établir de nouvelles dispositions pour le recouverement des gages des matelots employés sur les navires naviguant sur les eaux "intérieures du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, maintenant.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Sutherland a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

88

des uis ics. Ordonné, que la quarante unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et le dit bill a été lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il? Elle à été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir à la construction d'embranchement de chemin de fer, à partir de certains points sur le chemin de fer Intercolonial et sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard respectivement," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte d'inspection du pétrole de 1878."

En comité.)

(Voir Journal.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Montgomery a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant.

Et les dits amendements ayant été lns la seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender et de refondre les actes concernant l'inspection des bateaux à vapeur.

(En comité.)

(Voir Journal).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Gibbs a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau, lundi prochain.

L'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Chaffers, a proposé :

Que le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer l'association de prévoyance du Canada," soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative. Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte de pilotage de 1873 et les autres actes y mentionnés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été alors lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender et refondre les actes relatifs au bureau du gardien de port pour le havre de Montréal," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins.

La Chambre s'est ajournée à lundi à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 15 Mai, 1882.

Pétitions à présenter,

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 15 Mai, 1882.

1882. Par l'honorable sir Alexander Campbell:

1 12 Mai — Qu'il soit résolu que tous les bills publics entre les mains des membres du gouvernement seront, pour le reste de la session, considérés avoir un caractère d'urgence, sous la disposition de la 42e règle de cette Chambre.

Par l'honorable sir Alexander Campbell:

2 12 Mai — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouver neur général, pour informer Son Excellence que le Sénat donne son entière adhésion aux recommandations contenues dans le gracieux message de Son Excellence en date du 8e jour de mai 1882, au sujet de l'établissement de quatre districts provisoires dans les territoires du Nord-Ouest, à désigner respectivement sous les noms d'Assiniboia, Saskatchevan, Alberta et Athabaska.

Par l'honorable M. Power:

3 12 Mai — Qu'il appellera l'attention sur l'opportunité de faciliter la condamnation des personnes coupables d'offenses contre la loi criminelle; et qu'il demandera au ministre de la Justice si le gouvernement se propose de prendre quelque mesure pour amender la loi actuelle dans le sens indiqué.

ORDRES DU JOUR.

Lundi, 15 Mai, 1882.

1882.

1 12 Mai — Seconde lecture (Bill FF)—Amendement de l'acte relatif aux Sauvages, 1880.—(Hon. M. Aikins.)

2 12 "Comité de toute la Chambre (Bill EE)—Embranchements de chemins de fer sur certains points de l'Intercolonial et du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.—(Hon. sir Alexander Campbell.)

3 12 "La Chambre de nouveau en comité (Bill 117)—Inspection des bateaux à vapeur.—(Hon sir Alexander Campbell.)

4 12 "Seconde lecture (Bill 85)—Acte du pilotage, 1873.—(Hon. sir Alexander Campbell.)

188

1118

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

No. 59.

Ail Alle Alle Alle Boi Bon Bun Gare Care

Vendredi, 12 mai, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

inpring par MacLean Roger et Che.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 15 Mai, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Botsford,
Bourinot,
Bureau,
Campbell,
(Sir Alexander),
(SII Alexander),
Carvell,

Chaffers,
Chapais,
Chapais,
Cormier,
Dever,
Fabre,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Gibbs,
Glasier,
Grant,
Guévremont,

Haythorne,
Howlan,
Leonard,
McClelan,
McKay,
McMaster,
MacInnes,
Miller,
Montgomery,
Northwood,
Odell,
Ogilvie,

Pelletier,
Pâquet,
Power,
Pozer,
Read,
Ryan,
Scott,
Skead,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Wark.

PRIÈRES :

L'honorable M. Odell, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ, 13 mai, 1882.

Le comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement a l'honneur de présenter son huitième rapport:

Votre comité a soigneusement examiné le document suivant, et recommande

qu'il soit imprimé, savoir :

Etat indiquant le nombre et la situation des établissements de pisciculture dans

tout le Canada. (No 168).

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:

Correspondance entre les gouvernements impérial et canadien, concernant le bill

des délinquants fugitifs (Sénat) (No 40).

Réponse à Ordre,—État faisant connaître toutes les réclamations présentées pour drawbacks sur des articles fabriqués pour l'exportation, depuis le 22 janvier 1881, indiquant les noms des réclamants, etc. (No 148).

Votre comité a aussi l'honneur de présenter la résolution suivante à titre de

recommandation :-

Résolu,—Que vû l'importance du rapport du comité spécial de la Chambre des Communes sur les effets du tarif sur les intérêts agricoles du Canada, il est à désirer que 10,000 copies supplémentaires du dit rapport soient imprimées en anglais, et 5,000 copies en français et qu'elles soient distribuées suivant le mode adopté pour la distribution des documents publics, et que le greffier soit, et il est par la présente autorisé à le faire imprimer.

Le tout respectueusement soumis.

M. W. Bunting,

Président, pro tem.

Char le gr

intitr

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table. Sur motion de l'honorable M. Odell, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, a

proposé:

Que tous les bills publics entre les mains des membres du gouvernement seront, pour le reste de la session, considérés avoir un caractère d'urgence, sous la disposition de la quarante-deuxième règle de cette Chambre.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, a

proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général, pour informer Son Excellence que le Sénat donne son entière adhésion aux recommandations contenues dans le gracieux message de Son Excellence en date du 8e jour de mai 1882, au sujet de l'établissement de quatre districts provisoires dans les territoires du Nord-Ouest, à désigner respectivement sous les noms d'Assiniboia, Saskatchewan, Alberta et Athabaska.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue

dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: " Acte à l'effet d'amender l'acte de la présente session, intituté : ' Acte à l'effet de réduire le capital-social de la Banque d'Ontario,' de changer la valeur nominale de ses actions et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en taut qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence. Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il? Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans ameud ment.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Com-"munes, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été alors lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte abrogeant certaines dispositions de l'acte d'inspection générale," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse en date du 26 avril, 1882, priant Son Excellence le gouverneur général de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée depuis le 19 mars, 1881, entre le gouvernement du Canada et M. Sandford Fleming et autres, sur le sujet de l'établissement d'un télégraphe sousmarin devant relier le littoral occidental du Canada au continent de l'Asie.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant le service civil du Canada."

Aussi, le bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie

manufacturière McClary".

0M-

188

hoidh

Et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréés les amendements faits à ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte ayant pour object d'amender la législation concernant les sociétés " de construction et les compagnies de prêt et d'épargne qui opèrent dans la province

Et pour informer cette Chambre que les Commanes ont passé le dit bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit : Page 1, ligne 19, retranchez depuis "l'égard" jusqu'à "du" dans la 20e ligne."

Page 1, ligne 25, après " propos " insérez : " Pourvu toujours que les nouvelles " actions soient réparties entre les actionnaires au pro rata autant que possible et sans "fractions; mais si ces nouvelles actions ne sont pas souscrites dans les trois jours,

" alors les directeurs pourront disposer des dites actions ou de ce qui en restera, de "temps à autre, selon qu'ils jugeront à propos."

"Pourva de plus qu'à l'égard de toutes nouvelles actions émises en vertu du " présent acte qui n'auront pas été intégralement libérées, leur porteur n'aura droit, " aux assemblées générales ou spéciales de la société ou compagnie, qu'au nombre de "votes que le montant versé à-compte de ces nouvelles actions possédées par lui représenterait en actions intégralement libérées de la société ou compagnie émises " indépendamment du présent acte."

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé les amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances et corporations de " commerce en état d'insolvabilité," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

(Voir journal)

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque Union d'Halifax, en date du 1er janvier, 1882.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No 21.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte des Sauvages, 1880," a été lu la seconde fois. Sur metion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander

800

fois,

N.

Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, maintenant.

La Chambre conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(En comité).

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McMaster a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement. Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander

Campbell, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir à la construction d'embranchements de chemin de fer, à partir de certains points sur le chemin de fer Intercolonial et sur le chemin de fer de l'1le du Prince-Edouard respectivement.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ferrier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

18

e

18

88

811

rait

61

ette

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte au dit bill et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce billpassera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender et refondre les actes concernant l'inspection des bateaux à vapeur et l'examen de la commission des mécaniciens qui y sont employés."

(En comité, voir journal).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Gibbs a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés. Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il R été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte de pilotage de 1873 et autres actes y mentionnés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill'soit renvoyé à un comité général, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 16 Mai, 1882.

Pétitions à présenter,

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions,

ORDRES DU JOUR.

Mardi, 16 Mai, 1882.

1882.

- 1 15 Mai Prise en considération du huitième rapport du comité mixte des impres sions. (Hon. M. Odell.)
- 2 15 "Seconde lecture (Bill 158)—Redistribution de la représentation à la Chambre des Communes.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
- 3 15 "Seconde lecture (Bill 157)—Abrogation partielle de l'acte général d'inspection, 1874.—(Hon. M. Aikins.)
- 4 15 " Prise en considération des amendements de la Chambre des Communes (Bill A)—Banques et corporations de commerce en état d'insolvabilité.—(Hon. sir Alexander Campbell.)
- 5 15 "Comité de toute la Chambre (Bill 119)—Amendement de l'acte du pilotage, 1873.—(Hon sir Alexander Campbell.)

da

No. 60.

Aikin Alex Allan Armin Balli Belle Bour Camp Carve Chaffe

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Lundi, 15 mai, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 16 Mai, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins, Alexander,
Allan,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bourinot,
Bureau,
Campbell,
(Sir Alexander),
Carvell,
Chaffers,

01 .
Chapais,
Cormier,
Dever,
Fabre,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Gibbs,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,

Hanlan
Howlan,
Leonard,
McClelan,
McKay,
McMaster,
MacInnes,
Miller,
Montgomery,
Northwood,
Odell,
Ogilvie,
A RESIDENCE OF THE PARTY OF THE

Påquet,
Power,
Pozer,
Read,
Ryan,
Scott,
Skead,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Wark

PRIÈRES :

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du huitième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes pour les impressions du parlement, et

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. Odell, secondé par l'honorable M. Aikins a proposé,

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Power s'est levé de son siège et a posé la question d'ordre en objectant à l'adoption du huitième rapport du dit comité mixte des impressions pour la raison que la Chambre a déjà réglé la matière qui en fait le sujet par d'adoption du septième rapport du dit comité, et que la matière en question n'a pas été renvoyée de nouveau par cette Chambre au comité pour être reconsidérée.

Après débat,

Son Honneur le Président s'est prononcé comme suit:

"Pour me prononcer sur cette question, je crois devoir me borner à considérer ce rapport quant à la régularité de sa forme, et écarter tout ce qui s'est dit ici comme ayant eu lieu dans l'enceinte du comité. Je ne vois rien d'irrégulier dans la teneur de ce rapport. Les Comités ont le pouvoir de faire rapport de temps à autre, suivant qu'ils le jugent à propos. Pour ce qui est du comité mixte des impressions, il peut, je crois, parfaitement bien recommander, si cela lui semble nécessaire et comme il le juge opportun, l'impression supplémentaire de certains

"documents. Je décide donc que la motion est dans l'ordre."

Et la question de concours ayant été mise sur la motion de l'honorable M. Odell,

savoir:

Que le huitième rapport du comité mixte du Sénat de la Chambre des Communes pour les impressions soit adopté,

Elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à "l'effet de répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, et "pour d'autres fins,"

L'honorable Sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé:

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne, a proposé en amendement:

De retrancher "maintenant," et après "fois" d'insérer "d'hui en six mois."

Après débat,

Six heures étant sonnées, Son Honneur le Président a laissé le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie du soir.

7.30 P.M.

La question de concours ayant été mise sur la motion de l'honorable M. Scott en amendement à la motion de l'honorable Sir Alexander Campbell,

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant, savoir:

De retrancher "maintenant," et après "fois" d'insérer "d'hui en six mois," La Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorable messieurs

Baillargeon, Chaffers, Grant, Haythorne, Leonard, McClelan, McMaster, Paquet, Power, Pozer, Scott, Stevens, Wark.—13. 88

00

80

éle

10

site

de

les

town

Pren

Mail

Dogs

NON-CONTENTS:

Les honorable messieurs

McInnes (Hamilton), Odell, Aikins. Dever. Fabre. McKay. Ogilvie. Bourinot. Macpherson (Présid.), Read, Campbell Ferrier. (Sir Alexander). Flint. Montgomery. Ryan, Gibbs. Northwood. Skead.-21 Carnell. Chapais, Glasier.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question ayant été mise alors sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

CONTENTS.-21.

Non-contents.—13.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, qui le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(En comité.)

Le titre a été lu et a été remis.

Le bill a été examiné et amendé comme suit :

1. Page 1, ligne 33 et 34.—Après le mot "Sherburne", insérer le mot "et"; et après le mot "McClintock", retrancher les mots "et Ridout".

2. Page 3, ligne 32.—Après le mot "Medora", insérer le mot "Ridout".

3. Page 4, ligne 32.—Après le mot " Paris," insérer ce qui suit : " La dite partie nord du township de Brantford comprendra toute cette partie du dit township qui est située sur le côté nord de la grande rivière ; et la dite partie sud du dit township comprendra tout le reste du dit township de Brantford."

4. Page 7, après ligne 8, avant le tire *Manitoba* insérer ce qui suit : "Les établissements à l'ouest du district provisoire de la *Baie du Tonnerre* et à l'est des districts électoraux du *Manitoba* formeront, et ils forment par les présentes, partie du district

électoral d'Algoma, en attendant la rectification des limites."

5. Page 7, ligne 21—Après les mots "Saint-Boniface", insérer "et de tout le territoire situé à l'est des dites municipalités de Ste-Anne, La Broquerie et Emerson jusqu'à la limite est de la province,"

6. Page 7, ligne 26.—Après le mot "Varennes," insérer: "et tout le territoire situé à l'est des dites municipalités de Saint-André et Springfield, jusqu'à la limite est

de la province."

le

ns

en.

7. Page 8, après le mot "Saguenay", dans la ligne 11, insérer ce qui suit:—

"Toute cette partie nord-est du township Armagh, dans le comté de Bellechasse,

qui s'étend depuis le lot numéro un jusqu'à lot numére trente, inclusivement, dans les deuxième et premier rangs au sud-est de la rivière du sud, et toute cette partie du township Mailloux qui se trouve au nord-est du rang nord-est du chemin Mailloux, comprenant les lots numéros quarante jusqu'à quarante-six, inclusivement, des premier, deuxième et troisième rangs, et les lots trente-quatre jusqu'à quarante-six, inclusivement, dans les quatrième, cinquième et sixième rangs dans le dit township Mailloux, sont détachés du comté de Bellechasse et annexés au comté de Montmagng pour ce qui concerne l'élection des membres de la Chambre des Communes du Canada La première clause du chapitre deux des Statuts Refondus du Canada et les

quarante et unième et quarante-deuxième paragraphes de la première clause du soixante et quinzième chapitre des Statuts Refondus du Bas-Canada, en tant qu'ils s'appliquent à la représentation dans la Chambre des Communes du Canada, se liront

et s'interprèteront conformément à la disposition qui précède."

Page 8. Après le mot "situé" dans la ligne 29, insérer ce qui suit : 8 "Nonobstant toute disposition d'aucune loi de la province de la Nouvelle-Ecosse, ou de la Puissance du Canada, nul employé sur la ligne de l'Intercolonial dans cette province ne sera inhabile à voter comme électeur dans aucune élection future d'un membre ou de membres appelés à siéger à la Chambre des Communes du Canada, s'il possède les propriétés requises ou toute autre qualification exigée à cette fin par la loi. Dans le cas où le nom de tout tel électeur étant un employé sur la ligne de l'Intercolonial, aura été omis, par des réviseurs, de la liste des électeurs aptes à voter pour un membre de l'assemblée générale de la Nouvelle-Ecosse en vertu des lois en vigueur dans cette province, ou n'aura pas été transmis aux greffiers de comtés ou aux greffiers de paix ou aura été omis des listes des électeurs remises par le shérif aux greffiers de paix, ou obtenus par l'officier-rapporteur ou fournies au sous-officier-rapporteur, il sera loisible à tel employé de voter comme électeur à toute élection future d'un membre ou de membres appelés à siéger à la Chambre des Communes du Canada, s'il prête, ou s'il offre de prêter le serment suivant, devant le shérif ou l'officier-rapporteur, savoir :-Je (A.B.) fais serment que je suis légalement qualifié pour voter à cette élection, et je crois sincèrement que mon nom a été omis de la liste des électeurs pour la raison que j'étais un employé du gouvernement fédéral sur le chemin de fer Intercolonial à l'époque où telle liste a été complétée en dernier lieu et pour nulle autre raison."

Page 8, lignes 31 et 32, retranchez: "La deuxième section est amendée" et

insérez: "Les deuxième et douzième sections sont amendées.

Page 8, ligne 34.—Après "électoral" insérez: "dans les deux dites sections, et la quatorzième section du dit acte est aussi amendée en retranchant les mots: "les districts électoraux de *Muskoka* et" et les remplaçant par les mots: "le district électoral"

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ryan a fait rapport, de la part du dit comté, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant. Et les dits amende-

ments ayant été lus la seconde fois, ils ont été agréés.

L'honorable Sir Alexander Campbell, seconde par l'honorable M. Aikins, a proposé

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, a proposé en amende-

ment-

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction d'amender de nouveau le dit bill en retranchant la section 6 et le paragraphe 1 de la dite section. La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms étant demandés ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baillargeon, Chaffers, Grant, Haythorne, Leonard, McClelan, McMaster, Paquet, Power, Pozer, Scott, Stevens, Wark—13. 80

90

0

Aik

NON-CONTENTS.

Les honorables messieurs

McInnes (Hamilton), Odell, Aikins. Dever, Fabre, McKay. Bourinot. Oallie. Campbell Macpherson (Présid.) Read, Ferrier. (Sir Alexander), Montgomery, Flint. Ryan, Carvell. Gibbs. Northwood, Skead.-21. Glasier, Chapais.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Et la question ayant été mise sur la motion principale, savoir: Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Grant, a proposé en amende-

ment.

e.

sé

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé à un comité général, avec instruction d'amender de nouveau le dit bill en retranchant le paragraphe 2 de la 5e section.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été sur division

résolue dans la négative.

contents.-13.

NON-CONTENTS.-20.

La question ayant été mise sur la motion principale, savoir :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant, elle a été sur la même division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu alors la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte "abrogeant certaines dispositions de l'Acte d'inspection générale, 1874,"

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins a proposé,

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé: "Acte relatif aux banques, "compagnies d'assurances et corporations de commerce en état d'insolvabilité," et

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que les amendements conséquents ci-dessous soient faits aux amende-

ments de la Chambre des Communes:-

Page 1, ligne 7.—Dans le premier amendement fait par la Chambre des Communes, après "sociétés de construction" ajoutez "ayant un fonds social."

Page 1, ligne 15. — Comme amendement conséquent du premier fait par la Chambre des Communes tel qu'amendé ci-dessus, après "télégraphe" ajoutez "ni aux sociétés

" de construction qui n'ont pas un fonds social."

Page 14, ligne 4.—Comme amendement conséquent du vingt-neuvième fait par la Chambre des Communes, après "certaine" ajoutez "2. La loi de compensation, "telle qu'elle s'applique dans les cours soit de droit, soit d'équité, sera applicable à "toutes réclamations sur l'actif de la compagnie, et à toutes demandes en recouvre- ment de dettes actives de la compagnie échues ou devenues exigibles à l'ouverture de la liquidation, de la même manière et dans la même mesure que si la compagnie "n'était pas entrée en liquidation sous le présent acte."

Page 16, ligne 3.—Comme amendement conséquent du trente-quatrième fait par la Chambre des Communes, après "exigible" insérez "par le dépôt ou l'enregistre-

ment d'un mémoire ou d'une minute de jugement, ni par "

Page 16, ligne 6.—Comme amendement conséquent du trente quatrième amendement fait par la Chambre des Communes, après "exécution" insérez "le mémoire, "la minute," et dans la ligne 11, après "exécution" insérez "mémoire, minute."

Page 19, ligne 13.—Comme amendement conséquent du trente septième amendement fait par la Chambre des Communes: substituez aux mots "à moins" le mot "pourvu," dans les lignes 2, 9 et 16 du dit amendement et retranchez "ne" dans les lignes 3, 5, 14 et 20 de ce même amendement.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a agréé ses amendements au dit bill avec divers amende.

ments additionnels auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'Acte de " pilotage de 1873, et les autres actes y mentionnés."

(En Comité)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Power, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il? Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau "l'Acte des brevets de 1872", auquel elle demande le concours de cette Chambre,

ame

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a étè

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la deuxième fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'accorder une subvention à la compagnie du chemin de fer de "transport maritime de Chignectou (à responsabitité limitée) auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

88

M.

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain. Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la transmission gratuite des journaux canadiens par la " malle dans les limites du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence,

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

(En Comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Odell du dit comité a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte ayant pour objet de lever certains doutes touchant l'effet de "l'Acte des territoires du Nord-Ouest, (1880)," et d'amender cette loi."
Et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé ce bill avec un

amendement auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit: Page 1, ligne 24, après "paragraphe," insérez: "et aussi des mots dans les "territoires du Nord-Ouest; en la treizième ligne de la même section."

Le dit amendement ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé son amendement au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'Acte des matelots, 1873," et pour informer cette Chambre que la Chambre des Communes a passé le dit bill avec un amendement auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 25, retranchez "d'au moins trois" et insérez: "de pas plus de "trois ni de moins de deux."

Et le dit amendement ayant été lu de nouveau,

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé l'amendement fait au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte portant de nouvelles dispositions concernant les phares, bouées "et balises."

Aussi le bill intitulé: "Acte pour corriger certaines erreurs dans la version "française de l'acte des terres de la Puissance et de l'Acte des terres fédérales (1879.)

Aussi le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte concernant le port de

Sydney-Nord dans la Nouvelle-Ecosse."

Et aussi le bill intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir à l'établissement de certaines voies ferrées s'embrauchant sur le chemin de fer Intercolonial et sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard respectivement," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender et refondre les actes concernant l'inspection des "bateaux à vapeur et l'examen et la commission des mécaniciens qui y sont "employés," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréé l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES, Lundi, le 15 mai 1832. m

00

do

géi

T

Résolu, Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre concours à l'adresse du Sénat à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, au sujet de l'établissement d'une cour maritime pour le Canada, en remplissant le blanc avec les mots "et les Communes."

Ordonné, que le greffier porte ce message au Sénat.

Certifié,

J. G. Bourinot, Greffier des communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES, Lundi, le 15 mai 1882.

Résolu, Qu'un message soit envoyé au Sénat, informant Leurs Honneurs que cette Chambre a passé une a lresse à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre l'adresse conjointe des deux Chambres à Sa Très Gracieuse Majesté, sur le sujet de l'établissement d'une cour maritime pour le Canada de la manière que Son Excellence le jugera à propos afin qu'elle puisse

être déposée au pied du Trône—et demandant à Leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre dans l'adoption de la dite adresse.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Certifié,

J. G. BOURINOT, Greffier des Communes.

La dite adresse à Son Excellence le gouverneur général a été alors lue par le greffier comme suit :—

A Son Excellence le Très-Honorable Sir John Douglas Sutherland Campbell, (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de l'ordre très distingné de Saint-Michel et Saint-Georges, Gouverneur général du Canada, et Vice-Amiral du Canada, etc., etc.

Nous, les sujets loyaux et fidèles de Sa Majesté, le Communes du Canada, assemblés en parlement, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Excellence pour la prier respectueusement de vouloir bien transmettre notre adresse conjointe à Sa Très Gracieuse Majesté sur le sujet de l'établissement d'une cour maritime pour le Canada,—en la manière que Votre Excellence jugera à propos, afin qu'elle puisse être déposée au pied du Trône.

J. G. BLANCHET, Président.

CHAMBRE DES COMMUNES, JEUDI, 11 mai 1882.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Résolu,— d'acquiescer avec la Chambre des Communes en remplissant le blanc avec les mots "le Sénat et "

Ordonné, que Son Honneur le président signe la dite adresse.

Ordonné, que l'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat acquiesce à son adresse à Son Excellence le gouverneur général priant Son Excellence de veuloir bien transmettre l'adresse conjointe du Sénat et de la Chambre des Communes à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine sur le sujet de l'établissement d'une cour maritime pour le Canada, suivant que Son Excellence le jugera à propos afin que la dite adresse puisse être déposée au pied du Trône, en remplissant le blanc laissé dans l'adresse par les mots "le Sénat et".

Ordonné, que la dite adresse à Son Excellence le gouverneur général et l'adresse à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

le

8

168

Ordonné, que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle reste ajournée à demain à 11 heures du matin.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 17 Mai, 1882.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions,

ORDRES DU JOUR.

Mercredi, 17 Mai, 1882.

1882.

1 | 16 Mai — Troisième lecture (Bill 155) pour amender de nouveau l'acte des brevets de 1872.—(Hon. sir Alexander Campbell.)

2 16 "Troisième lecture (Bill 167)—Subvention en faveur du chemin de fer de transport maritime de Chignecto.—(Hon. sir Alexander Campbell.)

fer mder

veta

8.

No. 61.

Aikit Alex Allan Armin Ballin Belle Bour Camp Carve Chaff

4e Session, 4e Parlement, 45 Victoria, 1882.

Mardi, 16 mai, 1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN ROGER ET CIE,

1882.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 17 Mai, 1882.

Les membres présents étaient:-

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Aikins,
Alexander,
Allan,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bourinot,
Campbell,
(Sir Alexander),
Carvell,
Chaffers,

Chapais,
Dever,
Fabre,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Gibbs,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,

Leonard,
McClelan,
McKay,
McMaster,
MacInnes,
Miller,
Montgomery,
Northwood,
Odell,
Ogilvie,

Howlan.

Páquet, Power, Pozer, Read, Ryan, Scott, Skead, Sutherland, Trudel, Wark

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:

Par l'honorable M. Power,—De P. Innes, directeur général, W. R. Campbell secrétaire, et Hugh M. D. Henry, solliciteur de la compagnie du chemin de fer Windsor et Annapolis, demandant que le bill concernant l'embranchement de Windsor du chemin de fer Intercolonial ne soit pas passé.

L'honorable président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque de la Nouvelle-Ecosse en date du 25 janvier 1882.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No 21.)

L'honorable président a informé la Chambre qu'il avait reçu la communication suivante:

Bureau du secrétaire du gouverneur général, Ottawa, 16 mai 1882.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le gouverneur général se rendra à la salle du Sénat pour proroger le parlement, mercredi, le dix-sept du courant, à einq heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre très obéissant serviteur,

F. DE WINTON, Lieut.-Col. A.R., secrétaire du gouverneur général.

au.

est d

de la

onte

Aikin

mune

que le demei

A l'honorable

Président du Sénat.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé "Acte pour amender de nouveau l'acte des brevets de 1872,"

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé comme suit:

Page 1, lignes 10 et 11.-Retranchez "deux ans" et insérez: "un an."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette. Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet d'accorder une subvention à la compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chiquectou (à responsabilité limitée)",

L'honorable sir Alexander Campbell a proposé, secondé par l'honorable M. Aikins,

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Après débats,

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé en amendement,

De retrancher tous les mots après " soit " et insérer " amendé comme suit :

Page 1, ligne 34, après "exécutées" insérez: "pourvu qu'aucune convention " passée entre le gouvernement et la compagnie n'ait d'effet qu'après avoir été. " soumise à l'approbation des deux Chambres du Parlement et approuvées par elles."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative.

La question avant alors été mise sur la motion principale, elle a été aussi résolue

dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill tel qu'amendé a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES, Mardi, le 16 mai 1882.

Résolu,-Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a donné son assentiment aux premier, quatrième, septième, huitième, neuvième et dixième amendements faits par eux au bill (No 158) intitulé "Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes, et pour d'autres fins," et qu'elle a refusé son assentiment aux deuxième et troisième amendements, et a amendé les cinquième et sixième amendements faits par eux au dit bill, pour les raisons suivantes:

Le deuxième amendement a été rejeté parce que "Ridout" est erronément placé dans le Muskoka au lieu de l'être dans Ontario nord; comme amendement conséquent au paragraphe 11 de la section 2, le mot "et" est retranché dans la 42e ligne de la page 2, et les mots "et Ridout" sont insérés après le mot "Maclean" dans la même

ligne du dit paragraphe.

Le troisième amendement a été rejeté parce qu'il ne peut s'appliquer aux para-

graphes 27 et 28 de la deuxième section.

Le cinquième amendement a été amendé en retranchant les mots "jusqu'à la limite est de la province," et en les remplaçant par les mots "et à l'ouest du fac des Bois."

Le sixième amendement a été amendé en retranchant les mots "jusqu'à la limite est de la province," et en les remplaçant par les mots " et à l'ouest du lac des Bois et

de la rivière Winnipeg.'

Les premier, quatrième, septième, huitième, neuvième et dixième amendements ont été agréés.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Certifié,

JNO. GEO. BOURINOT, Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Résolu, que l'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat se désiste des amendements au bill intitulé: "Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, et pour d'autres fins," auxquels les Communes ont refusé leur assentiment, et que le Sénat a agréé les amendements faits par elles à ses amendements sans amendement.

13

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'augmenter, pendant un certain temps, la subvention annuelle de la province du *Manitoba*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence. Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte autorisant un octroi annuel pour le développement des pêches maritimes et l'encouragement de la construction des navires de pêche," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de ce bi!l et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence. Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'Acte relatif aux Sauvages (1880)" et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec un amendement, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 33.—Retranchez depuis "piastres" jusqu'à "légitime" inclusivement dans la ligne 3, page 4.

Le dit amendement ayant été lu de nouveau,

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé l'amendement fait à ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte portant déclaration du sens du mot 'télégraphe' en certains cas."

Aussi, le bill intitulé: "Acte amendant l' Acte d'extradition (1877)."

Et aussi, le bill intitulé: "Acte à l'effet de proroger de nouveau pour un certain "temps l''Acte pour mieux prévenir les crimes (1878)," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir

à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement le 30 juin 1882, et le 30 juin 1883, et pour d'autres objets se rattachant au service public : " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Aikins, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette
Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la Justice, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général en date de jeudi le 11 mai 1882, pour prier Son Excellence de vouloir faire transmettre à cette Chambre copie de toutes communications adressées par M. Sandford Fleming au secrétaire d'Etat, sur le sujet du rapport de la récente commission du chemin de fer, lequel rapport a été soumis au Parlement dans la première partie de la présente session.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No).

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant le havre de St-Jean, dans la province du Nouveau Brunswick," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant

qu'il s'agit de ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence. Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-til? Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un billintitulé: "Acte à l'effet d'encourager la construction de cales sèches en donnant de l'aide, à "certaines conditions, aux compagnies qui les construiront," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Ryan, il a été
Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant
qu'elle a rapport à ce bill et que dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence. Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau les différents actes imposant des droits de douane actuellement en vigueur," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Ryan, il a été

Ordonné, que la quarante unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il? Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, par le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de fixer les traitements des juges de la Cour Suprême de Judicature d'Ontario et de certains juges et juges de comtés dans le Manitoba et le Nouveau-Brunswick, et de pourvoir à leur paiement," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant,

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte du revenu de l'intérieur, 1880," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander Campbell, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

La Chambre s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

801

(En comité.)

Le titre a été lu et a été remis. Le bill examiné et amendé comme suit :— Page 3, ligne 24, retranchez "c" et insérez "d." Page 3, ligne 24, retranchez "d" et insérez : "e." Page 4, ligne 7, après "personne" insérez. "en se conformant aux prescrip-

" tions du présent acte."

Page 4, ligne 41, retranchez depuis "6" jusqu'à "4" dans la 4e ligne de la page 5 et insérez: "pourvu toujours que pendant la période des deux années qui "suivront la passation du présent acte, le cultivateur de tabac canadien puisse aussi "vendre du tabac en feuille cultivé sur la ferme ou les terrains occupés par lui, à "toute personne qui en demandera pour son propre usage, la quantité ainsi vendue "en une même année ne devant pas excéder trente livres par adulte masculin de la "famille de l'acheteur; que le cultivateur puisse aussi, pendant la dite période de "deux années, fabriquer en torquettes ordinaires ce qui lui restera du tabac cultivé "par lui en sus de la quantité dont il aura besoin pour l'usage de sa famille, et qu'il "puisse, pendant la dite période, vendre le tabac ainsi manufacturé, après avoir payé "à l'officier du revenu de l'intérieur le plus à proximité, le droit de quatre centins "par livre, et après avoir fait dûment estampiller chaque paquet ou colis, de la "manière qui pourra être prescrite par un règlement administratif passé à cet "égard."

Page 5, ligne 23, après "tabac" insérez : "licenciés."

Page 6, ligne première, après "terminer" insérez: "pendant deux ans à compter de la passation du présent acte."

Page 6, ligne 14, retranchez depuis "fabrication" jusqu'à "8" dans la 35e

ligne.

Page 6, ligne 40, après "licencié" insérez: "et tout tabac brut ou en feuille "récolté en Canada, qui n'aura pas été entreposé ou estampillé conformément au "présent acte, lorsqu'il sera trouvé en la possession de quelque personne autre que "l'occupant de la ferme ou des terrains où il aura été cultivé, ou en la possession de "quelque person qui l'aura acheté du cultivateur pour son propre usage ou pour "l'usage de membres de sa famille, ou en la possession d'un commerçant ou d'un "fabricant de tabac licencié, si ce n'est pour être transporté directement du lieu de "culture au magasin licencié d'un commerçant de tabac licencié, ou à une manufacture de tabac licenciée, (et la preuve de cette destination incombera à la personne "en la possession de laquelle le tabac sera trouvé)."

Page 7, ligne 9, après "tabac" insérez: "brut ou en feuille."

Page 7, ligne 11, après "prescrit" insérez: "ou qui sera exposé ou offert en "vente en contravention au présent acte, sera réputé avoir été illégalement mis sur "le marché, et"

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. MacInnes a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant.

Et les dits amendements ayant été lus la seconde fois, ils ont été agréés. Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander Camp-

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte autorisant le paiement de subventions pour la construction de certaines lignes de chemin de fer y mentionnées," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant

qu'il s'agit de ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence. Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'augmenter la somme placée à la disposition du gouverneur en conseil "par l'Acte 34 Victoria, chapitre 8, pour payer les créanciers de la Banque du Haut-Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre,

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.

Bourinot, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il? Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant l'embranchement de Windsor du chemin de fer Intercolonial," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Carvell a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que la dit bill soit lu la troisième fois présentement. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau 'l'acte des brevets de 1872," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES, Mercredi, 17 mai 1882.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a refusé son assentiment à leur amendement au bill (No 167) intitulé: "Acte à l'effet d'accorder une subvention à la compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée)," pour la raison que cet amendement causerait un délai d'une année et des difficultés dans l'organisation qu'ont en vue les capitalistes, promoteurs de l'entreprise autorisée par ce bill.

Certifié,

John Geo. Bourinot, Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander

Campbell, il a été

Résolu, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat s'est désisté de son amendement au dit bill intitulé: "Acte à l'effet d'accorder une subvention à la compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée) "auquel les Communes ont refusé leur assentiment.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte d'inspection du pétrole 1880," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES, MERGREDI, 17 mai 1882.

Résolu, Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs honneurs que cette Chambre a refusé son assentiment à leurs amendements au bill intitulé: "Acte pour amender l'acte du revenu de l'Intérieur, 1880," pour la raison que ces amendements sont contraires à l'esprit de la législation que ce bill a en vue.

Crdonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Certifié,

John Geo. Bourinot, Greffier des Communes. Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable sir Alexander

Campbell, il a été

Résolu, Qu'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat s'est désisté des premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, huitième, neuvième et dixième amendements faits par lui au dit bill intitulé: "Acte pour amender l'Acte du Revenu de l'Intérieur, 1880," mais que le Sénat insiste sur son septième amendement à cause de l'utilité de la disposition que contient cet amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants:

MERCREDI, 17 mai 1882.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre s'est désistée de son dissentiment à l'endroit du septième amendement fait par leurs Honneurs au bill intitulé: "Acte pour amender l'Acte du Revenu de l'Intérieur, 1880," et qu'elle a agréé le dit amendement.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

John Geo. Bourinot, Greffier des Communes.

Can

enti

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très-Honorable Sir John Douglas Sutherland Campbell (communément appelé le marquis de Lorne), chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de l'ordre très distingué de St-Michel et St-Georges, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral du Canada, etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "que c'est le "plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, "dans la Salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Président,—

Le greffier de la Couronne en Chancellerie a lu les titres des bills à être passés comme suit :

Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et la compagnie du chemin de fer d'Erié et Niagara.

Acte pour incorporer la Banque du Manitoba.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie d'Assurance Maritime Saint-Laurent du Canada.

Acte à l'effet d'incorporer la Banque du Nord-Ouest.

Acte concernant la Compagnie du Pont de la Grande Ile de Niagara.

Acte à l'effet d'incorporer la "Compagnie du chemin de fer du Lac Supérieur à la Baie de James."

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer de Jonction d'Ottawa et Arnprior.

Acte concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la Vie, de Montréal. dite du Soleil.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du Pont du Sault Sainte-Marie.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer des rivières Saskatchewan et de la Paix.

Acte à l'effet d'autoriser et prescrire la liquidation des affaires de la Compagnie

d'assurance de la Puissance contre l'incendie et les dangers de la navigation.

Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de l'Association d'assurance mutuelle sur la vie du Canada, et de changer son nom en celui d'Association sur la Vie. du Canada.

Acte pour remettre en vigueur et amender l'acte de la Banque Chartée de Londres et de l'Amérique du Nord et changer son nom en celui de "La Banque Chartée de

Londres et de Winnipeg."

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie de Steamers de la Nouvelle-Ecosse, (à

responsabilité limitée.)

Acte à l'effet d'amender et refondre tels qu'amendés les différents actes concernant la Compagnie d'Assurance de l'Amérique Britannique.

Acte à l'effet d'incorporer la Banque des Planteurs du Canada.

Acte pour incorporer le Synode du diocèse de la Saskatchewan et pour d'autres

Acte concernant la Compagnie des Hauts Fourneaux de New-York et Ontario. Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Portage, de Westbourne et du Nord-Onest.

Acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte.

Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la Compagnie du chemin de fer Grand-Occidental.

Acte à l'effet d'autoriser la Compagnie d'Assurance Agricole d'Ottawa à liquider

ses affaires, à renoncer à sa charte et à pourvoir à sa dissolution.

Acte pour amender et amplifier "l'Acte pour autoriser la Compagnie d'Assurance de Stadacona contre le feu et sur la vie à renoncer à sa charte et établir un mode de liquider ses affaires."

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie d'Assurance Tecumseh du Canada.

Acte concernant la Banque d'Echange de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse.

Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Amérique du Nord, sur la vie, et de changer son nom en celui de "Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord, sur la Vie."

Acte à l'effet d'amender l'acte qui incorpore "l'Association d'assurance canadienne des personnes qui font usage de la vapeur," et de changer le nom de la dite compagnie en celui de "Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur."

Acte à l'effet de réduire le capital social de la Banque d'Ontario, de changer la

valeur nominale de ses actions, et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer la Banque de l'Ouest du Canada. Acte concernant la Compagnie du Pont du Sud du Canada.

Acte à l'effet d'amender l'acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Saskatchewan-Sud.

Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de la Compagnie du chemin

de fer de la Souris aux Montagnes-Rocheuses.

Acte pour constituer en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime l'Océan.

Acte à l'effet d'incorporer la "Compagnie Edison d'Eclairage Electrique du Canada."

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie des Bois de Québec (à responsabilité limitée).

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer du Lac Athabaskaw à la Baie d'Hudson.

Acte à l'effet d'incorporer la "Compagnie Mutuelle de Télégraphe du Canada." Acte concernant la Compagnie Thomson et Houston d'Eclairage Electrique du

Acte à l'effet de pourvoir davantage à l'amélioration du fleuve Saint-Laurent entre Montréal et Québec.

Acte à l'effet d'autoriser l'Association Coopérative du Canada (à responsabilité limitée) à émettre des actions-priorité.

Acte à l'effet d'accorder certains pouvoirs à la "Compagnie Manufacturière C. W. Williams," et de changer son nom en celui de "Compagnie Manufacturière Williams."

Acte à l'effet de constituer en corporation les Sœurs de Charité des Territoires du Nord-Ouest.

Acte à l'effet d'amender la charte de la compagnie dite "The Fellows' Medical Manufacturing Company."

Acte à l'effet d'amender de nouveau les actes concernant l'amélioration et l'admi-

nistration du havre de Québec.

Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique, et d'autoriser la dite compagnie à construire un pont sur la rivière Ottawa.

Acte concernant l'Association des Commis Voyageurs du Canada.

Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de Montréal au Canada central.

Acte à l'effet d'exempter les navires employés à la pêche du paiement des droits pour le secours des marins malades et dans la détresse.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Pont de Saint-Jean. Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Pont de Winnipeg à Springfield.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du Pont du Richelieu.

Acte à l'effet de pourvoir à l'amélioration et à l'administration du havre de Trois-Rivières.

Acte pour modifier l'Acte trente-cinq Victoria, chapitre quarante-deux, concernant la nomination d'un maître de havre pour le port d'Halifax.

Acte autorisant, à certaines conditions, la construction du chemin de fer Canadien

du Pacifique par une passe autre que celle de la Tête-Jaune.

Acte à l'effet d'amender les actes concernant la "Compagnie de Dépôt et de Prêt du Canada," et d'accroître les pouvoirs de la dite compagnie.

Acte à l'effet de constituer en corporation l'Académie royale-canadienne des Arts. Acte concernant une certaine convention entre la Compagnie de Sûretés Canadiennes et les liquidateurs de la Banque Consolidée du Canada.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du Pont de la Péninsule de Niagara. Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie de chemin de fer et de ponts d'Ottawa,

disp

663

y me

Waddington et New-York.

Acte à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant province du Canada, intitulé "Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'Eglise Presbytérienne du Canada en rapport avec l'Eglise d'Ecosse," et les actes qui l'amendent.

Acte pour amender l'acte de la ci-devant province du Canada, intitulé: "Acte pour incorporer les administrateurs du fonds des veuves et orphelins des ministres du synode de l'Eglise presbytérienne du Canada en rapport avec l'Eglise d'Ecosse," et ses amendements.

Acte à l'effet d'étendre et amender les actes relatifs à la Compagnie de Crédit

Foncier du Canada,

Acte à l'effet d'amender l' "Acte général des gardiens de port, 1874."

Acte à l'effet d'établir de nouvelles dispositions au sujet de l'incorporation d'une compagnie pour établir un télégraphe sous-marin entre la côte canadienne du Pacifique et l'Asie.

Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant la Maison de la Trinité et

les Commissaires du Havre de Montréal.

Acte à l'effet d'amender l'acte quarante Victoria, chapitre trente, intitulé : "Acte pour établir des dispositions contre l'usage abusif des armes à feu."

Acte à l'effet d'amender les actes concernant la milice et la défense du Canada. Acte concernant les criminels ou délinquants d'une autre possession de Sa Majesté qui se réfugient en Canada.

Acte à l'effet d'amender et de proroger de nouveau pour un certain temps l'acte

quarante-trois Victoria, chapitre trente-six.

Acte concernant la Compagnie du Pont et Tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire.

Acte concernant les ponts établis en vertu d'actes provinciaux sur des eaux

navigables.

Acte pour amender "l'Acte à l'effet d'amender et refondre telles qu'amendées les diverses dispositions concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest,"

Acte concernant les juges des cours de comté.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du Pont de chemin de fer de Calais à St.-Stephens.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer Central

de Rapid-City.

Acte concernant le Collège de la Reine à Kingston.

Acte à l'effet de refondre et amender les actes concernant la Compagnie du Télégraphe de Montréal.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie Internationale de Construction (à res-

ponsabilité limitée).

Acte pour constituer en corporation la Compagnie de chemin de fer Grand Oriental.

Acte à l'effet d'autoriser un drawback sur certains articles fabriqués en Canada pour être employés à la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte concernant le chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental.

Acte concernant la vente des billets de chemins de fer.

Acte concernant la police de port et de rivière de la province de Québec.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée.)

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer de la

Grande Ligne directe entre l'Amérique et l'Europe.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie de terres de la Qu'Appelle (à responsabilité limitée.)

Acte à l'effet d'amender l'acte constitutif de la Compagnie Canadienne de Télé-

phone Bell.

Acte à l'effet de modifier l'acte quarante-deux Victoria, chapitre quarante, intitulé "Acte pour amender l'acte de Juridiction Maritime, 1877," et d'établir de nouvelles dispositions pour le recouvrement des gages des matelots employés sur les navires naviguant sur les eaux intérieures du Canada.

Acte à l'effet d'incorporer l'Association de Secours Mutuels du Canada.

Acte pour amender et refondre les actes relatifs à la charge de gardien de port

du havre de Montréal.

Acte à l'effet d'amender l'acte de la présente session intitulé: "Acte à l'effet de réduire le capital social de la banque d'Ontario et de changer la valeur nominale de ses actions et pour d'autres fins."

Acte concernant le service civil du Canada.

Acte pour incorporer la compagnie manufacturière McClary.

Acte ayant pour objet d'amender la législation concernant les sociétés de construction et les compagnies de prêt et d'épargne qui opèrent dans la province d'Ontario.

Acte abrogeant certaines dispositions de l'acte d'inspection général, 1874.

Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte du pilotage, 1873, et les autres actes y mentionnés.

Acte pour pourvoir à la transmission gratuite des journaux canadiens par la malle dans les limites du Canada.

Acte ayant pour objet de lever certains doutes touchant l'effet de "l'Acte des Territoires du Nord-Ouest (1880)," et d'amender cette loi.

Acte pour amender de nouveau l'acte concernant les matelots (1873).

Acte portant de nouvelles dispositions concernant les phares, bouées et balises.

Acte pour corriger certaines erreurs dans la version française de "l'Acte des Terres de la Puissance," et de "l'Acte des Terres Fédérales (1879).

Acte à l'effet d'amender l'acte concernant le port de Sydney-Nord, dans la Nou-

velle-Ecosse.

Acte à l'effet de pourvoir à l'établissement de certaines voies ferrées s'embranchant sur le chemin de fer Intercolonial et sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, respectivement.

Acte à l'effet d'amender et refondre les actes concernant l'inspection des bateaux

à vapeur et l'examen et la commission des mécaniciens qui y sont employés.

Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des

Communes, et pour d'autres fins.

Acte à l'effet d'augmenter, pendant un certain temps, la subvention annuelle de la province du Manitoba.

Acte concernant le havre de St. Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Acte pour encourager la construction de bassins de radoub en accordant des subventions sous certaines conditions aux compagnies qui construiront de ces bassins.

Acte amendant "l'Acte d'extradition, 1877."

Acte à l'effet de proroger de nouveau pour un certain temps "l'Acte pour mieux prévenir les crimes, 1878."

Acte portant déclaration du sens du mot "télégraphe," en certains cas. Acte pour amender de nouveau l'Acte relatif aux Sauvages (1880).

Acte à l'effet de modifier de nouveau les différents actes imposant des droits de

douane actuellement en vigueur.

Acte portant fixation et pourvoyant au paiement des traitements des juges de la Cour suprême de judicature d'Ontario et de certains juges et juges de cours de comté du Manitoba et du Nouveau-Brunswick.

Acte autorisant le paiement de subventions pour la construction de certaines

de

Dan

men

comm

Messi

gai se

HOROT

lignes de chemins de fer y mentionnées.

Acte à l'effet d'augmenter la somme placée à la disposition du Gouverneur en conseil par l'Acte 34 Victoria, chapitre 8, pour payer les créanciers de la Banque du Haut-Canada.

Acte concernant l'embranchement de Windsor du chemin de fer Intercolonial. Acte autorisant un octroi annuel pour le développement des pêches maritimes et l'encouragement de la construction des navires de pêche.

Acte pour amender de nouveau "l'Acte des brevets, 1872."

Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances et corporations de commerce en état d'insolvabilité.

Acte à l'effet d'accorder une subvention à la compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée).

Acte pour amender de nouveau "l'Acte d'inspection du Pétrole, 1880."

Acte pour amender l'acte du Revenu de l'Intérieur, 1880.

Sur ces bills la sanction royale a été prononcée par le greffier de cette Chambre dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ces bills."

Alors l'Honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur-Général comme suit :

"Qu'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

"Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence un bill intitulé :

'Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement le 30 juin 1882, et le 30 juin 1883, et pour d'autres objets se rattachant au service public,'

que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

A ce bill la sanction royale a été donnée dans les termes suivants :

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de prononcer le discours suivant :

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je désire vous remercier sincèrement du zèle et de l'assiduité que vous avez mis à remplir vos devoirs parlementaires, et je suis heureux de croire qu'à votre retour dans vos foyers, vous trouverez, partout, le pays jouissant d'une grande prospérité.

L'Acte du service civil produira, j'en ai l'espoir, les meilleurs résultats, en améliorant l'organisation et le fonctionnement de ce service qui fonctionne déjà d'une

manière si satisfaisante.

Les Actes relatifs à l'extradition des criminels ou délinquants qui se réfugient en Canada, à la liquidation des affaires des banques, compagnies d'assurances et corporations de commerce en état d'insolvabilité, et l'acte amendant l'acte concernant l'administration de la justice criminelle, sont autant de mesures d'une nature importante.

Le crédit voté pour subventionner des entreprises de chemins de fer, contribuera grandement à ouvrir de vastes régions fertiles, jusqu'à présent inaccessibles aux relens

Le crédit annuel affecté à l'encouragement des pêcheries maritimes et à l'amélioration de la position des pêcheurs sera de grande valeur pour cette branche importante des industries nationales.

L'abolition des droits sur le thé et le café réduira, pour la population, le prix de ces importantes denrées alimentaires; l'abolition du droit de timbre sur les lettres de change et les billets promissoires sera appréciée par le commerce qu'elle soulagera d'un fardeau pénible, et la transmission des journaux et revues, francs de port, sera accueillie comme un bienfait par tout le pays.

Nos manufactures, déjà prospères, bénéficieront encore de l'abolition des droits sur les métaux et autres matières premières employées dans certaines fabrications.

Il est satisfaisant de constater que l'heureux état du revenu permettra d'opérer, sans inconvénient, ces réductions qui représentent annuellement un million et un

quart de piastres.

Durant les vacances du parlement, mes ministres continueront leurs efforts pour arriver à des conventions commerciales avantageuses avec la France et l'Espagne. Dans ces démarches, le Haut Commissaire aura encore l'appui cordial du gouvernement de Sa Majesté et de la diplomatie impériale, appui que déjà on lui a prêté si volontiers.

Cet appui devra grandement fortifier le Canada dans toutes les négociations qui pourront être entamées en vue d'améliorer ses relations commerciales avec les pays

étrangers.

Cet appui a été accordé d'autant plus volontiers que le gouvernement de Sa Majesté a confiance que le Canada n'établira point de distinction préjudiciable au commerce et aux produits de la mère-patrie.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Au nom de Sa Majesté, je vous remercie des subsides que vous avez accordés et qui seront dépensés en ayant pleinement égard à l'économie.

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous félicite cordialement de l'heureux et rapide développement de nos industries manufacturières, agricoles et autres. On m'avise, néanmoins, que leur développement eût été encore plus considérable, si les capitalistes n'eussent pas hésité à engager leurs ressources dans des entreprises auxquelles un changement dans la politique commerciale et fiscale par vous adoptée

en 1879, serait nuisible, s'il ne les ruinait pas.

En conséquence, afin de donner sans délai au peuple une occasion d'exprimer son opinion formelle sur cette politique et, en même temps, de mettre en opération la mesure à l'effet de répartir de nouveau la représentation, dans la Chambre des Communes, c'est mon intention de dissoudre ce parlement à une date prochaine.

L'honorable OTATEUR du Sénat alors dit:

Honorables Messieurs du Sénat et Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur-Général, que ce parlement soit prorogé jusqu'à lundi, le vingt-sixième jour de juin prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à lundi, le vingt-sixième jour de juin prochain.

